This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

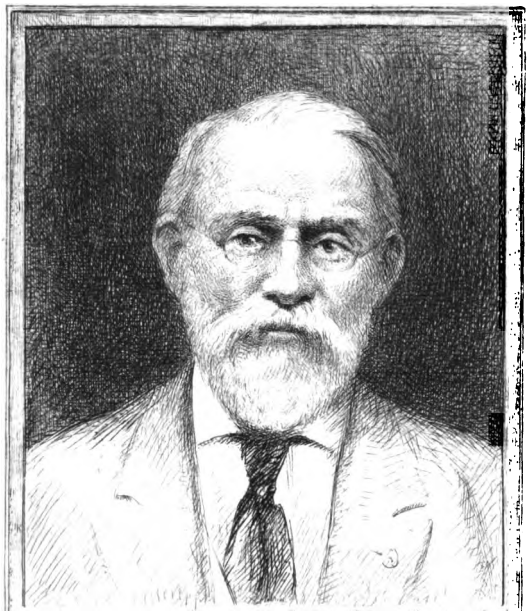

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
163
.R36
V.2

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Vingt-cinquième Volume

ANNÉE 1856-1857. — Nos 1 ET 2.

Chaque année, 4 numéros trimestriels ou 2 volumes.

PRIX D'ABONNEMENT : SIX FRANCS.

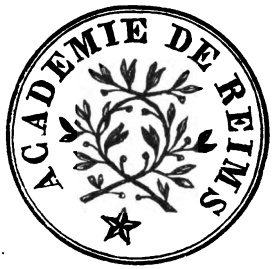

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

MDCCCLVII.

Digitized by Google

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

HISTOIRE.

—

MÉMOIRES OU JOURNALIER DE JEAN PUSSOT.

Suite (1).

1589.

Le caresme fut presché par Monsieur Boucher, docteur de Paris, prebtre séculier, homme fort docte, *se sembloit, mais depuis a été contrainct prendre la fuitte pour avoir esté un des perturbateurs de la France* (1). Caresme presché.

Ce pendant, plusieurs genspillommes de ce pays (2), comme Tourtron, Vendy, Escry, Courcy, Bérieu, de Termes et aultres voulant tenir le party du tirand, prindrent les armes, pillans, vollans, massacrans es environs de ceste ville de Reims, en telle sorte que personnes n'osoit sortir la ville, et retenoient et desroboient tout ce qui s'y acheminoit, et s'efforceoient du tout de la ruyner. Mais leur règne n'eust guère de Vollerics des genspillommes.

(1) Voir tome XXIIIe, page 106 et suiv.

(2) La phrase soulignée a été ajoutée après la Ligue.

(3) Le chef estoit Cardillac soubz le commandement de Tinteville qui s'empara de Chaalons.

Digitized by Google

durée comme le règne des meschans vient en fumée, toutesfois bien long aux pauvres gens de villages et aultres marchans, tombans en leurs mains, desquelz receurent grande exaction et tourmens, d'aultant que ceste cource estoit es mois de Febvrier, commencement de Mars continuant. En fin duquel mois s'emparèrent de la ville d'Esparnay, à l'intelligence d'aulcuns habittans qui la rendirent, encor qu'on estoit prest, à la diligence de ceste ville de Reims, les délivrer de ceste entreprinse; et à leur requeste, mesme noz trouppes approchans, composèrent lesditz habittans avec lesditz ennemis et leur rendirent laditte ville d'Esparnay, qui fut cause de grande perte en ce pays.

Perte d'Esparnay.

Ce pendant, Monsieur de Sainct-Paul travailloit et s'opposoit avec son armée tant qu'il pouvoit aux entreprinses de ces meschans volleurs [*comme sembloit* (1)], et Monsieur le duc du Maine, es environs des villes de Blois et Tours, poursuyvoit le tirand avec toute diligence, où il faisoit grand debvoir, faisant plusieurs escarmouches; delà vint à Paris et fit un voyage à Reims. Mais durant ce temps lesditz ennemis volleurs d'Esparnay ne laissoient à voller es environs dudit Reims comme devant, après qu'ilz eurent pris Ay et pillez Damery et depuis Chastillon et pris les habittans, capitaines et soldatz à rançons, usans de plusieurs exactions. Le règne desquelz fut plus long qu'on n'avoit auparavant estymé, pour le pardon qui fut faict à Buygueil (2) à tous les chefz susnommez et aultres grans seigneurs, lesquelz depuis et non aultres ont fort travaillez par guere et volleries ce pays; et estoient détenuz serrez audit Buygueil dont ledit sieur de Sainct-

Monsieur de Sainct-Paul et Monsieur du Maine.

Prise de Buygueil.

(1) Ajouté après la Ligue.
(2) Bissueil sur Marne.

Digitized by Google

Paul les remit en liberté, qui fut cause de totalle ruyne de ce pays et grandement accorcir le party de l'héréticque.

Les octaves de la feste Dieu, presché par ledit Monsieur Morus qui interpréta doctement l'évangille du jour, *Caro mea*. Octaves.

Le dimanche XXIe jour du moys de May, le bon jour de la Pentecostes, fin des matines, fut né nostre filz, dixiesme [enfant] et septiesme filz suyvant : lequel fut baptizé sur les fontz de Sainct-Jacques par ledit Me Symon Ogier, nostre chappellain, et fut nommé par Symon Robert, chaulsetier, et Jehanne Arlault, sa femme, *Symon*. Symon Pussot.

Le IIe jour dudit mois, les vignes furent gellées en plusieurs endroitz de la montaigne, et principalement des villages des bas lieux. L'esté fut fort humide dès le moys de May, Juin et jusques mye Juillet. Le reste de l'esté fut fort beau. Gellée.

Le tirand Henry de Vallois fut tué à Sainct-Cloux par frère Jacques Clément, jacopin, comme l'histoire en est notoire et imprimée. O morts malheureuses et dangereuses ! Mort du tirand.

Ne fut que bien peu de vin que on n'estymoit vendanger pour l'affluence des ennemis ; mais on diligenta de sorte qu'on vendangea plus tot que de coustume, qui fut cause que les vins furent aspres et verds, comme on dit ordinairement, et recueillis avec grans fraiz et chéresses pour les causes que dessus ; toutesfois la vendange fut es environs de Reims paisiblement faicte, et fut le temps autant beau qu'il s'estoit veu plus de douze ans auparavant ; et dura le beau temps jusques en mye Novembre, où Dieu nous ayda grandement, d'aultant que ceulx qui Vendange hatée.

Digitized by Google

avoient affection nous garder de vendanger furent eulx mesmes vendangez à la diligence de Monsieur de Sainct-Paul, nostre gouverneur, qui fit vendanger es environs d'Esparnay, laissant quelques compaignies en la montaigne pour empescher les coureurs vollcurs ennemys. Et qui eust pensé l'avanture ainsy paisible, on eust eu bon vin, car y avoit moyen les laisser encor pendans quinze jours pour iceulx meurir.

Villedommange pillée.

La veille Sainct Luc, les réalistes ennemis, comme Sainct-Estienne, de Termes et aultres, firent une raffe à Villedommange.

Le maréchal d'Aumont.

Et avoit passé par devant ceste ville, peu auparavant la vendange, le mareschal d'Aumont avec grande trouppe, et tirèrent en passant cinq coups de canon devant et dedans ladite ville, mais n'y sesjournèrent que bien peu, pour s'en aller au secours du roy de Navare.

Bataille de Saint-Amant.

Peu après, Monsieur de Sainct-Paul fit une charge proche de Vitry-le-Bruslé, contre lesditz de Termes, Sainct-Estienne, Grand-Prez, Tourtron et aultres, où y eut beaulcoups de gens d'occis et blessez tant d'une part que d'aultre, appellé la bataille Saint-Amant, et y en eut environ quarante de ceste ville et des proches de tuez et blessez, principallement à cause de ceulx qui sortirent à l'improvistes de Chalons. Toutesfois ledit sieur de Sainct-Paul et les siens demourèrent vinqueurs et chassèrent les ennemys en route.

Adventz

Les adventz, presché par un carme de Paris, profès de ceste ville, nommé Monsieur Anastase, homme fort docte.

1590.

La bataille d'Yvry, perdue le XIVe Mars.

Depuis, Monsieur le duc du Mayne perdit la bataille faicte proche d'Yvry, et avoient Messieurs les princes

Digitized by Google

et ceulx de Paris perduz aultre bataille atenant de Senlys, le 16 May 1589, qui fut cause de mettre en peine les pauvres catholicques, et principalement pour la perte de celle de mondit sieur du Mayne, où il perdit tout son infanterie; cause pourquoy il se retira quelque temps à Soisson, et fut quelque temps au pays bas atendant Monsieur le prince de Palme (1), qui s'achemyna en ce pays avec grosse et généreuse armée.

Depuis laquelle bataille, le roy de Navare, *ennemy de l'Eglise* (2), avec tout son camp, se tint environnant la ville de Parys, pensant la faire rendre par famine, et y estant environ six moys, mesme jusques dans plusieurs faulx bourgs, la battant et assaillant par diverses foys, en sorte que rien n'entroit ny sortoit d'icelle, qui fut cause que les habittans furent réduys en une extrême et extraordinaire famine, de laquelle en est plus amplement desduit en ce qui s'en est imprimé et rédigé par ceulx qui ont ce fait expérimenté, estans tellement, après la grâce de Dieu, soulagé et reconforté par Messieurs de Nemours, d'Aumal, Monsieur le légat envoyé de Rome pour le faict des affaires du royaulme touschant la religion, et de Messieurs les docteurs faisans grand devoir d'inciter lesditz habittans de Paris, nonobstant telle oppression, à la résistance dudit ennemy, dont miraculeusement en ont esté délivré. C'est qu'après les avoir faict ainsi souffrir jusques à n'avoir plus aulcunes choses tant vilz fussent elles pour eulx sustanter, *heureusement ledit ennemy* (3), le XXVe Aoust 1590, leva

Camp de Parys

Levée du camp.

(1) Alexandre Farnèse, duc de Parme.
(2) Effacé après la Ligue.
(3) *Id.* *id.*

Digitized by Google

son camp et se départit d'icelle, estant chassé ou espouvanté de *nos gens et ayde* (1) dudit sieur et prince de Palme, qui fit grand devoir pour la délivrance d'icelle ville de Parys et aultres villes voisines.

Exploits de Monsieur de Sainct-Paul.

Durant ce temps et jusques à la venue dudit sieur prince de Palme, Monsieur de Sainct-Paul, nostre gouverneur, gaigna beaucoup de petitz lieux et chasteaux es environ de la Champaigne, comme le chasteau de Uncher (2) et plusieurs aultres, et regaigna furieusement Wytry que les ennemys avoient repris deux jours auparavant par trahison, où son beau-frère y fut malheureusement massacré à cause que Tourtron et Vendy y estoient prisonniers détenuz par ledit sieur de Sainct-Paul qui les avoit pris à la bataille de Sainct-Amant, où ilz furent retirez par lesditz ennemis faisant ladite surprinse.

Et à la venue dudit sieur prince de Palme ledit sieur de Sainct-Paul et tous ses gens s'en alla à l'armée proche de Paris, estymant donner bataille à l'ennemy, mais se despartit, ainsy que dit est, et mirent noz gens laditte ville en liberté.

Octaves.

Les octaves de la feste Dieu furent preschés par monsieur le doyen de Chalon.

Surprise de Maubert.

Durant ce temps la ville de Maubert fut surprinse et trahye par le capitaine Garot et Sainct-Estienne, sieur de Chaumusy, qui furent perfides, retournans et se mettans du party des ennemis *de l'église* (3), où ilz tuèrent le gouverneur qui estoit Monsieur de Peinea; laquelle surprinse causa grande perte en ceste ville

(1) Effacé après la Ligue.

(2) Uncher près Fismes.

(3) Effacé après la Ligue.

Digitized by Google

de Reims à cause des passages pour la marchandise fermez, où plusieurs volles et meurtres se commettoient, sans y pouvoir chemyner en asseurance.

Ce faict, Messieurs les princes demeurèrent en laditte ville de Parys quelque temps. Pendant ce les vollenrs d'Esparnay, de Chalons et ledit Tourtron faisoient grand volle et extortions en ce quartier et es environs de la ville de Reims, de sorte que on n'osoit sortir la ville. Toutesfois la moisson et la vendange furent faictes assez librement, néantmoins avec grand fraiz, à cause des hazards et rencontre d'iceulx volleurs courans, pillans, rançonnans et usans de toutes cruaultés, tant envers les habittants des villes que es hommes des villages du pays. Grand volle des réalistes.

Environ la fin du moys de Septembre les nouvelles du déceds du pape vindrent en ce pays; lequel pape ne fut loué après sa mort, pour la connivence qu'il faisoit sur le faict de la religion mauvaise. De sorte que le royaulme de France estoit sans pape, sans roy, et la ville de Reims sans archevesque. Déceds du pape.

Puis le mercredy IIIe Octobre 1590 mondit sieur de Sainct-Paul acconduit mondit sieur le légat en ceste ville de Reims, qui entra par Porte Mars, receuz honorablement, quasy en forme de l'entrée feu Monsieur le Cardinal de Guise, nostre archevesque; lequel sieur légat n'y séjourna qu'un jour entier. Entrée du légat à Reims.

L'année fut fort bonne pour les biens de la terre, et fut le bleid et le vin fort bons pour la beaulté et seicheresse de l'esté, de sorte qu'il fut recuilly deux foys aultant de vin que l'année précédente; et ne valloit le vin nouveau que XXV l. la queue, le septier de seigle III l., le froment IV l. X s. et l'avoine XXX s. tournois le septier; et le vin vieil qui n'estoit guère Bonnes moissons et vendanges.

Digitized by Google

bon et qui avoit vallu XVIII et XX escus la queue, fut bien abaissé, d'aultant que au cour de l'année passée n'y eut moyen d'en cherier hors la ville pour le danger des coureurs. Se fit beaulcoup d'aultres choses prodigieuses et malheureuses durant ce temps, qui seroient trop loing à discourir.

Advent.

L'advent de laditte année 1590 presché à Nostre-Dame par Monsieur Le Beau, prieur des prescheurs de ceste ville qui interpréta le commancement du livre d'Exode. Et sy prescha le caresme suyvant.

Prières et processions.

Mais se feit en ceste ville de Reims plusieurs belles prières et processions, tant de nuict que de jour, et en chacune église les prières par heures alternativement furent dédiées et composées, et augmentant la dévotion, fut préparée en toutes les églises dudit Reims unes après aultres et posé le *Corpus Domini;* lesdittes églises aornées et richement décorées servant d'oratoires, en chacune pour la pluspart l'espace de quinze jours et es aultres huict jours, suyvant les lieux: où se faisoient dévotes prières et processions ordonnées par heures et jours de chacun clergez et paroisses; et commancèrent lesdittes oratoires à Nostre-Dame, le jour de Noel 1589, et continuèrent en faisant le tour en toutes les églises dudit Reims jusques en fin de l'année 1595 suyvant.

1591.

Exécution.

Le capitaine Guarot, devant nommé, fut exécuté à Rocroy, en Janvier 1591, et mis en quatre quartiers par le jugement de Monsieur Bignicourt, grand prévost, ou son lieutenant.

Le duc du Maine à Reims.

Peu après Noel 1590, mondit sieur le duc du Mayne fit un aultre voyage en ceste ville de Reims, puis fut

Digitized by Google

assiégé et gaigné le Pontarcy avec forces, assisté de deux coulleverines et aultres munitions de ceste ville; et durant les festes de Pasques, Chasteau-Thierry fut gaigné et prise par mondit sieur du Mayne; puis vint en ceste ville de Reims, où il se tint environ deux moys.

Durant ce temps, Monsieur Illustrissime le nonce, envoyé du pape, y vint pour noncer et faire publier l'excommunication des prélatz ecclésiastiques qui tenoient le party de l'hérétique, *comme on disoit* (1), s'ilz ne le quittoient dedans quinze jours après la publication, et au peuple qui tenoit ledit party, advertissement à le quitter, soubz peine d'encourir ladite excommunication. **Venue du nonce Landviano.**

Au mois d'Apvril 1591, la ville de Chartre fut rendue au roy de Navare. **Prise de Chartre.**

Au moys de May suivant, qui estoit le mesme temps, la ville de La Fer cuyda estre surprise pour ledit roy de Navare, par la vendition et trahison du gouverneur le marquis Mainclay, qui l'avoit auparavant vaillamment gaigné pour le party de l'Eglise; mais ainsy seduy et mal advisé fut, comme un trahiste, pongnardé et tué par les habittants et aultres zellez, où le malheureux entrepris fut descouvert, au grand regret dudit roy de Navare, qui se tenoit près pour y entrer. **Tentative sur La Fer.**

Les octaves de feste Dieu, presché par un mynime. **Octaves.**

Le XIIIe jour de May 1591, ma fille Perrette fut espousée à Nicolas de Lestre, filz de feu Martin de Lestre; le sacrement célébré par Monsieur de La Lobbe, curé de Sainct-Jaques, la messe chantée par Me Symon Ogier, nostre chapellain; l'assemblée et tout le festin faict en nostre maison près du Chauldron. **Mariage, par Me Gérard de La Lobbe.**

(1) Ajouté après la Ligue.

Digitized by Google

Assemblée à Reims.

En ce temps, mondit sieur le nonce, Monsieur l'évesque de Plaisance et Monsieur l'évesque de Soissons, estoient en ceste ville de Reims. Et Monsieur de Sainct-Paul se partit de ceste ville avec sa famille, et s'en alla demourer à Maisières où il avoit faict bastir une citadelle peu auparavant, mais n'y sesjourna que peu de temps.

Perte de Mareuil.

Sur la fin d'Aoust 1591, le chasteau de Mareuil fut rendu au sieur de Nevers, mal deffendu par le capitaine Vaulgré, qui le tenoit pour Messieurs les princes *deffenseurs de l'Eglise* (1); lequel Vaulgré le rendit d'un lâche courage.

La ville de Noyon, assiégée par ledit roy de Navare.

Le chasteau d'Aumont gaigné par Monsieur de Sainct-Paul.

Pluyes

Et en ce temps, qui estoit tout le temps de *arnould* (2) et des moissons, fut du tout pluyes, de sorte qu'il ne fut guère de jours ouvriers sans pluveoir, et d'abondance tellement qu'il n'y a mémoire d'avoir veu une sy humide moisson ; et qu'il y avoit merveilleusement de tout grain prest à recueiller, parquoy y en eust beaulcoup de germez.

Dégastz des Espagnolz.

Laditte ville de Noyon fut rendue audit roy de Navare, et Monsieur de Mayenne vint à Reims, avec son armée, le IVe Septembre 1591. Et les Espagnolz, Italiens et Voillons, logez es faulx bourgs, qui gattèrent es environs de Reims tout la plupart des grains, tant des champs que de granges. Les faulx bourgs condampnez à estre ruynez. La ruyne desquelz commencé, furent continuez et différez par l'opposition

(1) Ajouté aprés la Ligue.

(2) Des hannetons.

Digitized by Google

des estrangers y estans logez, qui en sortirent le jour de Toussainctz 1591.

Le premier jour d'Octobre 1591, fut née nostre fille, XIe enffant, laquelle fut baptisée le landemain sur les fontz de Sainct-Jaques, par ledit Me Symon Ogier, et fut nommée par nostre gendre Nicolas de Lestre et Perrette Pussot, sa femme et nostre fille, Nicolle. Nicolle Pussot.

Le dimanche, XXVIIe d'Octobre suyvant, Monsieur de Guyse arriva en ceste ville de Reims, en grand triumphe, accompaigné de Monsieur de La Chatre et son fils ; et furent receuz en grande joie. Lequel sieur de Guyse fut eschappé de sa captivité à Tours, le jour de l'Assumption Nostre-Dame précédent, y estant détenu dès le massacre de feu son père, à Bloys, par le roy Hanry de Vallois, comme devant est dit. Venue de Monsieur de Guyse.

Les vendanges furent assez heureusement faictes, contre tout espoir. Mais les vins ne furent guère bons à cause qu'ilz ne furent nourris de challeur, et contraint de les prendre et cueiller avant leur maturité pour la doubte des coureurs réalistes d'Esparnay, avec le dégat des estrangers estans es environs de Reims. De sorte que les vendanges furent de grans fraiz, et constoit la queue à ramener de la montaigne, C solz tournois, VI l. et IV l. du moins ; à la vendange, la queue de vin nouveau valloit XXII l., le vieil LXXV l. et le bleid seigle L solz tournois le septier, et l'avoine quasy aultant, d'aultant que iceulx estrangers avoient destruit et dissipé les avoines du pays. Vendanges.

Durant l'hiver, furent pour la garde dudit Reims, troys compaignie de gens de pied, mis en garnison aux despens des habittans et par eulx mis, et conduiz par capitaines dudit Reims, et pour le soulagement d'iceulx habittans, comme on disoit. Garde d'hiver.

Digitized by Google

Adventz

Les adventz preschez par Monsieur Caillot, docteur, curé de Sainct-Estienne de Reims, qui interpreta le second livre des Rois.

1592.

Le duc de Parme au secours de Rouan.

En Janvier 1592 ou peu devant, Messieurs les prince et duc de Parme entrèrent en France avec grosse armée pour le party des catholicques.

Et ce pendant, les ennemis de l'Eglise estoient es environs de Rouan, et battant le mont Sainte-Catharine, prétendant à la prise dudit Rouan. Ce pendant lesditz sieurs de Parme faisoient approche d'iceulx ennemis.

Et le xxvie dudit mois, dimanche de Septuagésime, fut en ceste ville de Reims célébré un grand jubilé donné du sainct père le pape Innocent IXe, et qui estoit pour lors desja décédé.

Monsieur de Sainct-Paul estoit à Reims, qui avoit laissé laditte armée.

Exécution.

En Febvrier suyvant, les trahistres de Maubert, compaignons du capitaine Garot, furent exécutez à Rocroy au nombre de troys, savoir: deux pendus et un rouet.

Caresme.

Le caresme fut presché par Me Nicol Husson, docteur, prieur et religieux de Sainct-Denys de Reims et curé de Givry, homme très docte.

La croix de Sainct Jacques.

Le xxe Mars 1592, la belle croix de Sainct-Jaques fut bénitte par Monsieur le ducque de Plaisance sur le grand-autel dudit Sainct-Jaques, après y avoir célébré une messe basse.

Camp levé de devant Rouan.

Au mois d'Apvril 1592, Monsieur de Sainct-Paul s'en alla avec les forces et garnisons de par deça de Rouan trouver l'armée de Messieurs les princes catholicques. Et sur la fin dudit moys laditte ville de

Digitized by Google

Rouan fut délivrée, et firent lever le camps du roy de Navare qui la battoit de long temps, où il perdit grand nombre d'hommes et tous ses vivres et munitions ; pourquoy en action de grâce fut en ceste ville de Reims faict procession, chanté le Te Deum et faict les feux de joye, le dernier d'Apvril.

Et avoit esté le dimanches auparavant, savoir *Dominica cantate*, faict et célébré un grand jubilé donné du sainct père le pape Grégoire XIVe nouvellement esleu, où Dieu montra un eschantillon de ses grâces envers les catholicques, mesme que auparavant on estymoit avoir grande cheresse sur le printemps, et au contraire furent tous vivres à juste pris, tellement que le seigle ne valloit que XXXVI, XXXVIII et XL solz tournois le septier, l'avoine XXXII s., le froment LXX s., la queue de vin XX l., et le vieil diminua de grand pris. La chair estoit un peu cher avec les œufz, mais tout le reste estoit à bon compte.

Jubilé.

Bon marché.

Les volleurs d'Esparnay vindrent piller une partye des bourgs de Porte Chacre, le mynuict devant le XXIXe d'Apvril. Et le IIIe May, la nuict précédente, furent iceulx volleurs piller Lavanne avec aultres lieux circonvoisins. Et sy furent piller Viller Allerant, où en tuèrent plusieurs des habittans la veille de Pentecostes du matin XVIe May 1592.

Volleryes.

Et le XIIIe Juin 1592, Messieurs les prince et duc de Parme entrèrent à Reims et en partirent le landemain.

Le dimanches XXVIIIe de Juin 1592, la ville d'Esparnay fut rendue à l'Union, estant assiégée et battue par Messieurs de Rosne et de Sainct-Paul, avec la force des gens de Messieurs les princes de Parme, l'espace de huict jours, où y avoit grande

Prise d'Esparnay.

Digitized by Google

bresche ; et y fut mené les quatre grosses pièces de canon de ceste ville de Reims, avec bonne munition, qui cousta grans deniers audit Reims. Surquoy en fut composé avec les susditz par Monsieur de Sainct-Estienne, qui estoit dedans avec grans nombre de gens de guere pour le party du roy de Navare. Ce faict, ledit Sainct-Estienne rentra à Chaalons et non ses gens, *où il fut payé de tous ses volles et meschans faictz, pourquoy principalement pour avoir rendu laditte ville fut exécuté audit Chaalons et comme il méritoit* (1), tous ses escus et bien confisquez qu'il avoit acquis par pillerie et vollerie.

Perte d'Esparnay.

Et la veille Sainct-Laurent, laditte ville d'Esparnay fut rendue au roy de Navare (le mareschal de Buyron fut tué devant, d'une pièce de canon qui estoit de ceste ville de Reims), qui l'avoit assiégée ; et lâchement deffendue par Monsieur de Villier, frère à Monsieur de Sainct-Paul, le tout au grand regret des pauvres catholicques. Mesme les trois pièces d'artillerie qui estoient de ceste ville de Reims furent perdus, et à l'aultre prinse celles de Chaalons y furent rendues, qui monstre un mauvais cœur audit de Villier comme homme indiscret et esventé, ce que plusieurs gens de bien avoient auparavant prémédité. Aussy tost après fut payé, car sur la fin de Febvrier 1593 fut blecé par ceulx dudit Esparnay et proche d'iceluy pris, dont il y morut. Et fut ramené et enterré aux Prescheurs de Reims, le vendredi v^e Mars suyvant, où n'y eut grand plainte ni regretz. Et ce mesme jour Monsieur de Guyse entra à Reims et avant les nouvelles de la perte dudit Esparnay.

(1) Effacé dans le texte avec cette note : Ce qui est rayé estoit en bruit et non de fait.

Digitized by Google

Le roy de Navare vint disné à Cernay-les-Reims avec sa troupe, le lendemain Sainct-Laurent, ce qui esmeut le peuple de Reims; toutesfoys y eust seullement quelque petite deffiance, où deux des gardes de Monsieur de Guise et garnison de Wytry y furent tuez. Le bruict couroit que ledit roy de Navare vouloit assiéger Wytry ou Rethel, mais se partit et s'en alla vers Meauz. Peu après mondit sieur du Mayenne vint à Reims.

Venue du roy à Cernay.

Le dimanches IVe d'Octobre 1592, Monsieur Nicol de Pellevé, cardinal, estant pourveu, fut receu archevesque de Reims, qui venoit de Rome où de long temps faisoit résidence. Et la réception duquel fut faict avec les cérémonies requises, saulf qu'il ne fit point d'entrée accoustumé à cause de l'injure du temps, seulement partant de Sainct-Denys et receu par Messieurs à Nostre-Dame comme de coustume, joint qu'il estoit fort ancien et caduc.

Le cardinal de Pellevé.

Le lundy Ve Octobre 1592, fut baptisé sur les fontz de Sainct-Jaques par Monsieur Me Gérard de La Lobbe, docteur, curé dudit lieu, le premier enffant de notre fille Perrette, et nommé par moy et ma femme, Jehan.

Nativité de Jehan de Laistre.

Le lundy IXe de Novembre suyvant, à trois heures du matin, morut nostre filz Symon, malade de veruelle, saisy d'une fiebvre continue avec une habondance de vers et venin, et est enteré avec le susdit Pierre. Dieu nous face la grâce de les veoir en son paradis! Amen.

Déceds de nostre fils Symon.

Ceste année fut médiocrement bonne, les bleidz et vins fort bons; et valloit le froment CX solz, le seigle LV solz, l'avoine XXX s. le septier; la queue de vin nouveau XL l., et le bon, LXX.

Bleds et vins.

Digitized by Google

Mais les troubles se continuoient avec la cource des susditz volleurs, saulf quelque petite trève qui fut faicte avec ceulx de Chalons pour le recueil des vendanges et cheriage des vins, qui fut cause que les vendanges furent faictes assez paisiblement.

Trève avec Châlons.

Retour de Monsieur de Guyse.

Monsieur de Guyse avec Monsieur de Sainct-Paul revindrent à Reims, le lundy de nuict, XVIe Novembre, avec grande trouppe.

Adventz.

Les adventz furent preschez à Nostre-Dame par un carme nommé Monsieur Favrolle, homme très-docte.

1593.

Gensdarmerye.

En febvrier 1593, les trouppes estrangères arrivèrent es environs de Reims, conduitz une partye par le conte Charles, tant Espaignolz, Italiens que Allemantz et aultres, pour la partye des princes, mais gattèrent et pillèrent ce pays plus encor qu'il n'avoit esté auparavant. Et vint mondit sieur de Mayenne audit Reims, qui peu y séjournant les emmena vers Parys; cause pourquoy le bleid monta de pris.

Les volleurs d'Esparnay emmenèrent le trouppeau des porcz de ceste ville, savoir les porcz subjetz à la paisture de la porte à Veesle, et les menèrent audit Esparnay, le mardy XXXe Mars 1593.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par un très-docte homme nommé Monsieur Toulouzain, de l'ordre jésuyste et des plus illustres qui ayt esté devant, et de très-bonne et saincte édification populaire.

Octaves.

Et les octaves de feste Dieu suyvant presché par Monsieur Morus, interpellant le *Caro mea.*

Assemblée des princes.

Le jeudy VIIIe Apvril suyvant, Monsieur le marquis d'Albeuf entra à Reims conduy de la trompette et du

Digitized by Google

tambour du roy *de Navarre* (1); et la veille de Pasques suyvant, Monsieur du Mayenne, Monsieur d'Aumal, Monsieur de Rosne et aultres arrivèrent à Reims. Et le XXVIIe d'Apvril, y arriva Monsieur de Guyse avec Monsieur de Sainct-Paul. Le tout attendant Monsieur le prince de Lorraine, lequel y arriva le landemain et fut receu honorablement comme estoit requis. Et tous lesquelz sieurs princes se partirent dudit Reims le mardy IVe May 1593, savoir ledit sieur prince de Lorraine en son pays et les aultres à Paris, à la confirmation des estatz qui pour lors s'y tenoient.

Et sur la fin du moys de Juillet suyvant, fut accordée entre les princes et le roy *de Navarre* (2) une trêve générale pour trois moys et publiée en ceste ville de Reims, le VIIe Aoust 1593. **Trêve.**

Et fut ledit roy *de Navarre* (3) à la Messe à Sainct-Denys, en France, où il receut le Saint-Sacrement de l'autel, le dimanche jour de feste de Sainct Jaques, en Juillet. De quoy aulcuns estymoient qu'il estoit vrayement converty, et les aultres doubtoient que ce fut simulation. Dieu luy face la grâce et à tous d'estre bien convertis et parvenir nous tous en paradis ! Ceste conversion et exercice fut administré par Messieurs l'archevesque de Bourges, et René Benoist, curé de Sainct-Eustace, lesquelz plusieurs tenoient suspectz au faict de la religion ; mais quant à moy je n'en ay eu la congnoissance. **Conversion du roy.**

Ce pendant, fut en ce pays et quasy par tout le royaulme un aultre grand trouble, à cause que les **Pièces de six blancs descriées.**

(1) Effacé après la Ligue.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

Digitized by Google

pièces de six blancs estoient tellement en mespris que personne n'en vouloit recepvoir ; et ce mespris advint par la malheure, avarice et tromperie de quelques marchans de ceste ville de Reims et aultres qui en avoient faict venir ou receuz à petit pris grande quantité de meschantes pièces de six blancs de nouvelle fabrication venus d'ailleurs; pour lesquelles toutes les aultres qui avoient auparavant bon cour, furent à telle mespris que on n'en vouloit aulcunement recepvoir ny d'unes ny d'aultres. Et ne fut possible à la justice d'y donner ordre, quelque puplication, commandement et ordonnances qu'elle y puisse faire ; où le pauvre peuple recepvoit grande incommodité et n'en pouvoit avoir aulcune chose pour la nécessité; et si on ne voyoit aultre monnoye, tellement que plusieurs estoient contrains les donner pour XV, XVIII ou XX deniers tournois, où plusieurs faisoient grand guain, ce que je n'appelle prouffit, le tout causant grand malheure, noise, débatz, jurementz et blasphèmes.

Exécution.

Durant laquelle trève fut pendu un nommé Desmorel, renégat de nostre party et qui avoit pris les porcz susditz, et son frère qui y avoit esté pendu un an devant.

Advents.

Les adventz furent preschez en l'église Nostre-Dame par ledit Monsieur Toulousan, jesuyst, qui interpréta très doctement l'histoire de Joseph, patriarche.

Garnison et prisonniers.

La trève continuant jusques proche de la feste de Noel 1593, fut mis trois compaignies de gens de piedz en guernison en ceste ville, à cause qu'il y avait doubte de quelque trahison, comme aulcuns disoient ; et furent quelques habittants mis prisonniers; mais estoit imposture, et estoit un moyen pour s'emparer ledit sieur de Sainct-Paul, du chasteau de Porte Mars,

Digitized by Google

comme il fit au grand regret de plusieurs habittans; pourquoy advint un grand trouble à Reims, comme est dit cy après.

Siége de La Ferté-Millon.

En ce temps, La Ferté-Millon fut assiégée et battue par ledit sieur roy *de Navare* (1), mais fut vaillamment deffendue et gardée par un brave et adroit capitaine nommé le jeune Dupescher.

Meaux se rend au roy de Navarre.

Audit temps de Noel, la ville de Meaux se rendit au Roy *de France* (2) et de Navare, sans estre forcé, seullement à la suscitation du sieur de Vitry, leur gouverneur, qui les avoit auparavant paisiblement gardé pour le party de Messieurs les princes; ce qui estonna aulcunnement ce pays. Et ne fut laditte trève continuée.

1594.

Effroy.

Et, le premier jour de l'an 1594, fut en ceste ville un grand effroy et principallement aux paroisses de Sainct-Jaques, Sainct-Pierre-le-Vieil et la Magdaleine, heure d'entre les vespres et le comply, ainsi que on vouloit chanter le salut solempnel. Lesdittes églises sy pleine de peuple que on ne s'y pouvoit retourner, pour la dévotion d'icelluy peuple, avint un bruict sy effroyable et incongnu que chacun pensoit estre perdu, et ne sachant que ce pouvoit estre. Aulcuns estymoient que ce fut des chiens enragez, à cause du cryment des chiens y estans oppressez du peuple. Aultres estymoient que ce fut quelque massacre, d'aultant que plusieurs, signamment aulcunes femmes et enffans, avec grand bruict du son des chaulfuys avec leurs clefz et claseniers, menoient grandes clameurs et son,

(1) Effacé après la Ligue.
(2) Ajouté après la Ligue.

Digitized by Google

comme sy ce eust esté des personnes s'entrebattans avec espées et aultres armes, en forme de masacre et surprinses. En fin fut dit que la ville estoit prinse. Et sy les hommes ne pouvoient sortir desdittes églises à cause des femmes qui tenoient les portaulx. Et aulcuns hommes de force estans sortiz, fut trouvé que tout ce advenoit par les nouvelles apportées en icelles églises que le feu brusloit, comme estoit vray, une maison atenant du jardin des arbalestriers, en laquelle demeuroit Thomas Malaisy, où y fut mortz son cheval et deux vaches avec aultres meubles perduz; et sy elle n'eut esté habillement secourue, estoit en danger de perdre une grande partie de la rue. Et fut trouvé que telle faulte advint par aulcuns desditz arbalestriers qui regouttoient et se chaulfoient durant les vespres, comme estoit leur mauvaise coustume festes et dimanches sans repréhention; et leur chemynée estant vicieuse, le feu gaigna d'icelle chemynée dans laditte maison; puis trouvèrent invention de s'en excuser, dont advint procès.

Feu.

Surprise de Mareuil.

Le XVIIIe de Janvier 1594, le fort de Mareuil, qui avoit tant cousté à Reims et aux villageois des environs, fut surpris et gaigné par ceulx de Chaalons et Esparnay très subtillement. Sachant que le capitaine qui estoit installé par Monsieur de Sainct-Paul à la garde dudit Mareuil, nommé le capitaine Marlette, estoit pour lors à Avenay, se donnant du bon temps, ayant laissé seullement audit Mareuil hommes soldatz qui se traictoient de mesme et sans adviser à eulx, vindrent les ennemis en deux basteaux en forme de marchandise et feingnans d'acquitter le péage et subsite qu'ilz avoient inventez aux marchandises passans par devant ledit Mareuil, le tout pour l'ambition.

Digitized by Google

En furent payez comme plusieurs aultres cy devant mentionnez ; c'est que dans lesditz basteaux estoient environ hommes de guere bien armez et couvers des tonneaux et aultres choses en forme que dit est, et sortant dudit Mareuil seullement hommes pour pensant recepvoir ledit péage et tribut de nouvel inventé, et ceulx de dedans ne pensant que à leur plaisir, entrèrent iceulx soldatz ennemis *de la Ligue* (1) subtillement et de force, et gaignèrent ledit Mareuil qui estoit imprenable se sembloit ; où gaignèrent grand buttin, d'aultant que ledit lieu estoit bien muny de tous vivres et munitions nécessaires ; où y eut seullement hommes de tuez et blessez.

Voilà que apporte l'ambition, laquelle avoit, avec la paillardise, grand règne, enyvrant une grande partye de ceulx qui tenoient le party pour l'Eglise, le tout causant petite adresse aux entreprises et deffences dudit party *de la Ligue* (2).

Les prisonniers susnommez, qui avoient esté accusez de laditte trahison, furent trouvez innocens et faulcement accusez par un meschant, nommé Symonet, lequel avoit esté certifié très homme de bien par plusieurs prédicateurs preschans en ceste ville, d'aultant qu'il avoit faict ce faulx advertissement, et comme on avoit instruict et faict prescher iceulx prédicateurs mal informez, dont l'un estoit ce très docte Monsieur Toulouzan avec un cordellier et quelques aultres qui furent séduy par aulcuns gouverneurs et magistratz de ceste ville ; mais le tout estoit affin de tenir le chasteau de Porte-Mars, et y fut mis garnison de l'ordonnance dudit sieur de Sainct-Paul, malgré les

Prisonniers

Emparement du chasteau.

(1) Ajouté après la Ligue.
(2) *Id.*

Digitized by Google

habittans, saulf aulcuns dudit conseil adhérans. Qui fut cause que le lundi jx^e Febvrier 1594, laditte garnison faisant monstre, et Monsieur de Sainct-Paul absent, où il estoit occupé à la délivrance de La Ferté-Millon et firent lever le camp au roy *de France* (1) et de Navare, advint sur le soir une émotion populaire commancé par deux ou troys inopinément mal advisez habittans, tellement que chacun se mit en arme : et fut tiré sur les soldatz, et les soldatz sur les habittans, où en eut sept ou huict, tant d'une part que d'aultre, tuez et blecez ; et regaignèrent iceulx soldatz ledit chasteau, où se tindrent fortz. Et vouloient aulcuns habittans forcer icelluy chasteau sans adresses ny conduittes, d'aultant que les gens du conseil avec le Capitaine de ceste ville en lavoient leurs mains, à cause qu'ilz avoient promis audit sieur de Sainct-Paul, sur son partement, qu'il ne seroit faict aulcun trouble en la garnison qu'il avoit mis audit chasteau, encor que ce fut contre le gré desditz habittans, et d'aultant que au préalable avoit esté bruict qu'il vouloit faire une cytadelle en ceste ville, et que pour faire apparoir le contraire, avoit faict prescher publicquement qu'il n'avoit jamais pensé à faire cytadelle, qu'il n'en avoit la voulonté et qu'il n'en auroit jamais la voulonté et que tel bruict estoit imposture. Et, voyant ce que dessus, faisoit doubter de ses promesses, pourquoy on se mettoit en peine de remettre ledit chasteau libre en laditte ville. Mais ne fut en la puissance d'iceulx habittans, d'aultant que ceste menée estoit advouée par aulcuns dudit conseil et qui accordoient audit gouverneur sa voulonté. Lequel fut adverty de ce que dessus par aulcuns envoyez et descenduz dudit chasteau hors

Emotion populaire

Bruict d'une citadelle.

(1) *De France*, en surcharge.

Digitized by Google

la ville, et que lesditz habittans avoient concluz de ne le laisser rentrer que premièrement il n'eut rendu ledit chasteau libre. Le landemain au soir ledit sieur de Sainct-Paul, encore que chascun fut en arme, entra audit chasteau par dehors laditte ville et se fit monter avec cordes et engin. Pourquoy monstra mauvais visage ausditz habittans. Et sur ce monseigneur de Guyse arrivant en ceste ville, fut le tout assez paisiblement passé et accordé; mais tint tousjours ledit chasteau, et grande partye des gens de guere mis et logez en la rue de Porte-Mars et es environs dudit chasteau, avec aulcuns au dedans.

Revenue de Sainct Paul.

En ce temps, Monsieur du Mayenne sortit de Paris avec la noblesse du *party de l'Eglise* (1), et vint à Laon et à Soissons. Ce pendant le roy *de Navare* (2), avec quelque de sa noblesse, et quelques gens de guere, entra à Parys, de consentement commun et sans violance ny résistance (3); qui fut en la sepmaine d'après la mye caresme XXIIe Mars. Pourquoy le dymanches dudit mye caresme, fut faict audit Parys procession générale où fut descendu et porté la chasse Madame Sainct-Geneviève, et aulcunnement immitée à Reims, après les vespres, pour implorer l'ayde de Dieu et des benoistz sainctz; mais ne savions à Reims ce qui se menoit touschant laditte entrée, de laquelle les nouvelles y furent incontynent apportées.

Réduction de Paris.

La mort de Monsieur le Cardinal Pelevé, à Paris, sur la fin du moys de Mars 1594.

Le Caresme 1594 fut presché par ledit sieur Tou-

Caresme.

(1) Effacé dans le texte et remplacé par de *son party*.

(2) Raturé dans le texte.

(3) En marge on lit, malgré de grosses ratures: Elle fut trahye et vendue par le gouverneur perfide qui estoit le sieur de Brissac.

Digitized by Google

lonzan qui interpréta doctement la sortie des Israélites d'Egipte menez par les désertz, avec le texte des évangilles du temps de caresme.

Assemblée des princes.

Monseigneur de Mayenne, sa femme, et plusieurs aultres dames entrèrent à Reims le Vendredy-Sainct 1594, et le landemain partit ledit sieur avec Monsieur de Sainct-Paul et s'en allèrent à Bar-le-Duc; et le landemain de Pasques vint à Reims Madame de Nemours, mère grand à Monsieur de Guyse; et rentrèrent à Reims lesditz sieurs du Mayne, de Guyse et Sainct-Paul, la nuict suyvant le jour de Quasymodo, avec Madame de Guyse.

Réduction de plusieurs villes.

Peu devant, plusieurs grandes villes se rendirent au roy *de Navare* (1), d'aultant qu'il avoit esté sacré à Chartre, et voyant sa convertion et exercice de catholicque, entre aultres estoit la ville de Lyon où Monsieur de Nemours estoit prisonnier *et y morut captif* (2), la ville de Troyes, Orléans *et sy on bruyoit* (3) de Rouen, laquelle avoit auparavant tant souffert pour soustenir le party de l'Église (4), et plusieurs aultres villes. Alors fut à Reims bruict d'une paix, pourquoy madame de Guyse et Madame de Nemours se partirent de Reims le jeudy d'après, allant à Parys pour en traicter avec le roy, comme on disoit.

L'hyver fâcheulx.

L'yver précédent fut fort humide et pluvieux jusques au moys de May, qui fut cause que les laboureurs et vignerons eurent grand peine à mettre sus les mars et houer les vignes, joinct que les volleurs d'Esparnay

(1) Effacé dans le texte.
(2) Id.
(3) Id.
(4) Id. et remplacé par *des princes*.

Digitized by Google

courroient et pilloient plus que devant, et vindrent forcer Muyre et pillèrent le bestyail, y estans, avec aultres bestyailz des laboureurs de Reims et des envyrons. La sepmaine de Pasques, le bleid froment valloit CX solz le septier, le seigle IV livres, l'avoine XXXV solz le septier.

La mort de Monsieur de Sainct-Paul, gouverneur de Reims.

En ce temps, ledit sieur de Sainct-Paul, gouverneur de Reims, lequel se faisoit nommer Monsieur le Mareschal, comme estant proveu de l'estat de maréchal de France, par Messieurs les princes, tant il estoit honoré et de plusieurs aultres qualités, continuant la maulvaise affection qu'il portoit aux habittans de Reims, leur voulant donner des garnisons estrangères, et ainsy les vouloit donter, comme il disoit. Le tout contre le vouloir de Messieurs les princes du Mayne et de Guyse estant pour lors au dit Reims, et se bayuant occulairement d'eux par plusieurs foys, tant il estoit superbe; et ayant accumulé grands trésors et richesses, tant de trafiques de marchandise que des pillages de la guère, rançons, tailles, subsides, péages, que pentions, le tout aux despens des pauvres gens. Ne mettant ordre à ce que le pauvre peuple ne fut ainsi pillé, rençonné, pris, captif, tirannisé, ce qu'il avoit moyen et puissance d'empescher (s'il eut voulu), d'aultant qu'il estoit homme adroit au faict de la guère, généreux et vaillant, s'il s'eut voulu employer; mais saisy d'une ambition, avarice et cupidité, oublioit le deu de sa charge et ne se soucioit que de sa grandeur. Se donnant du bon temps aux jeux de paulmes et aultres exercices mondains, faisant journellement reluyre sa superfluyté d'habits, festins excessifs, paré ordinairement, luy, sa femme et ses enfants, d'or, d'argent, pierres précieuses, et de toutes telles vanités,

Digitized by Google

tellement que les roys, princes et grands monarques ne portèrent jamais tel estat. Avoit ordinairement avec luy, pour sa garde et compaignie, plusieurs grands capitaines et braves soldats, tant à pied que à cheval, mesme des excellents souysses à sa suytte. Somme que toutes les honneurs et grandeurs mondaines le saisissoient, oubliant le petit lieu d'où il estoit descendu. Et comme chacun congnoissoit, avoit faict fiencer la plus jeune de ses filles en très bas-âge, environ de quatre ans, à un grand gentilhomme, comme s'il eut esté asseuré de parvenir et vivre jusques à mettre ses enffants et les promoir en grande honneur, ne pensant pas que l'orgueil et présumption est tantost abaissé, et que s'il eut esté mort, que sa famille incontinant eut esté aussi et plus tost abaissée, comme elle avoit esté eslevée. Et tenoit court comme un grand seigneur, estant muny d'or et d'argent innumérablement.

Ne se souciant de Messieurs les princes, et ne les respectoit aulcunement, ains les brocardoit souvent, comme dit est. Et ayant eu au précédent quelques propos contentieulx avec eulx, et s'estant emparé, deux jours devant, des clefs des tours et autres clefs des portes de laditte ville de Reims, plus que devant, et faict choses que les anciens et généreux gouverneurs n'avoient jamais entrepris sur la liberté des dits habittans, (à la grande honte d'aulcuns du conseil qui connivoient avec luy).

Avint le lundy, à VI heures du matin, XXVe Avril 1594, jour de Sainct Marq, ledit sieur de Sainct-Paul se partit de son logis qui estoit la maison première du Cloistre, du costé du marché, ou se souloit tenir deffunct Monsieur le doyen Noblin, pour aller prendre

Digitized by Google

les dits sieurs du Mayenne et de Guyse et les mener desjeuner en sondit logis; lequel desjeuner estoit préparé, se sembloit, non pour leur bien faire (comme on estimoit). Et les trouvant venant d'ouyr la messe à Sainct-Pierre-aux-Nonnains, audit cloistre, sur le pavé au devant de la maison Monsieur Le Vasseur, chanoyne, vis-à-vis de la porte du derier du palais (aulcuns disent qu'il venoit de Sainct-Pierre avec Messieurs les princes); ledit sieur de Guyse, s'adressant audit gouverneur, luy dit : « Escouté, Sainct-Paul, nous sommes sur notre partement, j'ay une requeste à vous faire de la part des habittans de Reims qui vous supplient par moy ne leur vouloir donner garnison, comme avez affection faire, et leur rendre le chasteau libre, d'aultant que leur ay promis et accordé, et que en ma faveur leur accorderez. Il luy respondit assez durement, qu'il ne le feroit et qu'il vouloit donter et subjuguer les dits habittans. » Ledit sieur de Guyse le pria de rechef, luy remonstrant le bon service et fidelle obéissance que de tous temps les dits habittans avaient faict et porté à ses heureux devantiers et ayeulx Messieurs de Guyse, ensemble le bon et humain traictement d'iceulx bons seigneurs envers iceux habittans, et qu'il les falloit traitter doulcement, d'aultant qu'ils estoient habittans dociles et paicibles. Luy respondit encore de mesme et que les chastiroit. Sur lors, Monsieur de Guyse, indigné, luy dit : « *A ce que je vois vous me respectez bien peu,* » luy remonstrant, qu'il estoit esleu par feu Monseigneur de Guyse, son père, et quelques aultres propos semblables qui ne se peuvent en propres termes desduyre, ny semblablement plusieurs aultres causes à ce mouvant. Sur ce, témérairement iceluy gouverneur tira à demy

Digitized by Google

son espée, comme aulcuns certifient, disant, qu'il n'en feroit aultre chose, et que personne ne le pouvoit empescher que Dieu à ce faire : « et *voilà* (tenant son espée) *de quoy en faire la raison*, » en détestant iceulx habittans. Quoy voyant, le dit sieur de Guyse se démarchant, tira son espée et en perca le ventre d'icelluy gouverneur. Et plusieurs coups de pongnarts à l'instant qu'il reçut par les gens de la suytte du dit duc, de quoy le dit Sainct-Paul, gouverneur, tomba sur ledit pavé, soudainement mort, et s'y furent blécés grandement aulcuns de ses souysses qui se mettoient en peine de deffendre ledit gouverneur. Se faict, se parpartirent les dits sieurs du Mayenne et de Guyse, avec leurs suyttes, et se retirèrent en leur logis. Et le corps du dit gouverneur porté en son hostel, dont ses gardes qui estoient au dit hostel furent estonnés, avec tous ceux de la maison et de sa suytte. Huit heures après, sa femme et ses filles se partirent en un coche conduy par les gens du dit sieur du Mayenne, et s'en allèrent à Meisières et aultres lieux pour dresser ses affaires. Pour luy, seullement à l'heure de midy fut sonné une laisse des deux grosses cloches de l'église Nostre-Dame. Le dit jour, le corps d'icelluy Sainct-Paul, gouverneur, fut mis en un cercueil de plomb, et porté sur le soir en l'église des Prescheurs, en la chappelle devant Sainct-Crespin, proche le lieu où est inhumé le corps de son frère le dit de Villers, où il demoura sur les tréteaux avec solempnité requise jusques au lendemain de la feste Dieu, x juin 1594, le quel jour fut convoyé jusques à la porte, avec solempnité grande comme à un grand seigneur et mené à son lieu.

Conclusion. Voilà la fin des ambitieux, arrogants, présomptueux et mécongnoissants touttes choses ont leur temps; où

Digitized by Google

sont ses cupidités, ses richesses mal acquises, ses chaines d'or, carcans, dyamans, pierreries précieuses, somptueux habillements et festins; où sont ses honneurs tantost abaissés; où sont toutes ses gardes qui le gardoient sy songneusement en son chasteau de Reims, en sa maison que à l'église, partout en grand corps-de-garde; où sont ses souysses sy graves et magnifiques, où sont les affections qu'il portoit envers Messieurs les princes et les habittans de Reims? Pauvre de petit lieu monté en honneur, apprend par ceste histoire à ne te enorgueillir, ains t'humilier et donner honneur à Dieu et tes suppérieurs, lesquelz t'ont advancé et sont donnés de Dieu pour les servir en humilité et fidélité. Quelle mutation en peu d'heure, tant pour luy que pour les siens! Chose admirable que en peu de temps telles choses sont sy tost changées. Rougissent, à ceste heure, aulcuns des magistrats de Reims qui ont tant connivé à ses maulvaises entreprises, au destryment de leur patrie et intérêts de la liberté d'icelle ville, qu'ils advisent comme ils se laissoient couller à ses appétits, ne maintenant ains freustrant icelle liberté de laquelle on doibt avoir soing après li honneur de Dieu (1).

Sic transit Gloria mundi.

Sur la fin d'Apvril, la ville de Rethel rendue au sieur de Nevers; puis Chastel en Porcyan de mesme.

La paix fut faicte entre le roy de France et la royne d'Angleterre, en Apvril 1594.

Paix avec la royne d'Angleterre.

Le mardy au soir x May 1594, le capitaine Darcyne avec ceulx de la garnison de Chastel en Porcyan firent une charge proche Sompy et mirent une grosse com-

(1) A Domino factum est istud, hæc mutatio dextero Excelsi. (*Note de Pussot*).

Digitized by Google

pagnie de l'ennemy en routte, où y en eut environ LX tués que prisonniers et seullement VII des nostres tués (1).

La Cappelle.

La Cappelle, qui estoit assiegée par les Espagnols, fut gagnée au commencement de May.

Vignes gellées.

Et le dimanche XXIII May et le mardy suyvant, les vignes furent gellées en plusieurs endroits, et signament les bas lieux, avec celles de la rivière de Marne, et avoit esté tout le devant dudit moys fort beau et chaulx.

Les gens du roy (2) estoient ès environs de Laon (3) qui l'investoient, et estoit le peuple de Reims en esmoy, d'aultant qu'il n'y avoit aulcun adressé à l'opposition, et estoit en suspend tellement qu'en un jour on estymoit la paix et le lendemain la guerre. Monsieur de Mayenne se joignit avec l'armée du roy d'Espagne à la Cappelle, et Monsieur de Guyse demeurant audit Reims.

La guerre aux vasches.

Laditte guère estoit sy malheureuse qu'il n'y avoit aulcune discipline et estoit une vraye vollerye, de telle sorte que ordinairement estoit appelée la guerre aux vasches, d'aultant que tout le principal d'icelle estoit de piller, voller et courir le bestail, tant d'une part que d'aultre. Et aimoit on mieulx les bestes que les hommes, tant pour le prétexte de la guerre que pour l'exaction des tailles, somme que le pauvre villageois estoit de toutes pars pillé, vollé, rançonné,

(1) *Les nostres*. Car la ville de Reims tenait encore pour la Ligue.

(2) C'est pour la première fois que Pussot écrit *le roy* sans y ajouter *de Navarre* ou *ennemi de l'Eglise*.

(3) Ladite ville de Laon fut assiégée vers la fin de May 1594. (*Note de Pussot.*)

Digitized by Google

battu et tourmenté, sans espoir de meilleur attente; mais pour tant d'afflictions les vins ne diminuoient, ains régnoient plus que devant.

Ouragan.

Au commencement de Juin 1594, le clocher de Sainct-Jacques de Reims fut rehauté par le hault de la flèche, d'aultant que le sommet estoit pourry, où je montay par plusieurs foys jusques à la pomme de l'enghenseure, pour en donner advis avec aultres. Et le jour de feste Dieu, IXe jour de Juin, qui fit une belle journée fort chaulde, advint parmy les vespres une nuée de pluye avec tourbillon de vent qui desrompit plusieurs arbres et plusieurs couvertures du bastiment, mesme foudroya la vollée avec le comble du molin à vent sur les rempars, au derier du jardin des harquebusiers, et plusieurs aultres molins à vent et bastiments qui furent desrompus et beaulcoup de fraicts perdus, dont deux pièces du plomb du dessoubs de l'enghenseure dudit clocher. Les quelles j'avois osté du sommet de la flèche et posées sur l'eschaffault dudit sommet, furent par le vent emportées et tombées, savoir: les dessus dittes pièces de plomb dans le tuyau de la chemynée et sur l'attre d'icelle de la chambre basse de la maison de Jehan Marlot, au Morion doré, en laquelle chambre estoit sa femme malade; l'aultre pièce tomba dans la cour en devant des fenestres d'icelle chambre.

12 Juin 1594.
Gens de guerre à Reims.

Et, le dimanche suyvant, ledit sieur de Guyse fict entrer quatre régiments de gens de guerre en ceste ville de Reims pour la garnison, qui estoient les sieurs de Grandval, Laboissière et aultres, sans comprendre les compagnies susdittes qui y estoient demeurées tant audit chasteau que ailleurs, le tout au grand regret de plusieurs habittans.

Digitized by Google

Octaves.

Les octaves de la feste Dieu furent preschés par ledit Monsieur *Toulousan*.

Vitry.
Le camp de Laon continuant.

La ville et citadelle de Victry fut rendue au roy *de Navare* (1) sur la fin de Juin et la garnison dudit lieu mise encor en ceste ville de Reims : et plusieurs chefs du partye de la Ligue se rendirent au roy, entre aultres estoient Messieurs de La Chatre, de Vittry, Vaucleroy, Castaniol, du Vivier, Fremycourt, Lachappelle des Ursains.

Nativité de Jehanne Pussot, femme d'Arlaud Richer.

Le mercredy, XVIe jour de Novembre 1594, du matin, fut nay ma fille douziesme enffant, laquelle pour l'injure et humidité du temps fut baptisée sur les fontz de Sainct-Jacques par Monsieur le curé qui estoit Monsieur Gérard de La Lobbe, et fut nommée par mon nepveu Jehan Charlot et ma niepce, sa femme, *Jehanne*.

Départ et retour des députés.

Messieurs les députés de la ville de Reims partirent le dimanche VIe Novembre pour aller trouver le roy, pour faire la soumission dudit Reims.

Le sabmedy Xe de Décembre 1594, lesdits sieurs députés du dit Reims furent de retour, lesquels apportoient les articles accordés avec le roy et confirmés par la court. Pourquoy Monseigneur le duc de Guyse fit assembler le lundy suyvant les corps de la ville de Reims, tant de l'église et université, du conseil, du siége (2), de l'échevinage, Capitaine et aultres habittans, pour faire entendre en la salle du palays archiépiscopal le debvoir d'iceulx depputés, ensembles les articles par eulx accordés. Ce faict, on se mit en prière en l'église Nostre-Dame, et fin des vespres fut chanté le *Te Deum* solempnellement, et menée

(1) Raturé dans le texte.
(2) Royal et présidial.

Digitized by Google

grande joye tant par prière, son des cloches, artilleries tirées, et faict plusieurs feux de joye, et quoy faisant fut par le peuple à haulte voyx crié : Vive le Roy ; et fut laditte ville de Reims rendue à son obéyssance, de quoy la pluspart en estoient très joyeulx, mais au regret de quelques uns, qui en estoient mal contants ; Dieu luy donne l'assistance de son sainct esprit et à nous aussy.

Et tout le temps d'icelle guère, tant devant que après, jusques à la réduction de la ville de Reims au roy, estoit par un homme posé exprès en l'une des grosses tours de Nostre-Dame, mis un signal d'une banyère au comble de la tour, du costé que venoient les gens de cheval, et préalablement sonné le tocseng d'une moyenne cloche appelée Richarde, de chacun coup, selon le nombre des hommes de cheval, et le nombre estant grand, estoit sonné laditte cloche en forme d'alarme. Et le semblable à Sainct-Nicaise. Guette aux tours.

Les advents furent preschés en l'église Nostre-Dame par un docte homme séculier, nommé Monsieur Ancellin, curé de la Magdaleine de Paris, qui interpréta doctement le psalme, *Quemadmodum desiderat cervus*. Advents.

Sur la fin du dit moys de Décembre XXVIIe, le roy fut frappé et navré en la face d'un coup de cousteau par un pauvre mal advisé enffant âgé de 18 ans, nommé Jehan Chastel, fils de Pierre Chastel, fils d'un marchand drapier de Parys, escollier des Jésuystes, lequel pensant tuer le roy, en fut par la grâce de Dieu avec sa dextre résistance délivré. Outrage faict au roy.

1595.

Et en action de grâce fut le deuxième de Janvier 1595, à Reims, chanté les *Te Deum* et faict les feux *Te Deum* et feux de joie.

Digitized by Google

de joyes : principallement à celluy du parvy le feu mis par Monseigneur le prince de Juinville ; à celluy de devant le palais royal le feu mis par Monsieur le président Laurent Cauchon; et à celluy au devant de l'hostel de ville, le feu mis par Jérosme Gouzon, sieur de Vraux : le tout faict avec les solempnités requises et ordinaires.

Le froment valloit IX l. le seigle VI l. et l'avoine XL solz le septier.

Le caresme fut presché par Monsieur Caillot, curé de Sainct-Estienne de Reims.

Gros greslons.

Vendredy XVIIe de Mars 1595, jour de Saint-Joseph, advancé de deux jours pour ce que la feste escheyoir le dimanches de Pasques Fleury, à quatre heures après mydy, tomba une nuée de gros greslons, aulcuns comme noix et plus, qui firent tomber plusieurs bourgeons des arbres qui n'estoient encore poussés ; et sy offencèrent les couvertures d'ardoises. Et fut ce moys fort humide et venteux, pourquoy les laboureurs et vignerons ne pouvoient besongner : et grandes froydures et neiges continuèrent jusques dans le moys de May. Le froment valloit XVII l., le seigle VIII, l'orge aultant et l'avoine LII sols le septier, pourquoy estoit grand nombre de pauvres.

Mariage.

Le XVIIe Avril 1595, notre fille Jehanne fut espousée à Hugues Raulet, tonnellier, le sacrement célébré par Monsieur La Lobbe, curé de Sainct-Jacques, la messe chantée par Monsieur Symon Ogier, notre chappellain, l'assemblée et tout le festin faict en nostre ditte maison. La cheresté fut grande en ce temps fort d'yver et inconstant. Le froment vint à XIV l., le seigle X et l'avoine IV l. le septier. Mais, par la grâce de Dieu, sur le moys de Juin, vint à diminuer de prix et

Digitized by Google

le temps bien disposé, saulf que la maladye contagieuse estoit en plusieurs lieux en ceste ville de Reims.

En ce temps, fut basty l'appenty du derier de nostre maison de Lange, qui cousta avec la fosse à (prine) et hallier au dessus II l.; et est à noter qu'il convient vider ladite fosse par le bout près l'estache dudit hallier, d'aultant qu'elle est soubz icelluy.

Démolition du chasteau de porte Mars.

Le jeudy VIIIe de Juin, du matin, fut publié par deux foys à son de trompe de par le roy nostre Sire, (Monsieur de Guyse et le prince de Juynville, nostre gouverneur), que tous ouvriers en peine de prison eussent à desmolir le chasteau de Porte-Mars; ce qui fut faict en diligence et desmoly ledit jour et aultres jours suyvans. Et la grande tour répondant aux fossés dudit chasteau du costé du jardynet fut sappée par le pied avec estaussons, et iceulx bruslés; pourquoy le salmedy X^e jour de juin, à deux heures après mydy, tomba en partie auxdits fossés; et sy fut après desmoly le reste et tout ledit chasteau.

Départs des princes.

Le lendemain dymanche au soir, lesdits sieurs de Guyse et de Juynville se partirent avec toute la gendarmerie et s'en allèrent aulcuns trouver le roy selon son mandement, et Monsieur de Guyse s'en alla à Rocroy, duquel il chassa le gouverneur qui estoit Monsieur de Champaignac.

Les volleurs de Soissons.

Durant ce temps les volleurs de Soissons nous faisoient guère et pilloient journellement jusques aux portes dudit Reims: et sy n'estoient opposés desdits gouverneurs qui ne se soucioient que d'eulx donner du bon temps. Et prindent iceulx volleurs de Soissons les porcs de ceste ville, savoir le trouppeau de porte à Vesle, et plusieurs vasches et chevaulx, le mardy XIIIe dudit Juin, et continuoient journellement à voller jusques aux portes.

Digitized by Google

Maladye.

La maladye contagieuse augmentant tellement qu'il n'estoit guère de rue sans y avoir maisons pestiférées, et estoit ladite maladie fort cruelle.

Amende honorable.

Le lundy IIe Septembre 1595, Monsieur de Nouvyon, religieux de Sainct-Thierry, fict amende honorable, nud, en chemyse, à genoulx, la torche ardante es mains, la corde au col, en plain siége tenant l'audiance, pour avoir esté aulcunement convaincu d'avoir griefvement blasphémé contre Dieu, le roy et la justice, et condamné par un *très docte, très prudent et scientificque président, conseiller du roy, de la cour de parlement* (1), commis pour purger plusieurs malfaicts qui s'estoient commis durant les troubles, nommé Monsieur Damours, le plus digne et adroit en sa charge qui ayt auparavant esté audit siège du vivant des auditeurs. Lequel de Nouvyon fut banny à tousjours de ce royaulme, en peyne de la vie, et ses biens confisqués au roy, et en tel estat remené en la prison où il avoit esté emmené en mesme estat, après lui avoir esté faicte et à tous les assistants, par le dit sieur Damours, une très docte et très crestienne exortation et remonstrance. Et depuis fut ledit de Nouvyon remis de son bannissement et réinstalé au dit monastère de Sainct-Thierry, et y morut de peste.

Gellée et vendange.

Le II, III et IV Octobre 1595, vint une forte gellée blanche qui dessécha et fit tomber toutes les feuilles des vignes de la montagne, et sy n'estoient les raisins encor guères meurs, n'ayant que bien peu vendangé : et suyvant vint une grande et longue pluie accompagné d'une grande neige qui gasta fort les vendanges et

(1) Ces grands titres d'honneur luy estoient donnés lors, mais depuis on fit retrancher de ses qualités, d'aultant qu'en aultre affaire il s'est rendu désagréable. *(Note de Pussot).*

Digitized by Google

principallement les blancs qui n'estoient en maturité; pourquoy fut la dite vendange faicte avec grans frais. Et sy convint composer avec Monsieur de *Ponsivars*, gouverneur de Soissons, et avoir trève qui fut accordé pour troys moys, moyennent II mille escus, IV poinsons de vin, ou le pris qui luy fut accordé donner de la ville de Reims. Composition à l'ennemy.

Durant ce temps, la peste augmentant tellement que bien peu d'hommes qui en estoient atteints en eschappoient, et estoit grandement cruelle au masculin beaucoup plus que au féminin, et morut un grand nombre de personnes au dit Reims, sans comprendre plusieurs villages qui en furent fort affligés. Peste.

Au moys d'Octobre et partie de Novembre, fut commis à Reims un très docte docteur en théologie, religieux de l'ordre Sainct-Benoist, qui prescha les festes et dimanches à Nostre-Dame, instruysant à la concorde et réconciliation, nommé Monsieur Garnier. Monsieur Garnier.

En ce temps, le camp du roy estoit devant La Fère, estant détenue de l'Espagnol.

Et sy fut une trève généralle en France pour jusques au moys de Janvier suyvant, et publié en Octobre, durant les dites vendanges, tellement qu'il y avoit moyen d'aller aux champs, excepté l'empeschement des volleurs qui estoient en grand nombre. Mais le grain ne laissoit de remonter, tellement que le froment en Novembre valloit X et XI l., le seigle et l'orge aultant ou peu à dire, et l'avoine LX sols le septier. Trève.

L'advent presché par Monsieur Picotin, chanoyne de Reims.

En ce temps la ville de Soissons fut rendue à l'obéyssance du roy.

Le XXIe de Décembre 1595, le jour Saint-Thomas, Absolution du roy.

Digitized by Google

pour révérer Dieu et lui donner louange des bonnes nouvelles advenues de l'absolution générale du roy, donnée du saint Père, fut à Reims faict une procession généralle, du matin, et enfin chanté les *Te Deum*, puis célébré la messe du Sainct-Esprit, comme de coustume; et après mydy faict un feu de joye au devant de la maison de ville, allumé par Monsieur Damours, devant mentionné, et par Monsieur le lieutenant des habittans qui estoit Monsieur L'Espagnol, avec chacun une torche ardente, accompaignés des notables habittans, les harquebusiers en armes et aultres solempnités requises; au mesme lieu fut tiré nombre de pétaulx, et d'illecq laditte compaignie, transportée sur les platte-formes où souloit estre le chastel de porte Mars, où fut pour démonstrer l'abolition totalle du dit chasteau, tiré grand nombre de petaulx.

Le camp de La Fère continuoit.

1596.

Le jour de Chandelleur 1596, fut baptisé la fille première enffant de notre fille Jehanne, femme de Hugues Raulet, duquel elle fut accouchée la veille, et fut baptisée sur les fonts de Sainct-Jacques par Monsieur Symon Ogier, notre chappellain, et nommé par moy et ma femme, *Marye*.

Le froment valloit x l., le seigle VIII l., l'orge aultant, et l'avoine III l. XV sols et IV l. le septier, la queue de vin commun XL l.

Amende honorable

Le 1er Apvril 1596, Monsieur Ponce, curé de Villedommanges, fict amende honorable en forme de celle de Monsieur de Nouvyon, saulf que n'avoit la corde au col, et estoit pour semblable cryme, et fut faict semblable et très docte remonstrance par ledit sieur

Digitized by Google

Damours. Et en ce temps plusieurs exécutions criminelles se faisoient, et la justice commençoit à régner sur les volleurs ; mais le camp de La Fère continuoit, ce qui causoit grande moleste de gendarmerie en la Champaigne, et la montagne estoit aulcunement en repos, saulf la chereste régnant.

Caresme.

Le caresme fut presché par un très docte prebtre séculier, docteur, curé de Sainct-Jacques de la Boucherie de Parys, nommé Monsieur de *Gazil*.

Calais perdue.

Durant la sepmaine de Pasques, en Apvril 1596, la ville de Calais fut prise des Espagnols, assiégée seullement de troys jours, battue furieusement et ainsy gagnée par eulx, et perdue pour la France. Le roy, avec la pluspart de son armée, laissa La Fère et alla pour opposer à ce faict, mais n'en sceu venir à chef.

La Fère rendue.

Et estant de retour, la ville de La Fère fut rendue au roy par composition, et en sortirent les ennemis le XXIIe jour de May suyvant, veille de l'Ascension ; ce qui fut cause de resjoyr le peuple de ce pays, avec diminution de la cherresté, le tout par la grâce de Dieu ; et aussy que les biens de dessus terre estoient de belle apparence, et principallement les bleds ; et estoient les grains diminués de LX sols sur le septier. Mais la contagion de peste augmentoit et en plusieurs lieux, contrées, villes et villages de ce pays. Toutesfoys la réjoyssance de ceste diminution n'eut guère de durée, d'aultant que le reste de May avec le moys de Juin furent du tout humide et froyd, qui fut cause que tout le grain revint à plus haut pris et cheresté que devant, tant du retardement de la moisson que de l'humidité, causant mauvais gouvernement aux biens dessus la terre, tellement que la sepmaine devant la Sainct Jehan le froment valloit XIII l., le

Diminution et renchère des grains

Digitized by Google

seigle II l. et plus, et l'avoine IV l. VII sols le septier. Pourquoy le peuple estoit en grand esmoy, signamment les non pourveus de grains et d'argent, desquels j'estoys du nombre. La contagion estoit lors un peu diminuée par la grâce de Dieu, mais depuis fort augmentée, d'aultant que jusques à mye Juillet le temps tousjours pluvieux accompagné de nuée et tonnerre, pourquoy on ne pouvoit moissonner. Le froment valloit XVI l., le septier, le seigle nouveau VI l. non encore en maturité.

Octaves. Les octaves de la feste Dieu preschées par Monsieur *Caliot,* curé de Sainct-Estienne, qui interpreta le *Caro mea.* Lequel docteur estoit ordinaire prédicateur pour lors à Nostre-Dame.

Inhumation de Madame de Monpenecier. Le dimanche XXIe Juillet 1596, Madame de Monpencier, déceddée, fut emmenée le soir en la chappelle Saint-Eloy où fut posée la nuit, et le lendemain feste de la Magdaleyne fut portée à deux heures après mydy, et convoyée honorallement avec les solempnités requises en l'église de Saint-Pierre-aux-Nonnains de Reims, où elle fut inhumée et enterrée le mardy lendemain, environ 11 heures du matin.

Contagion. En ce temps, la contagion augmentant grandement en ceste ville de Reims, de sorte qu'elle environna ma maison, et fut la maison de Gobert Rabœuf à l'enseigne des *troys Roys,* attenant de la mienne, du tout vuyde et les habittans morts. Cause pourquoy fus contrainct mettre mes deux petites filles hors et les réfugier chez nostre gendre Hugues Raulet. Et quelques douze jours après y morut notre fille Nicolle, non de contagion, suyvant l'avis des médecins. Mais fut faict en sa maison comme il y eut eu danger, d'aultant que tous malades mourans ou non, estoient es-

Digitized by Google

timés pestifiérés; et fut enterrée au grand cymetier Sainct-Jacques, à costier de la chappelle à main droite. La surveille sainct Laurent 1596, et troys heures après, fut trouvé nostre fils Paul avoir un petit charbon au bras, pourquoy fut mis en notre chambre devant avec deux gardes auxquelles je submis ma maison et tous mes meubles pour les songner et aérer comme de coustume; et me retiray et ma femme et mes enfants en la maison ou souloit demeurer Robert Charbonne proche de la maison du Coing du Moyne ou Pot d'Estain, de la Coulture et de nostre rang, moyennant XI escus de louage pour jusques à la Sainct Remy suyvant. Et le landemain qui estoit jour de Sainct-Laurent, estant allé voir mes vignes à Coulommes et à Ormes, fut mené ledit Paul (1), sans mon sceu, à la Buerie, où il morut et enterré au cymetier d'icelle le dymanche landemain Sainct-Laurent : Dieu nous fasse la grâce de les voir en paradis, ce qui nous causa grand deuil et grande perte. *Sit nomen Domini benedictum, Amen* : Dieu nous face miséricorde et nous préserve et tous aultres de plus grands dangers.

Et à cause de l'injure du temps fut fort peu de vin, aultant peu que longtemps on a veu, et veu la grande monstre et apparence qu'il y avoit par cy-devant, et furent de moyenne et assez petite qualité, joint qu'ils furent ceuillys trop tost à cause de la gensdarmerie environnant ceste ville de Reims, laquelle gensdarmerye gasta fort la Champaigne durant la , et la Montaigne et rivière de Marne durant la vendange. Et fut icelle vendange faicte avec grands fraiz, tant

Vendange petite.

(1) Son parin, Monsieur Paul Polonceau, morut le 2 Apvril suyvant, 1597.

Digitized by Google

pour l'incommodité que dessus que pour les pluyes continuelles durant icelle. Toutesfoys valloit la queue de vin nouveau L l., le vieil XXV, le seigle IV l. le septier, le froment VIII l., l'avoine LV sols aussy le septier.

Le 22e Décembre 1596, le Pont-aux-Meusniers de Parys cheut en ruyne, dont eut grande perte.

Les estats se tenoient à Rouan.

La contagion estoit par la grâce de Dieu un peu appaisée, mais régnoit grande cource de maladie de corante. Et le jour sainct Symon de l'année 1596, XXVIII Octobre, sortit de ceste ville de Reims, une compaignie de custadots ou pyonniers et gens de mestiers fournys de l'élection dudit Reims, pour estre conduis à Dourlan, le bruict estant que le roy la voulloit assiéger, mais revindrent à Reims au commancement de Janvier 1597.

Les custadots.

Advents.

Les advents furent preschés par un très docte homme séculier nommé Monsieur Bélenger qui interpréta sagement une partye de l'histoire de Thobye, et sy prescha le caresme suyvant. Lequel incontinant après fut proveu de la prébende doctoralle de Nostre-Dame de Reims, de laquelle fut peu joyssant.

1597.

Et peu après, savoir es moys de Janvier et Febvrier, ce pays estoit plein de gensdarmes gastant toute la Champaigne et la Montaigne, usant de toutes sortes de cruaultées et volleries encore pires que devant, et sy la cheresse estoit grande.

Le dymanche de mye caresme suyvant, fut célébré en ceste ville de Reims, le grand jubilé donné du sainct Père, en remerciant Dieu de la conversion saincte de nostre roy Hanry IVe très crestien, qui fut faict et célébré avec grande dévotion et pour plusieurs aultres

Digitized by Google

causes. Mais le vendredy de devant, vint nouvelle de la surprise d'Amyens par les estrangiers, avec l'intelligence d'aulcuns de dedans ennemys de la patrye. Prinse d'Amiens.

Et le XIXe Mars suyvant, les pauvres capuchins furent mis hors de ceste ville, à cause qu'ils furent refusants d'aller parler à Messieurs du Conseil de la Ville pour savoir l'intelligence de quelques propos tendant à calomnie que quelques uns avoient preschés. Les capuchins.

Et le sabmedy XXIIe, Monsieur De Nevers, le jeune, entra à Reims suyvy d'une belle compagnie.

Sur la fin du moys de Mars, les *Bourguignons* prindrent la ville de Bryeulle-sur-Meuse. Et au moys d'Apvril suyvant fut faict des escouades d'hommes pour faire la garde de nuict.

Octaves de la feste du Sainct-Sacrement preschées par (1).

Le Roy avoit mis son camp devant la ville d'Amyens, durant ce temps des moys de Juin, Juillet.

Au commencement de Juillet 1597, la contagion renouvellant à Reims, advint que un nommé Jehan Crestellet, tonnellier, demeurant dès longtemps en une maison appartenant à Hanry Baschellier, au lieu de l'Estappe, à l'enseigne *du Cornet*, homme de bien, très catholicque et pillier paroissien de l'église Sainct-Jacques, sa femme, frappée de ladite contagion, morut le jeudy IIIe Juillet du matin, luy estant tousché de ladite maladye. Troys heures après le feu mis par les gardes en sa maison, et par accident et inadversion, fut la dite maison du tout bruslée et consommée du feu, et tous ses meubles perdus et bruslés. Luy, sortant en chemyse seullement et en telle affliction, se La mort de Jehan Crestellet.

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

réfugia avec sa fille unique, ignorante et contrefaicte, en une petite maison sur le coing de la ruelle de derier la Magdaleine ; et en ceste affliction luy fut à l'heure signifiée la saisye de sy peu qu'il restoit de ses biens tant mobiliaire qu'immobiliaire, à la poursuytte dudit Baschellier, pour la restauration et réparation de la dite maison, et les aultres attenans qui eschappèrent de tels dangers à la diligence de plusieurs honnestes habittans, principallement artisans, qui firent grand debvoir à la conservation des maisons voisines. Et le lundy suyvant ledit Crestellet fut appelé de Dieu et morut de la dite maladie, pourquoy la grâce de Dieu fut recongnue de l'avoir appelé : devant le quel temps avoit grand besoing de patience et estoit comparé vrayesment à l'histoire du bon *Job*. Dieu veuille avoir son âme, et comme estions compaignons assiduels en l'église Sainct-Jacques, puissions estre compaignons en paradis! Et veulx bien faire savoir qu'il estoit sachant toutes les cérémonies qui se doibvent faire en l'église, et mesme par cœur savoit tout ce qui se chante au long de l'année, sans rien laisser diminuer, et estoit très dévot, duquel peu se trouvent semblables.

Monsieur d'Amours.

Le mardy XIIe d'Aoust 1597, les habittans de Reims furent convoqués généralement au palays royal, du matin, où ledict sieur d'Amours fit entendre qu'il estoit commis de la part du roy pour adviser à ayder le roy par quelque moyen à eslever et maintenir une armée, comme la ville de Paris et aultres villes avoient ja admis et offert moyen à ceste fin, affin de se fortifier contre les ennemys espaignols, sauver la ville d'Amyens et empescher d'avoir plus grande entrée en France ; où ledict sieur d'Amours fit devant le peuple une belle et très docte harangue, laissant la

Digitized by Google

délibération du moyen à Messieurs les chefs des ecclésiastiques, de la justice et du corps de la ville de Reims pour en adviser ensembles.

Et sur la fin du moys d'Aoust, le roy fit une charge sur l'ennemy espaignol, où il mit en route mille hommes de cheval, tant morts, fuytifs que prisonniers, pourquoy l'église de Reims rendit grâces à Dieu et fut chanté les *Te Deum* le lundy VIIIe Septembre, jour de la Nativité Nostre-Dame, après les vespres.

En ce temps le bant et arrière bant estoit mandé, et tout ceulx qui avoient porté les armes auparavant furent contraincts avec la noblesse aller à la guère.

Réduction d'Amyens.

Sur la fin du moys de Septembre 1597, la ville d'Amyens fut rendue au roy avec composition. Pourquoy après les asseurées nouvelles apportées par Madame de Sainct-Pierre, le sabmedy jour de Sainct Cosme et Sainct Damien, fut en fin des vespres chanté à Nostre-Dame les *Te Deum*, et le feu de joye faict au devant de l'Hostel-de-Ville, et y tirés nombre de pétaux, et peu auparavant du soir desquels en fut tiré aultre nombre en deux rangs sur le rempars entre porte Chacre et la Belle-Tour. L'un desquels fut effondré et rompu d'une pièce, duquel fut tué mort sur le lieu, sans parler ni respirer, la personne de Nicaise Lefricque, homme très notable, maître de l'artillerye de Reims, fort homme de bien, de longtemps très fidel officier de la ville, et merveilleusement regretté du peuple, qui fut enteré honorablement en l'église des Prescheurs, le landemain dymanche, penultième dudit moys.

La mort de Nicaise Lefricque.

La contagion durant ce temps continuoit ; mais après la Saint-Remy, par la grâce de Dieu, elle cessa. La moisson fut assé bonne, mais le grain tousjours

Digitized by Google

de hault pris, d'aultant qu'il estoit peu de seigle; et sy fut assez bonne quantité de vin, mais bien petit en qualité et moindre que les précédens, pourquoy ne valloit à la vendange que xx l. la queue, et le bon moyen xlv l. La vendange fut tardyve, pluvyeuse, et n'estoient les raisins meuris de challeur.

Le Mardy IIe Décembre 1597, Monsieur l'évesque de Nantes, archevesque et duc de Reims, premier pair de France et abbé de Sainct-Remy, vint sur le soir audit Reims prendre possession de l'abbaye dudit Sainct-Remy, estant deument annexée et unie perpétuellement avec ledit archevesché, ce qui n'estoit auparavant asseuré; et entra d'une simple entrée par la porte de Fleschambault, et descendit en l'église Sainct-Remy sans aulcunes cérémonies, et n'estoit encore proveu de ses bulles pour ledit archevesché.

Les advents de l'année 1597 furent preschés par ledit Monsieur Garnier, qui interpréta fort sagement et profondément l'interprétation du songe à Nabugodonozor par Daniel.

1598.

Mariage.

Le Lundy xxive Janvier 1598, veille de Sainct-Sébastian, nostre fille Margueritte fut mariée et espousée à Gérard Jacquetel, fils de Jehan Jacquetel, lesquels avoient estés fiancés le jour de la Conception Nostre-Dame précédent, et furent espousés en l'église Sainct-Jacques par Monsieur Gérard de La Lobe, curé dudit Sainct-Jacques, et les festins et banquets faicts en nostre maison attenent du *Chauldron*.

Paix de Vervins.

Dès ce temps et jusques au moys de Juyn suyvant, Messieurs les depputés estoient assemblés à Vervins, pour adviser à faire la paix entre le roy de France et

Digitized by Google

le roy d'Espaigne avec les circonvoisins, où estoient Messieurs les légat et le nonce et ambassadeurs.

Le caresme fut presché en l'église Nostre-Dame par un très docte homme, Monsieur le curé de Sainct-Paul de Parys, et des plus doctes de tous les précédens, mais un peu gaignié sur le faict du gouvernement de l'Hostel-Dieu, parlant pour la cause des chanoynes, pourquoy ce propos fut de peu trouvé agréable.

Durant lequel temps le roy remit en son obéyssance la Bretaigne et aultres pays voisins, que détenoit en gouvernement Monsieur de Mercuere. Réduction de la Bretaigne.

Ce pendant les environs de Reims estoient fort travaillés d'un régiment de gensdarmes, nommé le régiment de Monsieur le mareschal de Byron, lesquels rençonnoient, pilloient, volloient et violloient, aultant et plus que les précédents ennemys, combien qu'ils fussent pour le roy et gens qui nous debvoient deffendre.

Le vin n'avoit point de vuydange et estoit à mespris, et sy le grain diminuoit un peu de pris.

Et le dymanche de *Misericordia*, v° Apvril 1598, fut faict procession généralle, remerciant Dieu pour le bénéfice de la réduction dudit pays de Bretaigne, et le priant nous donner une bonne paix généralle, laquelle on estymoit tost advenir.

La nuict d'entre le mardy et mercredy d'après, par le fils de Blanche Petit, veillant à ceste fin, d'un seul coup de harquebuse tua troys grands loups proche la gloye de Sainct-Eloy, amorsés d'une charongne esprès preparée pour cest effect.

Puis le dymanche de *Cantate* suyvant, les vignes furent gellées, signamment celles des villages et terroirs des bas lieux et partye des haults lieux, n'estant Gellée.

Digitized by Google

les gets fort grans ; toutesfoys les bouttons quelque petits qu'ils estoient, mesme ceulx qui n'estoient encore hors du cotton, estoient aussy gellés esdits terroirs, et le tout pour estre advancez de la grande challeur du moys de Mars.

Arrest de parlement.

Le Mardy v^e de May 1598, en court de parlement à Paris, fut rendu le dernier arrest contre Messieurs du chapitre Nostre-Dame de Reims, touchant l'administration que Messieurs les habittans de Reims doivent avoir, savoir quattre habittans avec deux chanoynes, du gouvernement de l'Hostel-Dieu dudit Reims, ce qui avoit esté de longtemps en débat et contention, et fut jugé sans despens.

Au moys de Juin 1598, fut mis de neuf une des maîtresses solles au clocher de Sainct-Jacques, portant les estaches du quaré, au lieu d'une qui estoit toute pourrie et corrompue.

La paix.

L'an 1598, ès moys de May et Juin, la paix généralle par la grâce de Dieu fut faicte entre le roy de France, le roy d'Espaigne et tous les princes crestiens et catholicques, à la solicitude du sainct Père, par son légat et Monsieur le nonce ; et fut ladicte paix publiée à Reims, le matin, au siége et palais royal, mercredy XVIIe Juin, avec deux trompettes, par Josseteau, greffier civil dudict siége ; puis, sur le mydy, publiée par tous les carefours dudict Reims, avec quatre trompettes, tous les sergens royaulx et ledict Josseteau à cheval ; et à la fin des vespres, ce mesme jour, faict par Messieurs les chanoines une procession ordinaire ; et en fin estant rentrez à Nostre-Dame, fut solempnellement chanté les *Te Deum* avec toutes les solempnités requises, y assistans en bon ordre Messieurs de la justice, les magistrats et Conseil, avec grand nombre

Digitized by Google

du peuple. Ce faict, fut par tous les carefours de Reims faict grans feus de joye extraordinaires, emprins plusieurs par Monsieur le Lieutenant des habittans, qui estoit Monsieur de Bouzy, accompaigné d'une honorable assistance, mesme de la compaignie des harquebusiers de Reims, où furent bruslées plusieurs effigies representant la guère; et ce pendant tiré grand nombre d'artillerye, et en plusieurs endroicts et places, mesme sur les remparts; et faisant tout ce que dessus en grande réjouyssance, remerciant Dieu de ce beau bénéfice, estoit crié par le peuple, *Vive le roy;* et durèrent les dits feus et réjouyssance jusques au jour.

Les octaves de la feste du Sainct-Sacrement presché par (1).

Le landemain jeudy XVIIIe Juin, du matin, fut faict le sermon par Monsieur Caliot, curé de Sainct-Estienne, docteur ordinaire de la grande église, interpretant en texte le dernier verset du psalme 28e qui est : *Dominus virtutem populo suo dabit*, *Dominus benedicet populo suo et in pace;* puis faict procession généralle et ordinaire, tout le clergé revestu de chappes, et y fut porté les chefs sainct Eutrope, sainct Nicaise et l'Image Nostre-Dame, et enfin célébrée solempnellement la messe du Sainct-Esprit; le tout fort dévottement et joyeusement célébré. Et sur le soir faict un célèbre feu de joye, au devant de la maison dudict sieur Lieutenant, et tiré encore toutes les artilleryes.

Tout ce temps, tant de May que Juin, estoit froigd et humide, tellement que les biens dessus terre ne croissoient que de force; et le temps se mettant en grande challeur les XXIV, XXV et XXVIe du dict moys, Nuée et tempeste.

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

le dict jour vendredy xxve, sur les cinq heures du soir, fut une nuée d'eau et grosses grèles tombans qui gasta plusieurs vignes et grains dessus la terre, et ne fut onques à Reims tombé pour une foys aultant d'eaux et en si grande affluence.

Procession du recteur.

Le 11e jour d'Aoust 1598, dymanche unziesme du temps, Monsieur le recteur de l'Université de Reims qui estoit Me Guille Lasnier, et qui célébroit ordinairement la première messe en l'église paroissialle de Sainct-Jacques du dit Reims, fict sa procession en la dicte église, et fut la prédication et sermon faict en la croix de la Coulture par très docte homme Me Gérard de La Lobbe, ancien et de long-temps estant encore curé du dict Sainct-Jacques, qui interpreta très doctement et bien à propos, sur le bénéfice de la paix et aultres grâces reçeus de Dieu, la prière collette du dict jour, assavoir *Deus qui omnipotentiam.*

Sermon en la croix de la Coulture.

En ce temps n'estoit que fort peu de fruictz aux vignes, moins que de long temps on a veu, et sy ces vignes jaunissoient de telle sorte qu'on ne les veit jamais en sy pauvre estat du vivant des plus anciens vivans; qui fut cause d'enchérir le vin, tout petit en qualité et bonté qu'il estoit, lequel on derrachait auparavant.

La réception de l'Archevesque de Reims.

Et le mesme jour sur le soir mondit sieur archevesque de Reims, nommé Philippes du Becq, vint à Reims par ladicte porte de Fleschambault, dans une lictière portée de deulx grands mulets, d'aultant qu'il estoit mal disposé et détenu d'un catère attenant une partye de ses membres. Et le landemain du matin se fict recepvoir au chappistre, par procureur, luy absent, malade à Sainct-Remy, avec les cérémonies à Nostre-Dame ordinaires, en la personne de Monsieur Gillebaut, son grand vi-

Digitized by Google

caire, et sonner les cloches, mesme les grosses, durant la messe célébrée de Monsieur Sainct-Estienne, qui estoit le jour de son invention, IIIe Aoust.

En ce temps régnoit une aultre affliction, c'est que les loups avoient telle domination sur le corps humain qu'ils se jettoient et dévoroient plusieurs gens, tant aux champs, vignes, que dans les villages, tuèrent, mangèrent et blécèrent grans nombre de gens, et quasy par tout lieu, et signamment aux femmes, filles et enffants ; et sy chacun estoit sy esbloay, que personne ne se mettoit en debvoir d'aviser moyen d'y remédyer, et sy les dits loups n'avoient aulcunes craintes, comme s'ils eussent esté asseurés de ne leur pouvoir mal faire. Les Loups.

Le dict sieur archevesque revint à Reims, venant des bains à Plommier, le jeudy XXIVe Septembre suyvant.

Le mercredy VIIe Octobre au dict an 1598, la fille, premier enffant de Gérard Jacquetel et de nostre fille Margueritte, fut nay et baptisé sur les fonts de Sainct-Jacques, par Me Symon Ogier, notre chappellain, et fut nommée par moy et ma femme, Marie. Baptisement.

Le dymanche XIe jour d'Octobre au dict an, le corps du dict seigneur cardinal de Pellevé, sur les vespres, fut emmené en ceste ville de Reims par la porte de Fleschambault, et conduit d'icelle en l'église Sainct-Remy, où fut posé et chanté ses vigilles ; et semble que les religieulx du dict Sainct-Remy ne le recongnoissent pour leur abbé, joinct l'opposition qu'ils avoient faict à sa réception par Monsieur le grand prieur l'Espagnol, comme devant est dict, d'aultant que les religieux ne le portèrent du portail au cœur, comme ils avoient faict deffunct Monsieur le cardinal de Lorraine, avec bastons noirs ; ains fut porté par L'enterrage de Monsieur le cardinal de Pellevé.

Digitized by Google

plusieurs pauvres massons et manouvriers avec petits levyers ou portereaux de boys tout emmortellés selon le mestier, et iceluy posé au dict cœur sur tréteaux, en la présence du dict seigneur du Becq, lors archevesque, auparavant son entrée, qui le receut au dict cœur.

Le landemain, du matin, fut célébré son service, et après mydy fut sonné à Nostre-Dame et par toutes les églises paroissialles et conventuelles la *bémort* et les sonnages ordinaires, et sur les vespres convoyé d'un convoye très honorable de tout le clergé, les corps de toutes les justices et aultres gens, du dict Sainct-Remy en l'église Nostre-Dame, porté par les mandians, où fut chanté les vigilles. Et le mardy qui estoit le XIIIe jour dudict moys, à neuf heures du matin, fut chanté sa messe de *requiem* solempnellement et de musicque, le corps estant soubz les chandellier et tombeau des obsèques de feu le cardinal de Lorraine, avec tous les luminaires requis et aultres solempnités ordinaires à grans seigneurs. Les dicts assistans présents, fin de la recommandise, fut enterré, couvert de terre, sans voulte, à costé dextre de l'autel du dict sieur cardinal de Lorraine. Puis ses parents retirés au *Molynet;* et eurent, tous les dits assistants, tant du clergé que de justice, bonne distribution telle qu'il avoit par testament ordonné ; mais les uns furent plus contans que les aultres.

Vendanges petites.

Ces jours estoient le temps des vendanges qui furent aultant petites que jamais vivant eut veu, tellement que ne recueilly en toutes mes vignes et celles que tenois de louage de nostre (myneur) que VIII poinssons de vin; et estoient les vins médiocrement bons, tant pour la petite quantité que pour la fin du moys d'Aoust et

Digitized by Google

tout le moys de Septembre, qui furent fort beaux et secs, mesme le temps de la cueillette assez bon; et valloit la queue de vin nouveau XXV escus, et le vieil XV l.; le fromenť IV l., le seigle LV sols, l'orge peu moins et l'avoine XXVIII sols le septier.

Et le dymanches XVIIIe Octobre suyvant, jour de sainct Luc et feste de la dédicace de l'église Nostre-Dame de Reims, le dict sieur du Becq, archevesque et duc de Reims, fict son entrée en forme de celle de Monsieur le cardinal de Pellevé, et pour les mesmes causes, seullement après la réception monta en cherze et feit la prédication devant la grande messe qui fut célébrée solempnellement et selon le bon jour par Monsieur l'esvesque de Soissons, où estoit l'évesque de Châlons et un pour estre évesque de Laon, nommé Monsieur Signier, archidiacre de Nostre-Dame de Paris, et plusieurs aultres grans personnages; puis le disner faict au palays. Toutesfois les cérémonies empeschèrent et interrompirent l'ordre du service et dévotions accoustumées à ce dict bon jour; et une chose mal advisé fut qu'il déposséda Monsieur le bailly Ballet, son bailly, homme digne de sa charge, et y admit du tout un nommé Monsieur Bourgeois, fils du feu argentier de Madame de Sainct-Pierre-aux-Nonnains, conseiller au siége présidial du dict Reims, en la faveur d'icelle dame et de plusieurs parens de l'alliance du dict Bourgeois, sans avoir égard à la capacité de un sans comparaison plus que de l'autre, au grand regret de plusieurs bons habittants qui, sans jactation ny conivence, trouvoient estre intérest au publicq sur le faict de la judicature et exercice du bailliage de Reims, et que sy le dict archevesque eut esté deument informé, sans estre aulcunement poussé

L'entrée du duc sieur du Becq, archevesque de Reims.

René Bourgeois.

Digitized by Google

et gaigné des susditz, il n'eut faict ceste mutation; voilla qu'apporte l'ambition. Joinct que tous les deux estoient pourvus de luy, et sy le dict Ballet avoit gaigné sa prouvision par arrêts de la cour de parlement obtenus sur la contention avec ledict Bourgeois. Mais certain est le proverbe disant :

Amour de seigneur n'est héritage,
Qui trop s'y fye n'est pas sage.

Cependant il y a intérest du publicque, il pourra cy après congnoistre le faict plus amplement. Dieu luy face la grâce de bien et honorablement achever ses jours, et à nous aussy ses ouailles de Reims. Durant laquelle contention le dict sieur archevesque faisoit exercer la dicte justice par son bailly par luy introduict, savoir le dict Bourgeois, et tenir l'audience pendant les causes, en la salle du palays archiépiscopal, du costé et au devant de la chemynée d'icelle, l'auditoire de la Pierre-aux-Changes estant fermé.

Régallement des tailles.

Au moys de Novembre au dict an 1598, Messieurs d'Amours et Hibart, conseillers de la cour, estoient à Reims à l'exercice de leur commission touchant le régallement des tailles en la province de Champagne, et avoient pour greffier en la dicte commission Monsieur Jacques Corciniers, huissier ordinaire du roy en la Chambre des comptes et trésaur, à Paris, y demeurant, qui est frère germain de ma sœur Peronelle, vefve de feu mon frère Martin Pussot, et à présent remariée à Jehan Vigne, charpentier au dict Bloys ; de la quelle commission plusieurs estymoient que justice et pugnition se feroit de plusieurs malusans par cy devant des dictes tailles en ce pays, d'aulcuns officiers assez congnus du peuple ; joinct que c'estoit l'ordonnance au dict sieur d'Amours de faire bonne

Digitized by Google

justice des délinquantz; mais le tout fut doulcement pacifié sans aultre exécution, se contenta seullement de sa doulce vacation, se faisant bien payer de ses salaires par les recepveurs des tailles, comme il le méritoit, et receut grans deniers, puis se partit le v Décembre et s'en alla à Rethel continuer pour ce faict sa dicte commission.

Le dymanches xve Novembre, en une grange proche le cymetier de Sainct-Brice, fut joué sur eschaffault le ravissement de Dyna, fille de Jacob, par Sichem, de la composition de Messieurs Soret, curé de Thilloys, et du curé du dict Sainct-Brice.

Le xxve Novembre 1598, Monsieur de Nevers, sa mère, Madame de Longueville, et aultres vindrent en ceste ville de Reims, et le vendredy suyvant xxviiie, Monsieur du Mayenne, sa femme, son fils, sa fille, et aultres y arrivèrent pour (comme on disoit) traicter de quelques mariages des susnommés enffants.

Et le xive jour de Décembre, le dict sieur Ballet eut arrest à son prouffict à l'encontre des dits sieurs archevesque et Bourgeois, et fut confirmé bailly toute sa vie, sans pouvoir estre opposé par icelluy archevesque, ny ses successeurs archevesques advenir, et aultres conditions portées par icelluy arrest, dont plusieurs habittans en furent joyeux, mais au grand regret de ceulx qui s'estoient bandés contre luy. Arrest

Les advents furent preschés à Nostre-Dame par un docteur séculier de Paris, nommé Monsieur (1), homme très docte qui interpréta sagement les Commandements de Dieu.

Tout l'hyver fut grandement humide et nébuleux,

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

de sorte que durant les festes de Noël estoit aultant de neiges qu'il n'en avoit esté pour une fois plus de vingt ans auparavant. Les grains et vins continuoient comme devant.

1599.

Au moys de Janvier de l'année 1599, Madame la sœur unicque du roy fut mariée à Monsieur le fils du prince de Lorrayne.

Jeulx. Aux gras jours de la ditte année 1599, fut joué sur eschaffault, à Sainct-Pierre-aux-Nonnains, présent Madame, et publicquement devant tous ceulx qui vouloient entrer, par les dames religieuses du dict Sainct-Pierre, plusieurs jeulx, tragédies et farces ordynaires, revestues, desguisées comme est de coustume à farceurs, balladins, amants (gestueuses), selon l'ordre des joueurs, au grand regret de plusieurs gens de bien qui trouvoient ce faict scandalleu et inaudict pour dames de telle qualité.

Caresme presché. Le caresme fut presché à Nostre-Dame par un docte homme, docteur séculier de Laon, nommé Monsieur Tryplot. Tout le temps du quel caresme, avec les festes de Pasques, fut fort beau, chaulx et sec, tellement que les seigles estoient resqueux dès le commancement de May. Et ne valloit le froment à Pasques que IV l. et au dessoubs, le seigle L sols, l'avoine XXX sols le septier, somme que tout s'advansoit fort.

Baptisement. Et le XIIe Apvril, landemain de Pasques, fut baptisé sur les fonts de Sainct-Jacques par Monsieur La Lobbe, notre curé, le fils de Noël Rimière, et fut nommé par moy et ma femme, Jehan, et morut le landemain de Pentecostes suyvant.

Digitized by Google

Il y avoit belle espérance aux biens qui estoient sur terre.

Au moys d'Apvril 1599, Madame Gabrielle d'Estrées, amye du roy, fut déceddée, de laquelle le roy a eu plusieurs enffants (1), tant fils que filles; et si elle ne fut déceddée, le bruict couroit que le roy la voulloit espouser, qui eut causé troubles; et sy sa femme, fille du feu roy Hanry de Vallois IIe, estoit encor vivante, mais séparez de compaignie.

En temps de Janvier fut publié, et l'usage des articles permises pour quelques bonnes causes, comme on disoit; mais entendu qu'il touche l'Eglise, je m'en tay, pour ce que *nec memor ero nominum eorum per labia mea*, et quant à la permission, *nec laudo nec vitupero*.

Le lundy IIIe May 1599, nostre fils Claude Pussot se partit de Reims pour s'en aller travailler par les champs.

Ce jour au soir, advint un fouldre et tempeste grand, tellement que les esclaires jettoient charbons et estincelles de feu visibles jusques bien bas, qui estoit chose espouvantable. **Tempeste.**

Et peu après, au dict moys, fut achepté pour l'église Sainct-Jacques les troys chappes, savoir chasuble et deux tuniques verdes qui estoient ja supportées et envieillies; et coutèrent XXXV escus les troys, qui furent mises pour la première foys le jour de l'Ascension, XXe jour de May, à la grande messe. **Chappes verdes.**

Le mercredy IIe Juin 1599, Monsieur Guerin-Meresse, ancien chanoine de Reims, décedda et fut enterré le landemain à huict heures du matin, près le pillier **Monsieur Méresse.**

(1) Multiplicasti gentem, non magnificasti letitiam. (*Note de Pussot*).

Digitized by Google

du passage Sainct-Michel au cloistre, revestu de sa chasuble et vestement ordinaire comme à célébrer messe, tenant son calice en ses mains, et en tel estat couvert de terre. Lequel estoit fort homme de bien, très dévot et remarquable, haustère en sa vie, un peu légier de l'esprit, et consommait une grande partie de son revenu à donner à un chacun des chapellets, et grand aumosnier. Dieu le veuille rémunérer! Et est estymé de chacun bien heureulx.

La beaultée, bontée, bonne disposition de temps et grande challeur continuoit.

L'abbé de Sainct-Denys.

Et le sabmedy, veille de la Trinité, v^e Juin au dict an, Me Jehan Penet fut reçu abbé de Sainct-Denys de Reims; laquelle abbaye estoit détenue par un gensdarmes gentilhomme, fils de Monsieur de Maupas, non marié, nommé Monsieur le barron du Tour, qui la détenoit depuis la mort de Monsieur Cauchon, ancien abbé, par donnation du roy, au grand regret des gens de bien catholicques.

Déceds de Monsieur Artault.

Ce mesme jour morut Monsieur Artauld, religieux dudict Sainct-Denys, docteur en théologie, peu auparavant nommé prieur du dict lieu.

Octaves.

Le octaves de la Feste-Dieu preschées par ledit Monsieur Caillot, qui interpréta sagement ce IVe verset du psalme CX : *Memoriam fecit mirabilium*, et aultres divers versets. Ou fict entendre tous les mots principaulx signifiant et démonstrant la vérité du sainct sacrement de l'autel, comme le mot de messe, transsubstantiacion et aultres.

Grands saulteurs.

Durant ce temps y avoit à Reims plus grande presse à veoir jouer les comédiens, baladins, saulteurs et joueurs de passepasses, que es sermons et audition de la parolle de Dieu, au regret que dessus.

Digitized by Google

Le sabmedy XIXe Juin au dict an, Me Jehan Bignicourt, devant nommé grand prévost durant la Ligue, fut condampné en l'amande seullement pécunière, pour avoir nuictamment, avec une eschelle, monté avec plusieurs des fossés en la ville de Reims : pour quoy avoit esté troys jours prisonniers. Qui fut eslargy durant le temps qu'on faisoit son procès, et fut sentencié doulcement, considérant qu'il avoit faict quelque bon œuvre pour la ditte ville durant la ditte Ligue. Et au jugement de plusieurs devoit estre plus grandement pugny. Sentence.

La moisson fut un peu tardée à cause des froigdures humides durant environ douze journées, qui commancèrent par une nuée qui advint le jour saint Jehan-Baptiste au soir, de la quelle, en plusieurs lieux, les vignes furent greslées, et par la tempeste et tonnère plusieurs choses foudroyées, comme le clocher d'Isle en Champaigne et aultres lieux. Et sy les vignes quasy partout furent fort escoullées et diminuées, tant par les dittes froigdures que des grandes challeurs du devant, tellement qu'on ne commança à moissonner les seigles que le lundy Ve Juillet, le temps mis en bonne disposition. Et valloit le seigle nouveau XL sols, le froment LX sols et l'avoine XXV sols le septier : on tenoit peu de conte des vins, nonobstant qu'ils furent encore d'assez hault pris, mais non sy cher qu'ils avoient cousté à ceulx qui les avoient recueilliz. Vignes greslées.

La sepmaine commançant le dymanches Ier jour du moys d'Aoust 1599, mondit sieur du Bec, archevesque, fict ses visitations par les grosses paroisses de Reims, où administra le sacrement de confirmation. Et fut en l'église Sainct-Jacques le vendredy VIe jour, le quel fut receu au grand portail fort honnorablement par le clerjé et paroissiens de la paroisse, salué d'une belle Confirmation.

Digitized by Google

harangue latine par Monsieur le curé Me Gérard de La Lobbe, devant mentionné, puis d'une aultre par Monsieur Branche, lieutenant criminel, l'un des paroissiens du dict Sainct-Jacques, et d'illecq conduy au cœur chantant le *Veni, Creator*. Puis célébré une messe basse par son chappellain, et y assistoient aussy le clerjé et quelques paroissiens de la Magdaleyne. Ce faict, le dit sieur archevesque confirma tous les enffants et aultres présens jusques à l'heure de onze heures. Où en fut confirmé environ (1) de la dite paroisse Sainct-Jacques, sans comprendre ceulx de la Magdaleyne et de villages.

Les pierres vendues

Durant ce temps, on tiroit les pierres des fossez du chasteau de Porte-Mars, provenant de la desmolition dudit chasteau et sy on les vendoit à ceulx qui en avoient affaire; lesquelles ledit sieur archevesque avoit vendu quelque temps auparavant à Hanry Bazin, orphevre. Et sy fut vendue et abbattue les pierres de la grosse tour de Bethenyville, laquelle estoit très ancienne comme celle de Fismes et Cormicy; et fut vendue par icelluy sieur à Madame la vicomtesse d'Acy et mesnée en ses bastyments de Sainct-Souplet.

Messieurs de Guyse.

Audit mois d'Aoust, Monsieur de Guyse estant à Parys, et Monsieur de Joynville, son frère, ledict sieur de Joynville ayant quelque disputte et querelle contre un nommé Monsieur Le Grand, favoris du roy, nuictamment et en sortant du logis où estoit couché le roy, comme on disoit, eut le dit Le Grand les deux cuisses percées d'une espée et deux de ses hommes tuez, tant par ledict sieur de Joynville que de quelqu'un de sa suytte; pourquoy s'absentèrent et se partirent de Parys pour quelque temps, et par la

(1) Le nombre manque.

Digitized by Google

grande prudence du roy furent accordez sur la fin d'Octobre suyvant.

Et sur le commancement de Septembre, par trois ou quatre jours, furent de grans vents, impétueulx et orageulx, causans quelque pluye : même le jour de Notre-Dame VIIIe Septembre, à une heure après mydy, tomba une heslée de gresle qui gasta plusieurs vignes. Et estoit le commancement de la vendange dès le premier du dict mois, d'aultant que la grande chaleur devant mentionnée continua jusques en ladite vendange ; de sorte que les vins furent fort bons et de moyenne quantité. Et dura ladicte vendange jusques au jour sainct Remy plus qu'on n'estymoit, d'aultant ledict temps de vendange fut fort pluvieulx, signamment sur la fin. Et valloit le vin nouveau commun audit temps XXIV l. la queue, et le plus excellent XLV l. Grands vents.

Au mois de Septembre 1599, noble homme, Mr Thomas Cauchon, sieur de Verzènay, obtint commission pour faire rendre la rivière de Vesle navigable et portant basteaux, suyvant les lettres-patentes du roy donné à Bloys au Xe jour du dict mois de Septembre. Pourquoy de son ordonnance et de Messieurs les commissaires de ceste ville, en fut faict visitation de tout ce qu'il estoit besoing faire. De laquelle j'en dressay amplement description et rapport dont ay esté mal payé, nonobstant la promesse du dit sieur de Verzenay. Et avoit esté la dite navigation négligée et délaissée dès le commancement de son cour, tant pour la nonchalance des marchans de Reims que pour les troubles advenuz en ce royaulme de France, devant déclarés. Navigation.

En ce temps Monsieur Gaultier fut pourveu de la prébende doctoralle de Notre-Dame de Reims.

Le dymanche IIIe Octobre 1599, un nommé Noël Meurtres et volleryes.

Digitized by Google

Adnet, boulangier, demeurant à l'enseigne du *Cinge*, faisant le coing proche le petit cymetier Sainct-Jacques de Reims, se partit dudit Reims pensant s'achemyner à Ay et aultres lieux où il avoit affaire, fut neuf jours après sans avoir de nouvelles de luy; et sa femme, enffans et parens en grand esmoy firent telle recherche après luy, que finallement fut trouvé mort nuz aux boys de la routte misérablement, piteusement et estrangement occis par des volleurs inhumains, à coups de leviers, et lyé par le col d'une hare de boys à un arbre, le corps estant couché, couvert de feuilles : et ramené le lundi IXe jour après, et enterré au grand cymetier de Sainct-Jacques. *Et aux mesmes jours en firent de mesme d'un nommé Monsieur Loyt, tailleur, de ruptures et pierres aux corps humains, et aultres tourmens à plusieurs aultres* (1).

Décès de mon cousin.

Le IIIe jour de Novembre 1599, jour de sainct Hubert, à une heure après mydy, morut mon cousin Jehan Pussot l'aisnel, malade d'une enfleure avec abondance de flegmes, qui tenoit son atthellyer à Concenvreulx pour Monsieur Tyret; et receut tous les sacremens, décedda en la grâce de Dieu comme chacun a estymé, d'aultant qu'il estoit homme de bien, de grand savoir en son art de charpenterye, voir bon architecte et des plus signaletz du pays, homme digne d'honneur. Et fut enterré le lendemain à mesme heure, au devant de l'entrée du revestier de l'église Sainct-Jacques. Dieu veuille recepvoir son âme et sa première femme Magdaleyne, qui avoit esté décedée le jour des ames, trois ans auparavant!

(1) Ce qui est biffé estoit en bruict et non véritable. (*Note de Pussot* relative à ce que nous mettons en italique).

Digitized by Google

Tout le temps, depuis la vendange jusques en fin de Novembre, fut fort beau et doulx, tellement qu'il fust mené de ce pays à Valanciennes beaulcoup de vins et de prunneaulx secz, d'aultant qu'il en estoit grande quantitée par deça. Et ne gella ceste année que proche du jour de Noël, et fut le temps fort doux et gracieulx au mois de Décembre 1599. Beau temps

Le duc de Savoye feit conférence avec le roy, touchant le différent d'entre eulx, à Fontaynebleau; puis fut receu honnorablement en la ville de Parys. Conférence du duc de Savoye.

Et l'advent préceddent fut presché à Nostre-Dame par un augustin, homme des plus scavans qui entra oncques en la cherze; et est quasy impossible d'en avoir veu de nostre temps un plus docte, doué de toutes circonstances nécessaires à un très excellent docteur et prédicateur : lequel interpréta très doctement la prédication de Monsieur sainct Jehan-Baptiste, sur le chapitre IIIe de sainct Mathieu; il fit tous ses sermons sur les trois parties de la pénitence contenue au sacrement de confession, ensemble du bien qui en revient. Et furent tous sermons admirables, plustôt angéliques que humains, au grand contentement de tout le peuple de Reims et aultres auditeurs. Et lequel docteur estoit natif des frontières de Lorraine, inicié aux estudes par feu Monsieur de Cerny, et continué et entretenu par Monsieur de Chaligny, son gendre. Advents preschez.

1600.

Puisqu'il a pleu à Dieu de sa grâce nous maintenir, conserver, et nous faire parvenir jusques au commancement du nouvel an et nouvelle centeyne, an de bissexte, l'an de grace mil six cents, de quoy lui ren-

Digitized by Google

dons graces et louanges à son honneur et gloyre, j'ai mention et memoire d'un homme vivant encor à présent, nommé Nicolas Troyon, laboureur de sa vocation, homme de bonne vie, aagé de cent dix ans, encor clairvoyant, bien mangeant et beuvant, et de bonne disposition selon son aage; et ce qui est admirable et mémorable, c'est qu'il tient de trois centeynes d'années, que l'on dit de trois aages : car de la centeyne 1400 il avoit comme il dit dix ans, et passé toute la centeyne de 1500, et est parvenu par la grâce de Dieu en ceste centeyne 1600. Ce qui ne s'est veu de semblable à Reims sy ce n'est de fort longtemps (1).

L'âge de Troyon.

Grandes neiges.

Au commancement du moys de Febvrier et continuant, fut de grandes neiges, voire aultant et plus que long temps auparavant en avoit esté, avec une grande et forte gellée.

La mort Monsieur Caillot.

Le dymanche XIIIe Fébvrier 1600, morut Monsieur Caillot, très docte docteur en théologie, curé de Sainct-Estienne et de naguères chanoyne de Reims.

En ce dict mois de Febvrier fut imposé la gabelle sur le sel à Rethel, Maisières et aultres lieux, où il n'avoit oncques esté gabellé.

Grand yver.

L'yver continuant en longueur fut fort long, tellement que les grandes gellées durèrent et continuèrent jusques à Pasques, qui estait le IIe d'Apvril 1600, lequel jour, avec les festes suyvantes, ne fit que neiger et de grande abondance, continuant jusques au dymanches de *Quasimodo* durant la messe d'après la procession, duquel naygea aultant et plus que devant : qui fut cause qu'il y eut famine de fagotz en ceste ville de Reims, et

Cheresse de boys.

(1) Lequel décedda, et fut enterré le X Febvrier 1601. (*Note de Pussot.*)

Digitized by Google

valloient II sols la pièce. Ce nonobstant la cherresse du boys on ne laissa de pendre troys faulx monnoyeurs, puis deux desquels bruslés et exécutez au devant du grand cymetier Sainct-Jacques en la Coulture, le mercredy suyvant : qui estoient des environs de Cormissy, dont l'un se nommait Monsieur Mouillart.

Faulx monnoyeurs exécutés.

Caresme presché à Nostre-Dame par un très docte cordellier de Paris, poictevin de nation, nommé Monsieur (1), un des plus sçavants des précédens.

La foire de Coulture fut peu prouffitable et de peu de valleur, saulf qu'il y eut grande abondance de lart et clouterye, partye à cause de l'injure et très grande inconstance du temps. L'yver continuant jusques sur la fin du mois de May et gelloit pour la pluspart des jours, de sorte que les biens ne poussoient que de force : tellement que continuant ainsy furent plusieurs vignes gellées, et sy elles avoient esté fort gellées d'yver, somme que on n'a de longtemps veu année aussy hasardeuse que icelle année pour les biens de dessus terre. Mais Dieu conserva les bleds de péril contre tout l'espoir humain.

Petites foires de Coulture.

Vignes gellées.

Et en ce temps d'entre Pasques et Pentecoste fut faict conférences entre Monsieur l'évesque d'Evreux, très docte catholicque, et le seigneur Duplessys-Mornay, très docte héréticque, touschant plusieurs hérésies trouvées en un livre faict par ledit Mornay et principalement sur la vérité du sainct Sacrement de l'autel qu'il avoit dédié au roy. Quoy voyant sa majesté permit la dispute entre eulx, et en la présence du roy les dittes hérésies furent refuttées et condampnées mesme par les suppots dudict Mornay, héréticque.

Dispute contre Duplessys-Mornay.

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

Octaves.

Les octaves de feste Dieu preschés par ledit Monsieur Gaultier, prouvant la vérité de la présence du corps de Nostre-Seigneur au sacrement de l'aultel.

Commissaires à Reims pour la levée sur chacun mestier.

En ce temps estoient commissaires à Reims, depputtés par le roy, nostre sire, pour la levée des deniers sur chacun mestier, selon la taxe particulière de chacun artisant, où les charpentiers, massons, couvreurs et aultres semblables estoient cottizez. Et convint payer chacun la somme de xxx solz, saulf qu'ils en diminuoient quelques pauvres pour le supplément des aultres. Ce qui fut recueilliz oureusement sur les mestiers et tenans bouticques assez paisiblement, contre le jugement ordynaire, où Dieu fit ceste grâce à Reims, avec la discrétion de Messieurs de la justice que tout fut assez paisiblement passé; ce qui estoit pour le payement des Suysses, garde du dit sieur roy et inventé long temps auparavant, mesme devant son règne.

Plusieurs nuées.

Au moys d'Aoust fureut plusieurs nuées, tonnères, inondations et gros greslons qui gastèrent plusieurs pays et mesme sur la rivière d'Aixne, à Normandye et Picardie.

Préparation du mariage du Roy

En ce temps se faisoient préparation pour le mariage du roy avec Madame la duchesse de Flourence. Mais estoit lors quelque bruict de guerre, et sy se faisoit cuillette et amas d'armes. Et fut la guerre publié de par le roy, à Parys, contre le dict duc de Savoye, au moys d'Aoust au dict an; continuant laquelle fut quelque deffaicte où le roy perdit plusieurs hommes et y morurent plusieurs chefz, avec des blecez.

Toute l'année estoit le grand jubilé à Reims, et à Parys l'année suivante.

Vendanges et vaisseaulx.

Tout le moys de Septembre fut fort pluvyeux et froig, tellement que la vendange fut tardée, mais re-

Digitized by Google

cuelly bonne quantité de vin et plus qu'on n'estymoit, toutesfois petit en qualité, faulte de challeur durant le pressurage jusques à la sainct Martyn et plus, qui feit que les vaisseaux et poinssons neufs valloient XXV et XXVIII solz la pièce; et, sy le temps de vendange eut esté chault et hasté, les vaisseaux eussent valluz XL solz la pièce. Le vin vieil valloit XLV et L l. la queue et le nouveau XVIII et XX l., encor qu'il fut de petite qualité.

Et le dymanches IIIe Décembre, veille saincte Barbe, fin des vespres, en l'église Nostre-Dame, fut chanté les *Te Deum*, sans aultres cérémonies ny son de cloches, à cause que le roy avait pris la ville de Montmelian sur le dit prince de Savoye; et estoit lors bruict de paix. Bruict de paix avec le duc de Savoye.

Les advents furent preschez, en l'église Nostre-Dame, par le dit très docte cordellier de Parys, qui interpréta sagement et très doctement la prière de Daniel, faicte pour la délivrance de son peuple en Babylonne, sur le IXe chapittre de sa prophétye. Adventz preschez.

Au moys de Décembre au dit an 1600, la ditte dame duchesse de Florence, royne de France, fut conjointe avec le roy, à Lion, où fut grand triumphe. Conjonction de la Royne avec le Roy.

1601.

Et le vendredy, jour de la chandeleur, IIe Febvrier 1601, fin des vespres, fut chanté les *Te Deum* à Nostre-Dame, louant Dieu pour le dit mariage et conjonction, puis faict deux feuz de joye au marché aux chevaulx, où estoient, audevant de la maison de ville, posez troys faulconneaux qui estoient chargez par gens inexpers, tellement que mis le feu au premier Action de Grace pour le mariage du Roy.

Digitized by Google

fut rompu et mis en pièces sans faire tort à personne, encor qu'il y eut en la place grand nombre d'hommes; et mal advisé fut mis le feu au second qui fut pareillement rompu et mis en pièces et esclatz, tant que plusieurs furent blécez, de quoy aulcuns moururent. Et le dymanche suyvant fut faict procession généralle pour le mesme subjet.

Le temps estoit fort froigt, suyvy de grandes neiges et forte gellée, telles qu'on ne pouvoit durer sur le pavé.

rand Jubilé à Orléans.

Sur la fin de la ditte année 1600 et commancement de l'année 1601, jusques après Pasques, estoit pareil grand jubilé de plenyère rémission à tous qui visitoient l'église Saincte-Croix en la ville d'Orléans, où on estoit en debvoir de la rebastire d'aultant qu'elle avoit esté ruynée par les Huguenotz.

Le caresme fut presché par Monsieur le doyen de Saincte-Croix d'Orléans, homme très docte, moral et scavant, dévot au possible, et fort populaire, nommé Monsieur (1).

Furt et sacrilege.

La nuict devant le XXVIIIe jour de Mars, le trésor de l'église de Sainct-Denis de Reims fut forcé, et pris tous les jouyaulx, croix et reliquaires d'or et d'argent d'icelle, mesme emporté le ciboire pendant au dessus du grand-aultel, dans lequel estoient six ou sept hosties consacrés; toutesfois ledit ciboire n'estant que de cuyvre doré. Ce quif ut desrobé par meschans indignes de vivre, mais ne furent congnuz, et avoient entrez et sortys par une vittre de derrier le dit aultel; ce qui fut desplorable.

Découverte et punition.

Et depuis fut trouvé que ce avoit esté faict par seullement deux hommes, l'un estant d'un lieu proche la ville de Metz en Lorraine, et l'aultre des environs de

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

Brayne ; lesquels furent descouvers dans la ditte ville de Metz, en vendant leur larrecin tout froissé et en pièces, et furent ramenez en ceste ville de Reims et exécutez le sabmedy XVIIIe jour de May suyvant, savoir : menez au devant de l'église Sainct-Denys et du palays royal nuz en chemise , chacun la torche ardante en mains, où firent amande honorable ; d'ilecq menez au marché au bled, où furent liez chacun en un poteau, leur main dextre couppée et iceulx bruslez tous vifz. Et le lendemain dymanches XIXe May, les ditz jouyaulx pour la pluspart représentez tant en pièces que entiers, sur le grand-aultel, et fin des vespres et procession, chanté les *Te Deum* par les religieulx. Le tout en la dite église de Sainct-Denys.

Ceste année les vignes furent gellées, principallement les bas lieux, tant d'iver que d'esté ; et sy les blecdz ne pouvoient croistre, d'aultant que la seicheresse se fict grande et froigde, durant depuis le moys de Mars et jusques sur la fin de May ; pour laquelle seicheresse, froigdure et brouillars, les arbres pour la pluspart, signamment les pommiers et fruicts à noyaulx, furent tellement mangez des vers et chenilles qu'ils furent rendus comme secz. Au moys de Juin, durant ce temps, y avoit belle apparence aux vignes, mesme partye de celles qui estoient gellées rejettèrent par bas quantité de raisins, et avoient lors le temps à soubhait ; mais l'humidité et pluyes qui advindrent depuis la Pentecostes, qui estoit au commencement du dit moys de Juin et jusques au jour de Feste-Dieu, les feit jausnire ; et avoient mauvais temps en leur lyaison ; de sorte que le dit jour de Feste-Dieu, du matin, le temps estant assez gratieux, la procession arrivant devant Sainct-Jacques, commença à pleuvoir

Vignes gellées.

Digitized by Google

Désordre à la procession de la feste du Sainct-Sacrement.

et continuant d'abondance, fut contrainct Messieurs du clerjé entrer en l'église du dit Sainct-Jacques, oster leurs belles chappes, et après avoir longtemps attendu, continuèrent la procession fort incommodément et tous en désordre pour l'injure du dit temps.

Et un aultre désordre y advint, pourquoy le peuple se scandalisoit de ce que Messieurs les esleuz de Reims ne suyvaient la torche du roy comme de coustume, et se tenoient plus derrier, contrairrant contre Monsieur le bailly pour la préhémynence de leur marche, disputant ensemble de leurs qualitées, au travers du commancement du clergé, troublant et interrompant icelluy ; de sorte qu'ils monstroient et donnoient maulvais exemple, faisant murmurer le peuple de veoir ce faict par gens de justice. Mais la continuation de la pluye les feit séparer, comme tout estoit en désordre : tellement que *petite pluye abbat grand vent.*

Descryment populaire des monnoyes.

En ce temps y avoit descryment populaire des monnoyes, causant grande incommodité comme devant, et signamment des estrangers et ducatz à deux testes qui avoient pour lors grande course.

Chenilles et vermynes.

Et au moys d'Aoust suyvant, par plusieurs et diverses nuées les vignes furent fort greslées, battues et despouillées, de sorte que le fruict vint à rien et les sépeaulx rendus en partye secz, tant par jaunissure que tourment de gresle, mesme grande affluence de pavillons blancs qui s'eslevaient extraordinairement, qui engendrèrent aultres chenilles et vermines aux biens de la terre, signamment aux choulx. Toutesfoys la moisson fut belle, avec peu de seigle et qui n'estoit fort bon. Somme que l'esté fut inconstant et contraire pour les tonnelliers, lesquels furent comme plusieurs aultres, signamment les vignerons, frustrez de leur

Digitized by Google

attente par la belle monstre qui estoit aux vignes. Mais Dieu juste juge, et à bon droict, donna ceste pugnition préméditée à plusieurs gens de bien et de raison, considérant le grand murmure du peuple dès l'année passée, disant que le vin estoit trop meure et qu'il ne se pouvoit garder, encor qu'il y en avoit eu une très bonne quantitée et de grande bontée; l'année présente une aussy très bonne quantitée, mais petit en quatitée, pourquoy le peuple le descrachoit et mesprisoit; toutefoys convint par contraincte en tenir conte à cause de la dite pugnition et escoullement des vignes.

Département de la taille.

En ce temps, savoir depuis mye Juillet et jusques fin de Septembre, à mon grand regret fus occupé avec aultres au département d'une taille de MMM CC VII escuz et plus, ce qui m'apporta grand tourment. Et sy fusmes mal payez, quelque petite taxe qu'on puisse avoir; qui est une misérable commission, onéreuse au possible. Bien heureux qui s'en peut exempter!

Bénédiction de l'abbé de Sainct-Denys, grand trouble en ceste abbaye.

Et le dymanche XXIIIe Septembre, grande préparation et assemblée fut faict à Sainct-Denys, estymant ledit sieur abbé recepvoir la bénédiction abbassialle, mais fut différé d'aultant qu'il n'estoit encor pourveu de ses bulles, comme on disoit. Ce qui fut faict le mardy suyvant, par ledit sieur archevesque, avec les solempnités requises. Cependant avec Monsieur le Barron du Tour faisoient tenir aulcuns religieulx prisonniers, mesme mesnez à Parys où furent long temps, qui n'estoient d'advis qu'il fut benict abbé de Sainct-Denys et taschoient à s'opposer. Lesquels religieulx captifs avec aultres fuytifs, estoient accusés et poursuyviz d'avoir mal usé et faict désordre des os, tom-

Digitized by Google

beau et sépulture de feue la mère du dernier déceddé abbé de Sainct-Denys, parente audit Barron du Tour, lequel détenoit ladite abbaye pour le temporel, par don du Roy; de quoy on tenoit que ledit Pennet, abbé (1), n'estoit que soubz ledit sieur Barron, pourquoy plusieurs desdits religieulx ne le vouloient recepvoir et estoient ainsy en trouble, comme de long temps ceste pauvre abbaye estoit en débat et inacordz, qui estoit grand scandalle à Reims : et sy ledit sieur archevesque n'y pouvoit mettre ordre et conivoit avec ledit sieur Barron, tant pour sa penurye que pour sa caducité. Dieu y veuille donner ordre par sa grâce!

Nativité du Dauphin.

Le dymanche dernier jour de Septembre suyvant 1601, à deux heures après mydy, par un postillon fut apporté nouvelle à Reims, que la royne de France estoit accouchée d'un fils, du jeudy préceddent, qui fut depuis nommé Loys. Pourquoy en action de grâce fut le mercredy suyvant, fin des vespres, en l'église de Nostre-Dame et en plusieurs paroisses, chanté les *Te Deum*, et faict les feuz de joyes avec les solempnités accoustumées. Et le dymanche suyvant, faict procession générale, priant Dieu vouloir le tout conserver à son honneur et gloire, et au soulagement du peuple de France.

Petite vendange.

La vendange fut fort belle, mais petite en quantité et bontée, petite, dis-je, aultant ou moins que la devant dite sous troys ans. Toutesfoys y avoit bonne quantitée de grains en ce temps, tellement que le froment ne valloit que LX s. le septier, le seigle XL s., l'orge XXX et l'avoine XX. Et sy la queue de vin vieil commun

(1) Lequel sieur Pennet, abbé, mourut à Grandpré, et son service faict à Sainct-Denys, le vendredy xxe Febvrier 1614. (*Note de Pussot*).

Digitized by Google

valloit xxx l. et le nouveau à mesme pris, saulf quelques meilleurs de plus grans pris, mesme de xx l. la queue, encor qu'il n'y avoit grand bontée et n'estoient meilleurs que les vieils lesquels on avoit tant mesprisés et descrachés. Et quant à tous aultres vivres, estoit assez à bon compte, et sy ce pays estoit paisible.

Les advents preschés par Monsieur Gaultier qui interpreta le commencement de l'épistre sainct Paul *ad Titum*, et continuant les festes et dymanches d'après pour le parachef.

1602.

L'arrest donné au prouffict de Messieurs de Sainct-Symphorian, le ve Janvier 1602, contre André Noblet touschant le droit des namptissemens sur les maisons du franc-jardin de la Coulture. **Exécution.**

Le sabmedy xixe Janvier 1602, furent pendus en la potence du marché au bled sept larrons, savoir : quatre hommes et troys femmes, la pluspart de ceste ville de Reims, et deux fustigez la corde au col ; tous pour un mesme faict, savoir qu'ils avoient desrobbez en plusieurs lieux et de longtemps par diverses foys, sans estre descouvers que jusques à ce temps.

Sur les nouvelles apportées de la mort Monsieur Morus, fut son âme recommandée aux paroisses le dymanches de Pasques Fleury, dernier de Mars 1602, et son service faict le dit jour et laudemain, selon la coustume aux chanoynes.

Le mardy iie jour d'Apvril 1602, environ la moynuict de la saincte sepmaine, décedda Madame Renée de Lorraine, très ancienne dame et abbesse de Sainct-Pierre-aux-Nonnes de Reims; laquelle fut enterrée, avec belle solempnitées, au cœur du dit Sainct-Pierre, **Décès de Madame de Sainct-Pierre-aux-Nonnains.**

Digitized by Google

fin des vespres, le mardy suyvant, dernière feste de Pasques. Et avoit resynié son abbaye à sa petite niepce, jeune fille de feu Monsieur de Guyse, tué à Bloys; laquelle jeune dame fut receue et installée abbesse, ayant faict sa profession à l'instant, par Monsieur Dorbecg, grand prévost de l'église Nostre-Dame de Reims. Et le dymanche de Quasimodo fut faict sa bénédiction en l'église du dit Sainct-Pierre.

Caresme presché. En ce temps le caresme fut presché à Nostre-Dame, par un très docte et dévot provincial des frères mynimes, nommé Monsieur Daniel, homme très admirable et quasy contrainct de dire (comme me semble) estre des plus excellens de tous les préceddens, sans diminuer l'honneur à eux deubz : qui est un bel heur en ceste ville de Reims, pour quoy est grandement redebvable à Dieu et à ceux qui sont causes de tels bienfaicts.

En ce temps je basty l'appanty de notre maison proche de Dieulumier, qui sert d'estables à chevaulx, et me cousta à bastire la somme de CXC l., tant en massonnerye, charpenterie, que couverture et la peyne, et serrurier, X l.

En ce temps faisoit bon vivre, le bled à juste pris, savoir : le seigle XXXVI solz, le froment L solz, l'avoine XVIII solz le septier, et la queue de vin commun XXXVI l., tant vieil que nouveau. Et sy y avoit belle apparence aux biens de la terre pour le beau et doulx temps qu'il avoit faict depuis Noël et jusques la fin du moys d'Apvril, lequel fut pluvieux et humide.

Vignes gellées. Variant, le temps, se tournant à la froigdure, causa que le dernier jour du dict moys, premier et second de May suivant, les vignes furent pour la pluspart gellées, et principallement les bas lieux, les jettons estant seullement de deux à troys poulces de longueur, qui

Digitized by Google

estoient fort raisyneux et de belle apparence. Ceste fortune causa au peuple grande douleur. Mais, par la grâce de Dieu, les bleds qui estoient prêts à florir furent préservés et comme miraculeusement la pluspart conservés.

En ce temps, fut suyvant la volonté du roy et arrest de la cour de parlement, faict règlement pour la police des pauvres, à cause de plusieurs abus commis de faigneans et nonchalans, nonobstant la doulceur du règne et bon marché des vivres, non toutesfois exécuté. Police des pauvres.

En la procession de la feste Dieu, fut pareil désordre que l'année passée, faict par les gens de justice et de l'eslection et ceulx du baillage de Reims, eulx entrebattans, comme l'année préceddente, au grand scandal du peuple de Reims; toutesfoys Monsieur le bailly absent, et présent son lieutenant qui estoit Monsieur Barroys. Désordre à la procession.

Les octaves preschées par Monsieur Gauthier.

Le XIe jour du moys de Juin, feste de sainct Barnabé 1602, sur les huict heures du soir, fut fondu et tombé en ruyne une ancienne grosse tour de l'église Sainct-Remy de Reims, ensemble le pignon de la croisée d'icelle, du costé du chappitre, proche la chappelle Sainct-Christofle : où partye de la voulte et un bout du cloistre et dortoir furent desrompuz, ammenant grande perte et dommage. Ruyne advenue en l'église Sainct-Remy.

Et depuis environ la mye-Juillet fut quatre jours d'extrême challeur, laquelle causa escouller tellement les fruicts des vignes, qu'il n'y demoura que bien peu, et estoient les sépeaux pour la pluspart jaulnis par les pluyes, froigdures et ventz du paravant que la dicte challeur les brusla; et fit de sorte qu'il Les vignes escoullées.

Digitized by Google

y avoit fort petite apparence de pouvoir bien peu recueillir.

L'exécution du mareschal de Byron

Le dernier jour du mois de Juillet 1602, fut décapité, au chastel de la Bastille à Parys, Messire Charles de Gontaut de Biron, chevalier de l'ordre du roy, duc de Biron, pair et mareschal de France, gouverneur de Bourgongne, par arrest de la cour de parlement toutes les chambres assemblées, convaincu du cryme de lèzemajesté, pour les conspirations par luy faictes contre la personne du roy; entreprises sur son estat; proditions et traictez avec les ennemis, estant mareschal-général des armées du dict seigneur: pour réparation duquel cryme l'a pryvé et prive de tous honneurs, estats et dignités, et l'a condampné et condampne à avoir la teste tranchée: qui fut faict sur un eschaffault, encor que l'arrest porte que l'exécution se debvoit faire en la place de Grève. Lequel Biron estoit un des plus favoris du roy et des plus honnorés de toute la France; toutefoys s'est grandement oublié. Voilà que c'est d'ambition!

Maladie de verruelle.

Durant ce temps faisoit des vents orageulx et extraordinaires. Et sy régnoit grande cource de maladie de veruelle et rouge ruelle, principallement aux petits enffans, dont en mourut grand nombre. Et estoit ceste maladye fort cruelle et contagieuse, tellement que les troys enffants de nostre fille Margueritte et de Gérard Jacquetelle en moururent en moins de six sepmaines. Le dernier mort, qui estoit le moyen, morut le jour sainct Lambert, en Septembre 1602.

Petite vendange comme la précédente.

Ceste année fut fort belle et bonne moisson de grande quantité de tous grains; mais les vignes ayant eu le temps contraire comme devant, le fruict dimi-

Digitized by Google

nuoit journellement de quantité et y avoit fort peu pendant par les racynes. En sorte que les pauvres tonnelliers demouroient les bras croisés, n'estant guères occuppez de leur mestier.

Et le lundy dernier jour de Septembre audit an, fut à Reims publié un nouveau règlement et taulx des monnoyes, savoir: l'escu soleil à LXV solz, et les aultres pièces d'or réglées selon l'édit : et les francs, quarts d'escus, testons, pièces de dix sols, le tout monnoye de roy, remontées au prix de LXIV solz l'escu, tellement que le franc de roy valloit XXI solz IV deniers, le quart d'escu XVI s., le teston XV s. VI d., la pièce de dix sols X s. VII d. Et la monnoye estrangère diminuée suyvant ledit édit, avec deffense de ne compter par escus, ains par livres. Réglement des monnoyes.

Peu auparavant fut pillée la maison de Madame de Chemery sur Bar, pourquoy plusieurs furent rouez et exécutez en effigie, et un aultre longtemps prisonnier, et puis après s'échappa, forçant les prisons, le geolier accusé de négligence ou conyvence. Vollerye.

Les advents furent preschés à Nostre-Dame par un docteur séculier de la ville d'Aumal, homme merveilleux en doctrine et des plus signalez de tous les préceddens, lequel interpréta très doctement le commencement de l'épistre sainct Paul qui se lit en la messe le premier dymanche des advents : de laquelle en donna merveilleuses instructions, principallement touschant la laydeur et congnoissance de la misérable qualité du péché, affin de le faire aborer et détester le mal qu'il apporte, et le bien qu'on reçoit de le fuyr; en sorte que tous ses sermons furent très admirables, pieulx, dévots, catholicques et populaires : lequel docteur se nommoit Monsieur Galmant. Les Advents preschés.

Digitized by Google

1603.

Le caresme presché par un très docte cordellier, gardien du couvent des Cordelliers de Reims, nommé Mansieur Dorcan.

Messire Loys de Lorraine prend possession de l'archevesché.

Le XXIVe jour du moys de Mars 1603, veille de l'Annonciation de Nostre-Dame, fin de la grande messe chantée en l'église Nostre-Dame, avant que commencer les vespres, Messire Loys de Lorraine, abbé de Sainct-Denys en France, print possession de de l'archevesché de Reims, avec les solempnités et cérémonies accoustumées, par la personne de Monsieur d'Orbay, grand prévost d'icelle église, fondé de procuration du dit sieur de Sainct-Denys, absent.

En ce temps, les rentes et argent donnant à intérest par constitution advenir furent remises à VI l. V sols pour cent, selon la volonté du roy.

Vignes gellées.

Le moys de Mars et grande partie d'Apvril furent fort chaulx et secz, mais le jour sainct Georges et aultres jours suyvans, les vignes des bas et tendres lieux furent geellées; et n'eut esté la seicheresse, plus grande perte en eut advenue; laquelle seicheresse continuant avec grande challeur, tout le reste du moys d'Apvril, le moys de May tout entier, sans pleuvoir, et jusques au mye Juillet, de sorte que de long temps n'avoit esté telle seicheresse. Ce pendant les vignes estoient de belle apparence; mais les grains sur terre avoient fort à souffrir, et signamment les mars et herbes des prez.

Les octaves de la feste Dieu preschées par Monsieur Gauthier, qui interpréta sagement le *Caro mea*.

Bière deffendue.

En ce temps, à Reims, estoit grand nombre de faiseurs de bières et cervoises, qui fut cause de renchérir

Digitized by Google

le boys d'aineau et le grain ; pourquoy le nombre augmentant sans règlement, mesme de plusieurs bons marchands qui s'en entremettoient, et conséquemment l'enchère des dits boys et grains, fut à la diligence et discrétion de Messieurs les eschevins dudit Reims, l'usage et fasson de la bière deffendue et publiée à son de trompe, le lundy landemain de la Trinité XXVIe Mai. Et sur la rebellion et continuation de ceulx qui s'en entremettoient nonobstant les deffenses, joint le plantif du peuple sur l'incommodité qu'apportoit ceste faciende, les dits sieurs eschevins se transportèrent partout où y avoit brasserye, le IIe de Juin suyvant, et firent rompre les fourneaulx et chauldières, avec particulière deffense à chacun de ceulx qui s'en entremettoient, en peyne de grosse amande, de ne plus contrevenir aux dittes deffenses. Et en feirent aultant Messieurs du chappitre sur leurs terres à cause des bourgeois chanoynes.

Au commmencement du moys de Juillet, la royne de France vint à Nostre-Dame de Liesse, et logea au chasteau de Marchay. La royne à Liesse.

Le vin n'estoit pas fort recherché, encor qu'il fut d'assez grand pris, et valloit XX, XXII et XXIV escus la quene ; et le seigle L sols le septier, le froment IV l. X sols, et l'avoine XXVI sols. A cause de la grande seicheresse, fut peu de mars et signament peu d'avoine, qui fut cause de l'enchérir. Mesme le vin plus cher qu'il n'estoit auparavant, à cause que la vendange fut tardée au moyen de quelque temps pluvieulx, et que chacun s'estoit efforcé de vendre et distribuer ce qu'il en avoit, à quelque prix que ce fut, tant en gros que en détaille, pour l'apparence d'en avoir deux poinssons de nouveau pour le pris d'un de vieil ; pourquoy Vendange.

Digitized by Google

chacun s'efforçoit d'en faire vuydange: pour ce faict requis plus que devant, à cause du tardement de la vendange qui fut achevé environ la Sainct-Remy, et fut recueilly beaulcoup plus de vin qu'on n'estymoit. Ceste année je recueilly L poinssons de vin et plus. Et furent, sur la fin, vendus les poinssons neufs XXV, XXVI, XXVII et XXVIII sols la pièce; et à Craosne, Beaurieulx et ès environs furent vendus XL s. Et sy les vins furent fort bons pour les premiers cuillis; et les aultres moindres, pour les pluyes du mittant de la vendange. Le vin nouveau de la montaigne valloit en Octobre XXX l. la queue, et celluy de la rivière de Marne XLV l. Depuis la vendange jusques à la sainct Luc, fut grande challeur, beau et sec temps.

Gensdarmes à Cormicy.

Durant ladite vendange, le Roy renforçeant les garnisons des villes frontières, une compaignie de gens de cheval passant voulut entrer dans Cormicy; et estant opposé par les habittans, y eut un d'iceulx gensdarme de tué, qui fut cause de grans fraiz. *Pourquoy peu après en logèrent grant nombre avec permission, qui y fesoient grans desgats, au grand regret d'iceulx habittans* (1).

Commissaires à Reims.

En ce temps, estoient à Reims commissaires pour la réformation et pugnition de plusieurs généraulx, trésoriers, recepveurs et officiers qui avoient mal usé des deniers, des tailles et semblables; mais furent pugniz par la bource seullement, et plus doulcement traictés qu'on n'estymoit, comme et en sorte quasy qu'en avoit usé par cy devant Mᵉ d'Amours.

Beau temps.

Le beau et secq temps reprenant cour continua

(1) Ce qui est souligné est effacé dans le texte avec cette note : *Ce qui est rayé estoit en bruict et non de faict.*

Digitized by Google

jusques au XXIIIe Novembre, tellement que les bleds sur terre estoient sy beaux et plus fortz que de long temps n'avoit esté veu; en sorte que plusieurs, à la sainct Martin, estoient nouez, commenceans à monter. Ce pendant, à cause du beau temps, se menoit beaulcoup de vin en Pays-Bas, qui fut cause de le rendre marchant et de requeste.

Et le dymanche IXe Novembre 1603, fut faict aultre procession généralle à Reims, oultre celle du dymanche préceddent qui est ordynaire, en action de grâce de la restauration de la sancté du roy.

En ce temps estoit à Reims un commissaire pour la cueillette et levée des levées et taxes pour vendre vin en gros: où plusieurs furent contraincts de payer, signament les plus petitz, desquels fus du nombre, encor que ne fusse marchant ny trafficquant. Mais les gros s'en lavèrent aysément et en passèrent doulcement, qui estoit chose desplorable. Commissaire à Reims pour les levées de vendre vin en gros.

Et sy avoit aultre commissaire qui estoit le dit sieur Hébert, devant mentionné, pour la repréhension et pugnition des faulx saulnyers et les malusans du sel, où plusieurs gens en furent en peyne. Aultre commissaire

Les advents furent preschez à Nostre-Dame par le très docte et dévot Monsieur le doyen d'Orléans cy dessus, lequel interpréta très doctement avec merveilleuses instructions le cantique de la vierge Marye, qui est *Magnificat*. Advents.

1604.

Et le caresme suyvant 1604, fut presché par Monsieur Charon, prieur des frères prescheurs de Reims, homme très docte, *enffant dudit Reims* (1). Caresme et octaves.

(1) Mots effacés dans le texte.

Digitized by Google

Les jours des octaves de feste Dieu, par frère Loys Frizon, verset du mynymes, qui interpréta très doctement le psalme cx, *Memoriam fecit mirabilium suorum, etc.*, où il apporta très doctes, dévotes et pieuses instructions populaires.

Gros livre à Sainct-Jacques.

Le dymanches des octaves de feste Dieu, fut achevé et mis sur le retrain de l'église Sainct-Jacques, le gros livre appellé Antiphonie, faict par frère Nicol de Faulx, religieulx des Augustins de Reims, qui avoit esté peu auparavant revu et corrigé par Me Symon Ogier, les deux clercz, Florentin Mancord et moy : et peult avoir cousté, en tous fraiz, la somme de ccc l. t.

Ceste année y avoit belle apparence aux biens de la terre, et signamment grande monstre aux vignes ; pour quoy le vin estoit à déclin, et à cause que les passages du Pays-Bas estoient fermez.

Arbalestriers proveux d'un capitayne, avec pryvilége et franchise avec leur roy.

Le dymanche xie Juillet 1604, le capitayne des arbalestriers de Reims fut receu et instalé, pourveu, suyvant le privilége par eulx obtenu du roy, qui estoit Maillefer, marchant dudit Reims; lequel jour firent grande feste et récréation, principallement la réception faicte fut par eulx en leur jardin durant les vespres, tirez grand nombre de petaulx, et pommeaux d'espez et arquebuses. Pour lequel privilége, à cause de quelque poinct mentionné en icelluy fut, contention entre eulx et le corps des arquebuziers dudit Reims, où y eut arrest premier contre les dits arquebuziers, lesquels estoient appellans au conseil pryvé. Et peu auparavant, y avoit eu joyaulx d'argent de grand pris tirez et mis en jeu par tous les arbalestriers des villes de ceste contrée, où ceulx de

Digitized by Google

Soissons et principallement ceulx de Reims emportèrent l'honneur (1).

Le mardy XXVIIe Juillet 1604, fut assize la première pierre de la fondation ou fondement du pupistre (2) de Sainct-Denys de Reims, qui se construisoit de massonnerye, par Jehan et Nicolas Le Gendre, et Jehan Doriot, maistres massons et tailleurs de pierres, aux fraiz et despens de Monsieur Anthoine Fournier, religieulx dudit Sainct-Denys, docteur en théologie, princier de Metz : et à la solicitude de Me Anthoine Beauchesne, chanoyne et soubschantre de l'église de Reims, et aulmosnier de Madame de Sainct-Pierre dudict Reims ; et laquelle première pierre fut aussy assize par le dit Beauchesne, pour le dit sieur Fournier, avec les solempnitées requises et ordynaires (3). Le pupistre de Sainct-Denys de Reims.

En ce temps fut belle et bonne moisson pour les seigles, toutesfoys courroit des grans vents sans orrages.

Le IIe jour de Septembre 1604, à cause de quelque petite motion d'aulcuns du menu peuple de Reims contre les officiers du dit Hebert, commissaire sur les faulx saulnyers devant mentionné, fut les effigies de quatre d'iceulx simples habittans peinct en un tableau pendu en une potence, devant le Grenyer à Sel, proche le Marc, représentant comme ils estoient condampnez par arrest à faire amende honnorable, tous à genoulx, testes nues et la torche aux poings, eux Poinct de justice

(1) Et depuis par le dit pryvé conseil fut la cause et franchise d'iceulx arbalestriers, capitaine et roy, perdue et prise au néant. (*Note de Pussot.*)

(2) Jubé.

(3) Démoli et transporté au fond de la nef et dans l'aile gauche, aussi bien que l'autel, en 1720, par le père Vaudin, prieur. (*Note de* LACOURT.)

Digitized by Google

absens, fuytifz, et encor condampnez à cens livres d'amande : et un d'iceulx, nommé Emery Cappy, sergent du baillage de Reims, nud en chemyse, la corde au col, banny à toujours et son bien confisqué ; et les aultres bannyz pour quelque temps ; et deux aultres délincquans, pour ce faict condampnez à estre présens à la dite amande honnorable. Le tout exécuté par la justice et gens de robe courte d'Esparnay. Et, pendant lequel tableau, la dite potence fut tombée avec leur exécuteur, et icelle potence rompue, et ledit exécuteur blessé ; toutesfoys ne laissa de se relever et pendre ledit tableau au poteau, seullement qui y demoura quelque peu de temps.

Grosse vendange.

Durant ce temps, faisoit grande chaleur, de sorte que plusieurs raisins et verjus des vignes furent cuyctz et seichez ; et les grandes seicheresses faisoient diminuer le fruict des vignes, en sorte qu'on estymoit n'avoir beaulcoup de vin, nonobstant la grande monstre et belle attante, de sorte que au commancement de la vendange ou peu devant les poinssons neufz ne valloient que environ XXV solz la pièce. Sur lequel commancement, vint le temps pluvyeulx, qui fut cause de renfler et augmenter le fruict et rendre la dite vendange fascheuse et affluente ; de manière que chacun fut abusé pour n'estre proveu suffisamment de vaisseaulx, d'aultant qu'il fut recuilly partout encor aultant de vin qu'on n'estymoit ; de fasson que les poinssons neufz et vuydanges furent vendu LXV et LXX solz la pièce, qui fut cause de mettre beaulcoup de personnes en peyne. Et failloit emplyre les gros vaisseaulx, mesme grand nombre de cuves furent enfoncées et emplyes de vin, faulte de vaisseaulx, encor qu'il n'en fut jamais aultant faict et fassonné à

Digitized by Google

Reims pour une année, comme en fut faict ceste année. Et sy la vendange fut fort longue et dura jusques à la sainct Martin, et commancée dès la mye Septembre. Et estoit-on contrainct de ne se haster de vendanger, à cause du deffault des cuves, places et attente des poinssons, lesquels on ne vit jamais aultant ravys et recherchez. Moy mesme fus contrainct, pour le d'abondant, achepter XXIV poinssons LXXV l. t., sans ce qu'il me convint emplyre encor seize gros tonneaux; et recuilly environ cent dix poinssons de vin ceste année; et sy jay payé à Roussellet pour l'entrée des vendanges, à raison de XIII s. IV d. pour queue de vendange, le XIIe Mars 1605. Le boys à petitz poinssons fut vendu VII livres le cent et plus; le millier de cerceaux XXXII l., et le cent d'oziers XIV l. Laquelle grande cheresse duquel boys, oultre l'affluence de la ditte vendange, venoit principallement que tout ledit boys estoit à un seul marchant de Saincte-Mannehoul, nommé Bastian Baillet, qui le tenoit en serre, le vendant à son plaisir, le tout passant ainsy par ses mains, sans y pouvoir mettre ordre ny aultre réglement. Grande partye du vin ne fut pas fort bon, à cause des pluyes durant le mittant de la dite vendange; la fin toutes foys en fut fort belle. Le vin nouveau commun valloit XV l. la queue et le bon d'Ay valloit XXV à XXX l., et en augmentant XL et XLV l.

Les Adventz furent preschez à Nostre-Dame par le devant nommé M. Ancelin, qui interpreta doctement le psalme *Eructavit cor meum verbum bonum.* Adventz.

1605.

Le lundy Xe Janvier 1605, ledit sieur Philippes du Becq, archevesque et duc de Reims décedda; pour La mort de Monsieur de Reims.

Digitized by Google

lequel le landemain matin fut partout sonné la bémort et une laisse accoustumé, et le soir encor une laisse seullement de la grosse cloche de Nostre-Dame. Et morut nécessiteu et pauvre des biens de ce monde, n'ayant que bien peu pour luy subvenir, et quasy délaissé faulte de moyens; puis mis en un tombeau ou bier de plomb et posé en la chappelle du palays jusques au dymanche xe Juillet qu'il fut tiré de la dite chappelle, avec un très honorable convoye du long du cloistre, et faict le tour à revert porte au cœur de l'église de Nostre-Dame, où fut posé jusques au landemain après la messe blanche en grande solempnitée. Fut entéré au costier de l'hostel Monsieur le cardinal de Lorrayne et à main gauche. Tous les mestiers y furent appellez avec leurs torches et faict plus de solempnitées que à ceulx du paravant.

Le mariage de Claude Pussot.

Le lundy viie de Febvrier 1605, jour de feste saincte Heleyne, nostre filz Claude Pussot fut espousé à Edelyne Caré, fille de doyen Caré; le mariage célébré à Sainct-Pierre-le-Vieil, et le festin faict au logis dudit doyen Caré, où y eut belle et honnorable compaignie.

Caresme.

Le caresme fut presché par un très docte petit cordellier de (1) nommé Monsieur Laurent, lequel estoit très eslocquent, populaire et de bonne et saincte instruction.

Le sainct cresme.

Le sainct cresme fut faict en l'église Nostre-Dame le jeudy absolut par Monsieur l'évesque de Laon, ce qui de longtemps n'avoit esté faict à Reims.

Tout le temps d'yver dernier passé fut fort doulx sans aulcunes gellées, sy non que quelque petite gellée blenche peu après la vendange; de sorte que de long temps n'a esté veu hyvert aultant doulx, rendu

(1) Nom laissé en blanc.

Digitized by Google

admirable. Mais le jour de Pasques et festes suyvantes advint des blanches gellées et fortes plus qu'il n'en avoit faict au dit hyvert, qui gastèrent les vignes, les quelles n'estoient toutesfoys guères advancées. Et signamment furent gellées celles de la rivière de Marne. Mesme les boutons qui n'estoient encor hors le cotton furent gellées comme en l'année 1601. Le temps continuant en froigdure aulcunement humide jusques au dymanches de *Misericordia* que le temps se remit en douleur.

Vignes gellées.

Le dymanches de *Quasimodo*, fin de la procession généralle, fut en l'Eglise Nostre-Dame chanté les *Te Deum* devant que commancer la messe d'icelle procession, pour la réception du sainct Père, nommé Léon XI : et le dymanches de *Misericordia*, suyvant le mandement du roy, fin des vespres, fut faict procession par le clergé de Nostre-Dame autour du cloistre, puis de rechef chanté les *Te Deum* et pareillement en toutes les paroisses de Reims. Le tout pour le dit advenement et réception; puis le feu de joye faict au devant de l'hostel de ville, empris par Monsieur le Lieutenant des habittans qui estoit Monsieur Regnault Goujon, président à Reims, et à l'instant fut tiré plusieurs artilleryes et pétaulx. Du quel feu quelques estincelles prenant au mittant du poteau de la grande potence de boys, qui estoit une estrapade assez arière du dit feu, laquelle estoit fort haulte et de long temps dressée et plantée au dit lieu, le feu montant, fut le sommet bruslé et tombé par terre à cause de la caducitée et seicheresse du boys. Le tout fut faict sans scavoir que le dit sainct Père estoit jà décéddé, et tient on qu'il n'a régné que XXIV jours pape.

L'advenement et décéds du sainct Père.

Digitized by Google

Le Jardin de Clefmarest.

Et le mercredy xve jour de Juin 1605, à Reims, fut faict un grand désordre et insolence par plusieurs habittans du dit Reims, tant en faict, gestes que propos deshonnestes et de mauvaise instruction, signamment pour la jeunesse; au faict de l'exercice de Clefmarestz tirant leur oiseau cedit jour, et revenant en triomphe scandaleuse et au grand regret de plusieurs gens de bien et d'honneur, déplorans ce faict et mauvaise réjoyssance mesme extraordinaire. Pourquoy Messieurs du clerjé furent incitez à faire admonester le peuple par Messieurs les curez des paroisses, le dymanches suyvant, d'aborer et détester ce faict pour déréglé, exécrable: et commis non seullement par jeunes hommes, mais encor par anciens et de qualité : lesquels en receurent peu d'honneur et furent eux-mesmes grandement scandalizés; joinct que ce fut la veille des octaves de la feste Dieu. Dont en fut faict instance et information de l'ordonnance de Monsieur le bailly de Reims, *pro forma*, et sans aultre poursuyte.

Octaves.

Les octaves preschées par Monsieur Gilles Gauthier, cathédral de Reims, qui feit fort beaux sermons sur le Sainct-Sacrement de l'aultel.

Commision pour le Sel.

Et aux moys d'Aoust et Septembre, ledit sieur Hebert, commissaire, tenant son siége à Chaalons, y furent menez de ceste ville plusieurs habittans qui furent prisonniers et eurent peyne, touschant la recherche du mauvais usage du sel.

Tout le temps de l'esté fut fort sec. La challeur et temps sec continuant mesme durant le dit moys de Septembre, tant jours que nuitz, et extraordinairement chault.

Maladye.

Quelque maladye de corance eut cource à Reims, voir contagieuse; laquelle augmentant, morut grand nombre

Digitized by Google

de gens en ceste ville de Reims ; de laquelle décedda le vendredy XXIIIe de Septembre la femme troisiesme de mon frère Jehan Pinchart, nommée Jehanne Noblet, malade seullement cinq jours, délaissant neuf petitz enffants, sans comprendre les troys de sa seconde femme ; et plusieurs aultres notables personnes qui en morurent.

Et le dymanches suyvant, fut audict Reims célébré le grand jubilé octroyé par le sainct père Paul Ve, priant Dieu pour sa prospérité, du roy, la royne, le daulphin et tous princes crestiens et bon conseil, pour le royaulme de Hongrys oppressé du Turq (1), et pour prier Dieu d'appaiser ladite course de maladie. Jubilé célébré

La vendange fut hastyve pour le commancement, spécialement à la rivière de Marne, où les vins furent fort corosifs, d'aultant qu'ils furent recueillys sans pluye. Les bons vins d'Ay valloient, à la vendange, LX l. et plus. Et fut recueilly ceste année environ un tiers de l'année passée, touschant pour le vin, qui fut fort bon. La moisson fut médiocrement bonne, et fut recueilly beaulcoup de grain, tellement que le seigle ne valloit que XXV s. le septier et l'avoine XX s. Vendange hastyve.

Es moys d'Aoust, Septembre et Octobre du dit an, je basty et construyct l'appanty de nostre maison, size en la rue des Poissonniers, avec la clausure attenant, le tout me coustant, avec les aultres réparations d'icelle maison, environ CL l. Bastyment nouvel.

La dite maladye continuant fort cruellement par toute la ville de Reims, pays et villages cyrconvoisins; Grande procession

(1) Comme on disoit : mais y avoit oultre quelque difficulté particulière entre le dit sainct Père et Messieurs les Vénisiens qu'on estimoit estre contre la pureté de l'Eglise, encor que non comme en est escrit. *(Note de Pussot.)*

Digitized by Google

la challeur et le beau temps continuant ; pour quoy le dymanche XVIe Octobre 1605, fut faict procession fin des vespres chantez incontinent après le sermon ordynaire, toutes les paroisses seullement assemblées faisant le tour et circuyt de toute la ville dessus les rempars, où fut porté par quatre religieulx de Sainct-Remy, deulx alternatifs, le suayre du dit sainct Remy; tousjours la chaleur continuant et aussy la dite maladye augmentant, tellement que à la Toussaintz faisoit aussy chault que au temps d'esté.

Mespris de vin.

Le vin estoit à mespris à cause de la grande affluence et quantité, tant vieux de deux ans, vieux d'un an, avec les nouveaux ; et ceulx qui en estoient chargez estoient en esmoy, à cause des grans fraiz qu'il convenoit soustenir à les entretenir, et sans en avoir aultre vuydange.

Navigation.

Au moys de Novembre 1605, fut faict nouvelle visitation pour la restauration de la navigation de la rivière de Veesle, de l'ordonnance de Monsieur de Verzenay, commissaire pour ce faict de par le roy, à la diligence de Monsieur de Sillery et aultres, où estoient plusieurs gens, tant de ceste ville que d'ailleurs, et mesme pour adviser à la faire porter jusques au dit Sillery : de laquelle m'excusay et ny voulu occuper, tant pour mon indisposition que pour le bon traictement.

1606.

La venue de Madame la duchesse de Manthou.

Le dymanche XVIe jour du mois de Juillet 1606, Madame la duchesse de Manthou, sœur de la royne, entra à Reims par la porte de Dieulumyer et fut receu honorablement comme le roy et la royne, saulf le genoul en terre ; mesme luy furent les clefz de la ville présentées. Laquelle avoit grand train et gros ba-

Digitized by Google

gages, et son fils avec elle portant la croix de commanderye, conduitte et menée en l'église Nostre-Dame par Monsieur de Nevers, où elle fict ses prières, puis logé au palays. Touttes les cérémonyes assez pressées, d'aultant qu'on fut surpris à cause que on ne l'attendoit que jusques au landemain; toutesfoys y avoit belle compaignye, tant de gens de cheval que harquebuziers à piedz, et veu l'adventure bien et honorablement dressée. Et en sortit le mardy suyvant à deux heures après mydy pour aller trouver le roy, comme on disoit.

Et fut à Rome fulminé excommunication contre les Venisiens, donné du dict sainct père, le XVIIe Apvril 1606 (1). Excommunication contre les Vénisiens.

Tout le temps d'esté fut fort inconstant, partye froig et humide, et spéciallement le commancement, et partye de la moisson, qui fut cause de renchérir le bled et le vin, mesme les vins vieulx qui avoient esté décrachez furent requis et marchans.

Les eschalatz pour ficher les vignes furent fort chers; pour quoy plusieurs vignes demourèrent sans fichée, où y eut grande perte : le tout à cause qu'on ne pouvoit chérier dans les boys pour les grandes pluyes souvent recommancées. Cheresse des eschalatz.

Et le dymanche IIIe Septembre 1606, fut à Reims célébré le grand jubilé donné du sainct père Paul V^e, pour plusieurs causes, signamment pour quelque affliction de l'Eglise. Grand Jubilé.

Et peu auparavant les jésuystes furent installez à Reims premièrement logez au collége des Escrevez. Les Jesuystz à Reims.

Audit temps, Monsieur le daulphin fut baptisé, le

(1) V. année 1624.

Digitized by Google

XIVe Septembre 1606. Et la ville de Paris estoit grandement affligé de la maladye contagieuse, de sorte que plusieurs s'en retiroient.

Vendange tardyve et belle.

La vendange fut tardyve, et jusques à la Toussaint et depuis y avoit encor à pressurer. Durant laquelle fut troys ou quatre matynées fort froigdes, où fut grande gellée qui fut cause de seicher les vignes ; et sy les bledz qui estoient sur terre en furent grandement offencez, et en plusieurs pays du tout perduz : cause pour quoy le grain fut enchéry. Et valloit le septier seigle à la sainct Martin, L sols ; le froment IV l., l'orge XXXVI s. et l'avoyne XX s. Le vin fut de moyenne qualité et plus de moindre que de bon, et sy fut de moyenne quantité. Cè nonobstant la tardyvité de la dite vendange, chose admirable, fut la plus belle que de long temps n'a esté veu ; de sorte qu'il ne tomba durant icelle une seulle goutte d'eau, tellement que la pouldre volloit partout jusques après la ditte Toussainct.

Les biens de Monseigneur l'archevesque donnez à ferme.

En ce temps, suyvant la volontée du roy, tous les biens, revenus, seigneuryes, offices, deppendans et appartenans à Monsieur l'archevesque de Reims, de Sainct-Denys en France et aultres, furent affermez et délivrez à ferme et louage, à la chandelle esteincte, aux plus offrans ; ceulx de ce pays délivrez au palays de Reims, qui furent enchérys et montèrent encor une foys aultant et plus qu'ils n'estoient affermez auparavant, affin d'avoir moyen de s'acquitter, comme on disoit.

Le décès de Monsieur Ballet

Et le lundy XXVIIe Novembre 1606, Me Noël Ballet, bailly de Reims, fut enteré en l'église Sainct-Pierre-le-Vieil, où y avoit honorable convoye ; par ce moyen fut quitte et exempt des grans deniers qu'il luy eut

Digitized by Google

convenu donner pour la continuation de son estat, nonobstant la raison et le droit contraire.

Et le jeudy VIIe Décembre 1606, le dit Me René Bourgeoys se feit recepvoir bailly de l'archevesché de Reims, en l'auditoire de la Pierre-aux-Changes. Et y eut quelque contention entre luy, le lieutenant et le procureur d'office : Et le jeudy XV Mars suyvant, fut du tout joyssant à force d'argent ; duquel Me Barroys, son lieutenant, receut le serment.

Advents.

Les Advents furent preschez par un très docte jésuyst, nommé le père Nivellet, qui fit tous ses sermons du dernier jugement, pleins d'admirables et sainctes doctrynes, au grand contentement du peuple qui tous les jours y assistoit en grand nombre.

Espousailles non accoustumées.

Et le jour de feste sainct Jehan l'évangéliste, landemain du landemain de Noël, durant les matynes, fut espousé, en l'église Sainct-Jacques de Reims, par Monsieur le curé, Anne, fille de Me Regnault Robillart, où y eut murmur à cause du jour. Ce nonobstant fut faict, de l'ordonnance et permission de Monsieur le grand vicaire, fondé sur quelque raison tacitte et non connue.

1607.

Caresme.

Le Caresme fut presché en l'église de Nostre-Dame par un très docte homme jésuyst, nommé le père Machault, très élocquent, doué de diversité de langues, au contentement du peuple, et estymé quasy le meilleur de tous les préceddens ; qui fict son dernier sermon le jour de *Quasimodo*.

Nativité de Monsieur le duc d'Oriéans.

Le quel jour, fin des vespres, fut faict procession, et les *Te Deum* chanté en la dite église et en toutes aultres églises de Reims, louant Dieu de ce que la

Digitized by Google

royne estoit accouchée d'un filz, IVe enffant, compris deulx filles entre icelluy et Monsieur le daulphin; où fut faict les feuz de joye et réjoyssance ordinaire.

Vignes gellées.

Et pour les grandes et extremes challeurs de quasy tout le moys de Mars et grande partye d'Apvril, les vignes et fraictz des arbres s'avansans, vint une gellée le jour du vendredy sainct et aultres jours suyvans; cause que les vignes furent gellées pour moictié, les bourgeons estans encor petitz, et sy avoit faict aultres gellées et neiges sur la fin de Mars qui les avoit commancé à geller.

Chappittre des Augustins.

Environ la mye May 1607, fut tenu le chappittre provincial des Augustins, célébré au couvent des Augustins de ceste ville de Reims, qui firent plusieurs belles precessions et doctes prédications : et signamment le dymanche XIIIe May, firent du matin leur procession en l'église Nostre-Dame, portant le *Corpus Domini*, avec bon ordre, les rues tapissées, et toute solempnité requise ; mesme y fut chantée honorablement la grande messe du sainct sacrement avec la musique comme les bons jours.

Octaves.

Les octaves de Feste-Dieu preschées par un très docte jésuyst, aultant et plus excellent que les aultres, nommé le père Gonthier, qui prouva très excellement la réalle présence du corps de Nostre-Seigneur au sainct sacrement de l'aultel, sur ce subjet : *Desiderio desideravi*.

Joyaulx des chevalliers harquebuziers de Reims.

Sur la fin du mois de Juin 1607, les harquebuziers de ceste ville de Reims présentèrent et myrent en advent un pris de plusieurs joyaulx de vaisselles d'argent, le tout montant environ à huict cens escuz, où furent conviés les chevalliers harquebuziers de toutes les villes des environs de Reims, à la distance de

Digitized by Google

Parys et plus ; la plus grande partye desquels arrivèrent le sabmedy veille de feste sainct Jehan-Baptiste, receuz très gaillardement par ceulx de Reims. Le landemain, qui estoit ledit jour de sainct Jehan, tous, avec ceulx dudit Reims, en bon ordre et équipage, du matin, allèrent à la grande messe en l'église Nostre-Dame, célébrée fort solempnellement. Puis après mydy feirent monstre, portant tous lesdits joyaulx en quatre estandars. Et le lundy suyvant, fut commancé à tirer la première allée des six, ouverte par Monsieur le Lieutenant des habittans du dit Reims, qui estoit pour ceste année noble homme Eustache de La Salle. Le jardin bien paré et accommodé, et les loges pour les forrains faictes et dressées en deux rangs au devant du jeu de Paulme de la Fleur-de-Lys, tirant jusques près dudit jardin. Mais l'après mydy ce dit jour, y eut un jeune garçon de tué, le fils d'un nommé Collecquet, qui estoit sur le bord du fossé, à main gauche, assé proche de la butte ; d'un coup inoppynément tiré par un jeune homme, porte-enseigne de la compaignie de ceulx de Creil, donnant contre le joyer de l'auvalle, bricollant la balle donna en la teste du dit garçon, qui tomba rède mort dans le dit fossé, après que plusieurs foys on s'estoit mis en debvoir de le chasser avec plusieurs aultres de ses compaignons. Ce qui fut cause d'aulcunement troubler le jeu, et principallement contrister ceux de Reims, lesquels avoient ja dextrement tiré et gaigné le pris de la première allée, saulf le coup cy après mentionné. Et icelluy jeu continuant et achevant la dite première allée le mardy du matin, fut le principal joyau, qui estoit un plat d'argent vallant environ CXCII l. t., gaigné par un chevallier de la compaignie de ceulx de Sezanne

Enffant tué.

Digitized by Google

en Brye, nommé Bouillon, d'un coup fort admirable: c'est que la balle de son harquebuze toucha tellement la petite broche du mittant du noir, que la dite broche demoura au mittant du trou faict de la dite balle, le dit trou plein de la bourre prouvant dudit coup, laquelle environnoit la ditte broche. Le coup estant fort débattu, doubtant plusieurs ceste dextérité surpasser humaine invention, fut par les depputez qui estoient en grand nombre, avec ledit sieur Lieutenant, jugé après toutes les considérations requises, que le dit principal joyau, avec la première planche, seroient délivrez; et de faict furent donnez, fin de la dite allée, à celluy qui avoit faict ce beau coup. De quoy la ditte compaignie feit grande réjoyssance. Et furent heureulx en toutes préhémynences, savoir: les premiers arrivez à Reims, eurent la première loge, les premiers en rang et marcher après ceulx de Reims, les premiers à tirer, et gaignant le premier et plus signalé joyau. La planche de la deuxiesme allée avec plusieurs aultres bons joyaulx gaigné par ceulx de Chaalons; la planche de la troisième allée, avec les joyaulx requis, gaigné par ceulx d'Esparnay; la planche de la quatrième allée *et cetera*, gaigné par ceulx de Chasteau-Thierry; la planche de la cinquième allée et les joyaulx requis gaigné par ceulx de Compyenne; et la planche de la sixième et dernière allée gaignée par mon fillieu, Jehan Forzy, de la compaignie de ceulx du dit Reims. Et estoient en tout troys cent quatre chevalliers harquebuziers tirans aux dits joyaulx, tant de ceste ville que d'ailleurs, qui menèrent la pluspart grande joye et firent grande récréation. Mais y en eut des mal contans qui ne gaignèrent rien, estant condampnez aux despens. Et s'en retournèrent plusieurs

Difficulté sur le premier joyau. Sa délivrance.

Gain du dernier joyau.

Digitized by Google

bandes l'enseigne replyée sur l'espaule et le tambour au dos et sans bruict, non sy joyeulx comme à l'arrivée. Chacun ne peult avoir le meilleur; la perte de l'un est le prouffit de l'aultre.

Et le sabmedy après midy, XIVe Juillet suyvant, Monsieur le prince de Joynville estant à Reims, donna au jardin des harquebusiers du dit Reims quatre couppes d'argent, et sy donna le joyau d'une espée avec le pongnart vallant environ VI escus, qui fut tiré à l'instant par luy et une grande partye des ditz harquebuziers, et gaigné d'un beau coup proche la broche par Nicolas Le Liepvre, chartyer, où y eut triumphe et resjoyssance. Joyau de Monsieur de Joynville.

Es moys de Juillet, Aoust et Septembre 1607, j'ay rebasty de neuf le corps-de-logis du derrier de la maison de La Forest, ce qui m'a cousté à rebastir du moins D l. t. Bastyment nouvel

Les moys de May et de Juin furent froigs et humides, causant grand escoullement des vignes, et puis la grande seicheresse des moys de Juillet, Aoust et Septembre la feit encore diminuer, en sorte que de la vie des hommes n'a esté une sy petite vendange et sy peu de raisins aux vignes; dont on fut pugny d'avoir ainsy par cy devant décraché les préceddens et la grande affluence passée. Les vins de ceste année furent fort bons. Le vin nouveau valloit de XXIV à XL escus la queue, et le vieil XX escus. Petite vendange.

Les advents furent preschés par Monsieur Parent, cathédral. Advents.

En ce temps, deux filles de deux de mes amys, l'une fut espousée le dymanche et l'aultre le lundy landemain, aux nopces desquelles j'estoys; advint que la première fut accouchée d'un enffant le dymanche Mariages et enfantements admirables.

Digitized by Google

justement neuf moys après, et la seconde fut aussy accouchée d'un enffant le lundy landemain, justement neuf moys après leurs nopces : ce qui ne s'est veu et ne pourroit veoir de longtemps.

1608.

Mariage.

Le mardy xve jour de Janvier 1608, nostre filz Jehan Pussot fut espousé à Marye Le Vasseur, fille de Pierre Le Vasseur ; les espousailles faictes en l'église Sainct-Jacques par M. Thuillier, curé de la Magdaleine, et les festins faictz en la maison du Chat-Huant ; les fraiz de bouche des susquelz coutèrent DCC livres.

Grandes neiges et gellée d'yver.

Et au commancement de Janvier 1608, fut des grandes neiges et aultant que la vie des hommes on n'a veu, mesme de l'aunée appellée *des grandes neige*, passé XLIII à XLIV ans : qui fut cause de geller les vins qui estoient aux celliers et le boys des vignes aux champs, et plusieurs arbres morurent. Laquelle grande gellée avoit commancé la veille sainct Thomas, et dura avec les dittes grandes neiges jusques environ mye Febvrier suyvant, durant laquelle le vin gelloit sur les tables, quelques proches du feu qu'elles fussent. En sorte qu'il convint coupper la pluspart des sepeaulx des jardins, ensemble des haultes vignes, et lyer à rez de terre ; les gluyes pour lier les vignes valloient VIII s. la pièce. Depuis y eut grande seicheresse jusques au moys de May, de sorte que les petitz bledz sur terre eurent fort à souffrir et plusieurs devindrent à rien ; pourquoy le bled renchérit jusques à IV l. le septier. Et le premier jour de May au soir, après avoir esté huict jours auparavant forme de arnul (*sic*), faisant semblant de pleuvoir sans tomber eaues, fit le dit jour une petite nuée de pluye, vents et tonnère,

Digitized by Google

faisant grand bien aux biens dessus terre, mais rompit un des croisons de la croix de la Coulture. Croison rompu

Le caresme fut presché par un docteur jacobin. Caresme presché.

Sur la fin du moys d'Apvril, fut défendu à son de trompe, tant par les eschevyns que par Monsieur le bailly, de faire bierre ou cervoise, en peyne de 60 l. d'amande, à cause de l'enchère du grain et du boys : et y avoit grand nombre en ceste ville et ailleurs qui en faisoient et sy en avoit encor plusieurs qui se délibéroient en faire. Deffences de faire bierre.

L'humidité continuant, fit le vendredy jour sainct Honoré, sur le soir, une grande et merveilleuse nuée de greslons, et en telle abondance, que de long temps on n'avoit veu, tellement que troys jours après y en avoit encor qui n'estoient fonduz, toutesfoys ne fit grand dommage. Grosse nuée de greslons.

Et le dymanche suyvant, fin des vespres, en l'église Nostre-Dame, les *Te Deum* furent chantez et faict le feu de joye avec les solempnitées accoustumées, pour la naissance du troisième fils de France, appellé Monsieur d'Alençon. Feu de joye.

Les Octaves de feste Dieu, presché par M. Parent, cathédral, lequel fit des très doctes sermons sur la probation de la réelle présence du corps de Nostre-Seigneur au Sainct-Sacrement de l'aultel. Octaves preschées.

Le dymanche VIIIe Juin 1608, octaves du Sainct-Sacrement, fin de l'épistre chantée en la grande messe de Sainct-Jacques, fut une merveilleuse esmotion populaire, en sorte qu'on pensoit estre tous perduz ; et pour rien. Venant à coup un grand bruict et remuement, pensant que ce fut quelque voulte fondue, et le *cryement* si grand et effroyable que chacun tachoit sortir de l'église ; et sy on ne pouvoit scavoir Esmotion à Sainct-Jacques.

Digitized by Google

que c'estoit. Enfin fut trouvé que c'estoit plusieurs meschans garcons estans en la rue se battans à coups de pierres, les uns se réfugians en l'église, les pierres donnant sur eulx, avec le cry des poursuyvans disans : tue, tue ; que plusieurs et signamment les femmes et filles se jettoyent l'une sur l'aultre, à qui fuyra le mieulx.

Ceste sepmaine y eut plusieurs esmotions populaires, à cause de la vuydange du bled qui se charioit en grande quantitée hors ceste ville.

L'humidité, froigdure et grans vents continuans depuis le premier jour du moys de May et jusques en mye Juillet, fut cause de grandement tourmenter les vignes, pourquoy y avoit peu de monstre en plusieurs endroits ; et sy furent fort escoullées durant et après la fleur, en sorte qu'il y avoit apparance de petite et tardyve vendange : et sy on ne pouvoit plus trouver de vin, synon que bien peu, venant de long pays et principallement de Risset, vin rude et non seur, en sorte qu'il n'y avoit sy petit vin qui ne vallut C l. la queue, et le meilleur CL l. la queue. Et s'en trouvoit encor un peu de petit vin vieil brouillé et de maulvais goust, lequel on avoit tant décraché, et encore valloit-il LXXX l. la queue : de sorte qu'on pouvoit bien dire : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.*

Cheresse de vin

En ce temps régnoit un grand trouble en ces pays et aultres en la France. C'est que plusieurs procez s'esmouvoyent touchant les héritages cy devant venduz par décret, Messieurs de la court de parlement cassant tous les décretz qui s'estoient faicts, mesme de longtemps, pour plusieurs nullitées qu'ils y trouvoient, causant plusieurs noises, débatz et procez quasy immortels, dont plusieurs en furent grandement affligez, desquels

Grands et gros procez.

Digitized by Google

estoys du nombre : le tout apportant grande perte et division. Et sy les appellans n'estoient-ils guère récompensez et y avoient peu de prouffit et d'adresse; synon que pour les praticiens, qui en avoient bon ventre et n'en battoient leurs femmes ; le tout causant grand malheur.

La vendange fut tardyve, et sy les vins ne furent guères bons, à cause des grandes pluyes du devant et commancement de la vendange et qui durèrent longtemps, causant plus de vin qu'on n'estymoit, mais fut moindre en qualitée ; en sorte que on estymoit à la vendange le vin de ce pays du moins valloir C livres la queue ; mais vint bien au rabaiz et y eut bien des abusez, de sorte que à Noël ne valloit que L l. la queue, savoir ceulx de ce pays ; et ceulx de Beaulne qui estoient fort bons valloient CL l. la queue : et le beuvoit-on avec le reste des vieulx à XIV et XVI sols le pot. Vendange tardyve.

Le dymanche IIIe des advents, XIVe Décembre 1608, à Reims, fut célébré solempnellement le grand jubilé donné du sainct Père Paul V^e, avec grande dévotion populaire. Le dymanche devant, faict procession générale, les mercredy, vendredy et sabmedy d'entre deux jeunant, et visitant, tant avec processions que particulièrement de chacun, les églises de Nostre-Dame, Sainct-Symphorian et les Cordeliers, priant Dieu pour la paix de l'église, la continuation de la paix entre les princes catholicques, pour le pape, le roy, la royne, Monsieur le dauphin et pour plusieurs aultres choses contenues dans la bulle. Grand Jubilé.

Tout le moys de Novembre et jusques à ce temps et encor depuis, fort pluvieulx et humide.

Les advents furent en l'église Nostre-Dame preschez Advents preschez.

Digitized by Google

par un docteur séculier venu de Parys, nommé Monsieur Depoche ou Depauge, lequel interpréta très doctement et très admirablement le songe de Nabugodonozor par Daniel à luy révélé ; où fit les plus haultes et merveilleuses prédications qui ont esté de longtemps ouyes, au grand contentement et admiration du peuple, estymant qu'il ne s'en peult ouyr de plus doctes, comme à la vérité il est très élocquent.

1609.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par un bon et ancien père jésuyst, natif de Fismes, nommé le père Alexandre, duquel les sermons furent fort populaires et de doulce instruction.

L'humidité, pluye et grand vent continuant jusques dans le moys de Mars, tellement que toute la ditte année 1609 fut fort venteuse. De là en advant, le temps fut fort sec et beau, en sorte que proche de Pasques on ne pouvoit houer les vignes, et sy elles poussoient et s'avançoient à cause des chaleurs du dit moys de Mars et commancement d'Apvril ; faisant toutesfoys des froigdes matynées, de sorte que le matin, lundy landemain de Pasques, xxe Apvril 1609, les vignes des bas et tendres lieux furent fort gellées par une blanche et assez forte gellée : et n'eut esté qu'il faisoit sec, elle eut encor faict plus grande perte. La quelle gellée fit beaulcoup plus de dommage qu'on n'avoit estymé ; et y eut plusieurs terroirs qui n'avoient oncques aultant esté gellé d'esté qu'ils furent lors, et principallement en la montaigne de Reims.

Extraordinaire gellée.

Monsieur Fournyer à Sainct-Denys.

Le xxe jour de May 1609, le dit Monsieur Fournyer, évesque princier de Metz, consacra les aultées du pupittre de Sainct-Denys de Reims, et sy bénist plu-

Digitized by Google

sieurs aornements ; puis administra le sacrement de confirmation le dit jour et aultres jours suyvans, où y eut grand désordre à cause de l'affluence du peuple, et principallement le premier jour.

Et le sabmedy XXIIIe jour suyvant, Monsieur de Nevers avec aultres seigneurs estrangers vint à Reims, de son retour de voyage de Rome ; qui furent receuz honorablement.

Venue de Monsieur de Nevers à Reims.

En ce temps faisoit des grandes chaleurs et touffeures, causant plusieurs nuées et dommages en plusieurs endroits, tant par les eaues pluviales que des gresles et grans vents.

Le lundy XXVe May suyvant, premier jour des rogations, les religieulx de Sainct-Remy de Reims fermèrent leur église et refusèrent l'entrée d'icelle aux religieulx de Sainct-Nicaise, qui y alloient en procession et y dire leur messe, comme de coustume et comme ils l'avoient de mesme faict en l'année passée, nonobstant l'arrest donné de la cour de parlement à Parys sur leur difficultée. Ce qui causa scandal et murmur du peuple, au mescontement de plusieurs gens de bien. Dieu les veuille accorder !

Discord entre les religieulx de Sainct-Remy et de Sainct-Nicaise.

Les octaves du sainct Sacrement furent preschées par Monsieur Parent, Cathédral, qui feit très doctes sermons sur plusieurs petits versets de l'évangile du jour de la feste.

Octaves preschez.

Les verjuz des vignes furent fort escoullez, menassant avoir petite vendange advenir, et sy les vins n'augmentèrent de pris, d'aultant qu'ils estoient lors de grand pris comme dessus ; et sy la bonté estoit petite pour les vins de ce pays.

En ce temps y avoit grande course de larrons, sans comprendre l'affluence des soldats cassez, passant et mandiant aultant que devant.

Course de larrons.

Digitized by Google

Edicts contre les duelz et aultres.

Le mercredy XXIXe Juillet 1609, fut publié à Reims l'édict très rigoureulx contre les duels, et aultres édicts sur plusieurs choses, signamment pour les cessionnaires.

Commis à Reims sur les usuriers.

Et sy avoit au dit Reims un commis à la recherche des usuriers, qui se nommoit Rambour, dont plusieurs de ce pays furent pugnys par la bourse; et avoit le dit commis plusieurs gens de maulvaise voulonté qui faisoient partout les inquisitions, mais plusieurs injustement, tortionnairement et par voye indirecte. Le juge estoit Monsieur Branche, lieutenant cryminel. L'exécution de la quelle commission se trouvoit par les gens de bien fort estrange, d'aultant que plusieurs estoient condampnés avec peu de juste congnoissance de cause; pourquoy y eut quelque modération et diminution à la force de sa commission, et icelle adoucye ou diminuée par l'ayde des prudens justiciers de ceste ville, qui obtindrent la congnoissance de sa voccation.

Arrest sur les nefs des églises de la Magdaleine et de Sainct-Jacques.

Le XXVIIIe jour de Juin 1609, les paroissiens de l'église de la Magdaleine de Reims ont obtenu arrest de nos seigneurs de la cour de parlement à Parys, contre les sieurs du chappittre de Nostre-Dame du dit Reims, appellans d'une sentence rendue par Monsieur le bailly de Vermandoys, ou son lieutenant au siége royal et présidial de Reims, pour lesquels ils sont condampnez à l'advenir d'entretenir de toutes réparations quelconques, tant grosses que menues, de couverture, la nef d'icelles églises, ainsy que par cy devant ils y estoient tenuz, et de tout temps l'avoient réparée et entretenue; l'appellation mise au néant, sans amande, condampnez les appellans aux despens, sans que le dit arrest puisse nuyre ny préjudicier à l'advenir aux dits appellans en aultre cause; les ditz despens

Digitized by Google

montans à CDXXV l. Par accord furent remboursez aux dits paroissiens.

Il y avoit semblable procès pour la couverture de la nef de l'église Sainct-Jacques du dit Reims et de plusieurs aultres églises, tant de ceste ville que hors d'icelle, des lieux desquels les dits sieurs percevoyent les dixmes. Depuis y eut pareille sentence pour la dite église Sainct-Jacques acquiescée des dits sieurs du chappittre, et remboursèrent tous les despens.

Ce qui resta aux vignes fut fort escoullé durant et après la fleur, en sorte qu'il ny demoura que bien peu et moins que du vivant des hommes présents n'a esté veu, à cause des froigdures des moys de Juin et Juillet. Et sy le moys de Septembre fut fort nébuleux, humide et froig; toutesfoys ceulx de la rivière de Marne, et signamment ceulx d'Ay vendengeoient dès la mye Septembre, qui eurent des bons vins et assez bonne quantité et furent eslevez à C, CX et CXX l. la queue, tout bouillant, à grande envye et force de marchans; mais les fruictz des vignes de la montaigne de Reims ne pouvoient meurir, y ayant quelques raisins aulcunement noirs et l'aultre partye tout verd. Et sy plusieurs à cause des froigdures se despouilloient, en sorte qu'il y avoit peu d'espérance à la vendange et ne scavoit-on qu'en faire, encor veu sy petite et inaudicte quantité; tellement que plusieurs en estoient en grand esmoy. **Vignes escoullées.**

Le sabmedy XXVIIIe Novembre 1609, environ troys heures après mydy, Maistre Anthoine Bossumet, prebtre chanoyne de Nostre-Dame de Reims et docteur en théologie, aagé d'environ XXX ans, print possession de la cure de Sainct-Jacques dudit Reims; l'ayant par résignation du bon curé, scientificque personne, Mon- **Réception du jeune curé de Sainct-Jacques de Reims.**

Digitized by Google

sieur Gérard de La Lobbe, encor vivant et en exercice, mais fort caducque, aagé d'environ LXXX ans, ayant esté environ XLV ans curé, qui ne laissoit encor faire bon debvoir aultant comme devant. Dieu veuille assister à l'un et à l'autre et à tous les paroissiens! Et célébra ledit sieur jeune curé la messe le jour de la Conception Nostre-Dame en ladite église Sainct-Jacques, avec grande solempnitée et contentement des dits paroissiens.

Nativité d'une fille, VIe enffant du roi Henry IVe.

Ce mesme jour fin des vespres, en l'église Nostre-Dame, fut chanté les *Te Deum* pour la délivrance de la royne, laquelle estoit délivrée d'une fille, son VIe enffant; où fut tiré seullement quelques pétars, sans aultres cérémonyes.

Trouble.

En ce temps y avoit trouble en la cour, dont Monsieur le prince de Condé et sa famille se retira hors du royaulme, contre la voulontée du roy: le tout menassant quelque trouble. Dieu y veuille pourveoir!

Course de sorciers et sorcyères.

En ce temps estoit grand bruict et course de sorciers et sorcyères, mais ne s'en faisoit aulcune pugnition en ceste ville, synon s'en exécutoit en quelques villages des environs de Reims.

Adventz.

Les Adventz furent preschez à Nostre-Dame par un jésuyst très docte, qui interpréta le psalme *Miserere mei Deus secundum*, fort doctement; mais avoit peu d'auditeurs, à cause qu'il n'avoit bonne grace de prescher et de difficile entendre, qui se nommoit le P. Commellet, lequel avoit presché longtemps devant en ladite église le caresme de l'année 1585.

1610.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par ce très docte Monsieur Depauge, docteur séculier, qui avoit presché

Digitized by Google

l'advent de l'année 1608, duquel les sermons furent très admirables, la pluspart pris sur les épistres de chacun jour de caresme ; où donna merveilleuses instructions, plus angellicques que humaines et de grande admiration ; la vérité me contraignant de dire, sans diminution de l'excellence des préceddens, qu'il n'y en a eu qui l'ayt passé, estant homme très excellent et très digne d'estre ouy.

Sur la fin du moys d'Apvril 1610, estoit course de maladye en forme de pleurésye, dont plusieurs en mouroient assez soudainement. Maladye.

En ce temps estoit bruict de guerre et faisoit le roy faire de grandes préparations ; et ne scavoit-on contre qui se dressoit ceste entreprise que ceulx qui en avoient les affaires en mains. Fut levé grande gensdarmerye, pyonniers et aultres gens de guerre, avec nombre de pièces d'artillerye, partye desquelles passèrent par ces quartiers tirant à Maizières. Traict de guerre.

Ces préparations de guerre et armée continuant et augmentant, la royne Marye de Médicis fut sacrée et coronnée à Sainct-Denys en France, avec les plus grandes triumphes et solempnitées qu'il se peult faire, le jeudy XIIIe jour de May ondit an 1610. Et se faisoient à Parys les préparations pour son entrée. Mais, chose lamentable, ceste joye en peu d'heure fut tourné en merveilleu et déplorable deuil. C'est que le landemain vendredy XIVe May, le bon et magnanyme Henry IVe, roy de France et de Navarre, estant à Parys, environ les troys heures après mydy, dans sa carrosse, au bout de la rue de la Ferronnerye, assez proche de Sainct-Inocent, fut proditoirement frappé de deux coups de coutteau au costé gauche, par un meschant et maladvisé assassin, nommé François Sacre et coronnement de la royne.

Digitized by Google

Mort innopynée du roy Henry IVe.

Ravaillart, natif d'Angoulesme ; dont l'un des dits coups donna jusques dans l'aureille de son cœur, de sorte que ce bon prince se sentant blessé à mort perdit tout à coup la parolle, retournant au Louvre rendit l'âme à Dieu. Ce qui fut cause de merveilleux deuils par toute la France et principallement en la ville de Parys ; mais Dieu, par sa miséricorde, appaisa doulcement les choses sans troubles. Incontinent fut proveu au bien de la couronne et du royaulme avec bonne diligence ; en sorte que le landemain xve May suyvant, Monseigneur le daulphin fut solemnellement recongnu et proclamé roy de France, nommé Loys XIIIe, avec bon accord et submissions tant des princes que de tous les magistrats et officiers à ce requis ; et la royne, sa mère, establye régente pour le gouvernement de sa personne, de ses royaulmes et de ses affaires. Dieu y veuille bien pourveoir et continuer ses grâces au royaulme de France et envers tout le monde ! Amen.

Advénement du roy Loys XIIIe.

Nuée de pluye et gros gresions.

Le vendredy devant la Pentecoste, XXVIIIe May 1610, deux heures après mydy, le temps fort chault, vint une nuée de tonnère et gros greslons avec grande pluye, laquelle gasta plusieurs vignes et biens de la terre, signamment à Sainct-Thierry et à Ronay et terroirs voisins, où y eut grand déluge et vignes déterrées ; pour cela l'air n'en fut refroydie, et faisoit le landemain fort chault comme devant. Le molin à vent de Ronay en fut desrompu. Dieu veuille préserver le reste !

Prières pour le roy deffunct et pour le roy venant son fils

Durant ces jours, depuis le trespas du roy jusques après son service, chacun jour parmy les matynes, en l'aultel de Saincte Croix de l'église Nostre-Dame, estoit célébrée une messe basse au son de vingt coups de la grosse cloche, pour le salut de son âme ; le dit

Digitized by Google

aultel richement paré de noir. Et sy on faisoit continuellement prière alternatyve en chacune église de Reims, durant une heure ordonnée, comme aultrefoys avoit esté faict durant les troubles passés.

Durant les festes de Pentecostes feit aultres nuées hors ceste ville, faisant encor grand déluge en plusieurs lieux, et signamment à Ville-en-Tardenoys et lieux voisins, où y eut grande perte et ruyne de maisons et aultres choses. Aultre déluge.

En ce temps on faisoit préparation pour le sacre du roy *et pour l'entrée et première messe de Monsieur l'archevesque de Reims* (1). Préparation pour le sacre.

Dès les gras jours passés et tout durant le caresme, estoit dressé une blancque en la maison et bouticque de l'enseigne de La Forest, au Marché au Bled, garnye de toute sorte de marchandise appartenant à Anthoine Le Sire, marchant, et au regret de plusieurs gens de bien trouvant ce faict intolérable ès jours de Caresme. Et durant la foire de Coulture, fut la dite blancque relevée par le dit Le Sire en une loge au devant du logis de Monsieur l'Espaignol, près l'Arbre d'or, aornée de son de trompette, encore plus de tromperie. Et n'en faisant son prouffit, fit banqueroutte et s'en alla hors ceste ville, quittant tous ses créanciers, et de rien s'acquittant envers eulx par le moyen de son absence. Sa femme fut reçue à demander la restitution de son apport. Voilà que c'est de trop entreprendre; ergo : Blancque et banqueroutte.

La blancque a blanchy sans rire,
Son aultheur en estant Le Sire.

Sur la fin du moys de May, l'entreprise militaire et l'armée fut rompue; les artilleryes, munitions et Entreprise de la guerre rompue.

(1) Ce qui est rayé estoit en bruict et non de faict. (*Note de Pussot*).

Digitized by Google

ustencils remis aux magazins; les gensdarmes, pionniers et aultres licenciez et renvoyez; les chevaulx des attirages qui estoient en grand nombre, partye vendus; et le tout réduict en paix, au grand regret des milittans et gens aymans la guerre. Ce qui consta grans deniers au royaulme: un bon nombre de gens de guerre seullement furent envoyez devant la ville de Juillet.

Octaves preschez. Les octaves de la feste Dieu preschées par ce très docte P. Commellet, ayant un peu changé ses fassons de faire gestes et parler, qui le rendoient un peu plus agréable que devant; fit tous ses sermons très admirables sur la preuve très suffisante et entière de la réelle présence du corps et sang de nostre Saulveur au Sainct-Sacrement de l'autel, au grand contentement d'un grand nombre d'auditeurs assistant chacun jour; lequel fut recongnu merveilleusement docte et instructif.

Service pour le roy Et le dymanche XXe Juin, lundy, mardy et mercredy suyvant, ondit an 1610, par touttes les églises de Reims, furent célébrez les services et obsecques pour le roy deffunct Henry IVe, que Dieu absolve. Ce qui fut faict avec très grande solempnité et dévotion, comme telle chose le requiert. L'oraison funèbre dicte par M. Parent, doyen et cathédral de l'église Nostre-Dame.

Le IIe Juillet le feu print en deux tonnes de pouldre à canons au petit magasin de Chaalons, où y eut grande perte tant d'hommes que en bastymens.

La moisson fut bonne et ne valloit le seigle que XXXV s. le septier, le froment L et LX sols; mais l'avoine vint à enchérir jusques à XLV sols, à cause du sacre et qu'il s'en estoit peu recueilly.

Digitized by Google

En ce temps y avoit belle monstre aux vignes, mais plusieurs jaunissirent, de telle sorte que grande partye des sépeaulx en plusieurs lieux venoient à seicher et tendant à mourir. Celles qui furent exemptes de telle jaunissure prouffictèrent grandement. Et furent les moys d'Aoust et Septembre fort chaulx et secz sans pluyes, causant grande quantité de vin, signamment à la rivière de Marne, qui fut fort bon. Que s'il y eut eu au dit moys de Septembre une journée de pluye on eut eu telle quantité de vin qu'on ne les eut sceu où mettre : pourquoy les poinssons montèrent seullement jusques à XXX et XXXV s.; mais vindrent au rabay pour la ditte seicheresse et tardement de la vendange qui fut loingtayne, commancée depuis la mye Septembre durant jusques en moys d'Octobre ; et y eut plusieurs tonnelliers trompez de leur attente, estymant vendre les poinssons L et LX sols la pièce ; n'en fut jamais aultant faict pour une année, et sy estoit grande quantité de vuydanges. Pour mon regard je ne recueilly que justement moictié de la quantité de l'année 1604. Le vin nouveau valloit XXX l. la queue et au dessoubz.

Bonne vendange.

Le sacre du roy fut desyné et annoncé pour le XXVe de Juillet, puis continué au jour sainct Loys, XXVe Aoust, et encor continué au jour sainct Denys, comme on disoit. Pourquoy se faisoit belles préparations en ceste ville de Reims, tant ordinaires que extraordinaires, d'aultant que, oultre l'aornement de la porte de la Barbe-aux-cannes, fabrication de celle du bourg de Veesle au dessoubz de la Croix-Sainct-Victor et celle de Sainct-Denys, en fut dressé une proche la chappelle de Clefmarest où n'en n'y avoit jamais eu. Puis attenant à la dite Croix-Sainct-Victor estoit dressé une stature et figure faicte de deux blocs de pierre en forme

Bruict du jour du sacre. Parement extraordinaire pour ledit sacre.

Digitized by Google

d'une femme couronnée représentant la France, peinte de couleur grise et bronzée, le tout richement aorné.

Fontayne bruslée.

Fut dès le commancement construicte et dressé une fontayne de triumphe attenant la muraille du devant de la maison de la Crestienté, au parvy, entreprise par un maître architecq, mandé de Parys, qui cousta grands deniers. Laquelle estoit commancée et dressée d'une fasson assez magnificque en forme d'un hault rocher pour jecter eaue par grand nombre de petits canaulx, aornée de mousse, pierreries, pièces de vittres de diverses couleurs, où y fut employé grande quantité de plomb, poix resyne et aultres drogues, boys et maneuvres. Et estant quasy achevée prest à faire les esprouves par le dit maistre, ne donnant bon ordre à sa subtilité, ou faict exprès, fondant quelque plomb, le feu prenant au corps d'icelle fontayne, le lundy IVe Octobre, jour sainct Françoys, quatre heures de relevé, fut icelle fontayne bruslée et perrye; au danger de venir grand inconvénient, sy le feu fut pris nuictamment. Mais avec bon secours, les maisons proche furent conservé; ledit maistre mis prisonnier pour les dommages et intérestz, et fut la dicte fontayne du tout abolye.

Galleryes et chaffaulx extraordinaires.

Et sy on feit en l'église Nostre-Dame, oultre les galleries, chaffaulx et montées ordinaires, des grandes galleries et chaffaulx aux deux grands costiers du cœur, fondez sur les chezes des chanoynes, qui coustèrent CM l.

Maisons bruslées.

Les logis de la ville de Reims estans marquez pour le train advenir, advint inopinément et de cas fortuit le feu eschappé au bout hault de la rue du Jard, où est le grand portail de l'église des frères prescheurs, proche la rue de la Poterne, le lundy suyvant à mesme

Digitized by Google

heure ; qui brusla et endommagea environ xx petites maisons non de grand pris.

Station première du roy entrant à Reims.

Pour la réception du roy, les préparations furent commancées à la Bouverye, comme de coustume; mais les maistres des cérémonyes ne le trouvant bon le firent descendre et faire sa station en une halle ou téastre qui fut faict hastyvement, couverte et environné de planches et assemblage de gros boys en forme de pavillon, garny de troys grans escaliers compris celly de derrier, posée sur le pavé, au devant des deux maisons attenant la grande porte de la cour Sainct-Eloy, tirant vers la montaigne; laquelle halle et téastre fut richement tapissé avec les deux chambres haultes des dittes maisons : où il arriva recepvant les harangues et submissions ordinaires et voyant passer touttes les trouppes, tant noblesse, bourgeoisie que de guerre, le jeudy xive Octobre 1610, une heure après mydy. Et y fut environ troys heures. Puis jusques passé cinq heures du soir fit son entrée célèbre, très magnificque et joyeuse, avec grande allégresse et debvoir des habittans de Reims; où y avoit entre aultre chose une compaignie de cinquante jeunes hommes richement montez et habillez tous d'une mesme parure. Laquelle entrée fut enrichie et aornée d'un merveilleu nombre de braves hommes de guerre, tant de pied que de cheval, revenuz de ceste brave armée envoyée devant la ville de Juillet, soubz la conduitte du sieur de la Chastre. En ceste entrée estoient la plus part des princes de France, mesme y estoit revenu Monsieur le prince de Condé; excepté Messieurs de la maison de Lorraine et de Guyse qui ne s'y trouvèrent, ny mesme Monsieur l'archevesque de Reims.

Entrée célèbre du roy Loys XIIIe en la ville de Reims.

Deffault des princes de Lorraine et de Guise.

Et ainsy le roy en ce bel ordre conduy en l'église

Digitized by Google

Nostre-Dame, et receu soubz le grand portail au dedans de la dite église, puis conduy au chœur d'icelle, et d'illecq au palays. Le sabmedy suyvant qui estoit la veille de son sacre, fut à vespres en ladite église, où après fut audit lieu instruict et remonstré, puis confirmé et confessé, et le landemain, qui estoit le dymanche XVIIe Octobre, veille sainct Luc, fut sacré par le ministère de Monsieur le cardinal de Joyeuse, avec toutes les magnificences, cérémonies et solempnitées requises et ordinaires. Pourquoy les services et dévotions de la feste de la dédicace furent fort interrompuz et diminuez. L'église Nostre-Dame èstoit partout tapissée, tant hault que bas, ensemble le palays ; n'y fut jamais aultant de tapisserie pour une foys, et la plus part faict très richement, tout d'or, d'argent et de soye.

Sacre.

Plusieurs bons habittans n'estoient joyeulx de ce que le dit sieur archevesque de Reims avoit laissé perdre ceste belle occasion de n'avoir sacré le roy comme à luy deue la préférence, et à son deffault Monsieur l'évesque de Soissons ; qui en furent eulx deux absents, mais avoit esté de la voulonté de la royne, mère du roy, que le dit sieur cardinal de Joyeuse fit ce sainct office ; comme il fut ordonné et généralement achevé avec joye et action de grace, non par ceux qui y receurent des coups de bastons, car les coups de bastons n'y estoient espargné à ceulx qui s'en approchoient de trop près.

Débat de ceulx de la compaignie du Chesne.

Ce jour après mydy y eut querelle entre la compaignie de ceulx du Chesne, qui estoit de quelque cent cinquante hommes, contre quelques gens des gardes du roy, reportant la saincte Ampoulle à Sainct-Remy, pour la hacquenet blanche sur laquelle estoit monté Monsieur l'Espaignol, grand prieur, qui portoit ce beau

Digitized by Google

et sainct joyau, où y eut plusieurs blécez; mais ceulx du Chesne emmenèrent la dite hacquenet toute nue, sans selle ny bride, maintenant leur appartenir.

Et le landemain, estant le roy revestu tout de blanc, de drap d'argent ou semblable estoffe, monté sur un petit cheval blanc, se transporta avec toute la noblesse, braves souysses et aultre garde, à Sainct-Remy, où il ouyt la messe. Ce mesme jour, après les vespres, sortit du palays avec très grande magnificence, le préceddant la royne, sa mère, et aultres princes, puis marchant en admirable ordre tous Messieurs les chevalliers du Sainct-Esprit, tant ecclésiastiques que laycques, en nombre d'environ trente, revestus de somptueulx aornements et habillements merveilleusement riches, aultant et plus qu'on ne le pourroit excogiter, le roy les suyvant; le tout marchant à piedz en la plus belle et excelente majesté qu'on ne le scauroit veoir; et ainsy entrèrent en l'église Nostre-Dame par les grans portaulx; et le roy fut faict chevallier du Sainct-Esprit avec quelques aultres, où y eut plus grande triumphe qui se puisse veoir; puis retournèrent au palays, le roy revestu comme chevallier.

Pompes et magnificque convoye.

Le roi faict chevalier du Sainct-Esprit.

Le mardy suyvant, XIXe Octobre, le roy partit de Reims à neuf heures du matin, et la royne quelques heures après, estant dans leur coche ou carrosse, et s'en allèrent avec leur noblesse disner au Cosson, où firent donner baptesme, comme on disoit, à l'enffant de Monsieur le barron du Tour, sieur du dit Cosson; puis ce dit jour revindrent à Reims.

Allée du roy et de la royne au Cosson.

Et le landemain, qui estoit le mercredy, le roy se partit du matin du dit Reims et fut disner à Roucy, puis gister à Corbeny, où le lendemain, qui estoit le jeudy, toucha

Partement du roy pour Corbeny, puis Parys.

Digitized by Google

grand nombre de malades vexés des escrouelles, et tient-on qu'il en toucha en nombre bien six cens qui estoient venuz de tout costé, mesme de pays estrange; Dieu leur donne l'assistance du Sainct-Esprit, bonne, heureuse et longue vie; pour pouvoir régir le royaulme de France en bonne paix, à la gloire de Dieu et à nostre salut! Du dit Corbeny, s'en retournèrent à Parys.

Fraiz du sacre.

Ce pendant les fraiz du dit sacre, pour les habittans dudit Reims, coustèrent aultant que troys des précedens sacres, jusques à la somme de dix-huict mille livres et plus.

En ce temps on construisoit la ville de Charleville près Maizières aux despens de plusieurs.

Adventz.

Les sermons des advents furent preschez par un très docte jésuyst, nommé le père Estienne, qui interpréta très doctement la délivrance du peuple d'Israël et sortye d'Egypte, avec les dix playes y advenues, où feit très merveilleux sermons fort moraux, de belle et profonde doctrine.

1611.

Trespas de Monsieur Gérard de La Lobbe, curé de Sainct-Jacques.

Le mercredi XVIe Febvrier, cinq heures du matin, premier jour de caresme 1611, décedda vénérable et scientificque personne Monsieur Gérard de La Lobbe, prebtre, docteur en théologie, aagé d'environ quatre-vingts ans, très vigilent pasteur, curé de Sainct-Jacques de Reims : ayant deument, sainctement et très doctement s'acquitté de sa charge de curé l'espace d'environ quarante-cinq ans; faict tout ce temps grand debvoir de prescher et annoncer la parolle de Dieu, de souvent cathéchiser et endoctriner la jeunesse, et tout aultre debvoir d'un bon et vray curé; aymant et chérissant, après l'honneur de Dieu, unicquement ses paroissiens et réciprocquement fort aymé d'eulx; zélé au possible

Digitized by Google

pour l'honneur de Dieu ; faict et escrit beaulcoup de beaux œuvres et canticques spirituelz ; et finablement avoit pourveu d'un bon et signalé (1) successeur en son lieu, aulcunement digne de sa suytte. Rendit son âme à Dieu avec grande dévotion, attention, submission, bon sens, mémoire, entendement, et parlant jusques à la fin, tellement que sa fin a rendu tesmoignage exemplaire de sa saincte vie par ses discours, prières, remonstrances et beaux exemples qu'il a monstré jusques à ses dernières parolles qu'il prononça, disant : *Adoramus te Christe* (tenant la croix); *In manus tuas, Domine; Bone pastor, panis vere,* et le reste. Fut son corps posé devant la porte du presbytère jusques à cinq heures de relevé; d'où il fut enlevé par Monsieur le digne curé de Sainct Symphorian, chancelier de l'Universitée, doyen des curez de Reims, et Monsieur le curé du dit Sainct-Jacques, porté avec un honnorable convoye autour de la paroisse, accoustumé de la procession : puis enterré au devant du grand aultel du dit Sainct-Jacques, préalablement posé devant l'image du crucifix, où fut chanté par deux enfans, par troys foys, et répété par le clergé : *Te, Domine Jesu, quæsumus famulo tuo subveni*, et le reste. Lequel, en toute sa vie, a souffert beaulcoup de tribulations et travaulx, tant spirituelz, temporelz que corporelz, signamment durant les troubles passez, ayant le tout vaincu par patience ; spéciallement affligé de pierres, gravelle, et portant gros fardeau de rupture. Son depportement tellement recommandable, méritant grandement estre enrollé et mis au nombre de la vie des hommes illustrissimes. Dieu luy face la grâce de prier pour nous, ses parois-

(1) Mots effacés depuis.

Digitized by Google

siens, affin que par sa bonne vie, exemple et remonstrances, aydez de la grace de Dieu, le puissions ensuivre et parvenir ensemble au royaulme des cieulx ! Amen.

O quam preciosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus; Et iterum: In memoria eterna erit justus ab auditione mala non timebit.

C'est pourquoy je ne fais difficulté de dire *bis* :

Sancte Gerarde Remis, precor, ora pro nobis : Amen.

Joyau donné à l'église de Sainct-Jacques.

Le dimanche VIe jour du moys de Mars suyvant, fin des vigilles chanté du second service solempnel du dit deffunct sieur curé, fut gratuictement donné et aulmoné à la dite église de Sainct-Jacques, par vénérable et discrette personne Monsieur Anthoine Beauchesne, prebtre chanoyne et naguères soubzchantre de l'Eglise Nostre-Dame de Reims, oncle du dit Monsieur Anthoine Bossumet, successeur en la dite cure, un beau et signalé joyau : qui estoit un porte-Dieu ou ciboir d'argent doré, magnificquement élabouré, qui peut valoir (1) livres tournois. Ce qu'il donna de bonne voulonté et grande libéralité, en la présence de plusieurs des signalez paroissiens et aultres assemblez au revestier, pour servir à porter Dieu aux malades et aornement à icelle église; Dieu luy veuille rémunérer, et faire la grace à son dit Monsieur son nepveu d'en pouvoir bien et longuement user à son salut et de tous ses paroissiens !

L'yver fut fort pluvyeu, humide, venteu et nébuleu, causant grandes neiges. Mais la fin de Febvrier et commancement de Mars fut beau et doulx temps.

Course de pauvres.

Régnoit encor grande course de jeunes hommes mandians, tant de guerre que aultres faigneans, im-

(1) Chiffre laissé en blanc.

Digitized by Google

portunans les personnes dans les églises à leur donner, apportans grande incommodité, interrompans les dévotions, et sy personne ny donnoit ordre ny police. Dieu y veuille bien pourveoir !

Les sermons du caresme furent preschez à Nostre-Dame par ce très docte et très élocquent jésuyst le père Machault, devant mentionné, qui feit tous ses sermons très admirables et de grande instruction ; y ayant tousjours merveilleu nombre d'assistans, ce qu'il feit avec très grand contentement; Dieu le veuille assister et rémunérer ! Caresme.

Le sabmedy XIVe Mai 1611, fut à Nostre-Dame chanté le service et bout de l'an du feu roy Henry IVe. Les vigilles chantez la veille comme de coustume.

Peu auparavant, la grande challeur et seicheresse extraordinaire continuant, depuis la fin de Febvrier jusques au Xe May, sans tomber eaue, excepté seullement quelque petit nuage de gresil le jour du vendredy sainct, tousjours faisant grande chaleur et touffeur : en sorte qu'on ne pouvoit labourer ny semer. Les vignes houées de bonne heure, croissant de grande habondance et fort résyneuses; mais les tardyves houées et plusieurs demourées sans houes ne croissoient que de force et demouroient courtes et de peu d'espérance : mesme les mars ne pouvant lever et les petitz seigles des terres de Champaigne, sans humeurs, ne pouvant croistre et tournez à rien faulte de pluyes. Advint le lundy IXe May, premier jour des Rogations, faisant encor grande chaleur toute la matynée jusques sur les quatre heures du soir, que le vent tourna venant du costé du septentrion. Commancèrent de grandes froigdures, continuant les jours suyvans, tellement que le jeudy, jour de l'Ascention, encor qu'il feit fort secq, Grande chaleur et seicheresse. Vignes gellées.

Digitized by Google

la pluspart des vignes des bas lieux furent gellées et perduz, avec aulcunes des haulx lieux et moyens de la montaigne de Reims et aultres contrées : où y eut un très grand dommaige, d'aultant qu'elles estoient prest à lyer. Ce qui causa grande facherye à plusieurs et non à ceulx qui estoient fort chargez de vin, n'ayant vignes à eulx, n'estans subjectz à fraiz et fassons. Il y a longtemps un hors de mémoire qu'il ne s'estoit veu un sy chaulx et tel printemps et de sy longue durée, ce qui ne faisoit bon présage.

Déceds et convoye de Symon Yorland: trouble entre les arquebuziers et les arbalestriers.

Le mardy XXIVe de May 1161, dernière feste de Pentecostes, une heure après midy, fut enterré au grand cymetier Sainct-Jacques de Reims le corps d'un nommé Symon Yoland, maistre de l'hostellerie des *Grandes Meulles*, luy vivant bon pillier de table, de rusticque et joyeuse vie, aymant fort les compaignies, qui pour plusieurs excès baccussins devint ydropicque, combien qu'il fut encor jeunehomme, de bonne volonté et réputation, fort gros, replecque et pellecaviste ; au convoye duquel estoit grosse compaignie, d'aultant qu'il estoit des compaignies des harquebuziers et arbalestriers de Reims. Incontinant son corps levé de devant sa porte, y eut grand trouble et esmotion entre les ditz arquebuziers et arbalestriers, pour à qui marcheroient les premiers après les parens. Vouloient les ditz arbalestriers forcer la prévention de la harquebuze, roy, cappittaynes et compaignie d'iceulx arquebuziers ; mais n'y peurent advenir, synon que tout le long du dit convoye faire noises, disputtes, cryment, trouble, batterye et grand effroy, jusques au devant du dit cymetier, avec une merveilleuse et scandaleuse insolance ; mais furent sy bien opposez, que les dits arbalestriers n'entrèrent au dit cymetier,

Digitized by Google

et retournèrent à leur jardin par l'huys de derrier, comme frustrez de leur prétendue victoire. Dieu les veuille accorder!

Octaves

Les octaves de feste Dieu furent preschées à Nostre-Dame par un très admirable capuchin, nommé le P. Basile d'Estampes, aagé d'environ XXXV ans. Lequel fit les sermons sur le psalme *Dominus regit me*, de matière et doctrine des plus profondes et excellentes qui se puisse avoir auparavant entendue, et nonobstant de très saincte et familière instruction; fort naïf en discours, geste et science. Le tout au grand contentement, admiration et applaudissement du grand nombre de personnes qui y assistoit chacun jour. Le quel capuchin s'est depuis retiré et délaissé son ordre, comme volontaire.

Procession en l'église Sainct-Denys.

Le VIe Juin, mardy des octaves de la feste du Sainct-Sacrement suyvant, fut faict, à dix heures du matin, la première procession en l'église et préhault de Sainct-Denys de Reims, de la fondation du dit Monsieur Fournier, princier de Metz.

Continuation du nouveau canal.

En ce temps, on continuoit le canal de la rivière de Vesle, depuis Sillery jusques proche la ville de Reims; ensemble les estangs du dit Sillery qui estoient commencez dessous deux ans passez; et y avoit grand nombre d'ouvriers.

Seicheresse, chéresse du foing.

La grande seicheresse se continuant jusques au VIIIe Juin, sans avoir pluye, synon une doulce nuée d'eau seullement le jour de la Trinité; la quelle seicheresse causa enchérir le grain et aultres vivres, jusques sur la mye Juin, que le tout vint à modérer, à cause de la doulce pluye advenant. Les vignes qui n'avoient esté gellées estoient fort belles, le verjus augmentant à merveille, la moisson fort belle et de bon bled; pa-

Digitized by Google

reillement les mars croissant et multipliant contre le jugement passé. Toutesfoys le foing estoit fort cher, d'aultant plus qu'il en estoit peu, pour la dite seicheresse : pourquoy touttes les bestes n'en mangèrent pas.

Mariage.

Le dymanche VIIe Aoust 1611, nostre plus jeune fille, Jehanne Pussot, fut espousée à Claude Richier, charpentier, en l'église Sainct-Jacques, par Monsieur Bossumet, curé du dit lieu. Le festin faict à l'hostellerie des *Grandes-Moeulles*. Les fraiz de bouche coustèrent environ DL l. t.

Aornement donné par le Roy à l'église Nostre-Dame.

Le dymanche, XVIIIe Septembre suyvant, fut en l'église Nostre-Dame de Reims, par Messieurs les chanoynes, faict prières solempnelles, processions, et célébré la messe du Sainct-Esprit, pour la santé et prospérité du roy et de la royne sa mère, en recongnoissance du bienfait par eulx en la dite église, savoir : de tout l'aornement et parement du grand aultel et accompaignement d'icelluy, ensemble de quatre chappes, la chasuble, les deux thuniques pour les diacre et soubsdiacre, dix petites thuniques pour les enffans de cœur, et une pour celluy qui porte le calice; courtynes, mantelletz, cussins, couvertures des retrainctz, cyboires et aultres choses accoustumées en chappelle bien garnye : le tout de matière et estoffe blanche très riche et bien eslabourée, avec le calice et le livre du sainct évangille fort précieux, en sorte que rien n'y manque : marquez par tout des armoiries du roy de France et de Navarre; en la quelle procession fut porté le joyau qu'il avoit donné à son sacre, assçavoir l'ymage du chef Monsieur sainct Loys; Dieu leur veuil rénumérer, donner bonne, longue et heureuse vie! Amen.

Bonne vendange.

La chaleur et beau temps continuant, fut cause que

Digitized by Google

la vendange commança dès la fin du moys d'Aoust, mais dura jusques au jour Sainct-Denys, à cause des grandes pluyes qui survindrent sur le mittant d'icelle : pourquoy fut fort pénible et de grands fraiz, diminuant la force et bonté du vin. Fut en bonne quantité, esgalle à peu près à l'année passée, saulf les lieux où les vignes avoient esté gellées. Les poinssons ne valloient que XXX sols la pièce. La queue de vin, comme nouveau, XX l. Le vieil XXX. Le seigle L sols le septier. Le froment IV l. et l'avoine XL sols.

Au commencement du moys d'Octobre 1611, décedda Monsieur le duc de Mayenne, à Soissons. Sa femme aussy décedda peu après.

Réparation du grand portail de l'église Nostre-Dame de Reims.

Sur la fin du moys d'Octobre et commencement du moys de Novembre 1611, on commançoit à faire les eschaffaulx pour réparer le portail de l'église Nostre-Dame de Reims, et principallement la grande voulte du grand portail, où la pluspart des pierres estoient corrompues et en pièces, et grande partie de figures de dessoubs tombées. Ce qui fut marchandé à réparer par Messieurs du chappittre, des denyers que le roy et la royne, sa mère, avoient donnés pour ce faire : et entrepris faire par un maistre de Laon, nommé Vincent Bourgeois, maistre masson, qui en devoit avoir MMMM D l., à tout faire et fournir à ses despens, saulf le boys pour les eschaffaulx que Messieurs livroient sans diminution de la dite somme : ce qui me sembloit bien peu pour deument faire cette réparation.

Au moys de Novembre 1611, décedda Monsieur le duc d'Orléans, frère du roy et jeune adolescent.

Fondation faicte par Françoys Le Gay à l'église Sainct-Jacques.

Vendredy XXIIIe Décembre 1611, dix heures du matin, fut accordé et passé contract par devant et signé Brisset et Taillet, notaires royaulx, demourans à Reims,

Digitized by Google

au logis de honnorable homme Françoys Le Gay, bourgeoys de Reims, la fondation par luy faict (estant en son lict malade), de quatre vicaires en l'église paroissialle de Sainct-Jacques du dit Reims, pour y faire le service tout ainsy qu'il se faict en l'église paroissialle de Sainct-Hilaire du dit Reims, fondé par deffuncte la damoiselle Dallemont ; ensemble la procession du dymanche des octaves de la Feste-Dieu, troys saluts, l'un le jour de la feste de l'Assomption de la vierge Marie, l'aultre le jour de la feste de la Nativité et la IIIe le dymanche des Rameaux; avec six sermons aux bons jours de l'an, heure de mydy, deux obits et quelques aultres services et charges : le tout mentionné au dit contract. Pourquoy faire, a délivré la somme de MMMMM C l., avec aultres bienfaictz par luy, pour subvenir aux aornemens et décoration de la dite église : ensemble promesse de bastyre de neuf à ses despens bien et deument la place appelée la *Recommandise* proche la maison presbytéralle, qui luy a esté donné pour ce faire, et pour y loger et accomoder à tousjours les dits quatre vicaires ainsy par luy fondez. De la quelle maladie ne releva et décedda le matin XXVIIIe du dit moys, jour de la feste des Inocens. Dieu luy veille rénumérer et mettre son ame en repos ! Amen.

Adventz. Les sermons des adventz de la dite année 1611 furent preschez en l'église Nostre-Dame par ledit très docte et admirable capuchin, nommé le père Basile d'Estampes, assez jeune homme, qui feit tous ses sermons de la création de l'homme, la dignité et excellence d'icelluy, estant en estat d'ignorance; son misérable estat par sa cheutte et malheur survenu par son pesché, l'énormité d'icelluy affin de le fuyr,

Digitized by Google

et comme chacun en est héritier, et le moyen de son relief par la venue de nostre Saulveur en ce monde ; où il traicta des plus haultes et excellentes matières (ne laissant rien en arrier), qui s'est de longtemps ouy. Et le tout toutesfoys nayvement vuydé et familiairement appropriée; au grand contentement du grand peuple y assistant, et l'estymant des plus excellentz de tous les préceddens. Dieu le veuille assister! Lequel fict la très docte oraison funèbre du service du dit Françoys Le Gay, le lundi IIe Janvier 1612. Depuis s'est licencié et dispensé de soy-même, comme devant est dit. *Qui stat, videat ne cadat.*

1612.

Assiette d'une première pierre de la maison des vicaires de Sainct-Jacques.

Le Xe jour du moys de Febvrier 1612, honorable homme Nicolas Coquillart, bourgeoys de Reims, a posé la première pierre des fondations de la maison construicte au lieu appellé *Recommandise* de Sainct-Jacques, pour le logement des quatre vicaires d'icelle église, suyvant la fondation dessus ditte de son beau-père Françoys Le Gay (et non achevée) suyvant icelle et intention d'icelluy Le Gay.

Le caresme fut presché par Monsieur Parent, cathédral, ayant peu d'auditeurs, nonobstant sa suffisance, à cause que père Basille, capuchin, preschoit à Sainct-Pierre-aux-Nones.

Bataille des cocqs.

Aux derniers jours gras, qui estoient au commancement du moys de Mars 1612, fut faict plusieurs batailles de cocqs par plusieurs habittans de ceste ville de Reims, et en plusieurs endroictz; la première soustenue par Jehan Baussonnet, surnommé Maroqin, conroyeur de cuyrs, et par Jehan Mittouart, chap-

Digitized by Google

pellier, au logis de la *Rouge Maison* parvy; et la dernière, qui estoit le lundy gras, soustenue par ledict Baussonnet, Pierre Le Grand et aultres en son logis du *Petit-Parys*, en la Coulture, où y avoit grand nombre d'habittans, grande partye mandez par les suppotz susnommez, menant grande joye, récréation et bon festin. L'après midy firent leur monstre aulcuns à cheval avec les instrumens de Bacchus, le roy, qui estoit ledict Baussonnet, richement revestu et coronné, beuvans en tous quartiers où ilz allèrent, crians : *le Roy boy et vive le Roy*. Dequoy plusieurs en rioient et les aultres estymoient follye, attendu l'age de cest homme et non enffant. Et ce estant faict contre la deffence de Monsieur le bailly de Reims et sans sa permission, à la poursuytte et requeste du procureur fiscal, furent lesditz suppostz poursuyvis, ledit roy mis prisonnier, ledict Le Grand absent craignant la détention de sa personne; les aultres solicitans, nonobstant récusation, opposition, renvoye, demande, protestation de se prendre au juge en son pur et pryvé nom, appellation et touttes aultres actes de justice, dont ilz furent débouttez; le procès faict entre les partyes et envoyé à la cour. Ce pendant ledit roy demeurant prisonnier, où ledict Le Grand ne manqua de solicitude.

Emprisonnement de Jehan Baussonnet.

Grande triumphe à Parys.

En ce temps l'on faisoit grande triumphe, magnificence, jouttes, ballays et aultres réjoyssance à Parys pour l'allyance faicte du Roy de France Loys XIIIe, avec la fille d'Espaigne, et aultres alliances. Dieu veuille que le tout puisse réussir à son honneur et au repos des royaulmes d'iceulx !

Décès de Monsieur l'abbé de Sainct-Nicaise.

Le vendredy XXXe Mars suyvant fut à Sainct-Nicaise de Reims sonnée la beemort, et faict service de l'en-

Digitized by Google

terrage de Monsieur l'abbé dudict Sainct-Nicaise et de Clugny, qui estoit Claude de Guise, fort ancien abbé.

Eslargissement dudict Baussonnet.

Audict temps, sçavoir le lundy XXVIe jour dudict moys d'Apvril, ledict Jehan Baussonnet fut eslargy de prison en vertu de l'arrest de la cour de parlement à Paris, donné le XIIe dudict mois d'Apvril, à la charge de se représenter en personne au jour que la cause sera plaidé, qui est au premier jour playdoyable d'après *Quasymodo*; tellement qu'il fut justement cinq sepmaines prisonnier.

Belle fontayne.

Audict temps, durant la foire de Coulture, par un Allemant se monstroit une fontaine fort magnificque et de grande et belle invention, que chacun admiroit en une loge bastye derier et attenant *le Ponceau*; ce qui méritoit d'estre veu, et moyennant un solz pour chacune personne; et sur la fin ne prenoit que six deniers tournois.

Election des quatre vicaires de Sainct-Jacques pour la première foys.

Le dymanche XIIIe May suyvant, fin de la grande messe chantée en ladicte église de Sainct-Jacques de Reims, fut par les curé et paroissiens nommé et esleu les quatre premiers vicaires pour ladicte fondation dudict François Le Gay: aulcuns desquelz ne sçavoient chanter et de peu de voix, chose contraire à la très bonne volonté et intention dudict deffunct. Dieu leur vueille assister à ce qu'ilz s'en puissent acquitter !

Obit fondé par Monsieur Dorrigny.

Et sy fut conclud ledict jour que Monsieur Dorrigny, thésaurier de l'église Nostre-Dame de Reims, seroit receu à la fondation d'un obit par chacun an en ladicte église de Sainct-Jacques, où son père et parens sont inhumez.

Octaves préschées.

Les sermons de l'octave du Sainct-Sacrement preschez par le très docte père Gonthier, jésuytte ; lesquelz sermons furent très admirablement plus angelicques

Digitized by Google

que humains, sur la suffisante démonstrance et approbation de la réelle présence du corps de Nostre Saulveur contenu au Sainct-Sacrement de l'aultel, où n'y a que replicquer sans évydente malice; le tout au grand contentement du grand nombre de personnes y assistant.

Joyau des archers.

Le dymanche 1er jour de Juillet 1612, les archers de la ville de Reims présentèrent leur joyau de vaisselles d'argent, vallant environ DC l. tournois, où ilz avoient invité les archers des treize villes. Furent ledit jour à la grande messe en l'église Nostre-Dame, qui fut célébré solempnellement, n'estant seullement que troys petites compaignies avec ceulx dudit Reims, durant laditte messe.

Revenue des arquebuziers de Reims.

Et ledit jour, fin des vespres, revint la trouppe des arquebuziers dudict Reims en grande triumphe et recueil d'une très honnorable compaignie, tant de pied que de cheval, du joyau de Sézanne en Brye, présenté par les harquebuziers dudit lieu ; estant ledit joyau de vaisselles d'argent, le tout estymé deux mil cinq cens livres tournois; duquel ceulx de Reims eurent l'honneur, d'aultant qu'ilz emportèrent les principaux pour mil dix huict livres tournois de vaisselles d'argent avec les deux planches, comme ayant faict les meilleurs coups.

Continuation du joyau des archers.

Le landemain du matin, lesditz archers en leur jardin commancèrent leur jeu ouvert par Monsieur de Montlaurent, capitaine de Reims, et par allées accoustumées, où n'estoient que lesdittes quatre bandes, savoir ceulx de Reims, ceulx de Chaalons, ceulx de Rethel et ceulx de La Fer ; ceulx des aultres villes mandez ne comparant, au grand intérest des présentans ledict joyau. Toutesfoys lesditz présens et comparans tirèrent tant et

Digitized by Google

le landemain, pour la valleur de LXXII escus seullement, que ceulx de Rethel eurent l'honneur et emportèrent le principal et meilleur pris, au grand regret des aultres et signamment de ceulx dudit Reims, qui furent condampnez aux despens.

Le lundy XXIe Juillet 1612, nostre filz Guillaume Pussot fut espousée à Barbe Cocquet, fille de Guillaume Cocquet, en l'église Sainct-Jacques, par Monsieur Bossumet, curé de Sainct-Jacques, pour l'absence de Monsieur Fliche, curé de Sainct-Hilaire. Le festin faict en l'hostellerye des *Grandes Moeulles*. Les fraiz de bouche coustèrent environ pour ma part CCLX l. tournois, à cause de quelques personnes que j'avois plus que ledit Cocquet. Mariage de Guillaume Pussot.

Les moys de Juillet et Aoust furent fort chaulx; les vignes fort escoulées, tant pour le commancement d'icelle challeur que pour avoir esté les raisins, dès leur naissance et jusques après la fleur, nourriz de froigdure, et continué de grande seicheresse et grans ventz. Vignes escoullées.

Es moys d'Aoust et Septembre, la nef de Sainct-Eloy avec le petit clocher furent bastis et couvers, à la perte des ouvriers. Sainct-Eloy.

Le mercredy XIIe Septembre 1612, ma femme feit son testament et ordonnance de dernière volonté par devant et signé Jehan Taillet et Brisset, notaires royaulx, demourans à Reims; lequel Taillet a le regrès et mynutte pour y avoir recour quand besoing sera. Testament.

Sur la fin du moys de Septembre, après avoir faict le temps de chaleur et beau et sec temps cy dessus, feit troys à quatre jours de grandes et continuelles pluyes avec quelques matynées froigdes et grans ventz, qui fut cause de faire seicher les feuilles de plusieurs vignes et principallement des bas lieux, quasy par tous Vignes seichées.

Digitized by Google

terroirs, et sy le fruict n'estoit encor en maturité : pourquoy y eut grande perte, avec aulcunes qui estoient battues de gresle. Ce qui diminua beaulcoup l'attente et espérance d'avoir quantité et bonté de vin, ensemble diminution du pris des poinssons. La vendange dura jusques proche de la Toussaint, qui fut fort humide; les vendangeresses, hostiers et chartiers fort chers, d'aultant que chacun voulloit vendanger partout, à cause d'icelle despouille; et sy le vin fut petit en qualité, y avoit beaulcoup de crappes rendant peu de vin. Je recueilly environ XLIII poinssons de vin, avec grans fraiz. Dieu en soit loué! Il y avoit beaulcoup de seigle germé à cause de l'humidité de la moisson, dont plusieurs furent germez sur le pied, estant encor debout.

Capuchins réinstalez.

Les capuchins réinstalez à Reims au lieu et collége des Escrevez, et y commancèrent à faire le service le dymanche XXIe Octobre 1612.

L'évesque de Liege déterré, en l'église Nostre-Dame.

En ce temps le corps de l'évesque de Liége, nommé Albert, fut descouvert, qui dès quatre cents dix-neuf ans estoit inhumé en l'église Nostre-Dame de Reims, en dessoubz de l'entrée et passage du pupistre, estant dans un cercueil ou bière de pierre rompue par le pied. Et le sabmedy IIIe Novembre 1612, jour de sainct Hubert, au soir, fut avec ladite bière de pierre tiré de sa fosse, et le tout mis et encloz dans un coffre de boys bien ferré et fermé de serrures à clefz, et posé sur la dite fosse avec tréteaux couvert d'un drap de velour rouge, avec quatre cierges ardans en chacun coing. Et le landemain IVe du dit moys, dymanche de la procession généralle qui fut faicte fort matin, seullement à l'entour du chœur et nef et deux foys autour du préhault, sans sortir d'icelle église à

Digitized by Google

cause de l'injure du temps : fin de laquelle fut chanté solempnellement proche dudit corps, en mélodieux faux bourdons le psalme *Laudate Dominum in sanctis ejus*, et le reste ; puis le respond *O Constantia martyrum*, puis les *Te Deum*, les versets et orraisons ordinaires ; le tout démonstrant qu'on le tenoit pour sanctifié et canonisé, ce qui avoit esté amplement déclaré par Monsieur Parent, cathédral, en sa prédication qu'il avait faict auparavant ladite procession où estoit l'évesque de Sainct-Brion, faisant le ministère ; puis célébra fort honorablement avec grande solempnité la messe du Sainct-Esprit, suyvant la coustume d'icelle procession ; et fut tiré quelques pétars sur les rempars en signe de joye. Durant les louanges, fut transporté, mis et posé sur lesdits tréteaux au derier de l'aigle dudit chœur au lieu où on met la chappelle ardente pour les trespassez ; lesdits corps, bière et coffre de boys couvert d'un drap blanc, ledit drap de velours rouge au dessus, et dessus estoit posé savoir : au droict de sa teste un chappeau rouge de cardinal sur un cussain de satin rouge ; au long dudict drap l'une des petites croix de ladite église avec le baston ; au mittant estoit une petite mittre de taffetas blanc et au dessus de ses pieds une couronne sur un pareil cussin, et lesdits quatre cierges de cire blanche ardans aux quatre coings. Lequel, dès ce temps passé quatre cent dix-neuf ans, avoit esté occis ou blecé à mort par ses hayneurs, au lieu où est encor posé une croix de pierre en laquelle est maintenant un croison de fer, appellée la Croix-l'Evesque, hors la ville de Reims, au droict de l'église et monastère de Sainct-Pierre-aux-Nonnes ; puis enteré comme dessus. Tout ce faict se faisoit à la diligence et vouloir de l'ar-

Digitized by Google

chiduc, son altesse Albert d'Autriche, qui avoit pour son espouse l'infante d'Espaigne, seigneur des Pays-Bas ; par la personne de Monsieur Grammaye, doyen de Brucelle et chanoyne de Liége, son commis, ayant charge de faire transporter ledit corps audit Brucelle ; lequel commis garny de tout pouvoir mesme du roy de France. Ce pendant eu plusieurs oppositions non de Messieurs du chappittre de l'église Nostre-Dame de Reims, d'aultant qu'ils estoient d'accords, mais de Messieurs les gens du roy de ceste ville de Reims et aultres, pourquoy convint retourner en court ; et toutes permissions confirmées et accordées, fut le dit corps (savoir qui n'estoit que ses os, le reste consumé en pouldre) tiré de ladite pierre et mis en un coffre de boys couvert, comme dessus, levé et porté, en forme de procession généralle dudict chœur au long de la nef et de la voysine du costé du trésor, sortant par le portail de laditte église, proche la chappelle du Sainct-Laict, au cloistre le jeudy XXIIe Novembre 1612, jour de Sainct-Cécile, fin des vespres : avec son de grosses cloches et grandes cérémonies ; mais fort désordonnée et interrompue à cause des pluyes et injure du temps, lors fort incommode, avec l'oppression de grand nombre de personnes y estant La ditte pierre ainsy rompue par le pied venant audit cœur, que plusieurs alloient baiser. Nonobstant, fut laditte procession et le dit corps ainsy porté par douze à quatorze religieulx mendians, continué jusques dans l'église Sainct-André au Bourg de porte Serre où il fut posé et laissé la nuict suyvant. Et estant ainsy posé retourna ladite procession en ladite église Nostre-Dame, reportant en forme de chasse quelque partye desdits os et relicques ; mais comme les choses ne

Digitized by Google

tournent toujours à prouffict et contentement de chacun, advint que, ladite procession avec ledit corps sortant ainsy de la ditte ville et la grande affluence et oppression des dittes personnes le suyvant de près, passant sur le pont-levys de laditte porte attenant le corps de garde, poussèrent la garde qui est de planches de bout, à costier dudict pont-levys du costé de laditte ville, laquelle garde estoit ja invéterée et aulcunement corrompue, tomba dansle fossé avec plusieurs hommes, des quels en fut plusieurs de blécez.

Gens blécez au au pont-levys de la porte Serre.

Quant à tout le faict, les uns le tenoient pour louable et pieux, et les aultres le tenoient pour supersticieux : comme souventes foys à telle chose les personnes sont de jugement contraire.

Durant lequel chemin, en la dite procession, se chantoit, après le *Veni Creator*, le grand pseaulme *Beati immaculati in via*, savoir : chacun verset par deux chantres, sur le hault VIIIe ton, répettant fin de chacun par les chantres, en faubourdon ou contre-pointz de musicque, le premier verset de *Beati immaculati in via ;* lequel ne convenoit pas à tous, signamment aux pauvres porteurs des ordres mandians, ainsy chargez et oppressez, car ils estoient (comme plusieurs aultres) non immaculez, ains bien mouillez, crottez et embouez, un desquels y laissa sa pantouffle. Et sy furent comme les sonneurs mal payez de leurs travaux par la chicheté dudict commis. Le landemain fut ledict corps ou reliques par ledict sieur commis et son train mis en un caroce, et mené et conduy où sa charge et commission le portoit. Dieu veuil que tout ce faict tourne en son honneur, gloire, et au salut et consolacion de tout le monde ! Les six chanoynes qui l'avoient conduy jusques audit lieu, revindrent

Digitized by Google

fort contans avec chacun une belle chayne d'or et aultres bienfaictz, sans le gros donné pour le chappittre, comme on disoit.

Le temps, depuis le commancement de la vendange jusques à ce faict, toujours pluvieulx, et humide. Le vin nouveau valloit xx à xxiv l. la queue, touschant ceulx de la montaigne, et ceulx de la rivière de Marne plus chers ; mais ceulx de Beaulne fort chers, d'aultant qu'ils estoient bons.

Adventz.

Les adventz preschez à Nostre-Dame par un docteur séculier de Parys, petit homme et esloquent, nommé Monsieur (1), qui fit tous les sermons des jours fériaulx sur ce texte: *Omnes scitientes venite ad aquas*; discourant bravement et morallement au grand contentement des auditeurs sur les sept sacrements de l'Eglise. Mais chose desplorable, avoit les jours ouvriers peu d'auditeurs, encor qu'il méritoit bien d'estre oy de grand nombre de personnes, comme il estoit seullement les jours de festes et dymanches.

1613.

Réparation du portail de Nostre-Dame de Reims.

Le second jour de l'an 1613, on commança à deffaire l'eschaffault qui avoit servy à la réparation du portail de Nostre-Dame, estans les réparations faictes et receues et l'entrepreneur deschargé ; et ne perdit rien, et y eut prouffit encore que contre droict on le fit payer xxv l. pour la desmolition de l'eschaffault ; ce qu'il n'estoit tenu faire suyvant la considération de son marché.

Vents, pluyes, et doulx temps, bon marché des herbages.

Les grandes pluyes et grans vents orrageulx continuans, de sorte que jusques à mye Janvier 1613 ne fut troys jours suyvans sans pleuvoir et fit merveilleux

(1) Nom laissé en blanc.

Digitized by Google

orrages, nottamment le jour des Ynocens. Le jeudy xe Janvier après mydy, fut grandes impétuosités de pluyes et vents, et encor le sabmedy veille sainct Remy et sainct Hilaire, trois heures après mydy : auxquels jours fut faict grans dégats aux couvertures, tuyaulx de chemynées, vittres, plusieurs jeux de paulme, murailles, courtynes de ville et aultres bastymens en ceste ville de Reims fonduz, comme aussy hors ceste ville, et grand nombre d'arbres arrachez et abbattuz. En sorte qu'on ne veit de longtemps un yvert continuer aultant en pluyes, ventz et norrages. Nonobstant, ce temps de mye Janvier estant fort doulx et chaulx, en sorte que les choux et herbages montoient en semence, les fleurs renouvellans, les arbres advançans, et les grans vents parfoys recommançans; tellement que les choux, porreaux, oignons et aultres herbages estoient à fort bon marché, au mescontentement des jardiniers.

Prières en chacune église de Reims.

A cause duquel temps orrageux fut ordonné et faict prières publiques en chacune des églises de Reims, durant huit jours; commancées le dymanche jour de sainct Remy et sainct Hilaire, en chacune une heure durant alternativement, et fin des vespres partout procession ; puis le dernier jour, dymanche feste de saint Sébastien, faict procession généralle. Durant la quelle sepmaine le temps se remit en bon poinct, faisant beau et doulx contre le naturel de l'hyver. Dieu veuille que le tout vienne à bien !

L'Ange du petit clocher Nostre-Dame descendu et resmonté.

Et le landemain fut descendu l'ange du dessus du petit clocher de Nostre-Dame pour le raccommoder, d'aultant qu'il estoit offencé et aulcunement desrompu des orrages et vents susdits; puis relevé et remis en son lieu le IIIe jour du moys de Mars suyvant. Lequel

Digitized by Google

ange estant de matière d'arrain appelé chaudrelat, qui fut redoré, et contient six pieds et demy de roy haulteur où environ, et la croix six pieds dix poulces.

Duelz à Parys.

En ce temps se feit plusieurs duelz à Parys et aultres choses prodigieuses causant présage de malheur. Dieu nous en préserve par sa grâce ! Amen.

Changement du nom de frère par les moynes, mandians et aultres.

Audit temps et peu auparavant commança à courrir un grand abus de présumption par les moynes des ordres mandians et aultres, qui délaissans la coustume de s'appeler ou faire appeler frères, à l'imittation des jésuystes s'appelloient, qualifioient et se faisoient nommer pères : plustost par arrogance que par humilité et amour fraternelle; mesprisant ainsy ceste belle qualité de frères, sy ancienne et de tout temps observée, mesme dès leur institution première. Comme en pareil les prebtres, quelques sages ou ignorants que ce fut, se nommoient tousjours maistres, laissant leur nom de messire, sy ancien.

Maladie et mort des chatz.

Durant cest hiver, courroit une maladie aux chatz, la plus grande partie devenoient galleux, principallement en la teste et au col, de sorte que la pluspart en moururent hideusement. Chose desmonstrant l'yver n'estre certain, menassant quelque aultre mal advenir. Dieu nous en préserve par sa grâce !

Brigues déplorables

Ceste année, le premier jour de caresme ne fut de longtemps si grand nombre de brigueurs pour l'élection des eschevyns, qu'il y en eut le dit jour au Temple et ailleur; et furent les brigues plus fortes et desraisonnées que auparavant n'avoient esté, au grand regret des gens de bien et vrays cytoyens, ce qui estoit aussy chose desplorable.

Digitized by Google

Et le mardy d'après le dymanche des brandons, en l'assemblée des paroisses, au son des grosses cloches accoustumé, fut en l'église Sainct-Jacques grand débat et contention entre les électeurs des hommes, pour l'élection et nomination d'un lieutenant et aultres, comme aussy (non si grande) fut en l'église Sainct-Pierre-le-Vieil, au regret que dessuz.

Débats en qeulques paroisses pour les élections.

En ce temps régnoit encor chose desplorable, c'est que plusieurs estoient poursuyvis par Messieurs les ecclésiastiques et signamment par Messieurs du chappitre de Nostre-Dame, ayant pouvoir par arretz de rentrer aux héritages provenans des églises, par cy devant venduz de quelque laps de temps que ce fut, nonobstant la longue joyssance qu'en eussent les détenteurs, ny les augmentations, méliorations et réparations y faictz. Estoient les détenteurs contrainctz de quitter les dits héritages, encor que dès soixante ans et plus ils eussent esté venduz, en leur remboursant seullement le pris premier et principal de la vendition, dont plusieurs estoient en grand esmoy. Pourquoy bienheureux qui n'a que faire à eulx pour le temporel ! estant véritable le proverbe disant : *Opes ecclesie, aquilarum plume.*

Rentrée aux biens ecclésiastiques.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par le dit devant nommé sous quatorze ans, Monsieur Triplot, archidiacre de Laon, qui feit tous ses sermons sur le subject : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus, Deus sabaoth;* démonstrant que Nostre Seigneur est nostre vray chef et capitaine et nous tous ses soldatz, que pour le suyvre convient tous vertueusement et patiemment souffrir et batailler pour lui jusques à la mort ; exortant avoir souvent mémoir d'icelle pour fuyr le vice et le péché ; en démonstrant et approu-

Caresme.

Digitized by Google

vant évidemment le grand jugement dernier, la malheur des dampnez, la récompence des vrais soldatz en paradis; et sur la fin, la manière de faire une bonne et asseurée pénitence, pour y parvenir. Ne s'aydant que bien peu des évangilles de chacun jour, tellement que sur ce petit texte et subject feit tous ses sermons des plus belles matières qui se puissent oyr; avec des très doctes, pieuses et admirables instructions et remonstrances haultes et nonobstant fort nayves, populaires et prouffitables; au grand contentement d'un très grand nombre d'auditeurs y assistant chacun jour, jugeant qu'il n'en pouvoit avoir eu de meilleurs. Et s'y estoit tenu et reputté de très bonne vie. Dieu le veuil rénumérer!

Beau temps et gresle.

Tout ce temps fut fort beau et sec, mesme la saincte sepmaine, les festes de Pasques ensemble, durant la foire et longtemps après jusques au IIIe May, qui feit une nuée de greslons gastant les vignes d'Ormes, Coulommes, Pargny, Joy et Villedommange, avec plusieurs terroirs de la Montaigne, où y eut grande perte, les gectz n'ayant que troys poulces de longueur.

Clinquantz deffenduz.

En ce temps les clinquantz, passemens d'or et d'argent et aultres choses furent estroictement deffenduz à porter, et fut l'édict publié au siége royal et présidial de Reims, le lundy VIe May 1613, durant l'audience.

Chapelles de Sainct-Pierre-le-Vieil.

Au dit temps on construisoit les chappelles de l'église Sainct-Pierre-le-Vieil, pour l'eslargissement d'icelle, du costé de main gaulche à costier du grand portail.

Confirmation

Les jeudy, vendredy et sabmedy devant la Trinité 1613, le sacrement de confirmation et aultres affaires

Digitized by Google

fut administré en ceste ville par un naguères évesque, abbé d'Yvry, commis par Monsieur nostre archevesque; et sy fict le dit jour le service, chantant fort honorablement et solempnellement la grande messe en l'église Nostre-Dame.

Ceste année, le jour de la feste Dieu écheut le VIe Juin, jour de sainct Claude, comme il estoit sous trente-six ans l'année 1577.

Octaves de la feste Dieu preschées.

Les octaves de ceste feste Dieu furent preschées par ce très docte père Gonthier, sur seullement ces mots : *Homo quidam fecit cenam et vocavit multos,* sur lesquels feit très admirables sermons selon sa coustume; où prouva suffisamment et refusta toutes les calomnyes, mensonges et faulcetées de toutes les hérésies advancées par les héréticques et religionnaires de nostre temps, et signamment celles vomyes contre le sainct sacrement de l'aultel : au grand contentement du grand nombre de peuple y assistant.

Pluyes, nuages, greslons; cheresse d'eschalatz.

Le moys de Juin fut fort pluvyeu de nuages et greslons avec quelques froigdes matynées; pour quoy on charioit malaisément dans les boys, qui fut cause que le boys de busches et fagotz estoit cher et principallement les eschalatz, lesquels on ne pouvoit cherrier; qui fut cause que grande partye des vignes de ce pays demourèrent à ficher que bien tard, et en avoit-on grande nécessité dont plusieurs estoient en esmoy. Et tous moindres qu'ils estoient, on les vendoit XII l. le cent; encore faict à faict qu'on les faisoit, et n'en avoit pas qui voulloit. Pourquoy y eut grande perte aux vignes.

Nuées de greslons.

Et sy furent les vignes avec les bleds en ces quartiers fort greslées le dymanche VIIe Juillet, où y eut encor grande perte. Et sy elles escoullèrent fort à

Digitized by Google

cause de leur jaunissure provenant du temps ainsy pluvyeu, nébuleu et fort inconstant ; continuant lequel temps pluvyeu jusques enfin de Juillet, en sorte qu'on ne pouvoit moissonner, ny returcer les vignes qui estoient pleynes d'herbes. Pourquoy on faisoit prières en toutes les églises de Reims, en chacune une heure alternatipve, comme cy devant.

Adjudication des ouvrages de la navigation au droit de la ville de Reims.

Et le lundy XXIIe Juillet, jour de la Magdaleine, fut en l'hostel de ville, par Monsieur Descures et Monsieur de Lormes délivré ce qui est à faire touschant la navigation, depuis le molin de Huon entrant et passant dans la ville de Reims, et en sortant jusques au molin Bruslé, en la présence de Messieurs du conseil dudit Reims et plusieurs gens y assistant. Laquelle délivrance fut faicte à Me Jehan David d'Orléans, adjudicataire et entrepreneur, selon la cédulle proclamatoire et devys de ce faict, moyennant la somme de LXXII M l. Et sy avoit esté peu au paravant délivré plusieurs aultres ouvrages, ponts et chaulcées, à faire en ces quartiers, pour l'usage et utilité de ce pays. Le tout selon la volonté du roy.

Croix posée au lieu de synè pour les Capuchins

Le dymanche XVIIIe Aoust 1613, du matin, fut faict procession généralle, non du tour ordinaire seullement; sortant de l'église Nostre-Dame, et précédent le clergé estoit porté de plat par grand nombre d'hommes laiz, une grande et grosse croix peinte d'environ XXV pieds longueur, laquelle auparavant estoit mise et posé sur deux tréteaux au chœur d'icelleéglise; laquelle procession continuant, passant dans l'église des frères prescheurs, puis venant au devant de la porte du jardin du grand Jard, fut laditte grande croix plantée debout et posée avec grande solempnité sur la rue attenant la ditte porte, en signal

Digitized by Google

que dans ledit jardin estoit desyné place pour y loger les capuchins, à l'advenir, après l'eglise et bastymens faicts selon leur commodité et nécessité. Ce faict laditte procession continuant retourna en la dite église Nostre-Dame par la porte Sainct-Denys; et rentrée, fut chantée et célébrée solempnellement la messe du Sainct-Esprit comme de coustume. Mais pour décoration de laquelle procession plusieurs des deux rues du Jard tapissèrent tellement et selon leur moyen ; et aulcuns voulant aorner de quelque chappeau de fleurs la croix du Jard appellée la croix Godart, dressant eschelle pour y monter un garçon, firent rompre et tomber tout le croison d'icelle croix, au regret de plusieurs. Nulle commodité sans incommodité. Dieu veuille que le tout tourne à sa gloire et à notre salut ! Amen.

Monsieur de Nevers

Le dymanche XXIIe Septembre 1613, Monsieur de Nevers nostre gouverneur passa par ceste ville revenant de long pays s'en allant à Parys, et fut receu de bonne volonté et honnorable compaignie, auquel pays avoit eu quelque contention.

Vignes seichées, course de vers, petite naissance aux vignes de la rivière.

Après tout ce temps ainsy pluvyeu et nébuleu, le moys d'Aoust passé d'assez bonne disposition, mais variable comme devant, advint que tous les troys sepmaines premières de Septembre fut le temps fort sec, venteu, grand hasle et de grandes froigdures y gellant quasy tous les matins ; en sorte que les raisins ne murissoient que de force, grande partye des vignes bruslées, les féuilles et raisins seichessans; de sorte que grande partye devenoit à rien, avec grande cource de vers qui les mangeoient, et principallement où elles estoient les plus belles, pour n'avoir esté greslées, comme à Janvry, Germigny, Viller-Allerant, Rilly, Chaigny, Ludes et aultres lieux : et toutes celles

Digitized by Google

retorcées et rongnées sur le tard dévindrent seiches devant leur maturitée, et par la faulte des vignerons estans longtemps en moisson; en sorte que il y eut une très grande perte. On ne veit jamais en la rivière de Marne aussy petit recueil et à la montaigne. A la sainct Remy les vaisseaulx ne valloient que XX à XXII sols pièce, et sy le marian avoit esté cher durant l'esté; pourquoy les pauvres tonnelliers furent arriérez. On fut occasionné de vendanger trop tost à cause des dittes despouilles et aussy craignant la pluye, d'aultant qu'il y avoit long temps qu'il faisoit beau. Et qui eut pensé la continuation du beau temps, on eut tardé de huit jours touschant les haults lieux; et ceulx qui tardèrent eurent du bon vin, et fut la vendange achevée à la sainct Denys par beau et chault temps. Ce nonobstant y eut ceste année grande partye des vins verts, et syplusieurs en eurent peu; des quels je fus du nombre et ne recueillys que XXVI poinssons de vin. Dieu en soit loué! Le vin nouveau valloit après la vendange, pour les bons LX l. la queue, et le moyen XL, et le commun XXX l. Le seigle XL sols le septier, le froment LX s. et l'avoine XXII.

Vendange trop hastée.

Enchère des fermes

En ce temps les fermes des XXe et IVe estoient rudement payées, d'aultant que les fermiers l'avoient extraordinairement monté et délivré à hault pris, à l'envye l'un de l'aultre. Pourquoi le menu peuple estoit en esmoy, à cause que la pluspart des taverniers avoient abbatuz le bouchon, ne pouvant chevir, les dits fermiers tenans ainsy rigueur.

Son des prières institué et fondé.

En ce temps, au moys d'Octobre 1613, fut commancé et fondé par deux chanoynes de Reims le son des prières au matin, à midy et au soir, parle tintement de neuf coups de la grosse cloche appellée Richarde,

Digitized by Google

de l'église Nostre-Dame, incitant le peuple à prier Dieu comme se faict en plusieurs églises conventuelles, de tout temps. Dieu en soit loué !

Décez de Hugues Raulet.

Le sabmedy matin, IIe Novembre, jour de la Commémoration des Ames, décedda Hugues Raulet, nostre gendre, malade d'une débilité et abondance de flegmes ; receut tous ses sacremens avec bon sens, entendement et parlant jusques au dernier souspire, qui faict croire qu'il est bien heureulx, avec la grâce de Dieu ; et est inhumé au grand cymetier de Sainct-Jacques, à main droite du costier de l'entrée de la chapelle. *Requiescat in pace* ! Amen.

Aornemens donnés à l'église Nostre-Dame.

Le landemain qui estoit le dymanche de la procession généralle, fut mis et paré le grand aultel de l'église Nostre-Dame des aornemens couleur de rouge donné avec les chappes, tunicques, chasuble et relicquair par l'archiduc, en faveur de sainct Albert, cy devant mentionné, et apporté par Monsieur l'esvesque (1). Dieu luy veuil renumérer !

Adventz

L'advent fut presché par Monsieur Gomont, curé de Sainct-Estienne de Reims, sur le XIIe chappittre de l'Apocalypse, commençant sur la veue du VIIe ange donnant de la trompette et jusques à l'enfantement de la femme qui enfante un fils masle. Sur quoy feit très doctes sermons fort moraux et populaires : ce nonobstant avoit peu d'auditeurs, au grand regret de plusieurs gens de bien.

Arrest.

Au temps de l'advent 1613, fut donné arrest de nos seigneurs du grand conseil privé en faveur des fermiers, portant permission à chacun de fréquenter les tavernes, voir festes et dymanches, saulf seullement durant le service divin, au regret de plusieurs.

(1) Nom laissé en blanc.

Digitized by Google

Le livre des évangilles donné à l'église Sainct-Jacques.

Et en la messe à mynuict suyvant, fut en l'église Sainct-Jacques porté la première foys le livre des évangilles couvert d'argent doré et de velours rouge, sur l'aigle, et y chanté l'évangille de la ditte messe, ensemble le parrage, et depuis en continuant. Le dit livre faict faire et donné par le dit Cocquillart des deniers du dit feu Françoys Le Gay. Dieu leur veuil rénumérer !

1614.

Bonne foire.

On n'a veu de longtemps foires aux vingtz jours aussy bonnes et affluentes que celle de ceste année 1614, tant en lart, porcz gras, que grande quantité de vins, à cause de la rigueur des fermiers devant mentionné : ce que chacun admiroit.

Indulgence plenyère.

Les dymanche, lundy et mardy gras IX, X, XI Febvrier 1614, fut la première foys célébré les pardons et indulgence plényère en la chappelle des jésuystes de ceste ville; ce qui fut solempnisé avec grande dévotion et affluence du peuple.

Bruict de guère.

Sur le commancement du caresme fut un doubte de guerre, sur quelque disputte de Monsieur de Nevers et aultres contre ceulx de la citadelle de Maizières : pourquoy le canon fut mené au devant d'icelle citadelle; mais le tout appaisé, comme sembloit,

Visitation des églises.

Et le jeudy XXe Febvrier suyvant, Monsieur Aubert, archidiacre, et Monsieur Le Beg, pénitencier, faisans leurs visitations par les églises de Reims, firent sur les troys heures après mydy visitation en l'église Sainct-Jacques ; ce qui fut faict avec bel ordre et solempnité ordinaire.

Digitized by Google

En ce temps se faisoient à Reims brévyaires nouveaux, lesquels on imprimoit avec réformation et de quelque nonsemblance aux anciens, et pour le deffault aussy d'i ceulx anciens, le nombre en estant failly. Nouveaux-brevyaires.

Continuant la doubte de guère tout le temps de caresme et encore depuis, le sieur de Nevers s'estoit emparé de la ville et citadelle de Maizières, et sy grande partye des princes de France estoient joinctz avec luy, faisans partye ensemble et retirez de la court, comme indignez et malcontans; lesquels par Monsieur le prince de Condé firent leurs lettres à la royne, mère du roy et régente, l'advertissant de leur mescontantement et prétentions, demandans entre aultres choses les estats estre tenuz. Sur laquelle lettre la royne leur feit une signalée, sage et ample response, selon que le tout en est imprimé. Et ne sachant le peuple à quoy tout cela tendoit, synon que présage de contention entre eulx; encor que plusieurs estymoient que ce n'estoient que feintise pour parvenir à aultre but et entreprise. Pourquoy sur laquelle doubte, on ne laissoit ès ville de ces quartiers et principallement en ceste ville de Reims de faire bonne et exacte garde, tant de nuict que de jour, voir aultant que sy l'ennemy estoit aux portes. (Que Dieu ne veuil!) Joinct que se tenoit gens de guère tant d'une part que d'aultre, menassant quelque révoltement. Dieu veuil donner sa paix à tous et le tout réunir! Amen. Cause pourquoy ne fut de la mémoire des hommes une sy moindre foire de Coulture que celle de ce temps. Continuation de la doubte de guère.

Il y a longtemps qu'on n'avoit veu un sy long yvert que le présent, continuant tousjours en gellée et en neige, depuis la veille sainct Martin et jusques passé tout le moys de Mars 1614, tellement que plusieurs Long et continuel yvert.

Digitized by Google

estoient en esmoy et signamment les mal provus de boys qui fut fort cher. Et le peuple oppressé et travaillé en ladite garde ainsy nuict et jour, et pour obvier aux guernisons.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par un très docteet admirable jésuyst, nommé le P. Jacquynot pourquoy suys contrainct de dire qu'il est un des meilleurs et des plus excellens des préceddens, sans diminution de leurs excelences : qui est chose miraculeuse d'un homme d'un tel scavoir; au grand contentement du grand nombre d'auditeurs qu'il avoit tous les jours. Dieu en soit loué !

Le bled seigle valloit XLV sols le septier, le froment IV l., l'avoine XXX s. et le vin commun XL l.

Prise de Soissons.

Les dits princes ensemble s'emparèrent de la ville de Soissons, où se retirent avec grand nombre de gens d'armes tant dedans que dehors, soubz prétexte de quelque conférence, comme on tenoit, et parce que la gensdarmerye eslevée par eulx gastoit merveilleusement les villages où ils estoient; mesme les habittans de Soissons n'estants les maistres en leurs maisons.

Advint à Reims Monsieur le barron du Tour, soy disant ayant charge du roy et de la royne, sa mère, du gouvernement de ceste ville et aultres lieux, ce qui fut différé attendant le sceu de la volonté du roy et de la royne, sur le faict prudemment y envoyé par Messieurs du conseil de la ditte ville, et joinct l'opposition et bon vouloir de Mgr l'archevesque de Reims. Tant pour ce, que pour aultre chose à nous incongnue, le dit sieur s'achemyna à Reims et y entra avec bon recueil, le dymanche fin des vespres XXe Apvril 1616. Et fut ce pouvoir donné au barron du Tour, rendu nul. Lequel archevesque se partit de

Venue de Monsieur de Reims

Digitized by Google

Reims le mercredy veille de l'Ascention, VIIe May, et retourna en poste à Parys.

Et le landemain de l'Ascention, vendredy, arrivèrent en ceste ville de Reims Messieurs les commissaires depputtez pour l'accord d'entre le roy, la régente et les princes; les commissaires garniz d'or et d'argent pour en faire distribution aux dits princes, suyvant le dit accord, et leur faire signer; pourquoy se transportèrent de Reims à Chaalons et Saincte-Menehoul, où estoit Monsieur le prince de Condé et aultres. Dieu veuille que le tout puisse terminer à son honneur et gloire, et au repos du royaulme de France!

Commissaires pour l'accord de Saincte-Menehoul.

Les dits troubles furent assopis, de la grâce de Dieu et de la diligence et prudence des dits sieurs commissaires. Dieu en soit loué!

Ce pendant la grande froydure de gellée et neige continuoit, en sorte que les vignes ne poussoient non plus qu'au cœur d'yvert; et sy lès bleds sur terre demouroient tout court. Ce qui mettoit le peuple en esmoy et faisant enchérir le grain.

Continuation du grand et long yvert.

Le vendredy de relevé XVIe May 1614, fut au jardin des harquebuziers nommés et esleus pour cappitaine en chef, Nicaise Serval, qui n'estoit que lieutenant; Ouldart Bochellier pour lieutenant, qui n'estoit qu'enseigne; et Jehan Frizon pour cappitaine enseigne. Lequel changement fut à cause de l'extrême maladie advenue à Gérard Frizon, son père, lors cappitaine en chef, fort pleinct du peuple; où il perdit premièrement une jambe par un catère quelque temps auparavant, et portoit une jambe de boys; et puis le dit catère continuant, fut perclus de l'aultre jambe et tout le corps fort débilité. Dieu le veuille assister et tous aultres affligez! Lequel cappitaine Frizon morut

Changement des cappitaines des harquebuziers.

Digitized by Google

et fut enterré en l'église Sainct-Pierre-le-Vieil le jeudy XXIIe May 1614. Dieu veuille avoir son âme!

Course de Verruelle.

Grande course de verruelle régnoit lors aux petitz enffantz.

Octaves.

Les octaves du Sainct-Sacrement furent preschées par un très docte capuchin, nommé le père Juvénal, faisant ses sermons par problesmes tirez de Sanson, sur la réelle présence, ensemble l'adoration et révérence que debvons au Sainct-Sacrement de l'aultel, et de la diligence que debvons faire et apporter en le recepvant. Le tout plein de belles et louables instructions, au contentement du peuple y assistant en bon nombre.

Procession du R cteur advancée.

Le dymanche suyvant, les octaves de la feste Dieu, VIIIe Juin, jour de sainct Médart 1614, Monsieur le recteur, qui estoit Monsieur Nicolas Thullier, fict et advança sa procession en l'église Sainct-Jacques; et la prédication faicte en la Croix-de-la-Coulture par Monsieur Palmurot, curé de Dormans, sur le verset de l'évangille du jour: *Hic peccatores recepit*, où feit fort belles remonstrances; et fut aussy advancé à cause que le dit recteur fut receu docteur au dit temps, ou la veille d'icelle procession.

Mort de Monsieur le chevalyer de Guise.

Et le Xe jour du dit moys de Juin, fut, en l'église Nostre-Dame, sonné la bcemort et laisse des grosses cloches pour le déceds de feu Monsieur le chevalyer de Guise, naguères mort et tué avec plusieurs aultres, tant tuez que blecez, d'une pièce de canon en faisant l'esprouve, effondrée à (1) proche Brucelle. Qui fut cause de grand deuil; lequel chevalyer estoit proveu de l'abbaye de Sainct-Nicaise de Reims.

J'escryvois lors en malaise, à cause du catère qui

(1) Nom en blanc.

Digitized by Google

m'estoit tombé le jeudy devant la Pentecostes; lequel m'aténua grandement. Dieu en soit loué!

Le sabmedy 21 Juin 1614, Monsieur de Nevers vint à Reims, en triomphe accoustumé. Venue de Monsieur de Nevers.

Sur la fin du moys de Juillet 1614, les estats furent publiés tenir à Sens en Bourgogne, et fut nommé gens en ceste ville pour y comparoir. Les estats.

Le lundy XIe Aoust 1614, au jardin des arquebuziers de Reims, fut tiré un joyau de cent escuz en vaisselle d'argent, par soixante chevalliers du dit jardin, en cinq bandes de troys allées et troys planches; où Jehan Nureau, le jeune, gaigna les deux plus signalez pièces des première et seconde planches, qui estoient deux belles aiguières d'argent : et sy eurent, tant luy que ceulx de sa bande, plusieurs aultres pièces, dont en receurent joye et contentement. Joyau des arquebuziers.

En ce temps on bastissoit l'église et maison des Capuchins, au dit lieu du grand jardin du Jard. Mais les ouvriers ne s'en louoient et avoient peu de contentement, n'y prenant grand plaisir. Bastyment des Capuchins.

La maladie de véruelle continuant fort rigoureusement et extraordinaire fut cause de la mort de grande partye des enffants, tant grans que petits, chose desplorable. Véruelle.

Le dymanche XXVIe Septembre 1614, fut le grand aultel de l'église Nostre-Dame pour la première foys paré et aorné des paremens de velour et taffetas verd donné par Monsieur l'archidiacre Aulbert, esquels partout sont ses armoiries. Aornement verd.

En ce temps l'or et l'argent monnoyez montoient en pris, tellement que le premier jour d'Octobre suyvant, les escuz d'or eurent cour à IV l. pièce, et le reste à l'équipolent. Monnoye haulsée.

Digitized by Google

Vendange tardyve.

La vendange fort tardyve en ces quartiers, et sy fut fort humide et pluvyeuse durant jusques proche le 1er Novembre, tellement que le vin, pour la montaigne, fut d'assez petite qualité et quantité, du moins pour aulcuns. De sorte que ne recueillys qu'environ XXV poinssons de vin, encor avec grans fraiz; aulcuns en recueillirent bonne quantité. Dieu en soit loué! Ne valloit la queue de vin que depuis XXX l. jusques à XL, et les plus excellens LXV l.

Les estats.

Les estats se tenoient à Parys, en ce temps de fin d'Octobre et Novembre 1614.

Fondation à Sainct-Jacques par vefve Noblet.

Le dymanche premier des adventz de ceste année 1614, eschéant le jour de feste sainct André, fut la première foys solempnisé et célébré en l'église de Sainct-Jacques le service solempnel de la dite feste sainct André, comme le jour de l'Ascention nostre Seigneur; selon le désir et volonté de dame Magdaleine, vefve de André Noblet, suyvant la fondation qu'elle en a faict ou prétend faire pour tous les jours de la dite feste sainct André, chacune année, le dernier de Novembre. Pourquoy fut ainsy commencé le sabmedy et dymanche susdit, délaissant le service du dit dymanche premier des adventz, synon que mémoir; ce qui ne pleut à chacun, diminuant ainsy le service du dit jour de dymanche qui est solempnel, pour la volonté particulière d'une seule femme. Vray est que le dit jour escheoit peu souvent pour tel changement. Dieu en soit loué!

Descryment populaire des monnoyes.

En ce temps faisoit grandes et continuelles pluyes et grandes difficultés de monnoyes, le peuple les voulant descryer sans aulcunes adresses, tellement qu'on estoit en grande peine quand il falloit payer, ou recepvoir quelque chose que ce fut.

Digitized by Google

Les adventz furent preschez à Nostre-Dame par le très docte père Gonthier, jésuyst, par sermons très admirables, comme est sa coustume ; monstrant les mistères qui se trouvent au bénéfice de l'incarnation du Filz de Dieu, sur le subject de la salutation angélique, scavoir, l'*Ave Maria*. Le tout de grande édification au grand nombre d'auditeurs qu'il avoit chacun jour. Dieu le veuil rénumérer ! Adventz.

1615.

La grande affliction et difficulté des dittes monnoyes continuant, en sorte que le peuple ne savoit que faire; seullement, fut, le mardy XVIIe Febvrier 1615, à son de trompe, publié de par le roy le descryment de touttes les monnoyes, excepté celles de France : l'escu soleil mis à LXXV sols et le ducat Henry à IV l. ; l'argent blanc monnoyé continué, et toutes aultres monnoyes d'aultre que de France portez au billon, mesme les ducatz à deux testes et philippes dalles quelques bonnes qu'elles fussent, couppez et mises audit billon. Ce qui causa grande perte, signament aux pauvres gens. Et y avoit changeurs en ceste ville en plusieurs endroitz; mais fut forgé plusieurs quarts d'escuz pour satisfaire à faciliter les payemens au lieu des descryez monnoyes et soulagement du peuple : iceulx quarts d'escu mis à XVI s. pièces, et sy on tenoit qu'il n'y avoit que pour X s. d'argent, ne paissant le pois des anciens. La plus grande perte fut aux liards de Nevers, Bouillon, Condé, Conty, qui estoient de fin cuyvre, appellez gros liars, qui avoient cours en grande affluence, ne voyant quasy aultre menue monnoye ; le peuple estimant en avoir perte à cause du haulsement Descryment des monnoyes.

Digitized by Google

journalier de la pluspart de toutes aultres pièces, furent aussy descryez et mis à x sols la livre, tellement qu'ils ne revenoient à guères plus qu'un denier pièce. Qui fut le plus facheu et grand moleste.

Orgues de Sainct-Jacques.

Tout ce temps et moys de Febvrier, fit de grandes froigdures de gellée et grandes neiges; et durant tout cest yvert jusques en fin du dit moys de Febvrier.

On raccommoda les orgues de Sainct-Jacques et le petit jeu de corne pendant à la devanture. Ce qui couta au moins DCC l., au mescontentement de plusieurs paroissiens, à cause du peu de fond qu'il y avoit à la bource.

Envoye des billonneurs.

Les dits changeurs et billonneurs, enviculx l'un de l'aultre, se faisoient faire deffense à son de trompe et par les carefours, en peyne de grosses amandes, de ne se plus entremettre de ce faict, et au peuple de n'y aller, de jour en aultre; tantost ceulx de Porte Cère à ceulx du Mar, et puis ceulx du Mar à ceulx de Porte Cère tellement qu'il y avoit peu d'adresse, s'y faisant mocquer d'eulx, et le peuple en peyne comme devant. Enfin ceulx du Mar firent venir commissaire, sergens et trompettes de Chaalons, faisant (estans à cheval et cry publicque) réytératifve deffense à ceulx de Porte Cère; et mesme informoient contre eulx des mésusances de leur prétendue charge, qui faisoit croire au peuple qu'il y avoit de l'abus et mauvais luchre.

Duel deffendu.

Le mardy-gras IIIe Mars 1615, deux jeunes gentils hommes de ceste ville ou voisins se poursuyvirent en duel et pour peu de choses; et estans sortis hors la ville proche les monts d'Arènes, mesme mis les habillements bas, pretz à exécuter leur mauvais vouloir, furent empeschez par Monsieur le procureur du

Digitized by Google

roy et aultres de sa suytte; tellement que le tout fut appaisé, saulf l'intérest de Dieu et du roy.

La grande froigdure continuant tellement qu'on ne pouvoit labourer.

Le premier jour de caresme, IVe Mars, les brigues au Temple, pour l'eslection des eschevins, ne furent jamais sy fortes et grandes, et plus que devant; en sorte que ce n'estoit pas faict à quatre heures après midy.

Brigues fortes.

La nuict d'entre le sabmedy et dymanche XVe Mars 1615, le feu print sur l'aultel de Nostre-Dame, en l'église Sainct-Jacques; tellement qu'il brusla et consomma du tout la belle ymage de Nostre-Dame, revestue de trois robbes et aornée d'enrichissemens, comme est la coustume de l'Almairesse, selon la dévotion du sexte fémynin. Ensemble fut consommé la grande courtyne de toille blanche qui environnoit ceste ymage hors le service, et un peu de la nappe proche icelle aussy bruslée : sans pouvoir savoir d'où venoit la faulte, d'aultant que sa lumière ardante de nuict estoit posée comme de coustume arière du dit aultel et mise sur l'acoudoir de la clausure, qui est entre le dessoubz du crucifix et la cherze à prescher, qui ne pouvoit offencer en rien. Et sy a apparence que ce ne fut que depuis le mynuict, d'aultant qu'il y avoit le soir jusques bien tard, en la dite église, gens qui se confessoient. Tellement qu'il y eut perte d'environ cent livres, et estoit le second dymanche de caresme.

Fortune de feu en l'église Sainct-Jacques.

Le jeudy suyvant, jour de sainct Joseph en la dicte église, fut pour la première foys solempnisé les pardons et indulgences de plenyère rémission obtenuz à Rome par le filz de Symon Tourmant, maistre charpentier, demourant à Reims, le dict filz jeune religieulx à

Pardons et indulgences.

Digitized by Google

Sainct-Thierry, à tous ceulx de la confrérie et ceulx qui visiteront dévottement la dite église et chappelle de Sainct-Joseph es jours de la dite feste, aussy le premier jour de May, jour de Nativité Nostre-Dame, jour de sainct Symon et sainct Judes, jour de la feste de tous les Saincts ; et aultres charges mentionnés en la bulle par luy rapportée. Dieu en soit loué !

Enchère de harencz et de bœur.

Sur la fin du caresme on ne pouvoit trouver de harencz soretz, et le poisson fort cher et principallement le bœur, à cause que le bestial estoit mal noury: faulte que les paties estoient faillies pour la longueur de l'yver; en fut vendu XIV s. la livre.

Bénédiction de l'ymage Nostre-Dame.

La veille de Pasques XVIIIe Apvril, après mydy, en l'église Sainct-Jacques, fut faict bénédiction à l'ymage Nostre-Dame faicte de neuf, mise au lieu de l'ancienne cy devant fortuictement bruslé, et icelle nouvelle peinte, bénite par Monsieur le curé, son chappellain et aultres.

Caresme.

Les sermons du caresme preschez à Nostre-Dame par le très docte et très eslocquent jesuyste le père Gontier ; sermons angéliques et merveilleux selon sa coustume, sur les évangilles aulcunement de chacun jour; où il réfuta amplement et clairement sur chacun poinct et passaige de l'escriture saincte, tous les hérésies du très impudent Calvyn; démonstrant par ses livres mesmes touttes ses faulcetés et meschantes oppinions aisées à juger : au grand contentement du grand nombre d'assistans qu'il avoit journellement, et non au contentement des héréticques et libertins.

Beau temps, gellée.

Les vendredy sainct, sabmedy et jour de Pasques, le temps se mit en grande chaleur; tellement que les vignes commancèrent à poulser et les boutons croistre, en sorte que l'on voyoit le raisin. Mais le landemain de Pasques, le temps se remit encore au froig; telle-

Digitized by Google

ment que le mardy suyvant feit une gellée blanche forte, de sorte que les bas lieux furent la pluspart perduz.

Le jeudy XXIIIe Apvril 1615, Monsieur Daniel Hotoman, prebtre, print possession de l'abbaye de Sainct-Nicaise.

Environ le mynuict, devant le jour du mercredy de la foire de Coulture, pénultiesme Apvril, décedda nostre fille Jehanne Pussot, vefve de Hugues Raulet, me délaissant quatre enffans ; laquelle morut malade de troys moys auparavant, d'une fiebvre, catère et tous assiduelles : tellement qu'on estymoit avoir getté ses poumons par la bouche en forme de flegmes et ordures. Ayant bon sens, mémoir, ferme parolle, entendement jusques aulx derniers soupirs. Et est enterrée au grand cymetier proche deffunct son marit. Dieu veuil avoir leurs ames ! Et le jeudy VIIe May suyvant, je pris la garde bourgeoise de ses quatre enffans. Décès de Jehanne Pussot, vefve Raulet

La gellée continuant, spéciallement reprise le IIe May et jusques au dymanche XVIIe May, qu'il gelloit à glace tous les jours : tellement que touttes les vignes des bas lieux et principallement celles de la rivière de Marne touttes perdues et noircies, et mesme en plusieurs haulz lieux et quasy en tous pays. Finallement, le peuple se mettant en prières par touttes les églises alternatyvement une heure, le dit dymanche, le temps par la grâce de Dieu, se remit en bonne nature. Et y eut mesme quelques seigles gellés et le reste conservé contre tout jugement humain. Dieu en soit loué et bénict ! Amen. Et le chaulx temps continuant jusques au lendemain de Pentecostes, qui se remit en froigdure, de sorte que le jour sainct Barnabé il y eut encore quelques vignes gellées. Dieu veuille conserver le reste ! Forte gellée.

Digitized by Google

Au moys de Juin, les harquebuziers de ceste ville estans au joyau de Chasteau-Thierry, innopynément un jeune compaignon harquebuzier, nommé Guillaume Potze, fut tué d'un coup de harquebuse.

Grande seicheresse (1).

Les moys de Juin et Juillet fort secz et de grande chaleur, en sorte que plusieurs verjus aux vignes furent cuitz et seichez; tellement que de long temps n'y avoit eu telle seicheresse et mesme tout le moys d'Aoust.

Feu extraordinaire

Au commancement duquel le feu print au bas du bourg de Chastel en Portian, où grand nombre de maisons furent bruslées, mesme l'église et les cloches fondues. Et sur la fin du dit moys, quasy le reste des faulx bourgs encor bruslez, où y eut merveilleuse perte et dommage, et pareil en quelques villages, ne sachant au vray d'où pouvoit provenir ce faict.

Bonne garde.

En ce temps on estoit en armes, faisant bonne garde en touttes les villes, à cause de quelque révolte d'aucuns princes contre le roy, sur la dificulté de son mariage, comme on disoit. Dieu veuille le tout accorder!

Rouge ruelle.

Régnoit grande course de rouge ruelle aux petitz enffans, dont en morut grand nombre.

Procession oultre l'ordinaire.

La première sepmaine de Septembre, se faisoient prières en touttes les églises, alternativement en chacune une heure, comme devant; et le dymanche vi^e Septembre, fut faict une belle et extraordinaire procession générale, portant la plus grande partye des chasses et relicquaires et dignités des corps sainctz; mesme descendu dès le vendredy précedent le corps

(1) Dans le manuscrit l'écriture change, devient très difficile à lire. L'auteur est alors presque aveugle, comme il le dira plus tard.

Digitized by Google

Monsieur sainct Remy et aultres, le tout rentré en l'église Nostre-Dame en bon ordre et revestuz d'aulbes; où estoient les pellerins de Monsieur sainct Jacques et grand nombre de jeunes enffans des deux sextes, revestuz de blanc, qui la précédoient: où fut chanté honorablement la grande messe du jour de Toussainctz. Et tout le jour, mesme la veille, solempnisé de mesme et en toutes les églises de Reims, priant Dieu nous faire un accord; car la gensdarmerye molestoit fort ce pays.

Et sy la grande seicheresse se continuoit, ne pouvant avoir de pluye, qu'il sembloit à tous estre très nécessaire. Dieu y veuil pourveoir! Amen. Ce nonobstant (chose miraculeuse) c'est que encor que tout le moys de Septembre fut fort beau, sec, faisant grande chaleur et touffeur, les raisins des vignes ne laissoient de bien meurir, avec bon accroissement. En sorte que toute la vendange fut achevée devant la sainct Remy, laquelle fut fort chaulde et hasté, tellement qu'il n'avoit esté veu du vivant des hommes de ce temps; les raisins et grains d'iceulx aussi gros et meurs et sans avoir d'eaue, seullement que de la froigdure et seicheresse, comme devant est dict. En sorte qu'il fut recueilly encor une foys aultant de vin que l'année passé, et fut fort excellent en bonté, et recueillys heureusement nonobstant les troubles. Pourquoy les poinssons neufz de XX s. la pièce vindrent à XL s.

Continuation de chaleur et seicheresse.

Bonne vendange.

Le prince de Condé et aultres se bandoient contre le roy, où ny avoit faulte de volleurs. Lesquels princes surprindrent par trahison et s'emparent de Chasteau-Thierry, d'Esparnay, Neufchastel, Soissons, qui tenoit pour eulx, et de plusieurs aultres petites villes et forts,

Continuation des troubles.

Digitized by Google

faisans rages principallement en la Brye avec extorsion et volleryes desplorables. Le roy n'y donnant ordre, à cause qu'il estoit fort loing de nous pour le faict de son mariage, où il estoit avec ses forces et sa mère. Et avoit esté publié arrest contre lesdits princes et gens de leur suytte, à se retirer dedans un moys, à peyne de tous édicts portez par icelluy : ce qu'aulcuns firent, touschant les petitz; mais le prince de Condé, se disant roy de France, oultre ce que dessus, se faisoit payer les gabelles, tailles, subsides, imposts, péages et aultres, comme roy, où il avoit domination. Dont le peuple estoit en grand esmoy.

Le lundy XXVIe Octobre 1615, le Neufchastel fut repris, à la diligence de Monsieur de La Viefville, soy disant gouverneur de Reims; où fut mené deux pièces de canon du dit Reims et ramenèrent quelques prisonniers, signamment un nommé Servat qui se disoit gouverneur du dit lieu, mais capitaine des volleurs et recelleur de leurs buttins; où y eut grande perte pour les pauvres habittans. Et voyant le dit sieur de La Viefville qu'on ne vouloit audit Reims recepvoir ses compaignies de carabins et aultres pour garnison, s'en départit indigné et mal contant. Et fit ruyner et destruyre une grande partye des villages des environs de Reims, par vollerye, pillage, rançonnements et aultres grandes extortions; et signamment le bourg d'Attigny et aultres, qui furent par luy grandement pillez usant de toutte cruaulté; avec les volleurs d'Esparnay qui ne cessoient de voller; tellement qu'on n'osoit sortir de la ville. Le sieur Desnoyers, lieutenant de Roberonet, d'Esparnay, en estant expulsé, se garnit de quelques XL à C hommes de cheval, pour mettre ordre aux vol-

Refuz de garnizon à Reims.

Digitized by Google

leurs estants logez à Sept-Saulx. La nuict du XXIe Novembre 1615, furent desconfiz et mis en routte par plus grand nombre de ceulx d'Esparnay.

Le sieur Desnoyers eust sa resvange contre ceulx d'Esparnay.

Peu devant le sieur barron du Tour s'estant résenté au dit Reims pour y gouverner, mais fut remercié des habittans ne voullant nullement de garnison.

Le dymanche pénultiesme de Novembre, fut chanté les *Te Deum* et facit les feuz de joye avecq les solempnités requises accoustumées, en action de grâces et réjoyssance de l'entrée en France de la Royne de France, qui est l'infante d'Espagne conjoincte avecq le roy; pareillement de la conjonction de la fille de France au fils du roy d'Espagne. Dieu en soit loué ! Feuz de joye (1).

Les adventz furent preschez à Nostre-Dame par Monsieur Gaulmont, curé de Sainct-Michel, homme docte, qui fit ses prédications sur les évangilles de chacun dymanche du dict temps. Mais avoit peu d'auditteurs, mesprisans la mignardise de son langaige, joinct qu'il y avoit un fort bon prédicateur en l'église de Sainct-Pierre-le-Vieil, qui estoit le prieur des Augustins. Adventz.

Les troubles continuans, eut grande extortion des gensdarmes et volleurs, ransonnement et desvoyes sur les pauvres villaigeois et gens frecquantans les champs. Troubles.

1616.

L'yvert fut fort doulx, jusques au XIXe Janvier 1616 tombant grande quantité de neige, et une très forte gellée durant un moys.

La trève fut publiée entre le roy et les princes le sabmedy XIIIe Febvrier, pour jusques au premier Trève.

(1) Autre écriture.

Digitized by Google

jour de Mars suyvant, et la gendarmerye licencié se retiroit chacun en son particulier, soubz l'espérance d'un bon accord. Dieu veuille le tout paciffier !

Charesme.

Le charesme fut presché à Nostre-Dame par le dessus dit Monsieur Gaulmont, curé de Sainct-Estienne, qui avoit eu peu d'aulditteurs, à cause de l'augustin qui preschoit à Sainct-Pierre.

Gensdarmes.

Durant le temps, les volleurs, tant d'Esparnay que d'aultres, pilloient, ransonnoient plus que devant; qui fut cause que la foire de Coulture fut de fort petite vallue.

En ce temps, je fis faire le goulotz en la maison tenant en la *Croix d'or*.

Gelié.

La gellée avoit gasté une grande partye du boys des vignes. Ce nonobstant, les vignes ne laissèrent de pousser et jecter grand nombre de raisins, monstrant selon la naissance avoir grande année de vin ; mesme le commancement du moys de May qui fut beau et chault. Mais le vent se tournant et venant du septentrion, les IXe, Xe et XIe jours du dict moys, fit grande froydure et gellée, qui estoit les rogations ; de sorte que la pluspart des vignes, tant hault que bas, furent perdues et rendues seiches.

La paix.

Et le vendredy suyvant, landemain de l'Ascention, fut publiée la paix ou l'accord entre le roy et les princes. La publication faicte par Vuillot, greffier du siége, accompagné de bon nombre de sergents royaulx et six trompettes, tous à cheval, seullement le cheval du greffier ayant hausse.

Catharaques ost es (1).

Le jeudy veille de la Magdaleyne, les catharacques de mes yeulx furent ravallées par un nommé Monsieur

(1) L'écriture reprend son ancienne forme et son premier caractère.

Digitized by Google

Gérard, lorain de nation, où, par la grâce de Dieu, je recouvray un peu de veue pour aulcunement me pouvoir conduyre. Dieu en soit loué!

En ce temps, le dit prince de Condé fut pris prisonnier de par le roy, au grand regret des aultres princes, ses complices et adhérants.

Le lundi XIVe Novembre 1616, environ les dix heures du matin, décedda Marye Pinchart, ma femme; ayant receu touts ses sacremens, et parlant jusques à la fin avec bon entendement, rendit l'esprit fort doucement; ayant esté longuement malade, dès le charesme précédant. Enterrée avec ses père et mère. Dieu veuile avoir son âme! Amen. Décès de ma femme

Au mesme temps estoit grand trouble en France à cause du révoltement des princes y continuant; et, commandant pour le roy en ceste ville Monsieur le marquis de la Vielville, en ce temps et au mesme jour, refusa l'entrée à Madame de Nevers en ceste ville, la quelle luy demandoit seullement passage, toute enceincte comme elle estoit : et fut contraincte se refugier aux bourgs de Porte-Sère, en faisant plusieurs menaces (1); qui estoit un subject de trahizon, comme il s'est conjuré depuis en la personne de Monsieur de Nevers, son marit. L'entrée de Reims refusée à Madame de Nevers.

(1) Une lettre de Sainct-Estienne, sieur de Chaumusy, au lieutenant de Ville, dit à ce propos : « Et en vérité ce procédé est inhumain et non peut-être jamais praticqué que ce coup, d'avoir refusé, la pique baissée et le mousquet sur la fourchette, pour une nuict seulement, en passant, le couvert à une princesse de sa qualité, femme de Monseigneur vostre gouverneur, indisposée et fort grosse. » (*Collection d'Autographes*, Bibl. de Reims).

Digitized by Google

1617.

Contract d'apprentissage.

Le XIVe Janvier 1617, il y a contract chez Pierre Gentil, par lequel appert que j'ay loué en apprantissage Claude Rollet, mon myneur, à Jehan Quillart, tanneur, pour troys ans, moyennant la somme de XXX livres pour lesditz troys ans : dont il a receu comptant de moy la somme de XV livres, et les aultres XV livres doibs donner au bout de l'an. Et au bout desditz troys ans me doibt rendre le contract que j'ay payé, avec quittance. Je luy ay payé les aultres XV livres le VIII Janvier 1618, par sa quittance fin du contract.

Obstination des princes.

Dès lors ledit sieur de Nevers, avec les aultres princes, se déclara contre le roy, sur quelque malfondé prétexte, et s'emparèrent de Laon, Soissons, Maisières, Lafer, Rethel, Chastel-en-Portian, et de plusieurs aultres villes et chasteaulx de ces quartiers, nonobstant plusieurs graces et pardons que leur faisoit le roy, moyennant leur convertion et bonne submission ; comme porté est par plusieurs arrestz renduz contre eulx : où ne voulurent entendre, eulx se fortifians de grand nombre de gens de guerre, tant Françoys qu'estrangers, pillant, ranconnant et usant de toutes cruaultez et dégatz. Pourquoy y fut de sa majesté commis la personne de Monsieur le duc de Guyse, avec plusieurs grans personnages, chefs de guere, et grosse armée garnye d'artillerye et munitions, qui assiégèrent le chastel de Richecourt et le desmolirent, puis assiégèrent ledit Chastel-en-Portian. Ce qui se faisoit environ la mye Mars 1617.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par ledict père Daniel, mynime ; ce très docte et très excellent

Digitized by Google

prédicateur et des meilleurs de tous, comme est dit de luy, ayant presché auparavant savoir le caresme 1602, et sy avoit presché les adventz 1616; interprétant le *Domine ne* premier (1), faisant tous ses sermons merveilleux et très admirables au grand contentement de merveilleu nombre d'auditeurs chacun jour. Dieu le veuille assister!

Ceste année, fut bonne quantité tant de bled que de vin, nonobstant la gellée susditte et contre l'oppinion de tous (s'il y eut eu bon règne), dont la ditte guère en dissippa beaulcoup. Ne fut point d'yver, et ne gellée que bien peu de petites gellées blanches, et le plus doulx yver qui s'est veu de nostre temps; cause de bon marché de choulx, oignons, poreaux et aultres herbaiges et verdures, n'en ayant de long temps veu aultant comme chose extraordinaire. **Doulx yver et bon marché des herbaiges.**

Il ne fut faict foire de Coulture que comme un petit marché, sans loges que une petite aux joylliers, et n'y vint personne que un peu de Troyens. **Foire petite.**

Puis, au moys d'Apvril suyvant, fut assiégé, battue et rendue au roy la ville de Rethel : le tout avec composition comme ledit Chastel-en-Portian. Où convint audit sieur de Guise augmenter ses forces, tant d'hommes que d'artilleries et munitions; nonobstant ne peurent aller assiéger Maizières, à cause de l'injure du temps. D'aultant que tout ledit moys d'Apvril ne feit que pleuvoir et en grande abondance; tellement que toute laditte armée fut merveilleusement fatiguée, estant ordinairement les soldatz en l'eaue, boue et fange aux tranchées jusques à mye jambes, et mesme les chemyns de Rethel et Maizières tout inondez et **Rethel rendu.**

(1) Psaume vi^e^.

Digitized by Google

pleins d'eaue. Pourquoy fut mis toutes les artilleries ès magazins et serrez audit Rethel, attendant meilleur temps et seicheresse. Et s'en alla grande partye de laditte armée pour empescher les forces des reistres estrangers qui s'achemynoient et s'efforsoient d'entrer en France pour lesditz princes rebelles, du costé de la Lorayne et Verdun.

Soissons campé.

Et au mesme temps que l'on battoit ledit Rethel, on battoit aussy la ville de Soissons, et estoit assiégée et battue par Monsieur le conte d'Auverne et le marquis d'Ancre, contre lequel principallement estoit le prétexte des princes, avec le dessaing qu'ilz avaient contre Madame la royne, mère du roy ; dans lequel Soissons estoit ledit prince du Mayenne qui s'y deffendoit vivement et courageusement, s'obstinant plus que devant (Dieu le veuille bien inspirer et tous les autres rebelles), selon qu'il sembloit.

Mort du marquis d'Ancre.

Mais le tout fut incontinent changé. C'est que ledit marquis d'Ancre fut tué à Paris, et son corps piteusement traicté, comme estymé avoir esté cause de tout le trouble devant, et pour avoir grandement abusé et séduy sa majesté. Laquelle donna paix et pardon à tous lesditz princes et leurs alliez, les réinstallant à leurs honneurs, biens, estatz, gouvernement, charges et commandemens, comme devant.

Et fut despenduz les tableaux de plusieurs qui estoient penduz et la teste tranchée en effigie, en la potence du marché au bled, lesquels avoient esté condampnez du sieur de Comartin.

Testament.

Mon testament est faict cejourd'huy 26 May, par devant Taillet et Brisset. Lequel Taillet a le regrès, duquel j'ay la grosse levé, pour me servir.

Octaves.

Les octaves du Sainct-Sacrement furent preschées

Digitized by Google

par ledit Monsieur Parent, qui fit merveilleuses prédications sur ce verset : *Memoriam fecit mirabilium suorum*, etc.

Au moys de Juillet 1617, fut exécutée et décapitée à Paris la femme du marquis d'Ancre, comme estant sorcière, et convaincue de grans maulx, comme on disoit; puis son corps bruslé et les cendres gettez au vent. Dieu veuille pourveoir à tout !

La femme du marquis d'Ancre exécutée.

Et nonobstant touttes les ruynes de guere, le seigle ne valloit que XL sols le septier et le vin XX livres la queue. Il y avoit eu belle monstre et grande naissance aux vignes, mais par l'humidité et froigdure du moys d'Apvril furent transis et eurent maulvaise nourriture; de sorte que la fleur fut loingtaine, tardive ; et puis les moys de Septembre et Octobre fort pluvyeux, comme avoit esté le commancement de la moisson, en sorte que rien ne pouvoit meurir ; et ne fut point quasy d'aultres fruictz de quelqnes espèces que ce fut. Et dura la vendange jusques proche de la Toussainctz ; le temps si incommode, chéresse de vendangeresses, vivres et chartiers, tellement qu'on eut grande peyne d'icelle. Et les vins fort petitz, en assez bonne quantité. Les vaisseaulx et poinssons qu'on avoit auparavant estymez si chers, revindrent à bon marché, jusques à XXV sols pièce, où plusieurs tonnelliers furent trompez. Je n'en recueilly que XL poinssons, à cause que les haulx lieux avoient esté fort escoullez. La moisson pareillement fort facheuse, où estoient grande partye des bleds couchez et allictez par l'injure du temps ; pourquoy le bled, tant seigle que froment, ne furent si bons que les années précédentes et vint à enchérir, à cause aussy que en plusieurs lieux et pays furent les grains semez sur terre, fort mangez des souris

Chère vendange. Diminution des poinssons.

Affluence de Souris.

Digitized by Google

qui régnoient en telle quantité et habondance que ne s'estoit veu des vivans; chose prodigieuse, merveilleuse et inaudicte, comme pugnition extraordinaire. Et convint à plusieurs resemer sur le printemps. Dieu nous veuille préserver de plus grans maulx! Amen.

Les estatz tenuz à Rouen.

En ce temps les estatz se tenoient à Rouen où le roy se transporta. Dieu y veuille assister et le tout conduire!

Installation des Religieuses du Val des Escolliers.

Et le dymanche XIXe Novembre 1617, jour de saincte Elizabeth, les religieuses de Sainct-Estienne-lez-Soissons furent du tout installées au Val-des-Escolliers de Reims; qui quelque peu de temps auparavant y estoient venues et en avoient permutté ou aultrement changez aux religieulx de Sainct-Paul dudit Val-des-Escolliers; ce que Messieurs les jésuystz ne purent jamais faire, nonobstant leur grande affection, solicitude et prétentions. Et pourquoy Messieurs de Nostre-Dame, fin des vespres, cedit jour, y furent en honorable procession. Lesquelles religieuses estoient pour la pluspart bossues, boitteuses ou aultrement contrefaictes selon le corps, mais dévottes et droictes selon l'esprit. Dieu les veuille maintenir en dévotion et assister de sa saincte grace!

Jubilé.

Le dymanche IVe Décembre, premier des adventz, fut à Reims célébré le grand et entier jubilé du sainct père le pape Paul Ve, lequel fut solempnisé avec toutes les solempnités requises, et dura quinze jours de grande dévotion. Dieu en soit loué! Amen.

Adventz.

Les adventz furent preschez à Nostre-Dame par ledit Monsieur Parent sur les épistres sainct Paul aux Romains; qui feit très docte, belles et admirables prédications. Dieu en soit loué!

Digitized by Google

En ce temps feit un grand déluge de plusieurs estangs proche l'un de l'autre à Irson, estant celluy du dessus rompu et rompant de véhémence les aultres du dessoubz, causant telle inondation qu'il y eut grand nombre de personnes submergez et noyez, de tout sexte et aage, mesme plusieurs petitz enffans, et ruyne de plusieurs bastymens, et biens perduz, chose horrible et espouvantable. Dieu nous en veuille préserver et tous aultres! Accident merveilleux

En ce temps, l'on tenoit qu'il estoit paix par tout le monde, mesme aux infidelles et Turquie. Mais les vivres fort chers, pour le deffault de fruictz. Et ès gras jours suyvans plusieurs notables habittans de ceste ville firent bancqueroute et habandon, tant pour les fermes que aultres grosses debtes et mauvais mesnage, tant d'eulx, que pour avoir voulu monter leurs enffans et pourveoir trop grandement. Cheresse et banqueroutiers.

1618.

Le (1) jour de Mars 1618, la grande salle du palais de Parys fut bruslé et consommé par le feu, avec ses deppandances, comme papiers, marchandises, retraictes, mesme la pierre de marbre réduitte en esclatz, où y eut tant en bastyment que aultres choses grande et merveilleuse perte. Et sy au mesme (2) le chasteau de Boursau fut aussy bruslé. Incendie à Parys et à Boursau.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par un docteur séculier le plus admirable des préceddens, nommé Monsieur François Garson. Et est impossible d'en trou- Caresme.

(1) Laissé en blanc.
(2) Id.

Digitized by Google

ver de plus profond et naïf en matière merveilleuse et très admirable, tant pour sa bonne vie que très saincte et angélicque doctrine, sans mespris des devantiers : et vuida fort proprement et ententivement les plus haultes matières de toute la saincte théologie, au grand applaudissement d'un merveilleu peuple qui journellement y assistoit.

Décès de Madame de Nevers.

En ce temps, mourut à Paris Madame de Nevers et fut son service faict à Reims en l'église de Nostre-Dame aux despens de la ville, savoir : les vigilles le dymanche prémier Apvril, jour de la Passion, et le landemain les messes. Le tout célébré avec telle magnificence que pour un roy. Dieu luy face miséricorde ! Amen.

Foire sans prouffict

La foire de la Coulture fut de peu de prouffict, signament pour les vendeurs, contre ce qu'on estymoit peu auparavant; mais pour ce que le vin estoit en mespris et de peu d'estyme, avec le temps d'icelle fort pluvyeu, froigdure, greslons, neiges et injure de temps; causant grande incommodité, et plusieurs condampnez aux despens et grand renvoye de marchandises.

Concille des Carmes.

Le concille provincial des Carmes tenu à Reims et commancé le dymanche *Cantate,* XIIIe May 1618, et fut tenu et célébré avec bel ordre. Où les deux dymanches préceddens, preschèrent aux paroisses plusieurs doctes religieulx dudit ordre; entre aultres, à Nostre-Dame, le docte, devant nommé, Anastase, provincial, qui avoit presché les adventz de l'année 1589 et le caresme suyvant 1590 ; et sy avoit presché ledit dymanche de *Misericordia* dernier, qui feit un très docte sermon, au contentement d'un grand nombre d'auditeurs. Pourquoy le dymanche suyvant, savoir

Digitized by Google

Dominica Jubilate, VIe du dit moys, preschant en la présence d'une merveilleuse assemblée et compaignie comme devant, et luy fourny d'une très belle et docte matière et remonstrance, environ le tiers de son sermon, s'attrucha et s'oublia d'une telle sorte que ne sceut plus que dire : et demoura tellement confuz, encor qu'il s'inclinat par troys ou quatre foys en la cherze, pensant recouvrer sa mémoir, et soy relevant aultant de foys pour rentrer en discour ; ce nonobstant ne peult aultre chose dire que de prier l'assistance de le vouloir excuser et avec grand regret supporter cet infirmité ; protestant qu'elle ne luy avoit jamais advenue, encor qu'il y eut environ quarante ans qu'il exersoit la prédication. Et avec un merveilleu desplaisir se tourna vers l'ymage du crucifix, priant Dieu luy vouloir pardonner : et ses grans regretz et lamentations desplorables, tant envers Dieu que envers le peuple, finies, descendit de la dicte cherze chargé de grandes angoisses. Dieu le veuille assister et fortifier son esprit et sens spirituelz ! Amen.

Attruchement du provincial.

Le printemps fut fort froidg et humide, spéciallement le moys d'Apvril et jusques passé mye May, où feit gellée, neige, greslons et froigde pluye, de sorte que les biens de dessus terre eurent fort à souffrir. Pourquoy les grains enchérirent, et fut le seigle monté jusques environ ç solz le septier, et principallement à cause qu'il s'enlevoit par les forains, au mescontentement du menu peuple qui estoit en esmoy. Tellement que le 18 (1) dudit moys de May, plusieurs pauvres mal advisez, sur le soir, continuant de nuict, entrèrent furieusement au logis de (2) Mymyn, au bourg Sainct-

Enchère des grains.

(1) Pussot s'est servi ici de chiffres arabes.
(2) Prénom laissé en blanc.

Digitized by Google

Esmotion populaire.

Denys, proche la croix; où firent grande extortion, tant à luy comme à sa sœur, soubz prétexte qu'il y avoit (disoient-ilz) forains à qui ledit Mymyn avoit vendu quantité de seigle et n'en vouloit vendre aux pauvres de la ville. Et y firent tel désordre que le pauvre Mymyn ne pensa mieulx mourir, soy recommandant à Dieu, pouvoit bien dire: *Non timebis a timore nocturno*. En quoy Messieurs du siége mirent la main, et furent pugnis en ce qu'il fut possible, dont un eut le fouet, les aultres fugitifz, les aultres bannys et en grande peine.

Bonne quantité de Froment et Mars

Le commancement de la moisson fort pluvyeuse et humide, en sorte que les seigles, en plusieurs lieux, estoient ordes, pleins d'herbes, et furent partie germez. Mais y eut grande quantité de froment, orge, avoyne et aultres mars qui furent très bons et de telle quantité que ne s'est veu passé long temps. Ce nonobstant les vignes des haults lieux demouroient jaulnes et grande partie des sepeau secz, tirant à mourir, et en tel estat que de long temps on n'avoit veu les vignes si laides et deffaictes. Mais les bas lieux estoient belles, verdes et raisineuses, donnant encor espérance de quelque bonne vendange, moyennant la grâce de Dieu.

Mariaige d'Elizabeth Raulet.

Nostre fille, Elisabeth Raulet, fut espousée en l'église Sainct-Jacques, avec Jehan Quillart, le dymanche du matin XXVIe Aoust 1618.

L'entrée du filz de Monsieur de Nevers.

Le XIIe Septembre 1618, le filz de Monsieur de Nevers, aagé d'environ (1) ans, proveu du gouvernement de Brye et Champaigne à la survivance de son père, feit son entrée en ceste ville de Reims, en grande

(1) Laissé en blanc.

Digitized by Google

triumphe, par la porte à Veesle : qui fut receu très grandement et honorablement aultant qu'il fut possible et comme pour le roy mesme, ainsy que sa majesté l'avoit mandé faire. Dieu les veuil assister et nous aussy! De laquelle ville en sortit en coche, le vendredy suyvant, par la mesme porte. Dieu le veuil conduyre et croistre en bien vertueu ! Amen (1).

Venue de Mr l'archevesque et son commis.

Le lundy jour de sainct Remy, chef d'Octobre 1618, Monsieur de Sainct-Denys, nostre archevesque, vint en ceste ville de Reims, qui emmena Monsieur Giffort, évesque d'Archidal, pour suffragant à Reims, homme très docte, éloquent et d'othorité, pour gouverner l'église de Reims soubz ledict sieur archevesque. Lequel sieur évesque fit une très docte première prédication le dymanche suyvant, du matin, en l'église Nostre-Dame, sur l'évangile du jour; et administra les jours d'après le sacrement de confirmation: le tout au grand contentement du peuple. Dieu le veuil assister et luy faire la grace de bien continuer et deument s'acquitter de sa charge, à son salut et de son trouppeau ! Amen.

Belle vendange.

La vendange fut fort belle, sans pluye, encore qu'elle fut tardive et dura jusques proche la Toussaintz. Les vins ne furent guère meilleurs que ceulx de l'année précédente, mais de plus belle couleur, à cause du beau temps du moys de Septembre et Octobre: la quantité un peu moindre que l'année passé; qui furent peu requis, contre l'espoir de chacun qui les estymoit de bon pris auparavant la vendange. Et fut la recueille fort chère, tant en vendange que aultres fraiz. Touttes

(1) Lequel, malade d'un flux de sang, morut à Charleville, au mois d'Octobre 1623. *(Note de Pussot.)*

Digitized by Google

foys les tonnelliers furent encor trompez et frustrez de leur attente, lesquels estymoient les poinssons valloir davantage, et ne vallèrent que XXIV et XXV solz pièce, sur la fin, à cause qu'il y avoit quantité de crappes, mais peu grevées et peu rendans; joinct qu'il y en avoit peu aux haulx lieux, à cause de laditte jaunissure et seicheresse des sépeaux tendant à mourir. Le seigle valloit IV l. le septier, à cause qu'il en fut peu recueilly; le froment C solz; l'orge L et l'avoine XXX, encor qu'il en fut beaulcoup recueilly, comme dit est.

Chappelle de Sainct-Pierre bénite.

Le XIIIe de Novembre suyvant, mardy, jour de sainct Brice, la chappelle neufve dessus nommé la chappelle de l'église Sainct-Pierre-le-Vieil fut bénitte et l'autel consacré par ledit sieur suffragant, avec belle solempnité, cérémonies et dévotions requises et accoustumées.

Estoille à la grande queue.

Durant le moys de Décembre suyvant, nuictamment estoit au ciel une comette que le peuple appelle estoille à la grande queue, fort lumineuse et quasy de mesme celle qui se monstroit environ le temps de la journée sainct Laurent et prinse de Sainct-Quentin, long temps y a. Dieu nous face la grace de ne présager rien que de bon! Amen.

Advent.

L'advent fut presché en l'église de Nostre-Dame par un docteur de Parys, nommé Monsieur (1), qui feit tous les sermons sur l'évangille que la Magdaleine alla trouver Nostre Seigneur au logis de Symon le pharisien, et triompha sur les troys parties de la pénitence; homme très docte et de belle instruction. Dieu le veuil rénumérer!

(1) Nom laissé en blanc.

Digitized by Google

En ce temps, le nombre des capuchins augmentoit fort et y avoit presse à s'en faire recepvoir, aussy bien ailleurs comme en ceste ville. Chose admirable, car estoient pour la plus part enffans de bonnes et grandes maisons, et n'estoit pas receu qui voulloit, ou qu'avec grande peine et faveur. Dieu les veuil assister ! Multiplication des Capuchins.

Et pareillement augmentoit le collége des Jésuystz et s'engrandissoient en place et bastymentz, tellement que tant firent que malgré les paroissiens ils posseddèrent l'église, place et cymetier de Saint-Maurice, accomodant le tout avec leur maison. Et mesme bastyssoient grande place à Cormonstreuil, leur servant de réceptacle et déambulatoir. Augmentation du collége des Jésuistz.

1619.

Le caresme fut encor presché par le très docte et très admirable Monsieur Garson (1), qui avoit jà presché le caresme précédent, lequel fit tous ses sermons sur tous les chappittres de l'apocalipse, les sermons les plus admirables qui ayent jamais esté faictz à Reims, de très haultes matières et merveilleuses instructions et de nayves interprétations, ne laissant rien à dire qui ne fut très doctement et entièrement vuidé en sy haultes matières, au grand contentement d'un merveilleux nombre de personne qui y assistoit tous les jours. Dieu le veuil renumérer et assister ! Caresme.

Au mesme temps estoit grand bruict de guerre, et faisoit le roy merveilleux amas de gensdarmes, sans encor pouvoir congnoistre la cause, synon que l'em- Grand bruict de guerre.

(1) Homme admirable, tesmoing son petit livre contre les hérétiques, qu'il a faict imprimé à Liége en juillet 1619. (*Note de Pussot.*)

Digitized by Google

pire estoit vaccant. Et sy sa majesté estoit indigné à l'encontre du sieur d'Espernon et ses adhérans, qui détenoient la ville de Metz, rebellant saditte majesté et aultres faictz par lui commis contre la volonté d'icelle. Le tout menassant grand trouble advenir. Dieu par sa grace y veuille pourveoir et y donner remède : car le pauvre peuple, et signamment les vilageoys, estoit en souffrance de la tyrannie de plusieurs gensdarmeries. Pourquoy la foire de Coulture fut de peu de vallue. Touttesfoys y avoit grande quantité de marchandises et grand nombre de vendeurs, mais quasy point d'achepteurs, tellement que la pluspart furent condampnez aux despens.

Moindre foire et pluye.

Pour la pluye qui tomba le pénultième jour de May 1619 et nuict précédente, jour de feste-Dieu, la procession accoustumé ne laissa d'estre faicte assez incommodément et sans chappes; sans touttesfoys tomber eaue durant qu'elle fut hors de l'église et jusques qu'elle fut rentrée, graces à Dieu.

Octaves.

Les octaves furent preschez par ledit Monsieur Parent, des cérémonies de la messe, pleines de belles doctrines, non toutesfoys si amplement dilattez, pour le peu de temps, comme avoit faict de longtemps deffunct Monsieur Morus, ayant plus de temps et de loisir pour ce faire.

Gellée et grosse nuée.

Les vignes qui avoient esté gellées d'yver, et sy le furent d'esté pour l'inconstance et froigdure du printemps (1), tellement qu'elles ne gettoient que de force, causant peu de naissance à la Montaigne; mais celles de la rivière de Marne estoient fort belles et de grande monstre. Le moys de May comme les pré-

(1) Le texte dit : *Automne*.

Digitized by Google

cédentz, saulf le commencement, fut fort froigd, et jusques partie du commancement de Juin, le temps se mettant en chaleur, causant le dymanche, durant les vespres, IXe Juin 1619, une grosse nuée de pluye, greslons et tonnerre; telle que d'un merveilleux coup tomba contre la Porte-aux-Ferrons, sur la maison Nicolas Le Fricque, celle d'attenant et en plusieurs aultres lieux de Reims et ailleurs hors la ville, où fit plusieurs fractions et dégatz. Dieu nous en veuille préserver!

Décès de de Monsieur le Besgue.

Le mercredi XXVIe de Juin 1619, décéda Monsieur Jehan le Besgue, chanoine et pénitentier de l'église de Reims, docteur en théologie, chancellier de l'Université, possédant plusieurs et grand nombre de bénéfices, homme fort ancien et de grans moyens. Et fut enterré le landemain, fin des vespres, au cloistre Nostre-Dame, conduy d'un grand et honnorable convoye, voire extraordinaire. Dieu veuil avoir son ame!

Moisson humide. Grande seicheresse et dommages aux vignes.

Il y avoit lors sur terre grande quantité de grains de toutte espèce, aultant que de long temps on avoit veu. Mais la moisson et recueil fort facheuse et pluvyeuse, saulf la première sepmaine des seigles, quelque peu de pluye au commencement; tellement que ceulx qui se hastèrent eurent fort bon seigle. Car advint, au fort d'icelle moisson, le temps sy addonné en pluye continuant en grande affluence, que grande partie des seigles et commancement des froments furent grandement germez. Venant au fort des fromentz, le temps se mit en chaleur sur la mye Aoust, sy grande que les vignes seichessoient tant en feuilles que les verjus qui se cuisoient aux sépeaulx, et principallement les oultremers et verjus des treilles, choses

Digitized by Google

inaccoustumées. Et grand nombre des sépeaulx des vignes, signament ceulx qui avoient esté jaulnes de l'année passée, estoient encore jaulnes en ce temps ; en sorte que la pluspart moururent, demourant les places en savartz. Mais celles de la rivière de Marne se maintenant tousjours en bon estat, nonobstant ceste injure temporelle, causa bonne espérance d'une affluente vendange en ce lieu, comme il y avoit apparence. Et nonobstant tout ceste incommodité aux vignes de la Montagne, les vins estoient à grand mespris et n'en tenoit-on grand conte, chose inaudicte.

Le vin à mespris.

Couleuvres aux feuilles des arbres. Verruelle.

En ce temps s'apparoissoit aux feuilles de plusieurs arbres, et signamment à celles des pommiers, plusieurs caractères et figures de couleuvres, lézards et crappaulx marquez en icelles, causant esmerveiller le peuple. Durant lequel temps, estoit grande course de veruelle aux petits enffans, et peu en estoient exempts.

Bisayeul. Baptesmes.

Le dimanche, du matin, premier jour de Septembre 1619, je fus, par la grace de Dieu, faict bisayeul ou tayon par le moyen de l'heureulx enfantement et accouchement de Elisabeth Raulet, femme de Jehan Quillart : laquelle enfanta une fille que tins sur les fontz avec ma fille Perette, femme de Nicolas de Laistre. Et luy donnasmes le nom de *Perrette.* Dieu en soit loué ! Amen.

Et pareillement d'une aultre fille dont fut accouchée Nicolle Fouasse, femme de Jehan de Laistre, le mardy x^e^ dudit moys ; laquelle fut baptisée sur les fontz de Sainct-Denys, et fut nommée par la velve Henry Fouasse, mère d'icelle Nicolle, et par Mancorps, son gendre, *Catherine.*

Et iterum, d'une autre fille, de laquelle fut accouchée Jehanne de Laistre, femme de Nicolas Faciot.

Digitized by Google

Laquelle fut baptisée aux mesmes fontz et nommée par moy et ma fille Perrette, *Barbe* : baptisée par Monsieur Martinet, l'un des vicaires, pour l'absence de Monsieur le chappellain, le jour de saincte Barbe, IVe Décembre.

Le lundi IXe Septembre 1619, on commança à faire bonne garde aux portes de Reims, pour empescher d'y entrer ceulx qui venoient de Parys, à cause de la contagion dont elle estoit affligée, pareillement Amyens et aultres lieux. Dieu nous en veuille préserver! Amen. Contagion.

En ce temps, le peuple de ceste ville de Reims estoit en esmoy et grandement troublé pour la rigueur inaudite des fermiers, faisant monter les fermes à l'envye l'un de l'autre à sy hault pris que chacun en estoit estonné. Pourquoy inventoient journellement inventions nouvelles causant extraordinaires rigueurs sur le peuple, affin de n'y perdre, ains y avoir grand prouffict ; dont plusieurs d'eulx en deviendrent fort riches et oppulens, au grand regret et pleintes des habittans qui n'avoient accoustumé ceste inaudite rigueur. Dieu veuil le tout soulager ! Amen. Enchérissement des fermes.

Et le temps inconstant continuant, encor que la vendange ne fut sy tardifve qu'on n'estymoit, sy est-ce qu'il ny eut que bien peu de vin à la Montaigne et moins encor qu'on avoit espéré. Et sy fut petit en qualité ; à cause pourquoy n'estoit requis non plus que les vieulx, desquels on ne tenoit grand compte. Joinct que ceulx de la rivière de Marne estoient beaulcoup meilleurs et en merveilleuse quantité. Les poinssons à Reims ne valloient à la vendange que de XX à XXIV s. pièce. En tout, je ne recueilly que XVI poinssons de vin. Dieu en soit loué et bénit ! Amen. Petite vendange. Mespris du vin continué.

Peu auparavant la sainct Luc, Monsieur le suffragant revint à Reims, faisant grand debvoir.

Digitized by Google

Excellent joueur de picque.

En ce temps, estoit à Reims un brave jeune homme fort adroict à manier la picque, allebarde et aultres armes : qui en monstroit fort dextrement plusieurs jeunes hommes et compaignons à les manier, moyennant chacun une pistolle par troys moys. Et y avoit grand nombre d'apprentifs qui s'y délectoient, la plus-part de bonnes maisons et notables habittans : chose admirable ; d'aultant qu'il ne s'estoit de la vie des hommes veu un sy habille, subtil, agille et sy adroict joueur et manieur de telles armes. Ce qui s'exerçoit en la grand court de Sainct-Denys, quelquefoys en la grange de la ville, et aultres lieux où bon leur sembloit. Où y avoit grand plaisir, comme à chose digne de veoir. Dieu les veuille tous assister !

Feu à Sainct-Souplet.

Le soir du XXXe jour d'Octobre 1619, fut bruslé le corps de logis du chastel de Sainct-Souplet, où y eut grande perte mobiliaire et en bastyment.

Curement de fossé.

En ce temps, on commençoit à curer les fossés d'entre porte à Veesle, tirant à porte Mars, par les manantz des villages de l'eelection de Reims.

Livre bruslé.

Et le sabmedy, IXe Novembre suyvant, au marché au bled, fut bruslé judiciairement, avec toutes les solempnités criminelles, un meschant livre imprymé de naguère et composé par quelques pernitieux incongnuz qui en semoient en plusieurs lieux, blasphemant contre la foy de l'église, à la perte des ames, et tendant à l'athéisme : composé soubz le nom d'un pauvre simple homme nommé Frenot, inocent de ce détestable faict.

Orage et grand vent.

Le temps depuis la vendange fut fort beau et sec jusques à la fin de Novembre, causant les eaues fort courtes, tellement qu'on ne pouvoit moudre qu'avec grande peine et difficulté. Mais sur la fin se mit en

Digitized by Google

pluye avec grans ventz et impétueux, de sorte que le soir du xxvie Novembre, le molin à vent du dessus le rempart fut desrompu, et principalement la vollée, où y eut grande perte.

En ce temps des adventz, preschoit à Nostre-Dame, tous les jours, Monsieur le souffragant qui feit tous ou la pluspart de ses sermons très admirables, comme est sa coustume, et de merveilleux scavoir, sur le *Domine ne* premier (1). Dieu le veuille assister à ce qu'il puisse le tout achever à son honneur et au salut du peuple de Reims! Amen. Adventz.

En ce temps, la monnoye de France estoit exactement à mespris et descryé au Pays Bas; en sorte qu'ils coupoient tous les quarts d'escuz et aultres pièces. Qui fut cause que réitératifve deffense fut faicte de leur monnoye; mesme les doublons appellé pistolles doubles et simples d'Espaigne furent descryez à plus de leur taux, qui estoient tant cherres et requises plus que les escus sol. Ce qui fut descryé rigoreusement, et deffence d'en présenter, en peine d'une merveilleuse et grosse amende et confiscation des pièces, et aultres peines portez par l'ordonnance, causant peine au pauvre peuple. Exact descryment des monnoyes du Pays-Bas.

Et sy les fermes furent tellement exercé à la rigueur qu'il falloit payer du tout les solz pour livre. Mesme les villageois qui avoient vendu leur vin à la foire des vingt jours furent contraincts payer; pourquoy on les feit tous adjourner et convenir par devant Messieurs les eeleuz, un après aultres, de tous les villages de l'eelection de Reims: qui aymèrent mieulx payer que de soustenir un appel à la cour, craignans Rigueur des fermiers.

(1) Psaume vi^e.

Digitized by Google

les fraiz. Ainsy faisoient les fermiers leur grand prouffict au contempnement de la saincte institution des foires, ny pouvant remédier d'aultant que grande partye des notables bourgeoys qui pouvoient aider et empescher ceste rigueur et corruption, estoient priviligez, ne s'en donnoient de peine, ne se souciant de la peine du publicq. Dieu y veuille remédier par sa grace!

Vins à mespris.

Et sy les vins estoient à mespris plus que devant, tellement que fus contrainct vendre ce que j'en avois des deux années précédentes, à XX deniers le pot; d'aultant qu'il ne se pouvoit plus rencaver à prouffict. Je n'estois pas seul et y en avoit bien d'aultres que moy qui en estoient en peine. Dieu en soit loué et remercié! Le seigle ne valloit que XXXV sols, le froment L et l'avoine XXV; tellement qu'il faisoit bon vivre, mais n'y avoit grand gain pour les pauvres gens qui estoient la pluspart à rien faire, faulte de besongne et d'occupation.

1620.

Sermons du caresme.

Les sermons du caresme de ceste année furent preschez par ledit sieur souffragant, d'une merveilleuse doctrine et plus admirable que devant, et d'une profonde théologie, quasy comme chose inaudicte. Dieu le veuil assister!

Jubilé et grand pardon.

Le grand jubilé fut donné du sainct père, pour prier Dieu pour la manutention de l'Eglise contre la force des hérétiques appelez Huguenotz, qui s'efforçoient de guérier contre icelle, et signamment aux Allemaignes; et fut célébré en ceste ville, en grande dévotion, le dymanche de la Passion, v^e Apvril 1620.

Digitized by Google

Au commancement du moys de Juin 1620, la fossè de nostre prine qui estoit fondue fut refaicte par Gibrian Caré, maistre masson, et estant curé jusques à l'eaue, fut rehaulsée de troys pieds haulteur en sa rotondité ; puis couverte d'une voulte ronde en forme de cul de chaudron : le tout de croyes. La clef et coronnement du dessus est au meilieu d'entre le siége et l'estache de la gultière. Quand il la fauldra vuider, ne fault que lever le pavé et quelque pied et demy de terre en cest endroict, on trouvera la dicte clef et coronnement d'environ six croyes qu'il fault lever sans toucher aux aultres du dessoubz; par où on la pourra facillement curer à l'advenir, sans faire tort à icelle fosse. Réparation de nostre fosse.

Les octaves du Sainct-Sacrement furent preschez par un très docte jésuyst, qui feit très admirable démonstration de la vérité et réelle présence du corps de nostre Sauveur contenu audit sacrement de l'aultel ; sermons, dis-je, plus divins que humains, au grand contentement du grand nombre des assistans. Lequel se nommoit le père (1). Dieu le veuille assister ! Octaves.

Mais y avoit grand trouble en France, en ce que la pluspart de Messieurs les princes avec la royne, mère du roy, se retiroient de la court, faisoient grand amas de gens de guère et munitions contre icelluy, comme on disoit, soubz prétexte d'un mignon du roy nommé (2) : quasy en sorte des derniers troubles par le marquis d'Ancre. Le tout causant moleste au peuple et causant faire bonne garde aux villes de ce quartier, Trouble.

(1) Nom laissé en blanc.
(2) Id. Id.

Digitized by Google

et principallement en ceste ville de Reims; entre aultres choses pour ce que le roy, environ mye Juillet, avoit mandé, comme on disoit, qu'on ne laissat entrer Monsieur l'archevesque en ceste ville : ce qui tenoit le peuple en esmoy, ne sachant vrayment le subject de ceste menée. Dieu y veuil pourveoir! Amen.

Pluye.

Tout ce temps estoit fort humide et pleuvoit en grande affluence, tellement qu'on ne pouvoit moissonner.

Processions et prierres.

Fut institué par Monsieur le souffragant, durant quatre sepmaines, belles processions et prières aux quatre églises désinées par sepmaines, où le clergé et le peuple de chacune église, tant cannoniales, conventuelles que paroisses, faisoient processions et prières alternatives, savoir deux chacun jour. Et furent continuez depuis d'aultres quatre sepmaines, seullement changeant d'églises. Durant ceste continuation on bruyoit de paix. Dieu nous la donne par sa grace!

Rigueur des fermiers.

Mais la rigueur des fermiers augmentoit plus que devant, et faisoient payer le solz pour livre entièrement, mesme de toutes les foires qui s'estoient passez dès cinq années passez; comme n'ayant force la saincteté de l'institution des foires qu'après les huict années du bail de Claude Aubert, fermier, passez, comme mentionné est en l'arrest qu'il a obtenu contre Messieurs de la ville de Reims. Ce qui causoit grand trouble et fascherie aux ayant cause, et causant grans malheurs et offences et merveilleux fraiz à ladite ville. Dieu y veuil remédier, à la consolation de son pauvre peuple! Amen.

Dédicace de l'église des capuchins.

Le mardi XVIIIe Aoust 1620, fut dédié et consacré l'église des frères capuchins par ledit sieur souffragant,

Digitized by Google

avec très belles et très honorables cérémonies et dévotions populaires. Dieu en soit loué!

Le jeudy suyvant fut à Nostre-Dame solempnellement chanté les *Te Deum*, remerciant Dieu pour la conservation du roy et victoire de ses ennemis à la deffaicte voulant passer au pont de Sé qui tenoit pour sa mère, comme on disoit, et refusant le passage à sa majesté, où il perdit du premier beaulcoup de gens, grans seigneurs et noblesse. Mais la continuation fut, par la grace de Dieu, heureuse, deffeit grand nombre d'iceulx ennemis et les chefs prisonniers, pour en faire bonne justice exemplaire, comme le faict le requiert. Louanges.

Ce trouble estant aulcunement appaisé par la grace de Dieu et grand espoir de paix, comme les gens de guerre commançoient à se retirer, advint le Jeudy IIIe Septembre suyvant, que la compaignie de Monsieur le baron de Ronay et celle de Monsieur de la Neufville-aux-Boys, en contention sur la prévention du logement et quelque desdaing d'ailleur, aulcuns d'eulx mutinez s'entrebatirent. En sorte que ledit de Ronay y fut tué de coups de picques, dont aulcuns furent emmenez prisonniers en ceste ville. Lequel barron estoit celluy qui avoit tué en duel Monsieur de Tincourt, cy devant le VI Juillet 1594. Ceste mutinerie fut entre les villages de Thil et Pouillon, lès Sainct-Thierry au Mont d'Or. Voilla un eschantillon du reliqua de la guerre. Dieu nous en préserve par sa grace! Lesquels venoient de Cormicy qu'ils avoient forcez pour le refuz de l'entré, où ils vescurent troys jours à leur discrétion (1), et y firent grand dommage. Mort de Monsieur de Ronay.

(1) *Ou sans discrétion*. Ajouté après coup, par manière de plaisanterie.

Digitized by Google

Femme possédée.

En ce temps et d'assez long temps estoit en ceste ville une pauvre belle et jeune femme possédée du malin esprit, qui l'affligeoit journellement d'une merveilleuse, cruelle et estrange fasson. Laquelle estoit des environs de Chartres, et fut emmenée par son marit et son frère, homme d'église, qui en faisoient tout debvoir. Et après l'avoir menée en plusieurs villes, villages et lieux de dévotions, tendant à son ejection et délivrance, ne pouvant trouver personne pour l'entreprendre; pourquoy l'emmenèrent à Reims, où elle fut pieusement reçue et exorcisée, avec les neuvaines ordinaires en plusieurs églises, par les vénérables, pieuses et discrettes personnes, ledit sieur souffragant, le sieur abbé de Sainct-Nicaise, Monsieur Loiseau carmes, et plusieurs aultres doctes et bons personnages, tant séculier que régulier, qui faisoient avec grans travaulx et haustérité debvoir de la délivrer et conjurer l'ennemy. Ce qui dura long temps, nonobstant le changement de lieux, continuation, augmentation et redoublement des prières, façons de faire et toutes choses nécessaires et ordinaires à telz affaires. Dieu les veuille tous assister! Amen. Nonobstant ne fut délivré.

Meurtre desplorable.

Durant ce temps y eut un grand malheur; c'est que le sabmedy XXVIe de Septembre, fut du matin trouvé sur les remparts un moyne de Sainct-Nicaise, surnommé le Blanc, qui estoit mort cruellement tué, massacré et fort desplayé par tout le corps, mal vestu et sans avoir que bien peu de sang en la place; ce qui faisoit présumer qu'il n'avoit esté tué en ce lieu. Plusieurs sortes de justiciers y mirent la main; et fut inomnieusement enterré, attendant plus ample cognoissance de ce forfaict. Dieu y veuille pourveoir!

Digitized by Google

Le mardy VIe Octobre 1620, la royne de France venant de Nostre-Dame de Lyesse, vint en ceste ville de Reims avec la sœur du roy; lesquelles furent receues le plus honnorablement et magnificquement que faire se peult, veu le peu de loisir qu'on eut pour les préparations à ce nécessaires, et comme quasy son entrée célébré : conduys et assistées d'une merveilleuse et belle compaignie, entrant par Porte-Mars et descendues en l'église Nostre-Dame, où fut chanté les *Te Deum*, et d'illecq conduictes à Sainct-Pierre-aux-Nonnes, avec toutes les cérémonies requises. Et en sortit le vendredy suyvant, heure de mydy, et conduicte à Fismes. Dieu la conserve par sa grace! Entrée de la Royne.

Les vignes furent fort escoullées, et y avoit grande quantité de crappes, aultant que de longtemps on n'avoit veu, mais peu chargées de grains; tellement qu'ils diminuèrent tous les jours. Puis vint grande chaleur, seicheresse et beau temps continuant jusques après la sainct Denys, tellement qu'il fut petite vendange; fort belle pour la rivière de Marne, et la première sepmaine pour la Montaigne et ès environs de Reims. Mais la seconde sepmaine, le mardy jour de sainct Gérard, le temps se meit en pluye, et toute laditte sepmaine; en sorte que le reste de la vendange fut fort pénible et de grans fraiz. Le vin médiocrement bon. Et n'en recueilly que XXXI poinssons. Le commun vallant XL livres la queue; le bled seigle XXXVI sols le septier, le froment LX sols, l'avoine XXIII, et l'orge XXXII sols. Petite vendange.

Le mercredy XXVe Novembre 1620, jour de feste saincte Catherine, du matin, fut la première foys en l'église Sainct-Jacques, au grand autel, célébré et chanté solempnellement la messe en l'honneur de Fondation de Jacques Leriche

Digitized by Google

Dieu et en la mémoire de Madame Saincte-Catharine, et icelle célébré comme les messes des bons jours ; de la fondation de Jehan Le Riche, libraire, comme on disoit, pour icelle entretenir tousjours, chacun jour de laditte feste. Dieu luy donne rémunération de sa grace et face que laditte messe puisse ainsy continuer sans diminution de la célébrité de ceste première foys : le tout à son honneur, à sa gloire et au salut des paroissiens de la dite église ! Amen.

Sermons des advents.

Les sermons des advents furent preschez à Nostre-Dame par un très admirable docteur séculier, cathédral de Beauvais, nommé Monsieur (1), qui feit tous ses sermons sur ce mot : *Sic Deus dilexit mondum ;* assisté et ouy chacun jour d'un très grand nombre d'auditeurs pour sa merveilleuse doctrine et bienséance. Toutesfoys fut du commancement assez mal receu de Messieurs du chappittre, pour l'absence de Monsieur le souffragant qui l'avoit faict venir pour ce faire. Dieu le veuille bien conduire et assister ! Monsieur Desjardins, chanoine, le reçeut en son logis, après avoir esté quelques journées en lieu non convenable à telz personnages.

1621.

Visitation de M. le Souffragant en l'église Sainct-Jacques.

Le jeudi XXIe Janvier 1621, jour de saincte Agnez, Monsieur le souffragant feit sa visitation en l'église Sainct-Jacques et cymetiers d'icelle, avec touttes les solempnités requises ; mesme amplifié d'une belle instruction et remonstrance soubz le portail du chœur ; ensemble célébra la messe basse, puis administra le sacrement de confirmation à tous ceulx qui se présen-

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

tèrent. Le tout faict et achevé fort honorablement. Puis s'en retourna disner en son logis, conduy et mené de son coche. Dieu le veuille assister ! Amen. Avoit faict deffence à tous les prestres de la paroisse et aultres survenans de célébrer la messe sur et en l'aultel Sainct-Claude de la dicte église, d'aultant qu'il n'y avoit nulles relicques et dignités que ce fut soubz la table d'icelluy aultel, comme y doibt avoir. Pourquoy fut dès lors desnuez et délaissé, sans nappes et couvertures accoustumez, affin de ne contrevenir à sa deffence, jusques au sabmedy vi^e Febvrier suyvant, que ledit sieur souffragant vint icelluy aultel renouveller de sainctes bénédictions et consécrations ; y apportant et apposant des sainctes relicques de plusieurs martirs soubz la table dudict aultel, avec les prières et cérémonies ordinaires et nécessaires à telz affaires, et faictes avec grandes révérances et dévotions, accompaigniés d'une belle remonstrance et doctrine sur ce faict, comme est sa coustume et prudence : tellement que ce faict le rendit, comme tous aultres ses œupvres, digne de sa charge. Puis à l'instant y célébra audit aultel dévotement la messe basse en la mémoire de Monsieur sainct Claude, et après plusieurs aultres remonstrances s'en retourna en son logis. Dieu le veuille assister et rémunérer de sagesse et bénédiction ! Amen.

Grande froigdure après doulx temps.

En ce temps faisoit une grande et merveilleuse froigdure et gellée, en sorte que les artisants ne pouvoient besongner, encor que le mois de Janvier passé eut esté fort doulx, pluvieux et du tout humide.

Garde et doubte de guerre.

On faisoit garde de nuict et de jour à cause de quelques rebélions faictes au roy par ceulx de la Rochelle et aultres huguenotz, comme on disoit. Pour-

Digitized by Google

quoy on craignoit avoir la guerre, mais par la grace de Dieu le tout fut passé et appaisé.

Le conte Palatin.

En ce temps le conte Palatin qui s'efforcoit d'estre empereur, n'eut du meilleur, car son armée fut deffaicte et mise en routte par le sieur Dubucquoy et aultres, dont en risée en fut faict chanson.

Caresme.

Les sermons de caresme furent preschez par le très docte curé de Sainct-Jehan-en-Grève, qui avoit presché les adventz de l'année 1617 : qui feit fort beaux sermons et de belle doctrine. Dieu le veuil assister!

Octaves.

Les octaves du Sainct-Sacrement de l'aultel furent preschez par un très docte capuchin, nommé le père (1), gardien du couvent de (2), qui feit tous ses sermons de la grande amour que Dieu nous porte en diverses sortes, de nous avoir donné ce divin sacrement. Le tout plein de merveilleuses et savantes instructions. Dieu le veuil assister!

Rebellion des huguenotz.

En ce temps la rebellion des huguenotz de la Rochelle, Sainct-Jean-d'Angely et aultres, fut plus grande que devant, nonobstant la conservation, grace et permission de leur liberté continué par le roy; ne se voulant ranger à son obéissance. Pourquoy sa majesté feit camper ladite ville de Sainct-Jean-d'Angely et boucher celle de la Rochelle, et faict grande ordonnance et déclaration contre tous lesditz huguenotz, complices et adhérants, avec les peynes y contenues pour les contrevenans. Dieu veuil assister le roy et son bon conseil! Amen.

Course de besches aux vignes.

Il estoit grande quantité des besches aux vignes, y

(1) Le nom manque.
(2) Id. id.

Digitized by Google

faisant grand dommage ; en sorte qu'on fut contrainct faire commandement à tous villages de faire debvoir, en peine d'amande, à les esplucher les matins et soirs de quelques jours que ce fut. Et les gluys à les lyer coustoient VI sols la pièce ; d'aultant qu'il estoit peu de putit (*sic*), pour la longueur de l'yver qui dura jusques au moys de Juin. Pourquoy on ne commança à lyer les vignes que proche la fin dudit moys, que la fleur commança à paroistre.

Décès de Monsieur le cardinal de Guise, nostre archevesque.

Le dernier jour dudit moys de Juin, une heure après mydy, fut sonné à Nostre-Dame la beemort, et pareillement en touttes les aultres églises, pour le décès de Monsieur le cardinal de Guise, sieur de Sainct-Denys, nostre archevesque, que Dieu absolve : décedda à Xaintes, au camp de Sainct-Jehan-d'Angely.

La venue de son corps Contention.

Le dimanche XVIIIe Juillet, jour de sainct Arnould 1621, fut emmené le corps dudit sieur cardinal archevesque en ceste ville de Reims. Pour lequel recepvoir et aller au devant se préparent Messieurs du clerjé, tant des chappittres, convents, mendians, paroisses, mesme les capuchins, Université et tous aultres corps dudit clerjé, avec bon nombre de bons citoyens. A laquelle préparation survint un débat et gargouille entre les sieurs du chappittre Nostre-Dame et les moines de Sainct-Remy, sur la levé dudict corps ; et d'aultant que peu auparavant lesdits sieurs du chappittre avoient depposé de toutes ses charges et offices cest homme digne de sa charge, ledict sieur souffragant, au grand regret des gens de bien, et qui s'estoit réfugié et retiré avec lesdits moynes et religieulx à Sainct-Remy, où il fut receu y faisant aulcunement sa demourance. Lesquels religieulx le prièrent quelques jours auparavant, que comme évesque qu'il estoit, il feit la

Digitized by Google

charge épiscopale à la réception dudit corps, affin de le faire conduire, convoyer et entrer par la porte de Fléchambault audit Sainct-Remy, comme de coustume. Et pour contrarier ce faict par lesdits sieurs de chappittre, attendirent jusques à ce jour de l'arrivé dudit corps, à mander audit souffragant qu'il feit ceste charge et office pour eulx, lui envoyant quelque mittre, aornement et chose convenable pour ce faire. Ce qui causa ce trouble, prest à s'entrebattre, causant grand scandalle, murmur et désordre et facherie aux conducteurs du corps. Mesme qu'il fallut que Messieurs les gens du roy en disposassent aulcunement; n'en pouvant venir à bout ledit souffragant, quittant l'entreprise de ladite charge, voyant ce trouble et scandale ainsy grand continuant. Tousjours quérélant et disputant, sortirent tous en division pesle mesle par la porte de Fléchambault. Vindrent tellement quellement les sieurs du chappittre, accompaigné du clerjé, saluer et recepvoir le corps qui estoit sur le chemin au dessus de Courcelancy tirant à Fléchambault; les religieulx de Sainct-Remy n'y estans plus, et s'en estoient retournez par où ils estoient venuz. Où y avoit grande confusion et doléance populaire. Car lesdits religieulx avoient fait toutes préparations honnorables, requises et nécessaires audit Sainct-Remy, pour la réception du corps; et estoit la chappelle ardente, l'aultel, grand chandellier, couronne et entré du chœur, le tout garny de torches, cierges et flambeaux ardentz, avec armoiries partout, attendant l'arrivée du corps, et les officiers de Sainct-Remy, jusques aux sonneurs, revestus de noir. Et Madame de Sainct-Pierre, sa sœur, estant adverty dudit trouble, noise et débat à qui l'aura, feit dé-

Digitized by Google

clarer qu'elle n'entendoit qu'il fut porté ny à Sainct-Remy, ny à Nostre-Dame, ains qu'elle le vouloit avoir à son église. Duquel chemin, il fut pris et convoyé par ledit clerjé entrant par la porte à Veesle, conduy et mené sur un charriot de deuil tiré par six chevaulx blancs revestus de velour noir, comme de coustume à telz grans princes et seigneurs et comme on l'avoit emmené. Le tout, nonobstant ce trouble, faict et conduy fort honnorablement et en bon ordre et dévotion, en l'église dudit Sainct-Pierre. Mais on tenoit que les torches ardantes audit convoye, mesme les armoiries, estoient de Sainct-Remy : ce que regrestoient lesdits religieulx, principallement du sy bon debvoir qu'ils avoient faict et préparé, pour n'avoir à eulx de rien servy. A cause de ceste contention et désordre, Monsieur le Lieutenant des habittans, qui estoit honnorable homme Nicolas Cocquillart, avec sa compaignie, demourèrent audit Sainct-Remy avec ledit sieur souffragant, attendant le corps ; tellement qu'il n'y avoit que grande confusion ; au grand regret de tous les gens de bien, voyant que pour ce faire, on avoit délaissé la belle, honnorable et dévote procession qui se devoir faire devant et après les vespres, aux capuchins, comme estoit ordonné, continué et faict chacun jour, commancé long temps devant et continuant les dévotions, faisant prières solempnelles ès églises, députtés par chacun jour de la sepmaine priant Dieu pour le roy et la disposition de ses affaires, afféré en ses entreprises contre les Huguenotz rebelles de la Rochelle et aultres ennemis de l'Eglise. Ce qu'on avoit moyen de ce faire auparavant que de s'assembler pour faire tel désordre ; d'aultant que ledit corps n'arriva que bien tard. Et les gens de

Entrée dudit corps.

Dévotion délaissée.

Nottes.

Digitized by Google

bien rememoroient ce qu'autrefoys avoit presché deffunct Monsieur Morus (que Dieu absolve), disant que l'Eglise ne serait jamais ruynée que par les eclésiastiques mesme.

O ! que bien a propos est ce desiné,
Disant ce grand Monsieur Morus en tême :
Que l'Eglise ne sera jamais ruyné
Que par les eclésiastiques mesme (1).

Mais le tout, de près considéré, me semble estre vray, aussy ce que dict le proverbe : *Male parta, pejus dilabuntur*. Dieu veuil avoir son ame et le tout accorder ! Amen.

Beau temps et pluye.

Ce jour fut fort beau et chault, donnant bonne espérance de pouvoir le landemain commancer la moisson qui se tardoit à cause de l'humidité des jours préceddens, le temps fort incommode pour les biens de la terre : dont on fut frustré, car la nuict et landemain suyvant pleut à grande habondance. De quoy plusieurs (encor que gens de bien fussent) jugeoient (peult estre témérairement et mal à propos) que c'estoit en pugnition de ce désordre passé par lesdits sieurs ecclésiastiques. A Dieu le jugement, *non nobis !*

Demande.

Durant ce temps et devant ce jour, on ne cessoit de me demander sy je n'avois rien escry de l'entrée et convoye de feu Monsieur le cardinal de Loraine, affin de scavoir quelles cérémonies y avoient esté faictes, pour faire le mesme. A ce present de question, respondant que n'en avois faict mémoir, encor qu'avois veu et considéré le tout, mesme la fasson de son enterrement, mais estoit à cause que j'estois alors jeune marié occuppé à aultre vaccation ; et voyant aussy

(1) Les vers sont en note et d'une écriture postérieure.

Digitized by Google

le peu d'adresse qu'il y avoit pour la dévotion, causant grand et merveilleu murmur entre le peuple ; d'aultant que le convoye, encor que honnorable fut, où estoit un merveilleu nombre de torches et choses requises à telz affaires, on y portoit seullement un fanthomme fort laid et contrefaict en forme d'archevesque et cardinal, sur une forme de lict d'honneur porté par des hommes non visibles : où y avoit plus dérition que dévotion.

Cependant le corps estoit au revestier de Nostre-Dame, n'ayant compaignie que de l'aulmosnier du mauvais riche et de deux chandelliers garnis de cierges, le plus souvent sans feu ; ce que le peuple détestoit. Pourquoy me tay du surplus.

Convoye et logement du corps.

Le dymanche suyvant, jour de feste sainct Jacques, après les vespres qui furent chantez dès une heure, fut le corps dudit sieur archevesque, cardinal de Guyse, levé dudit Sainct-Pierre et remis sur ledit charriot, convoyé d'un très honorable convoye de tout le clerjé, mesme des religieulx de Sainct-Remy. Où y avoit tous les devant dits avec grand nombre d'hommes et enffans revestuz de longues robes et chapperons de deuil, portant chacun une torche ; avec grand nombre de semynaires ayant surplis et un chapperon de drap noir sur le dos ; aussy toutes les torches des mestiers de la jurisdiction dudit sieur ; le préceddant ledit sieur souffragant, revestu d'une chappe de velour noir, les orfrois de blanc, et d'une mittre blanche ; suyvy d'un merveilleu nombre de gens honnorables et multitude populaire. Le tout passant en bon ordre le long du Bourg-Sainct-Denys, par devant la Croix-Sainct-Victor, remontant par la Porte-aux-Ferrons, et faict tout le reste du tour

Digitized by Google

des processions ordinaires, entrant dans l'église Nostre-Dame, porté au chœur où fut chanté ses vigilles; le tout estant solempnellement paré, ainsy que telle chose le requiert. Le landemain, du matin, fut, par Monsieur le souffragant, chanté la messe de *Requiem* en musique, avec l'orraison funèbre par Monsieur Parent. Puis après la recommandise, le corps mis en la fosse ou cavitté auprès du corps de feu Monsieur le cardinal de Lorraine. *Ex cunctis domibus hic est sola sua domus*. Et le landemain, scavoir le mardy, aussi du matin, fut encor chanté par ledit sieur souffragant semblable messe de *Requiem*, sans recommandise en fin, ni *Libera*, seullement la chappelle ardante garnye de cierges ardans et non les torches qui y estoient le jour préceddent entre les deux aultels. *Requiescat in pace. Amen. Et episcopatum ejus accipiat alter* (1). Ses pauvres officiers et serviteurs s'en retournèrent merveilleusement tristes et desplorables. Dieu les veuille pourveoir et consoler, et tous pauvres affligez! Pourquoy réytérativement ne laisseray de dire que :

Conclusion.

> Amour de seigneurs n'est héritage;
> Qui trop s'y fye n'est pas sage.

Guillaume Le Filz.

Le lundy fut les nopces de Marye Jacquetel avec Guillaume Le Filz.

Jubilé.

Le grand jubilé universel de nostre sainct père le pape Grégoire XVe fut célébré en ceste ville de Reims le dimanche XIXe Septembré 1621, en grande dévotion comme telle chose le requiert. Toutesfoys en plusieurs paroisses, signamment en l'église Sainct-

(1) Cette dernière phrase est mise en note.

Digitized by Google

Jacques, sans augmenter le service que comme un aultre jour, que seullement la grande messe, mis les chappes rouges, et ledict service assez confusément faict et contre la coustume au passé. Mais en l'église Nostre-Dame fut le service fort honorablement célébré, tant en cérémonies que en sonnage. Dieu en soit loué et remercié! Amen.

Cheutte des fermier et caution.

Sur la fin du mois d'Aoust passé, lediet Claude Aulbert, fermier, estant aulcunement deppossédé de ses fermes, fut poursuyvy pour les arrérages, et sa caution qui estoit Monsieur de Muyre rendu insolvable : n'estans guères aymez des habittans pour les extortions d'iceulx, et jusques estans causes par leurs meschantes inventions de faire payer totalement le solz pour livre, mesme de ce qui se vendoit durant les foires, sans en quitter un denier de quelques sommes que ce fut; et par ce moyen payant ferme de la ferme. Dont en payay à un nommé Tartarin, commis à la recepte, XXVIII l. IV s. Ce pendant que ledit Aulbert estoit prisonnier à Parys, et tous ses biens et ceulx de sa caution exécutez, venduz et mis en routte. et furent les fermes publiez à sa folle-enchère. Voilà que c'est des orgueilleux, arrogans, ne pensans qu'à s'enrichir et se faire grans aux despens du pauvre peuple. Dieu résiste aux orgueilleux, et tousjours maulvaise entreprise sur son aulteur redonde.

Décez de Monsieur le duc du Mayenne.

Sur la fin du moys de Septembre 1621, les nouvelles vindrent en ceste ville de Reims de la mort de Monsieur le duc du Mayenne, tué d'un coup de mousquet, dans les tranchées au devant de la ville de Monthauban, assiégée par sa conduicte soubz sa majesté; ce coup donnant en sa teste, visitant icelles tranchées avec Monsieur le duc de Guyse et aultres ; duquel coup

Digitized by Google

tomba mort aux piedz dudit sieur de Guyse, au grand regret du roy et de toute la France : qui fut grande perte, d'aultant qu'il estoit le chef fort adroit de ceste entreprise et très affectionné à la deffense de l'Eglise contre les héréticques huguenotz. Dieu veuil avoir son ame et fortifier le roy d'un aultre bon conducteur, le tout à la gloire de Dieu ! Amen.

Confirmation provisionnalle des foires

Le premier jour d'Octobre suyvant, fut publié par les carefours de Reims le rétablissement et fermeté de la franchise des foires, ainsy que de tout temps elles ont été franches en toute la ville et faulxbourgs, nonobstant la rage du fermier Aulbert, complices, adhérants et son meschant conseil, qui s'estoient efforcez de les abolire par leurs tyrannies cy-devant, et sans que Messieurs de la ville pour quelques solicitudes qu'ils ont peu faire en eussent peu venir à bout. Ce néantmoins par la grace de Dieu et libéralité du roy, de sa pure volonté en un moment a ordonné qu'elles seront observées et maintenues en leurs ordres et franchises accoustumées de tout temps, et ainsy que ses bons ayeulx roys en ont cy-devant ordonné et gratifié les ayans causes. Dieu en soit loué ! Tellement que les meschants qui les ont voulu abolire et destruyre sont destruictz eulx mesmes, *et in laqueum cadat in ipsum*. Nonobstant ce, les fermiers ne laissoient par aultre astuce de molester comme devant, desquels fus du nombre. Dieu soit loué !

Victoire obtenue par le Roy.

Le lundy XIe Octobre suyvant, fut à Nostre-Dame, fin des Vespres, chanté solempnellement les *Te Deum*, remerciant Dieu de la victoire obtenue par le roy et ses gens contre grand nombre d'ennemis qui se mettoient en peine de ravitailler et renforcer *Monthau-*

Digitized by Google

ban (1), tant d'homes que munitions : qui furent tous deffaicts et mis en routte et le buttin gaigné.

L'esté fut sy inconstant qu'il ne fut troys jours suyvans sans pleuvoir, mesme la vendange très dificille et humide, pour celle de la Montaigne, encor que les fruictz n'estoient en bonne maturité. Ceulx de la Rivière eurent assez beau temps et froigd causant gellée ès jours de la sainct Luc, qui feit despouiller les bas-lieux : pourquoy on fut contrainct vendanger plus tost qu'on espéroit, tout telz que les raisins estoient. Le tout avec grans fraiz et chéresse de vendangeresse et voicture, pour la grande incommodité et tardiveté d'icelle vendange, tellement qu'elle dura jusques en Novembre. Et y eut grande diminution pour la quantité, et petit en qualité, en sorte que les poinssons ne valloient que dix-neuf et vingt solz pièce au grand regret des pauvres tonnelliers et aultres. Je n'y recueilly que XXIII poinssons de vin. Et ne valloit le commun que XXX l. la queue, et le meilleur LX l. Le froment valloit LXXV s. le septier; le seigle XLV s. et l'avoine XXVI s. Vendange tardive.

L'advent fut presché à Nostre-Dame par un très excellent mynyme venu de Rethel, que l'on disoit estre frère à la vefve l'eesleu Martin, naguère déceddé en ceste ville. Lequel mynyme feit tous ses sermons sur la vie et faicts de Josué; matière fort propre et convenable au temps règnant lors, et selon que le tout estoit par luy doctement et très sagement adapté; au grand contentement des auditeurs qui le confessoient très admirable et digne grandement d'estre ouy et escouté, comme il estoit. Advent.

(1) Raturé, mais ceste rature a esté faicte par mesgarde. (*N. de Pussot.*)

Digitized by Google

1622.

Camp levé de devant Monthauban.

Et durant ce temps, il convint au roy lever son camp de devant ledict Monthauban, tant pour l'injure du temps d'yver que pour les grandes maladies le molestant. A quoy plusieurs jugeoient présumptivement qu'il y avoit en icelluy camp quelque *Anathema in medio vestri*, comme fut trouvé au camp dudit puissant et vaillant Josué. Dieu veuille le tout conduire et assister le roy et tout son peuple, avec particulièrement ledit bon mynyme! Amen.

Les prières pour le roy se continuant furent redoublées, en sorte que en plusieurs églises, tant conventuelles que paroissialles, une après aultre, on faisoit les prières de quarante heures, savoir : dix heures chacun jour à une église seullement; commançant le dymanche à six heures du matin par une belle et honnorable procession, portant le Sainct-Sacrement de l'aultel en grande révérence; puis, depuis huict heures jusques à six heures du soir, tousjours deux hommes d'église ou religieux à genoulx l'espace d'une heure à faire prière au devant du grand aultel où estoit reposé le Sainct-Sacrement; l'église fort bien paré tant de belles tapisseries que luminaires et riches aornements. Continuant ledit dymanche, lundy, mardy et mercredy, et fin des vespres de chacun jour, y estoit chanté un très dévot salut; puis, fin des vespres, les mercredy, faict une semblable procession et salut : où y avoit merveilleuse dévotion et affluence de gens. Dont la dernière sepmaine se feit en l'église Sainct-Jacques, laquelle eut cest honneur de surpasser en debvoir toutes les préceddentes. Qui fut commancé le dymanche gras, vi° Janvier 1622.

Digitized by Google

Durant ces belles prières, le roy revint à Parys en grande triumphe et entrée célèbre. Dieu en soit loué et le roy honoré ! Amen.

Espousaille non accoustumé.

Le VIIIe Mars 1622, mardy d'après le dymanche de mye caresme, furent fiancez à Sainct-Jacques deux jeunes gens, savoir : un cousturier et une cousturière, qui s'estoient auparavant conjoinctz charnellement ; et le landemain furent espousez en ladite église. Le tout par sentence de justice contre ledit cousturier qui ne vouloit consentir de la prendre, pourquoy il estoit de long temps prisonnier. Sur ce, de l'advis et consentement de Messieurs les magistrats ecclésiastiques et de leurs ordonnances, furent ainsy espousez, en temps extraordinaire. Dieu leur donne sa paix et accroistre leur amitié ! Amen.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par ledit très excellent mynyme, qui avoit presché les derniers advents, où se rendit très admirable et merveilleux en doctrine ; pourquoy le grand nombre d'auditeurs journaliers l'admiroit à merveille, estymant qu'il estoit impossible d'en trouver un qui le puisse surpasser en doctrine. Dieu le veuille assister et conduire !

Bon marché de soretz.

Durant ledit caresme, le poisson fut fort cher. Et le moys de Mars fort inconstant, en sorte que les laboureurs et vignerons ne pouvoient que bien peu besongner. La morue ne valloit guère, les harencs blancs rares et chers ; mais vint grande abondance de soretz qui estoient fort bons et à petit pris, ne vallant le cent que XXVIII sols ; qui feit que ledit caresme fut assez aisément passé, touschant le vivre.

En ce temps, le roy se partit de Parys, ayant délibération de rassaillir Montahuban, comme on disoit.

Digitized by Google

Pourquoy les préparations se faisoient. Dieu le veuille conduire et assister en ses desseints !

Cheresse de verdure.

L'yver fut fort long, de fortes et grandes gellées, temps inconstant, en sorte qu'on ne pouvoit trouver herbes jusques long temps après Pasques. Et sy le boys de de chauffage estoit requis, vallant III l. X s. l'anneau et tout aultre boys de mesme ; le bœur VIII s. la livre; le froment C s. ; le seigle L s. et l'avoine XXX s. le septier.

Petite foire de Coulture.

La foire de Coulture de peu de vallue, à cause de l'humidité et froigdure du temps fort inconstant, ne pouvant cherrier qu'avec grans fraiz et incommoditez. Pourquoy plusieurs furent condampnez aux despens.

Venue de Monsieur de Reims.

Le dymanche XXIV Apvril 1622, ledit sieur souffragant revint à Reims, fort honorablement receu, qui venoit de prescher le caresme à Parys ; durant lequel, de par la grace de Dieu, du roy et de Monsieur de Guyse, fut faict archevesque de Reims, comme estant digne de ceste charge. Dieu luy face la grace de longtemps pouvoir continuer son bon debvoir ! Rapporta coppie de la relation faicte par Monsieur le mareschal de Vitry de tout ce qui s'est passé en la victoire obtenue par le roy contre les rebelles commandez par Monsieur de Soubize, en l'isle de Rez. Ce qu'il feit imprimer dès le landemain, en ceste ville, par Nicolas Constant. Et en action de grace, fut le mercredy suyvant faict procession honnorable par Messieurs du chappistre, le tout accoustumé, fin des vespres; puis chanté solempnellement les *Te Deum*, sans *Exaudiat*. Dieu en soit loué !

Victoire.

Attentat desplorable.

Le dymanche VIIIe May 1622, environ le midy, le filz de Monsieur de Berrieu, sieur de Gueulx, accompaigné de son beau-frère le baron de Bouvan et aultres, pour-

Digitized by Google

suyvant, voulant battre en duel le sieur de Muyson, pour quelque noise particulière ; le vint contraindre, par plusieurs fois, sortir de sa maison de Muyson où il estoit en la compaignie du sieur de Lafuye, demeurant à la Malle, paroisse de Sainct-Brice, et aultres. Et estans entre ledit Muyson et les Vaultes, le combat de ces deux ne se feit, ains à l'instant, sur quelques propos contentieux tenuz entre le baron de Bouvan et le sieur de Lafuye, soudainement mirent la main à l'espée et se tuèrent l'un l'aultre, n'ayant chacun que bien peu d'heures à respirer, le plus jusques au landemain du matin. O mort dangereuse ! Quelle perniticuse noblesse, qui, pour un petit propos ou desmantir, veullent perdre ame, corps, biens et honneur ! En quoy il appert qu'ils ne se soucioient de Dieu, du roy, ny de leur salut, n'entendans ce beau mot de *Nothisolitos* (1), grégoys, qui sonne à nostre usage : *Congnois toy bien* (nottez ces mots). Que s'ils s'eussent bien congnuz, n'eussent desgénérez de noblesse provenant de vertus, pour entrer en ceste misérable et excécrable follie. *Deus ultionum Dominus, Deus ultionum libere egit* (Ps. 93). Ce nonobstant, les cloches de Sainct-Hilaire ne furent jamais aultant branlez qu'elles furent au service dudit barron qui n'estoit enterré en ceste ville (2).

Et le sabmedy suyvant, XIVe May, veille de Pentecostes, je fus triple bisayeul, à cause que Marie Jacquetel estant accouché d'un filz qui me fut présenté pour le faire baptizer ; lequel je nommay sur les fonts

Bisayeuil triple.

(1) Mot dans lequel se reconnait une reminiscence du γνῶθι σεαυτον du temple de Delphes et de Socrate.

(2) Sur ce subject, par arrest, la guaranne de Gueux fut exterminée, en Febvrier 1626. *(Note de Pussot.)*

Digitized by Google

de l'église Sainct-Jacques, avec ma fille Margueritte, *Jehan*. Le bapteme administré par Monsieur Nicolas Fruter, nostre chappellain. Dieu luy donne son sainct esprit et face la grace d'estre homme de bien! Amen.

Chanson à quatre.

Un huguenot un gros Monsieur attrape,
En luy disant : Tu galoppe le pape.
De ce propos le Monsieur s'esmerveille,
Et en tenant son asne par l'aureille :
Non, non, dit-il, advançant sa carrière ;
Voicy Calvin et Baize là derrière.

Des processions recommancées.

Le dymanche XXIIe May, bon jour de la Trinité, fut recommancé les processions et prières pour le roy, tout ainsy qu'on faisoit l'année passé, en églises désynées, tous les jours de la sepmaine.

Octaves.

Les octaves de la feste Dieu furent preschez par ledict Monsieur Parent, sur le verset : *Panem cœli dedit eis, panem angelorum manducavit homo ;* faisant très doctes prédications et belles instructions sur la vérité du sainct Sacrement figuré par la manne donné aux enffants d'Israël. Dieu le veuille assister!

Faulte en l'église Sainct-Jacques.

Le VIe Juin, le service propre de la feste Monsieur sainct Claude, accoustumé de tout temps, chanté et célébré en l'église Sainct-Jacques selon les beaux livres y estans et ordonnez de nos anciens curez, chappellains, clercz et paroissiens (que Dieu absolve), l'ayant ainsy maintenu avec la confrairie jusques à ce temps en belle et louable jubilation et dévotion. *Patres nostri annunciaverunt nobis.* Ps. 45. Fut ledit service, par la négligence ou nonchalance de Messieurs du clerjé dudit lieu, du tout aboly et délaissé, tellement qu'il ne fut chanté et célébré que bien petitement et fort simplement, du commun des confesseurs, voir sans *Credo*. Le tout au grand regret de plusieurs bons

Digitized by Google

confraires et aultres qui tenoient ce faict comme chose à mespriser et digne de repréhention. Dieu et Monsieur sainct Claude y veuillent pourveoir ! Amen.

Ceste négligence et nonchalance, faulte d'attention et dévotion desdits sieurs du clerjé, estoit admémorier de ce qu'avoit aultresfoys dict deffunct Monsieur Morus, disant, comme par cy devant est dict, que l'Eglise ne seroit jamais ruynée que par les ecclésiastiques mesme. *Domine da nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis.* Ps. 107.

Ce jour, comme la veille au soir, fut fort cruel aux biens de la terre, donnant forte inundation à merveille de grande pluye froigde, l'aire bien desréglé. Ce nonobstant y avoit tant de besches aux vignes en sy grande multitude que de longtemps n'avoit esté veue. Et sy on n'en pouvoit venir à bout; et sy y avoit fort peu de monstre et peu de raisins, en sorte qu'on n'espéroit que bien petite recueille. Dieu y veuille pourveoir ! Course de besches.

En ce temps, Messieurs les eschevins de Reims mirent sus et en usage officiers annelleurs de boys de buches, mesureurs du charbon au poinsson, et de plusieurs aultres choses qui se vendoient audict Reims; mesme deffendoient à tous d'avoir anneau à eulx en leur maison, quelque marchant de boys que ce fut; et falloit que le marchant vendeur payat un solz pour le mesurage et annellage de chacun anneau de boys et poinsson de charbon : au grand regret des vendeurs; de quoy y eut plusieurs opposans. Ce nonobstant ne laissoient lesditz sieurs eschevins de comdampner à payer tous les contrevenans et aux despens. Nouveaux officiers.

La continuation de la froigde pluye et injure du Vignes jaunes.

Digitized by Google

temps causoit les vignes grandement jaunire et mal partir, donnant peu de couraige aux tonnelliers de travailler.

Mon aage de 78 ans.

Puisqu'il a pleu à Dieu, par sa grande libéralité, m'avoir faict la grace d'estre parvenu à ce bon jour de dymanche préceddent la feste de Monsieur Sainct-Jehan-Baptiste, accomplissement de la soixante-dix-huitième année de mon aage ; et que en pareil jour de l'année 1544 il me mit sur terre par ma naissance, laquelle année a toujours esté depuis appellée l'année des *Bourguignons*, après l'année des *faulces allarmes* (1); aujourdhuy luy en rend grace et le remercy très humblement, moy pauvre misérable pecheur enclin à mal faire, inutil à tout bien, et ingrat de ses bienfaictz; le priant qu'il luy plaise par sa bonté infinie, me prendre à bonne fin et me faire la grace que je puisse achever le reste de mes jours à son honneur et à sa gloire, à mon salut, consolation et salut de toute ma famille. Amen. *Benedic anima mea Domino, et omnia que intra me sunt nomini sancto ejus.* Ps. 102.

Aniversaire du sieur cardinal de Guise.

Les lundy et mardy XXIe Juin 1622, le service appelé bout de l'an ou aniversaire du sieur cardinal de Guise, nostre archevesque, fut solempnellement faict et célébré en l'église Nostre-Dame, ainsy que telle chose le requiert. *Requiescat in pace !* Amen.

Continuation de grande froigdure nebuleuze, la pluspart le vent tourné en septentrion, donnant à souffrir aux biens de la terre et principallement aux vignes (que Dieu garde).

(1) En Champagne, les impériaux et les Espagnols furent longtemps appelés *Bourguignons*. Charles-Quint et Philippe II étaient ducs de *Bourgogne* et continuateurs des projets de Charles-le-Téméraire.

Digitized by Google

Pour la rebellion des habittans et ceulx de Nègrepelisse, rebelle à sa majesté, située à troys lieues de Montauban, fut laditte ville, les x et xi Juin 1622, du tout ruynée mis à feu et sang, où y eut exemplaire et merveilleuse pugnition de sorte inauditte. Dieu veuille convertir les aultres ! Et peu après, par la négligence ou infidélité de ceulx que le roy avoit commis devant, Montauban fut ravitaillé et fortifié comme devant, comme on disoit. Ruyne et pugnition de Nègrepelisse.

Et y eut quelque mauvaise entreprise en la ville de Chaalons par quelques mauvais habittans, environ mye Juillet, mais par la grace de Dieu le tout fut heureusement descouvert et les entrepreneurs pugnis. Entreprise odieuse

En ce temps et devant, par la grace de Dieu, Messieurs les missionnaires gaignoient fort sur les ministres et signalez Hugnotz, et par leur debvoir les réduisoient au petit pied et en confusion.

Le dimanche xxive Juillet fut haultement en l'église et maison des Jésuyttes solempnisé la canonisation des bienheureulx sainct Ignace et sainct François-Xavier, où fut faict belles cérémonies et prières, avec une honnorable et dévote procession généralle et extraordinaire, conduicte dudit lieu en l'église Nostre-Dame, et la messe y chanté par Monsieur l'archevesque auparavant souffragant ; et n'y estoit espargné les parades, enseignes, guidons, trompettes, viollons et aultres embellissements, tant qu'il leur fut possible, avec toutes les préparations réquises à l'aornement d'icelle solempnité. Et sy Messieurs du chappittre y furent encor le landemain, jour de feste sainct Jacques, en procession, où y avoit pardon. Quant à la superfluité, *nec laudo*, *nec vitupero*. Dieu veuil le tout accepter ! Canonisation.

Le temps estoit remis en bonne chaleur, mais les

Digitized by Google

villageois estoient en grande peine d'emmener et saulver leur meilleur meuble, à cause du bruict de quelque armée estrangère qui s'efforçoient d'entrer en France pour la part des rebelles; et sy estoit le commancement de la moisson. Lesquelz estrangers estoient reistres et aultres chevalliers avec gens de piedz en grand nombre, qui gastoient tout le pays où ilz passoient. Les chefz estoient le Palatin qui s'estoit réfugié à Sedan, le conte Mansuel et un aultre que on disoit estre évesque renié, soy disant amy de Dieu et ennemy des prebtres; et vindrent sans opposition jusques près de Verdun. Et tenoit-on que Monsieur de Bouillon, sieur de Sedan, les avoit faict venir avec belles, mais inasseurées promesses, pour penser faire rompre les desseincts du roy où il estoit occupé. Pourquoy le roy y feit venir le sieur de Nevers, nostre gouverneur, et aultres grans seigneurs ayant grande armée françoise, avec toute la noblesse de par deça, qui se mirent en bon debvoir pour empescher iceulx ennemis d'entrer davantage; les amusant doulcement, attendant l'amas complect et meure délibération. Mais les amas causoient grandes pertes et ruynes où ilz estoient, ruynant les biens de la terre, tant par dégatz que par le feu en plusieurs lieux; et principallement à Aubenton, où y eut grand nombre de maisons et granges pleines de grain, foings et boys bruslées, où Monsieur de Nevers et sa compaignie estoit logé, où y eut perte merveilleuse et quasy inestimable. Lesquelz estrangers ne passèrent plus avant en France et tirèrent vers le Pays-Bas, qui fut cause de licencier une partie de la gensdarmerie françoise, et l'aultre partie mise en garnison ès petites villes, bourgs et bons villages de ces quartiers et frontière,

Mauvais bruict. — Le Palatin à Sedan.

Amas de gensdarmerie.

Digitized by Google

attendant la résolution de sa majesté (1). Et dès leur venue et jusques à aultre ordonnance, on leur faisoit pain de munition tant en ceste ville qu'à Chaalons et d'aultres lieux ; et leur menoit-on en grande quantité et à suffisance telle, que quelque foys, pour estre vieil cuict, on estoit contrainct le vendre et distribuer à bien moindre pris qu'il ne coustoit. Tellement que tous ces dégatz furent cause que le grain renchérit de beaucoups. Et sy il y avoit merveilleusement peu de fruict aux vignes, encor que les moys d'Aoust et de Septembre furent bons, chaulx et gracieulx.

Cherche de la Loupve de pierre.

En ce temps, Messieurs de Reims feirent chercher et fut trouvé un lieu en la muraille de la ville, au droict du chasteau de Porte Mars, en la voulsure où estoit d'ancienneté, en pierres taillées, les figures d'une loupve allaictant deux jeunes enffans, représentans Rémus et Romulus fort bien et anciennement taillez, et aultres anticquités trouvez en ce lieu. Ce que plusieurs admiroient.

Délivrance du quatrième.

Et le mercredi XXIe Septembre, jour de sainct Mathieu, de relevé, la ferme du quatrième de Reims fut publié et délivré à bon nombre de taverniers dudict Reims, à 25,000 l., sans aultre charge ny franchise. Et sy ledict Nicolas Cocquillart estoit encor Lieutenant des habittans (2), dont le menu peuple

(1) Desquelz un bon nombre fut envoyé au roy, et le reste fut posé environnant Sedan, empeschant y rien mener ny entrer. *(Note de Pussot.)*

(2) Qui a ja son nom éternisé
En la porte de Dieu-Lumière,
Au contraire l'a nembrolisé
Chassant l'aide du commun arière.
Faciamus nobis nomen.

Digitized by Google

estoit en esmoy de ceste délivrance pour la crainte de la rigueur des adjudicataires. Dieu y veuille pourveoir !

La vendange fut assez belle, ains petite en quantité, mais assez bonne en qualité, à cause du temps des deux moys précedens et beau temps jusques au meillen d'icelle. Et ne recueilly que la quantité de l'année 1620. Durant laquelle présente vendange les villages estoient fort affligez de gensdarmes, qui fut cause qu'on vendangea plus tost qu'on ne debvoit, qui fut durant la sainct Remy et jusques la sainct Luc. Dieu en soit loué et remercié !

Service du Comte de Rethellois.

Le service de feu Monsieur le conte de Rethelloys, filz aisnel du sieur de Nevers, faict et célébré en l'église Nostre-Dame de Reims, les dimanche et lundy, XIIIe et XIVe Novembre 1622. Le tout faict aux despens de la ville, en grande solempnité et grands fraiz, avec grand nombre de luminaire, le tout de cire blanche, et doubles armoiries blanches en chacun, avec la musicque, l'orraison funèbre faict par (1).

En ce temps ou peu après, estoit grand bruict de paix et accord avec les rebelles de la Rochelle, Monthauban, Montpellier et de ces quartiers-là.

Advents.

Les advents furent preschez par un très docte et magnificque augustin des plus scavants des préceddents, qui feit tous ses sermons très admirables sur le troisiesme chappittre de l'exode, touchant la vocation de Moyse ; au grand contentement du grand nombre

Et le premier jour de caresme,
Mourut d'une appoplexie extresme. 1626.

Ces vers sont en marge, de l'écriture de Pussot. Mais nous ne pouvons les rapporter à aucune partie du texte.

(1) Laissé en blanc.

Digitized by Google

d'assistants journaliers. Dieu le veuil assister et faire le mesme au caresme prochain, comme il prétend, avec la grace de Dieu ! Lequel docteur se nommoit Monsieur Bourdon.

1623.

Sur le commancement de l'année 1623, le roy revint à Paris en grande triumphe et jubilation, au grand contentement des Parisiens. Dieu en soit loué !

Revenu du Roy à Paris.

Le xxve Janvier jour de la conversion sainct Paul, 1623, fin des vespres, ledict archevesque fut receu du chappittre de Reims, en la personne de Monsieur Bernard, son procureur, luy n'estant encore revenu de Parys, où il estoit allé saluer et remercier le roy. La quelle réception fut faicte aucunnement avec toutes les solempnités requises et accoustumés, mesme d'une belle et briefve remonstrance par Monsieur Dozet ; puis en action de grace chanté les *Te Deum*, sans orgues, avec le tintement des deux grosses cloches et aultres. Dieu le veuille assister et tout son troupeau ! Amen. Revenant en ceste ville, vint à Courville, d'illecq revint à Reims, fin des vespres, le lundy penultiesme de Janvier 1623 ; le devançant une très belle et honnorable compaignie, de la ditte ville, tant ecclésiastiques, de justice, Monsieur le Lieutenant et sa compaignie, marchans, bourgeois, que aultres gens de cheval bien montez : et icelluy ainsy conduy en bon ordre jusques à Sainct-Pierre-aux-Nonnes. Lequel sieur archevesque et duc de Reims (et non abbé de Sainct-Remy) se nommoit Gabriel de Saincte-Marie, qui auparavant estoit religieu bénédictin, constitué évesque d'Arcidal et souffragant à Reims (comme devant est dit), et puis par la grace de Dieu, du roy et

Réception du sieur archevesque de Reims, par procureur. Sa revenue à Reims.

Digitized by Google

de ses autres bienfaicteurs, ainsy eslevé en ceste dignité, archevesque et duc de Reims, premier pair de France, etc. *Benedictus qui venit, in nomine Domini; alleluia!* Toutesfoys semble que aulcuns pour ce faict fussent réduictz mal contant, par cet œuvre non révéré comme les aultres aultant (1).

Et le sabmedy XIe Febvrier suyvant, fin des vespres, feit son entrée ducalle par la porte Mars, conduy et mené en triumphe jusques à Sainct-Remy (combien qu'il n'en fut abbé). Le tout bien ordonné avec toutes les honneurs, révérences, applaudissemens et submissions tant qu'il fut possible, selon la mode et métode de celle de feu Monsieur le cardinal de Guise, massacré à Bloys (que Dieu absolve!); mesme semblable faict de Messieurs de l'Université; encor que le temps fut incommode, pour la grande et nébuleuse froigdure avec grande neige sur terre. Pourquoy ledit sieur n'estoit à cheval, ains en une cheze, porté par deux hommes et deux aultres de relay, vestuz honnestement de couleur violette, son cheval et monture le préceddant.

Et le lendemain, dymanche de Septuagésime, vint dudit Sainct-Remy très honorablement (porté comme dessus), à pieds aulcunement nuds, portant le livre accoustumé et receu par Messieurs au devant de Saincte-Catherine, selon l'ordinaire, de là en l'église Nostre-Dame. Où après toutes les cérémonies requises et accoustumées faictes, mesme celle surpassant en ex-

(1) Pourquoy ne se fault estonner :
Oncques poulle n'aima chapon.
Se fault de garde bien donner :
Oncques putuin n'aima prendon.
Note de Pussot.

Digitized by Google

cellance et signification (pour sa petitesse) toutes les aultres, savoir : le feu mis à la pomme d'estouppes par Monsieur le chantre, luy disant : *Pater, sic transit gloria mundi*. Ce qui ne se feit si proprement comme devant, tant pour n'estant ladite pomme si bien faconné, le feu sy adroictement mis, que pour trop durant le bruslement. Et après ce sainct service faict et achevé, le disné très excellent se feit en la grande salle de son palays, en telle magnificence et contentement que la chose le requiert.

Ce bon pasteur très vigilant
Veillera sur nous, Dieu aydant :
Troupeau soubz pasteur endormy,
Est en danger de l'ennemy.
Rougissent aujourd'huy
Tous ceux qui ont de luy
Empesché l'advance;
Puisqu'il a pleu au roy
L'honorer, tant de soy
Que de sa clémence.

Mais, hélas ! le dernier déceddé n'a eu cest heur de parvenir à telle entrée sy célèbre, encor que dès sa jeunesse et adolescence jusques à son décès avoit esté maintenu à la confirmation de ceste dignité et aultres, tant par le règne des reverands cardinal de Pellevé, Monsieur du Becq, que du présent, au soulagement des affaires de sa charge. Et s'estant (ledit sieur Gabriel) sy bien acquitté de son debvoir, estant souffragant, *cum honore et onere*, qu'il a mérité par la grace de Dieu et ses bienfaicteurs parvenir en ceste dignité, heureuse et onéreuse autorité.

Priant nostre Dieu luy faire la grace
Parvenir au lieu et suyvre la trace

Digitized by Google

De ses bons ayeulx ; desquelz faict mémoire,
Septiesme Juillet, feste bien notoire.
Laudate Dominum in sanctis ejus!

Et comme ma petite devise dict : nulle commodité sans incommodité.

Envieulx. Et comme les choses sont sujettes à mutation, nonobstant le triumphe de ce bon prélat et les bonnes mynes qu'on luy faisoit, ne laissoit d'avoir soubz mains plusieurs secretz ennemis envieulx de son heur. Joinct que ce qu'il en avoit faict, on tenoit que partie provenoit du conseil des jeunes adulateurs domestiques, ne se donnant de garde de ce reproche : *Consilium juvenum facit Roboam egenum.* Ce qui le faisoit souvent voyager à Parys pour se deffendre aux traverses qu'on luy dressoit, et par gens signalez où il avoit forte affaire. Pourquoy y avoit apparance, qu'il estoit plus en repos vivant doulcement en sa souffragance, qu'il n'a faict depuis qu'il est archevesque et duc de Reims. *Non bene pro toto libertas venditur auro.* Et qui trop embrasse mal estreing. Dieu le veuil assister !

Advis commun.

Nuée et tonnoir. Le dymanche XIIe Febvrier, fin des vespres, feit une petite nuée de gresle bien froigde et tonna troys coups, le troisiesme assez gros : chose extraordinaire.

Chose malséante au chappittre. En ce temps, au très vénérable nombre des sieurs du chappittre, en avoit aulcuns, hommes tortuz et fort boicteux, et iceulx souvent constituez et installez en office au très auguste service divin, qui se célèbre ordinairement surpassant en excellence et décoration tous les autres (ou la pluspart) des églises de France (sans iceulx mespriser). Au reste n'y a faulte en eux de mynes gestueuses et odieuses, portant barbes et

Digitized by Google

moustaches relevés à la soldate, au desaornement dudict tant beau et honorable service, et au mescontentement des gens de bien qui ont en recommandation l'honneur et service de Dieu. A quoy luy plaise pourveoir! Amen. *Domine, dilexi decorem domus tue.* Ps. xxve.

Cathéchisme à Sainct-Jacques.

En ce temps et dès les années 1621, 1622 et continuant en 1623, on cathéchisoit les festes et dymanches en l'église Sainct-Jacques par ce très docte jésuyt nommé le père Maillefer, natif de ceste ville. Lesquelz cathéchismes il faisoit et discouroit, tous en la forme, parolles, substance et manière que ceulx primitifs, de long temps faictz par deffunct Monsieur maistre Gérard de La Lobbe, curé dudit Sainct-Jacques (que Dieu absolve), et signamment sur le sainct sacrement de l'aultel, l'adoration deue à Dieu, l'adoration et vénération des sainctes images, honneur et respect à la Vierge, prières aux sainctz, le respect envers les ecclésiasticques, aux princes, magistratz et aultres gens de bien, saincts encore vivans, et toutes aultres salutaires et admirables doctrines ; encor qu'il y eut un peu de superfluyté sur le discours des histoires qu'il allegoit touschant l'exaltation de la dame de la Gualère nouvellement déceddé, ce qu'on trouvoit ridicule. Que sy ledit bon père Maillefer eut esté lors et dès ce temps, il eut esté réputté héréticque, schismaticque, lutérien et calviniste ; comme on réputoit ledit bienheureu et très docte curé de Sainct-Jacques (1), qui estoit ainsy mesprisé, vilipendé et

(1) Ce bon pasteur et très vigilant.
A veillé sur nous tous, en allant
Posséder la joye, son seigneur,
Où il repose avec honneur.
Obtine nobis gaudia, qui possides cum gloria. Amen.
(Note de Pussot.)

Digitized by Google

injurié ; mesme par grande partie de ses signalez paroissiens à luy mal affectionnez, quoyque lourdaulx, ignarts, esbestez fussent ; mesme aulcuns des prestres du lieu (chose desplorable), tous ainsy aveuglez en la foy et mistère de nostre religion. O que l'ignorance feit de peyne à sa patience ! Et parce que tous les pointz qu'il touschoit en la forme et pareille très véritable et sustancielle doctrine que celle maintenant presché et divulgué par ledit très docte père Maillefer, sage et dévot personnage, n'estoit encor en usage, par la rareté, et peu de docteurs et bons prédicateurs n'ayant lors cours en France et principallement en ceste ville, auparavant le règne de feu Monsieur le cardinal de Lorraine (que Dieu absolve). Le premier qui feit catéchisme en ceste ville avec ledit sieur La Lobbe préceddant, fut un premier jésuyt venu à Reims qu'on nommoit frère Emond Ogier, que ledit sieur cardinal de Lorraine avoit amené. Pourquoy se trouvoit par telles gens ceste heureuse doctrine et forme de cathéchisme maulvaise, comme inaudicte, et la jugeoient (témérairement) hérésie, par leur lourd et brutal advis. Joinct qu'il n'avoit esté nouvelle, de leur temps et devant, ny ouy parler de catéchisme, synon que par les lutériens, calvinistes et huguenotz, qui en faisoient quelque profession, selon leur guyse et métode de faulce doctrine pleine de mensonges, libertinement erronées, pour gaigner et séduyre le peuple. Depuis lequel temps, environ septante ans, pour à quoy résister et contrepoincter, Dieu a, de sa grace, suscité, enrichi et doué la France d'un merveilleu et admirable nombre de bons et signalez prélats, pasteurs scientificques, docteurs scavans au possible en telle plénitude, et inombrables

Signalez paroissiens lours et esbetez.

Digitized by Google

habondans en excellence, qui ne se trouvera avoir jamais régné en un mesme temps ; qui combatoient divinement et réfuttoient tous ces semeurs de zizanies ; faisant toucher au doigt et à veue d'œuil descouvrir leur faulceté, mensonges et erreurs, encor que le nombre d'iceulx héréticques surpassat quasy celluy des bons catholicques. En quoy Dieu a monstré en cet age l'énergie de ses merveilles incompréhensibles ; pourquoy : *Sit nomen Domini benedictum !*

Caresme.

Le caresme fut presché par ledit très docte et trés admirable Augustin qui avoit presché les adventz préceddents, et n'avoit faulte d'auditeurs pour sa belle, merveilleuse et nayve doctrine, non moindre que les préceddents. Dieu soit loué !

Course de vers, chenilles, besches ; nuées de gros greslons.

Tout l'yver fut fort bien tempéré, ensemble les moys de Mars, Apvril et jusques à mye May; mais le XVe, le temps se meit en froigdure, continuant en diversité assez longtemps, cause de retarder la croissance des biens de la terre. Et sy avoit grande affluance de besches aux vignes qui les molestèrent merveilleusement et feirent grand dommage. La pluspart des arbres fructueux furent renduz secs par la vermine des vers et affluence de chenilles provenant des brouillars et importunité du dit moys de May. Le vin valloit LXXX l. la queue, le froment C solz, le seigle fort bon LXV solz, et l'avoine XXX solz le septier. Sur la mye Juin le temps se mit en bonne disposition et chaleur, tellement que le mercredi XIVe Juin, veille du sainct Sacrement, après mydi, feit une nuée dont le tonnoire tomba dans l'église de Besanne ; et incontinant après mynuict suyvant, en feit une plus forte de merveilleux esclairs et tonnoirs, accompaigné de gros greslons en grande affluence et impétuosité effroyable. Toutesfoys

Digitized by Google

en ces quartiers ne feit grand mal aux biens de la terre, que Dieu de sa grace a conservé ; seullement quelques petitz dommages passant en ceste ville et spéciallement aux jardiniers. Dieu les veuille récompencer et donner patience ! Et nonobstant l'injure du temps, la procession ne laissa d'estre faicte heureusement et sans chappes, à cause de l'incommodité; demourant toutesfoys le temps en bonne chaleur.

Octaves.

Les octaves de la feste Dieu furent presché par un merveilleu et très docte jesuyt nommé le père (1), sur l'istoire de Thobie, accommodant ce texte sur la vérité du sainct sacrement de l'aultel, monstrant admirablement le grand bien qu'il revient de souvent dignement communier, et les grands maulx qui proviennent de communier indignement ; faisant tous ses sermons très admirables, pleins de belles propositions, arguments et preuves très suffisantes, fort nayfs, très dignes d'entendre et de grande édification : au très grand contentement du grand nombre des assistans auditeurs.

Diminution à Sainct-Jacques.

A la Pentecostes, en Juin 1623, les *Kirie eleison*, qu'on souloit chanter les bons jours et festes solempnelles, savoir *Kirie fons bonitatis et virginitatis*, ensemble le *Cuncti potens*, furent par les clercs de l'église Sainct-Jacques abolis et délaissez, n'estans plus en usage en ladicte église, selon et par leur volonté particulière.

Nuées.

Es moys de Juin et Juillet se feit plusieurs maulvaises nuées, entre autres une le jour sainct Jacques, qui feit grande perte et dommages en plusieurs lieux et principallement aux vignes d'Ormes, Coulommes

(1) Nom laissé en blanc.

Digitized by Google

et Pargny; nostre Chevillon fort greslé et plusieurs aultres endroitz de la Montaigne et aultres lieux de la France, où y eut merveilleux dommages tant du vent que des greslons.

Au commancement du moys d'Aoust 1623, commança aulcunement la perclusion de mes membres, en sorte que ne me pouvois plus ayder ny m'abilier, me faisant toutes nuicts souffrir grande peine et douleur *(et amplius eorum labor et dolor)*. Dieu soit loué et remercié ! Caducité.

Grande course de verruelle régnoit lors fort rigoureuse aux petitz enffans, dont grand nombre en moururent. Et sy la contagion estoit merveilleuse en la ville de Parys et aultres lieux de la France. Dieu nous en veuille préserver par sa grace ! Amen. Verruelle et contagion.

Fin des matines, le dymanche IIIe Septembre 1623, à cause de ma caducité, desbilité et forte maladie, je dis adieu à ma cherze et place en l'église Sainct-Jacques, laquelle par la grace de Dieu j'ay entretenu et possédé l'espace d'environ cinquante-cinq ans ; et en icelle par longues années veu assiduellement faire moultz beaux et honnorables services passant en renommée les aultres paroisses (sans mespris d'icelles). Adieu à ma cherze.

Mais *novissime* (à mon très grand regret), veue aussy faire par les quatre vicaires, ce que désire ne plus veoir, souvent très pernicieux services, indignes d'estre appellez louanges et services, mais ample et maulvaises mocqueries, desplorablement advancez tant baccuchivement que par ignardise, faictz et gestes désordonnez ; priant Dieu, comme j'ay tousjours prié, à ce qu'ilz se puissent deument acquitter de leur charge, leur envoyer le Sainct-Esprit, à ce qu'ilz puissent luy faire service agréable. Mais je n'ay esté et ne

Digitized by Google

suys digne d'estre exaucé. Pourquoy, *Do ne miserere nobis !* Amen.

J'ay veu fort long temps, en l'église Sainct ques,
Journellement il sembloit estre à Pasques :
Mais maintenant, hélas ! vicairielement,
Le service se faict, le bon Dieu scait comment.

Où le vin commande,
Nul bien y amande.

Gros arbre tombé.

Et le mardy, du matin, XVIIIe Septembre 1623, le gros arbre de la Coulture, qui estoit orme très ancien, caducq et invétéré, fut abattu, rompu et tombé par terre par le vent, et vendu cent d'or solz tournois *(sic)*. Et le jour sainct Brice suyvant, XIIIe Novembre, furent les vestiges abattus, desracinés et arrachés, d'aultant qu'il estoit rompu par le mittant de la tige, du tout creu et tellement envieilly, qu'il ne restoit au corps quasy que l'escorce; toutesfoys le pied encor fort gros et grandement enraciné : et la vente au prouffict de l'église Sainct-Jacques.

Advent.

L'advent fut presché à Nostre-Dame par ce très docte Monsieur Petitpied, chanoine de Reims, qui feit tous ses sermons très admirables, de grande instruction populaire, sur le *Benedic* IIe, psalme CIIIe. Et toutesfoys y avoit petite assistance les jours ouvriers; mais est à estymer que c'estoit à cause de la grande froigdure et injure du temps. Dieu le veuil assister!

Le froment valloit LXX solz; le seigle, qui estoit fort bon, LV solz; et l'avoine XL sols le septier. Mais la char et tout aultre vivre estoient fort chers.

1624.

Feu à Sainct-Anthoine

Le premier jour de l'an 1624, de nuict, le feu print à un bastyment attenant l'église Sainct-Anthoine, par

Digitized by Google

le maulvais gouvernement des religieuses qui estoïent bachusivement traictez, le maistre absent, qui se nommoit (1) Coquillart, estant lors à Parys. Et fut le comble et aultres choses bruslez; grace à Dieu et à son bon secours, le reste saulvé avec bonne diligence.

Nonobstant la grande froigdure qu'il faisoit, le XIXe Janvier 1624, après midy, fut grand tonnoir à la terre Sainct-Thierry, avec une nuée de gresle et quelque neige consécutive. Tonnoir.

Le VIIIe Febvrier 1624, y eut grande confusion au convoye du corps de Jehan Jouet que l'on portoit enterrer au grand cymetier de Sainct-Jacques, à cause que Monsieur le curé et son clerjé l'ayant levé, voulant cheminer chantant près du corps, et Monsieur le Lieutenant des habittans avec sa compaignie du guet forceant et prenant place entre ledict clerjé et icelluy corps, en expulsant le clergé avec grand débat et confusion; oultre les arbalestriers forceant aussy, voulant aller devant la compaignie des boulangers, causant grande oppression, scandale, noises et débatz; tellement qu'ilz chemynoient avec plusieurs altes, tous en masse et grand trouble, s'injuriant et se mocquant l'un de l'aultre avec grande insolance. Où ny eut que murmure, tant pour eulx que à tout le peuple présent, causant piteux *De profundis* et pauvres prières : chose desplorable. Dieu y veuille à l'advenir pourveoir! Amen. Convoye confuz.

Cest yvert fut fort rude et continuel en forte gellée et grande froigdure, et principallement ès moys de Janvier et Febvrier continuant. Advint les sabmedi et dimanche gras, 18 Febvrier 1624, qu'il néga de telle Fort yvert.

(1) Prénom laissé en blanc.

Digitized by Google

affluence et grande quantité qu'on n'avoit veu depuis 58 ans ou 59, tousjours depuis appellée l'année des grandes neiges et grans buttinemens aux grandes rivières, ruyne de plusieurs notables pontz et molins à bras, signamment à la rivière de Loire.

Caresme.

Le caresme fut presché à Nostre-Dame par un très docte et très admirable jésuyst nommé le père (1), homme d'un merveilleux savoir ; de sorte qu'il faisoit estymer et juger qu'il n'y en avoit auparavant luy un meilleur et plus signalé, ny ayant plus d'auditeurs, comme il méritoit, chose précieuse. Dieu le veuille assister !

Chéresse de boys.

Laquelle forte gellée continua, hormis troys jours en mye Mars de chaleur, jusques au jour sainct Marc tombant doulce et amyable pluye, rien n'estant hors le bouton, ny advancé non plus que à Noël. Ce qui fut cause de grandement enchérir le boys de chauffage, tellement qu'il fut vendu des fagotz xv livres le cent.

Tumulte à Sainct-Jacques.

Le dymanche XIIe de May suyvant, fin de la grande messe chantée en l'église Sainct-Jacques de Reims, fut, au revestier et dehors, assemblé la pluspart des paroissiens en merveilleu nombre, pour la réception d'un jeune vicaire au lieu d'un nommé Monsieur Fournier, et une brigue contraire pour un aultre non sy capable que celuy qu'on y vouloit instaler : qui fut cause d'un grand tumulte et désordre, avec merveilleu bruict, insolence et débat, tant pour ce, que pour accident d'un aultre qu'on vouloit expulser ; la compaignie tellement troublée, que la séparation s'en feit avec grande contention. Dieu veuil le tout apaiser à son honneur et à sa gloire ! Amen, et changer les

(1) Laissé en blanc.

Digitized by Google

incapables à des meilleurs qui se puissent acquitter de leur charge, selon l'ordonnance du deffunct fondateur et la règle de la fondation, gardant cecy :

Chacun seroit sage et heureux,
Sans ces deux adjoints *sy* et *mais*.
Mais je ne veois homme jamais
Qui n'en aye un ou tous les deux.

—

Varo s'enquit à Apollo
En quoy faisant il seroit sage.
Et il respondit à Varo
Nothizolitos cet langage
Grégois qui sonne à nostre usage :
Congnois toy bien (notte ces mots).
Car rien ne vault le personnage
Qui n'entend *Nothizolitos*.
Qui l'entend pour rien ne s'eslève ;
Qui ne l'entend sans aesles vole.
Qui l'entend n'a rien qui le grève ;
Qui ne l'entend de peu s'affole.
Qui l'entend de vie vient au rolle ;
Qui ne l'entend sans vivre vit.
Qui l'entend Dieu au ciel accolle ;
Qui ne l'entend, feu le ravit.

Mots dorés.

—

On dit qu'il y a des bigottes
Qui sont soustenues de bigotz.
Ilz ne cuident pas estre sotz,
Non font les bigottes estre sottes ;
Mais ils ont de plus sotz propos
Que laboureurs qui portent hottes :
Tous sotz ne portent pas marottes.

—

Viennent sans argent
Homère et Virgile,
Leurs sens entregent
Sera vain et vile.

Digitized by Google

C'est tout évangile
Ce qu'un riche dict;
A cil qui n'a pile,
Chacun contredict.

Ouvrage à Porte-Mars.

En ce temps de printemps 1624, on construisoit la voulte et arche de la porte Mars pour passer de rempar en rempar sans descendre en la rue, comme ou faisoit cy devant, et ainsy que de naguère on a faict à la porte de Dieu-Lumière : chose très utile. Dieu en soit garde et de toute la ville !

Baptisement.

Le jour de Pentecostes, XXVIe May suyvant, je tins sur les fontz de l'église Sainct-Jacques le filz de Jehan de Laistre qui fut baptisé par Me Nicolas Fruste, nostre chappellain. Lequel je nommay avec ma fille Marguerite, *Jehan* (1).

Procession (de la Pompelle).

Le landemain, la procession faicte par le clergé de Sainct-Thimoté fut merveilleuse, affluente en nombre de peuple, et honoré de la personne de Monsieur l'archevesque qui y célébra la messe, aorné de sa prédication ; où estoient Monsieur de Sillery, partye de ses enffans et plusieurs noblesses qui y avoient faict faire de neuf une petite chappelle. Laquelle procession, joinct le beau temps, fut la plus célèbre qu'il ne c'estoit veue auparavant. Dieu soit loué !

Madame de Sainct-Pierre.

Audit temps, sur la fin de May, Madame de Sainct-Pierre partit de ceste ville, pour estre présente à la possession que prenoit Madame sa niepce du monastère de (2) ; et revenant feit visitation de plusieurs monastères et aultres beaux lieux des environs de Reims ; puis de la maison de Baslieu, rentra à Reims

(1) Qui morut le XVIe Septembre 1624. (*Note de Pussot.*)
(2) Laissé en blanc.

Digitized by Google

avec honnorable compaignie le Mardy IVe Juin; et après, ayant aussy visité plusieurs des principaulx monastères d'icelle ville, rentra ledit jour sur le soir en son hostel. Dieu luy veuil maintenir et garder !

Les octaves de la feste Dieu furent preschez par un aultre très excellent jesuyst nommé (1), qui ne diminua du précedent en excellence sur la vérité du sainct sacrement de l'aultel, et en auditeurs. Octaves.

La grande seicheresse et chaleur continuoient à merveille, tellement que les avoines et jardins avoient fort temps, le reste se portoit bien. Dieu en soit loué !

Nonobstant c'est escrit dessous deux ans, touchant mon age, Dieu de sa grace m'a donné respis jusques à ce jourd'huy, dimanche devant la feste Monsieur sainct Jehan-Baptiste 1624, où de sa libéralité je me porte en bonne santé selon l'age et caducité, ayant cedit jour atteing quatre-vingts ans. Dieu en soit loué et remercié ! *Ne projicias me in tempore senectutis; cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me, Domine.* Ps. 70. Respis de deux ans et plus.

Le lendemain de feste sainct Jehan-Baptiste, fut faict grand triumphe en la Coulture par plusieurs maistres tonnelliers, au baptisement du filz Jehan Chevalier, vinaigrier, avec grandes cérémonies extraordinaires, son de cloches, de pétarts, harquebuses et choses non agréables à plusieurs : *sed multi in nativitate ejus gaudebant ;* aultres : *multiplicasti gentem, non magnificasti letitiam.* Baptisement.

Ledit jour sainct Jehan, la compaigne de la grosse cloche Nostre-Dame fut fondue et faicte de neuf par un maistre fondeur venant de Laon et son charpen- Grosse cloche à Nostre-Dame.

(1) Laissé en blanc.

Digitized by Google

tier aussy. Laquelle fut benicte de Monsieur l'archevesque, par son commis ledit Monsieur Parent, avec les grandes solempnités requises, le dimanche XIVe Juillet suyvant.

Venue de la Royne

Le dimanche d'après suyvant, la royne venant de Nostre-Dame de Liesse avec plusieurs princesses entrèrent en ceste ville, entre neuf et dix heures du soir, avec bon et honnorable recueil, conduicts avec falotz et chandelles à Sainct-Pierre. Le landemain, jour de la Magdaleine, fin des vespres, fut faire ses dévotions en l'église Nostre-Dame, de là à Sainct-Estienne aux Nonnes et aultres lieux. Et le lendemain, jour sainct Nicaise, environ les dix heures du matin, partirent de ceste ville prendre gist à Fer. Dieu la veuille conduire et son train !

Grande seicheresse

La grande chaleur continuant fut sy forte et véhémente, que le jour saincte Anne, vendredy XXVIIe Juillet, la pluspart des vignes furent bruslé et les feuilles desseichées ; en sorte que le fruict n'alloit en augmentant, et y avoit peu d'espérance d'avoir bon recueil ; mais Dieu est par dessus.

Inconvéniens.

En ce temps se commeit en peu de jours plusieurs meurtres, mortz innopinez, noyez, estouffez et aultres inconvéniens. Dieu nous face miséricorde !

Dissenterie ou corance.

Aussy le moys d'Aoust, continuant la grande chaleur, feit grande course de maladie appellée corance qui fut fort cruelle en ceste ville. Cruelle et grande mortalité régnoit fort, en sorte que chacun jour mouroient grand nombre de personnes, et spécialement les petits enffants, tellement que on deffendit de sonner la bémort. Les ouvriers et vendeurs de bierres ne pouvoient suffire et les vendoient à leur volonté. De laquelle maladie morut Doyen Pussot,

Digitized by Google

filz aisnel de Claude Pussot, estudient aux jésuytz qui eut une fort belle, doulce et heureuse fin, admirable à plusieurs. Et le voyant en angonie, pour consolation de la tristesse et résolution, je dis ces mots : j'ayme mieulx veoir en cest estat Doyen Pussot que de le veoir prestre ignart et indévot. Incontinant rendit l'âme à Dieu doulcement. *Requiescat in pace!* Amen. Et fut enterré au petit cymetier, du matin, le jour sainct Augustin. *A peste, fame et bello libera nos, Domine*. Puis, le petit Nicolas Pussot, filz de nostre Jehan Pussot, en morut. Puis après en décedda ledit Jehan Pussot, le matin, IXe Septembre, et enterré au petit cymetier, au devant de l'épitaffe Monsieur de Beyne, vis-à-vis du petit portail d'attenant. Puis le petit Guillaume, filz de Gérard Jacquetel, le XIIe suyvant, pour lequel je dis : O qu'heureux es, petit Guillaume Jacquetel, de veoir en paradis Monsieur Sainct-Jacques tel! Le XIVe, en morut l'aisnel dudit deffunct Jehan Pussot, lequel j'avois tenu sur les fontz. En morut aussy la petite Thomasse, seconde fille de Claude Richer, le XVIIIe suyvant. Et le mesme jour morurent deux chanoines de l'église Nostre-Dame, scavoir Monsieur Beuglot (1), de longtemps catereu, et Monsieur Payot, naguères très vigilant et diligent fabrician d'icelle église. *Requiescant in pace!* En morut encor, à Sillery, Monsieur le chancellier de France (2), seigneur dudit lieu, le Ier Octobre.

La vendange fut heureusement faicte et achevée à la sainct Remy; les vins fort bons, à cause de la continuation des extresmes et extraordinaires chaleurs et

Bonne moyenne vendange.

(1) Ou Béglot, né à Thin-le-Moutier.

(2) Nicolas Bruslart.

Digitized by Google

seicheresse, et recueilly moyenne quantité, un peu plus que l'année passée. Dieu en soit loué !

Procession générale.

A cause de ceste cource et cruelle maladie, pour implorer de Dieu sa miséricorde, fut, le dymanche VIe Octobre ondit an, faict une célèbre et très honnorable procession générale. Entre aultres chasses et relicques en bon nombre y fut porté la chasse contenant le corps Monsieur sainct Remy, le tout en forme qui fut faicte au commencement de la Ligue, et aultres semblables faictes devant et depuis, scavoir le VIe Septembre 1615. Laquelle procession fut faicte avec grande dévotion, les rues tapissées, les pélerins de Sainct-Jacques la devanceant, et par toutes les églises, la veille et jour solempnisez du service comme le jour de la feste de tous les saincts; toutesfoys, en quelques paroisses, ledict service plus précipité et hasté, démonstrant que nulle commodité sans incommodité. Je dis cela à cause qu'il ne s'est jamais faict quelque augmentation pour la dévotion, qu'il n'ayt apporté à aultre et ordinaire quelque diminution. Dieu par sa bonté nous veuille (indignes) exaulcer ! Amen. Finalement

Miroir beau.

Mourir convient, c'est chose sure ;
Souvent advient, selon nature ;
Nul n'en revient de pourriture :
Et n'en souvient à créature.

Mort Monsieur Boucher.

Combien que, par la grace de Dieu, ceste course de maladie fut un peu adoucie, ne laissoit pas d'en mourir plusieurs; entre aultres en mourut M. Boucher, chanoine et prévost de Nostre-Dame, abbé de Tenaille, le IIe Novembre suyvant. Grande perte pour les pauvres, d'aultant qu'il estoit fort bon aulmosnier et ayant résiné sa prévosté à un de ses nepveux aussy chanoine,

Digitized by Google

homme contrefaict et fort boitteu. Et sy avoit commancé un bastyment enrichy d'une belle porte et devanture, prétendant faire belle sa maison qu'on appelle la Pourcelète (duquel il n'a veu le parachef). Ce qui me faict souvenir de ce qui est escrit au Deuteronome (se me semble, XXVIIIe chap.) où il faict mention des malédictions donné à ceulx qui ne garderont les commandemens de Dieu, entre aultres dict : Vous bastyrez maisons et vous ny habiterez point ; non que veuil tourner ce faict au préjudice de l'honneur de quelque personne que ce soit, mais pour ce que cela advient souvent, et quasy comme un proverbe on tient que les personnes qui bastient, incontinant s'en vont mourir.

Rumination pour les bastissants.

O ! que sy j'estois capable d'en donner quelque cause et raison pourquoy, je voudrois commancer la cause principalle, scavoir : la voulonté de Dieu et son arrest donné de tout temps. Aultre raison, des causes secondes, est que plusieurs bastient avec telle affection mondaine et curieuse attention, que nuict et jour n'ont aultres pensés qu'à cet ouvrage et entreprise, n'ayant loisir de penser à Dieu, ny à leur salut, ne pensant à ce que dict Monsieur sainct Paul : Nous n'avons point icy de citée permanente ; pourquoy la mort les faict cesser. Aultre raison est que c'est chose onéreuse de bastire maintenant, pour deux causes principallement : scavoir, tant pour la rareté et chéresse des matériaux, boys et manneuvres, que pour l'infidélité des ouvriers, et se prenant souventesfoys à maulvais et facheux entrepreneurs, leur cause riottes, procès, querelles et facheries telles, qu'ilz en finent leurs jours. Aultre raison est qu'ilz prendront advis de quelques ouvriers sur ce qu'ilz voudront faire et bas-

Raisons présumptives.

Danger aux construisants.

Digitized by Google

tire selon leurs souhaitz, leur demandant: Ne feraije pas bien cela pour tel pris, qu'ilz désirent suyvant leur prétendu moyen. L'ouvrier dira que ouy, craignant le desgoutter de ceste entreprise; et quand le bastyment est à demy faict, toute la somme y estant employé, fault pour achever le reste trouver encore pareille somme, le plus souvent prendre à intérest et contre son pouvoir, contrainct perdre ou diminuer son petit traficque dont il vivoit; et puis, avoir une cage sans oiseaux et en payer louaige extraordinaire, luy causant ennuitz mortelz. Oultre, on veoit peu de jeunes homes (s'ilz ne sont bien fondez) qui s'immissent de vouloir bastire, quelques riches qu'ilz soient, ayment mieulx tenir maison de louaige et employer leur argent au traficque de bled, vin et aultre marchandise, que de l'employer à faire bastire. Ce qui se faict plustost par gens de bon age, et la besongne durant trop longtemps, avec les facheries cy dessus, et les contentions qu'on peult avoir avec les voisins à cause des incommodités et empeschementz qu'ilz en receoivent, faict qu'ils n'en joyssent que bien peu, ou point du tout, joinct leur bas aage.

Se pourroit trouver plusieurs aultres raisons qui seroit trop long discours, les laissant à ruminer à plus méditans que moy qui sy vouldroient occuper. Je dy cecy, quoyqu'improprement soit discouru, pour faire entendre que la pluspart des principalles maisons de Reims et bastymens d'icelles qui ont esté construictz et bastis depuis ma congnoissance, y est advenu ce que dessus. Pourquoy qui achepte paix, porcz gras et maison, faict certainement fort bien, choisit et achepte (sans toucher le IVe que plusieurs scavent). *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui edificant eam.* Ps. 126.

Digitized by Google

J'ay entendu d'un honorable personnage que l'orrigine de toute l'affaire des Vénitiens provient d'un faict particulier (comme y a présumptive apparance), qui est qu'un jour, Monsieur le nonce estoit en propos et devys avec un des sénateurs, devisans, sur quelque poinct

Affaire des Vénitiens et du pape Paul V (1).

(1) Ici Pussot s'amuse à copier, en dix pages de sa plus belle écriture, deux brochures imprimées à Francfort (1606), sur les démêlés des Vénitiens et du pape. D'après ces pièces voici le résumé de l'affaire. Par décrets du 23 Mai 1602, du 10 Janvier 1603, du 27 Mars 1605, les Vénitiens remettant en vigueur certains statuts, on les appliquant à tout le territoire de la république aussi bien qu'à Venise, établissent : 1° Que les ecclésiastiques et corps religieux n'auront aucune action *sur les biens ecclésiastiques possédés par possesseurs laïques à titre d'emphitéose, et pour aucune cause ne pourront revendiquer la propriété desdits biens, mais seulement le droit de la seigneurie directe.*

2° *Que aucun lay ou ecclésiastique ne pourra bâtir église ou lieu pieux sans la permission de la Seigneurie.*

3° *Que, sans la même permission, nul ne pourra aliéner, donner, hypothéquer son bien en faveur de l'Eglise ou d'une œuvre pie, et que sont déclarés nuls tous actes semblables.*

Grâce aux fréquentes vacances du saint-siége, aux occupations ou à la faiblesse des papes, ces décrets furent exécutés sans opposition sérieuse. Mais Paul V, dès son avénement, les déclara *injustes, attentatoires aux priviléges de l'Eglise et autorité du saint-siége* (fin Octobre 1605). Les Vénitiens expliquent par leur ambassadeur ordinaire que les actes ont pour motifs *la nécessité d'un bon gouvernement.* On s'obstine des deux côtés. Les Vénitiens déférent à la justice séculière deux prêtres accusés de *crimes énormes, adultère, inceste, magie.* Le pape les menace *par son nonce ordinaire.* Les Vénitiens, pour le calmer, lui envoient un ambassadeur extraordinaire qui ne peut rien obtenir. Le nonce reçoit des ordres formels pour excommunier les Vénitiens. Le 17 Avril 1606, il leur présente la bulle, déclarant que l'excommunication *n'est que cominatoire*, leur donnant quinze jours pour faire leur soumission : autrement, *prononçant l'interdit sur toute l'étendue de leurs états, et la déchéance des fiefs qu'ils tiennent du saint-siége.* Les Vénitiens, par acte du 6 Mai 1606, protestant contre la bulle du pape, *la déclarent nulle comme d'abus.*

Digitized by Google

de ce différent ; et comme les devises invectivement se montèrent entre eulx, le nonce dict : Sy j'estois pape, je vous empescherois bien de faire telle chose. Le sénateur respondant : si j'estois duc (1), je vous garderois bien d'entreprendre sur nous telle chose. Or est advenu que ledict sieur nonce est parvenu en ceste dignité, et ledict sénateur devenu duc en mesme temps. Lors peult-estre restoit entre eulx quelque petite animosité (car ce sont hommes, *resciant gentes quum homines sunt*). M'a aussy apris présumptivement cedict honnorable homme, que, par la grace de Dieu, de l'entremise, libéralité, sagesse et prudence de ce bon et magnanime roy de France et de Navare Henri IVe (que Dieu absolve), avec aultres, et aydez de belles processions et bonnes prières qui furent faictes lors (à ce subject), le tout fut paisiblement accordé. Dieu en soit loué ! Quant à l'asseurance dadvantage de la vérité de ce faict, et orrigine d'icelluy, je m'en tai ; d'aultant que cela est oultre ma plus grande congnoissance, joinct que sont affaires des grands.

Laissons cela, changeons de batterie pour tuer le temps, et prenons aultres devis.

Quinze petites questions et responces.

Pourquoy je mets en advent plusieurs petites questions curieuses, familières et non énigmatiques (quoyque mal polies soient) ; mais pour inciter aultres qui les pourront corriger, augmenter et mieulx que moy amplifier et dilater à l'advenir (comme en toute chose y a commencement). C'est à savoir :

1° Pourquoy le presbtre, pour dire le *Confiteor* au commencement de la messe, se tire arrier de l'aultel ?

(1) Ou doge.

Digitized by Google

— C'est qu'il se déclaire et monstre indigne de l'entreprise qu'il prétend faire en ce sainct et très auguste sacrifice de la messe, pourquoy ainsy se confesse (s'il l'entend).

2° Pourquoy les *Kirie eleison* et *Alleluya* se dient en langue grec, et aultres, non en latin, comme en pareils aultres motz en la messe ?

— Pour ce qu'on ne scauroit comprendre deument ny parfaictement la signification et vraie sustance et étimologie d'iceulx ; pourquoy on est contrainct les laisser dire et chanter en leur langue naturelle.

3° Pourquoy commançant l'évangille on dict : *Secundum Lucam*, et ainsy des aultres, sans dire : *Sanctum Lucam ?*

— Pour ce qu'il n'y a rien de plus sainct que Dieu et son sainct évangille ?

4° Pourquoy on se lève debout chantant les cantiques de *Benedictus*, *Magnificat*, *Nunc dimittis*, et *Sursum corda*.

— A cause que sont canticques de l'évangille mesme, se monstrant plus promptz à la deffence d'icelluy, et le cœur eslevé plus que devant à Dieu et à l'attention de ce sainct sacrifice de la messe.

5° Pourquoy on ne chante jamais les articles du *Credo* haultement, seulement le simbole du concille de Nicé qui se chante à haulte voix solemnelle, et ne faisant mention de la descende aux enfers ?

— Démonstrant que la colection des douze articles d'icelluy fut faicte par les Apostres en secret, lorsqu'ils ne s'osoient asseurement monstrer et déclairer, pour la malice enragé des Juifz. Mais le simbole du concille de Nicé se chante comme dessus, en exaltant la victoire que l'Eglise a eue alencontre de toutes les hérésies

Digitized by Google

qui ont débattu et escrit contre iceulx articles, excepté sur celuy de la descende aux enfers qui n'a oncques esté debattu, pourquoy n'est contenu audict simbole de Nicé. Toutesfoys plusieurs sont d'advis qu'il seroit besoing de l'adjouter audict simbole, pour le règne de maintenant, où est grand nombre de doubteurs et icelluy article déguisans.

6° Pourquoy celuy de sainct Atanaze ne se chante que comme un pseaulme seullement, encor qu'il soit fort amplement dilaté ?

— Pour ce qu'il est faict et composé par un homme seullement, comme David les pseaulmes.

7° Pourquoy le *Te Deum laudamus* se chante plus solemnellement que le simbole de sainct Atanaze ?

— A cause qu'il est composé et faict par deux des plus notables et saincts docteurs de l'Eglise catholicque.

8° Pourquoy on coule ouvrant les courtines de l'aultel, quand on veult lever le corps de Nostre-Seigneur en la Messe ?

— Demonstrant que le ciel s'ouvre en descendant (sans quitter le ciel). Dieu et ses Anges assistans à ce divin sacrifice.

9° Pourquoy la *Pater noster* se die et chante bas et hault, et quelque foys à genoulx et aultres foys debout ?

— En la messe on la chante hault comme oraison principalle et dominicalle, pour ce on doibt tous estre à genoulx, comme l'exortoit faire à ses paroissiens Monsieur Gérard de La Lobbe, ancien curé de Sainct-Jacques (que Dieu absolve). Aux *preces* et prières secrettes, on la dict bas et chacun en son particulier; et à Matine, devant l'évangile, on doibt estre debout comme estant aussy de l'évangile.

10° Pourquoy, en l'église Nostre-Dame, on ne donne

Digitized by Google

la bénédiction au grand aultel, fin de la messe, après *Ite Missa est?*

— Pour ce que c'est affaire à Monsieur l'archevesque de donner la bénédiction et non aux chanoines.

11° Pourquoy on ne reçeoit en tout le diocèse et églises de Reims, aulcuns hymnes à Matine, seullement un aux Laudes en Caresme?

— Pour démonstrer et signifier que l'église de Reims est plus ancienne que l'invention et réception des hymnes en l'église.

12° Pourquoy en tout le temps de Pasques on chante *Alleluya* en toute chose; mesme, ès dymanches et festes, deux *Alleluya* à la messe, excepté le bon jour et toute la première sepmaine, qui est, comme l'ordinaire, d'un seul *Alleluya* après le respond ou grez (1) de la messe?

— Pour ce que ledict bon jour et toute la sepmaine représente encore l'Eglise militante; et tout le reste dudict temps représente l'Eglise triomphante, où n'y a faulte de dévotion, mélodie, armonie et attention, représenté par le beau service qu'on doibt faire en l'église.

13° Pourquoy aux deux évangiles appellez les parages, l'un dict que sainct Joseph estoit filz de Jacob, et l'aultre dict qu'il estoit filz d'Hely; et sont tous deux véritables et d'accords.

— Pour ce que la femme vefve lors n'ayant enffant de son premier marit, que sy elle se remarioit et eut enffant du second, falloit qu'il portat le nom du premier marit selon la coustume.

14° Pourquoy on donne à laver les mains aux baptesmes des petitz enffans?

(1) Graduel.

Digitized by Google

— Pour démonstrer que tous les assistans et chacun de nous doibt estre innocent, netz et blanchys comme ce petit enffant présent régénéré.

15° Que méritent ceulx qui prient volontiers Dieu pour les trespassez?

— Ils méritent qu'on prie Dieu pour eulx après leur décedz.

De telle mesure
Que mesurerez :
Ainsy, chose sure,
Mesurez serez.

Responce erronée. Lesquelz articles estans en minutte aulcunement dressez sans responces, pour instruction les monstray à ce petit Boulart, jeune clerc ; ce qu'il déclaira aulcunement à M. L (1) geol; lequel arrogamment lui feit responce, disant : « Jehan Pussot radotte. » *Et iterum* dict : « Va, Jehan Pussot est un vieil radotteur. » Voilà une sage responce pour tel homme.

Ainsi par sa présumption,
Faict responce fantastique ;
Comme ne trouvant rien de bon,
S'il ne vient de sa boutique.

Procession générale * Pour parachef des prières et continuelles processions qui se faisoient journellement durant ceste cource de maladie et discenterie, fut le dymanche XXIV° Novembre 1624, jour de la translation Monsieur sainct Jacques, faict procession générale, remerciant Dieu de ce qu'il luy a pleu par sa bonté la faire cesser, au soulagement et consolation de son pauvre peuple. Pourquoy, *agimus tibi gratias*.

(1) La première partie du mot est effacée.

Digitized by Google

Rien au monde de stable, subject à augmentation et diminution, ainsy que le dict le sage Cathon.

Qui veult orloge maintenir, Motz dorez.
Jeune femme à grez servir,
Vieille maison entretenir,
Et pauvres parens ayder :
C'est toujours à recommancer.

Disoit encor :

Ne souffre à ta femme pour rien,
De mettre son pied dessus le tien ;
Le landemain la bonne beste
Le vouldra mettre sur ta teste.

Les sermons des adventz de ladite année 1624 Adventz.
furent faictz par ledit sieur archevesque, de merveilleuse doctrine comme est sa coustume ; de la pénitence, sur la pénitence du roy Ezechias et Mennacez. Où n'y avoit place agréable qui vouloit, pour l'affluence des auditeurs. Mais alternativement estoit soulagé quelques jours des prédications de Monsieur Gaumont, curé de Sainct-Estienne, homme très docte, toutesfoys n'avoit en ses sermons telle affluence. Dieu les veuille rénumérer de sa grace, faveur et bénédiction ! Amen.

Le lundi IXe Décembre 1624, neuf heures du matin, Convoye honorable
fut convoyé d'un honnorable convoye, comme telle chose le requiert, le corps dudict deffunct Monsieur de Sillery, qui avoit esté auparavant emmené aux Jesuystz depuis son déceds. Et fut ainsy conduy jusques hors la ville, d'où il fut mené où il est inhumé. Dieu veuil avoir son ame !

Et va où tu veulx, Proverbes.
Mourir où tu doibs ;

Digitized by Google

Pour gaigner les cieulx,
Charitable sois.
Car il fault tous mourir.
Sage, fol, sot, vuir (*sic*), pauvres, riches aussi périr ;
En délaissant leur tant chère chevance,
Mesme à ceulx dont ilz n'ont cognoissance.
Et relinquent alienis divicias suas (Ps. 48).

O ! combien il est malheureux le désir
De vouloir estre grand pour avoir plaisir,
Puis devenir rien et en terre pourir,
N'emportant nul bien, encor moins de vertu.
Ergo : *beati pauperes spiritu*.

O ! que ce sont beaux estatz,
De gaigner la vie de ses bratz.

—

Pour la grande bonté du vin de maintenant,
Le service en Sainct-Jacques se fait pire que devant,
Où va de l'honneur de Dieu négligemment,
Et sy n'y a personne y donnant réglement.
Combien dangereux est l'impugnité vrayement !
Mais : *Quod difertur, non aufertur*.

—

Comme un bon ouvrier, ayant quelque moyen,
Ne vouldra soy lier en sy petit lien :
Ainsy un bon docteur scavant, sage et prudent,
Ne sera pas doubteur de ce qu'il entreprent.
Pourquoy se fault passer à ce qu'on peult avoir ;
Faulte de sage en cherre, ignart y convient veoir.
Et male, ce dit la glose ordinaire :
C'est pourquoy je ne me puis taire.

—

J'ayme bien les gens d'église,
Mais non en eulx l'iguardise ;

Digitized by Google

C'est chose monstrueuse de veoir
Ecclésiastiques rien scavoir.

Ceux qui chantent sans mesure
Ni mélodie,
Ils se rendent non sure
De la chanterie (1).

Et dixerunt : Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob (Ps. 93) ; ressemblent à ceux qui dient : boute, boute, le Dieu de Jacob ne veoit goutte. *Multi dicunt : Quis ostendit nobis bona* (Ps. 4). *Domine, inosce illis, quia nesciunt quid faciunt. Quod difertur, non aufertur* (2).

Oraison dominicale (3).

Père de nous, qui es la hault ès cieulx,
Sanctifié soit ton nom précieux :
Advienne tost ton sainct règne parfaict :
Ton veuil en terre ainsy qu'au ciel soit faict :
A ce jourdhuy sois nous tant débonnaire
De nous donner nostre pain ordinaire :
Pardonne-nous les maulx vers toy commis,
Comme faisons à tous noz ennemis :
Et ne permect, en ce bas territoire,
Tentation sur nous avoir victoire :
Mais du malin cauteleu et subtil,
Délivre-nous, ô Père ! Ainsy soit-il.

—

(1) Variante. De chanter sans mélodie.
C'est en vain la chanterie.

(2) Tous ces vers et ces textes étaient mal écrits et confus. Pussot les a raturés et recommencés en disant : « A cause que ce qui est escrit cy devant est par trop pressé et embrouillé, pour l'aisance du lecteur, l'ay icy mis un peu plus au net et ententivement escrit : encor que mon indisposition empesche le mieulx dilater et escrire. »

(3) Dans le texte se trouvent six morceaux de musique que nous donnons à part. Nous ne mettons ici que les paroles et les couplets.

Digitized by Google

Ave Maria.

Salut, Vierge Marie,
De grace très amplie,
Dieu est avecques toy :
Tu es sur toute femme
Benicte, ô saincte Dame :
Ton fruict benict de soy.
O mater Dei, memento mei! Amen (1).

—

Sancte Deus.
Mr La Lobe *actor*.

Sancte Deus, qui regnas in cœlis,
Fortis, potens, Deus immortalis,
Domine, miserere nobis !
In hac tanta miseria,
Pro benignitate tua,
Domine, miserere nobis !
Bone Jesu Christe,
Dei Fili sancte,
Qui sedes ad dexteram patris,
Domine, miserere nobis ! Amen.

—

Antiquité.
Graces anciennes qu'on chantoit encor, fin du repas, au temps de mon adolescence.

Nous renderons graces au Dieu de lassus
De la bien venue de son filz Jesus,
Qui nasquit de vierge sans corruption
Et pour nous souffrit mort et passion.
Kirie eleison, Kirie, Criste, Kirie eleison!

Adam, notre père, nous meit en danger,
De la pomme chère qu'il voulut manger :
Pourquoy estions tous en damnation,
Mais le filz Marie nous a faict pardon,
Kirie eleison, Kirie, Criste, Kirie eleison !

Prions tous ensemble pour nostre bon roy.
Que Dieu par sa grace augmente la foy

(1) C'est la reprise ordinaire de feu
Ce grand Monsieur Picart, preschant en tout lieu ;
Faisant grand debvoir (de la grace de Dieu),
Pour tout héritage a le ciel esleu.
Requiescat in pace! Amen. (*Note de Pussot.*)

Digitized by Google

ON I.

Pè-re de nous, qui en sainct règne par-faict;

Ton vueil en terre re de nous donner no-tre pain

Or-di-nai-re; Par-don-r Et ne per-meet qu'en ce bas ter-ri-toi-re

Ten-ta-ti-on sur nous a | Ain-sy soit il!

IA. TON 1.

Sa-lut, Vier-ge Ma-ri-me Bé-nicte, Ô saincte Dame; Ton

fruict bé-nict de s

V.

Sanc-te Deus qui re- In hac tan-ta mi-se-ri-a, pro-be-ni-gni-ta-te tu-a,

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

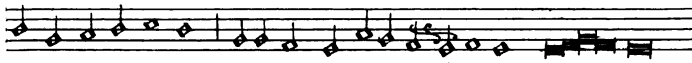

ad dex-te-ram Pa-tris, Do-mi-ne, mi-se-re-re no-bis. A — men.

TOIT FIN DU REPAS

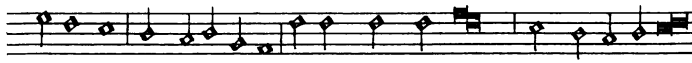

t de Vier-ge sans cor-rup-ti-on, Et pour nous souffert mort et pas-si-on.

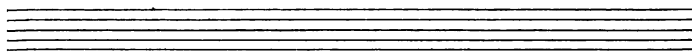

ATRE, DU LIVRE IIe DU RECUEIL.

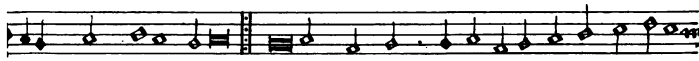

suit sans ces - se. Le sens me faut ij et ver-tu me
me des tres - se.

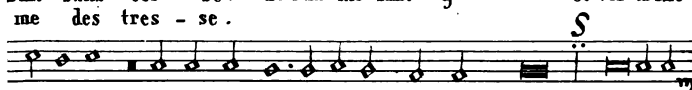

tous lieux, Pour mettre fin à l'ennuy qui me poinct. Sy tu ne

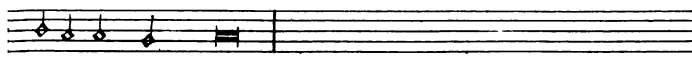

a-ban-don-ne point.

IANTERIE. TON VIII.

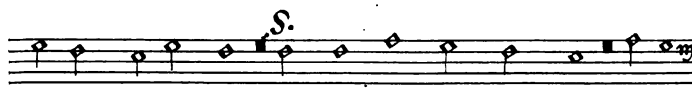

a sa mort la-men-tant : Las! tel chant me plaict bien, Qui est

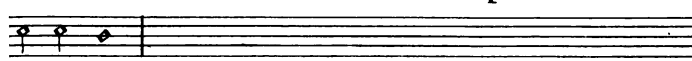

Digitized by Google

uction.

Ton 1. adagio Met. ♩= 63

Pè-re de nous qui saint règne par-fait. Ton

veuil en terre ain-si que nos-tre pain or-din-ai-re Par-don-ne

nous les maux vers toi coi-re Ten-ta-ti-on sur nous a-voir vic-

toi-re Mais du ma-li

Ton 1. adagio Mt: ♩= 63

Sa-lut Vier-ge Pr toute fem-me be-nic-te O sainc-te

Da-me Ton fruict Me-i a men

Ton V andantino Met ♩= 72

Sancte Deus pa-re no-bis In hac tan-ta mi-

se-ri-a pro benig-ni-ta-ti se-des ad dex-te-ram pa-tris Do mi

Digitized by Google

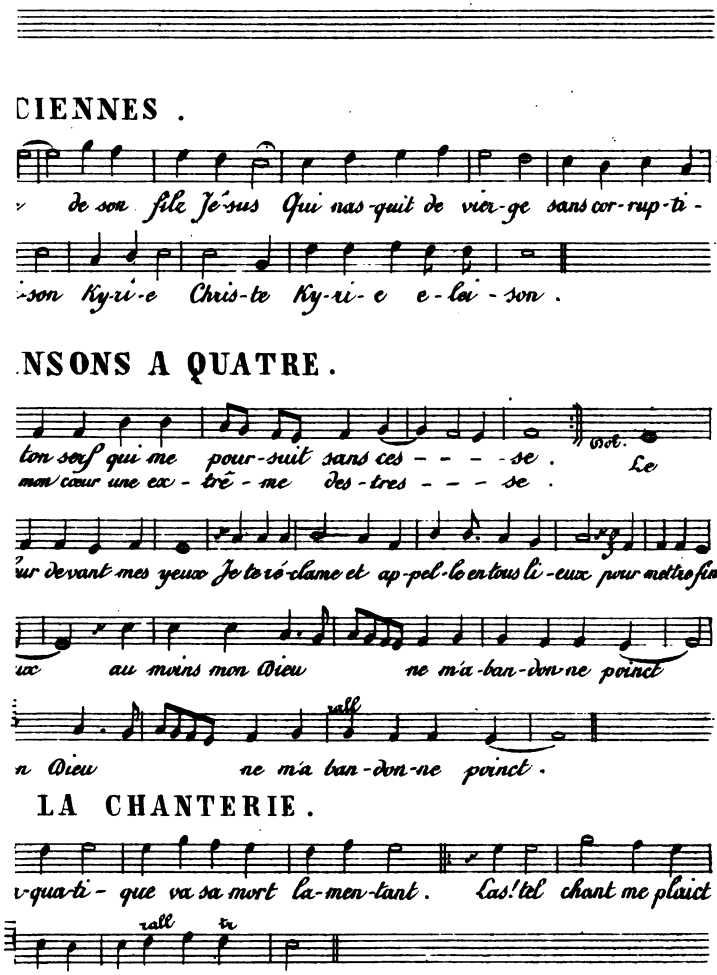

Digitized by Google

Catholicque, avecque bénédiction,
Et vuir son peuple en dévotion.
Kirie eleison, Kirie, Criste, Kirie eleison (1)!

Ores, nous prierons tous généralement
Pour père et pour mère et pour tout parent,
Pour ces pauvres ames qui sont en prison,
Que Dieu, par sa grace, leur face pardon.
Kirie eleison, Kirie, Criste, Kirie eleison!

Bien venus soyons, deboutz et assiz,
Les vieux et les jeunes, les grans, les petitz.
De la bonne chère Dieu remercions,
Beuvons après graces, gaignons les pardons sainct Boniface.
Kirie eleison, Kirie, Criste, Kirie eleison!

—

Hélas! mon Dieu, ton ire s'est tournée
Vers moy, ton serf, qui me poursuit sans cesse.
La peur que j'ay, faict que l'ame estonnée
Donne à mon cœur une extreme destresse.
Le sens me fault et vertu me délaisse,
Tousjours estant douleur devant mes yeux.
Je te réclame et appelle en tous lieux,
Pour mettre fin à l'ennuy qui me poinct.
Sy tu ne veux (helas, helas) m'envoyer mieux,
Au moins, mon Dieu, ne m'abandonne point!

Belle prière à moy convenable selon mon aage et caducité, tirée des chansons à quatre du livre IIe du recueil.

—

Le Cyne poétique
Qui est le mieux chantant,
Sur la ryve aquatique
Va sa mort lamantant:
Las! tel chant me plaict bien,
Qui est semblable au mien.
Las! (*bis*).....

Car ayant atteinct l'age
Quatre-vingz ans passez,

Autre séquence sur la chanterie. Le cyne poétique.

(1) Ce couplet se pourra mettre le IIIe, pour en tout en avoir cinq. (*Note de Pussot.*)

Digitized by Google

Dieu m'a donné usage
D'estre contant (1) assez,
Recepvant grans secours
Sur la fin de mes jours.
Recepvant *(bis)*.....

Bon Jesus pacificque
Et seigneur tout-puissant,
Fais mercy deificque
A moy pauvre servant,
Pour me mettre, helas !
En repos et soulas !
Pour me mettre *(bis)*.....

1625.

Bruict de guerre.

Au moys de Janvier 1625, estoit grand bruict de guerre advenir à l'encontré du roy d'Espaigne ; non de la part du roy de France, qui ne demande que la paix en ce royaulme : priant Dieu, luy vouloir maintenir, garder et assister en ses desseinctz et entreprises ayder.

Yvert doulx. Pris des choux, grains et vins. Affluence de nyds de chenilles.

Cet yvert de 1624 et 1625 fut merveilleusement doulx et humide, ne cessant de pleuvoir en grande habondance et ventz impétueux, depuis la fin d'Octobre 1624 continuant jusques après mie Febvrier 1625 ; seullement deux ou trois matinées de petite blanche gellée, encore ce n'estoit qu'eaue. En sorte que tout poussoit et croissoit, mesme les fleurs et violettes, comme en esté : tellement qu'il fut semblable à celluy des années 1616 et 1617, voir encor plus doulx et gracieux ; causant, comme devant, bon marché des choux (qui montoient en semence), oignons, porreaux et aultres verdures ; mesme les bleds sur terre nouez. De quoy

(1) Le contant est riche en ce monde. *(Note de Pussot.)*

Digitized by Google

le peuple s'esmerveilloit grandement, comme n'ayant point d'yvert : chose convenable aux pauvres gens, mal prouveuz de boys. Le vin moyen valloit XL l. la queue; le froment IV l. X solz; le seigle L solz et l'avoine XXX solz le septier. On n'a veu de longtemps aultant de nyds de chenilles aux arbres, comme y en avoit durant cest yvert et sur le printemps, ce qui ne faisoit présumer chose de bon. Mais la bonté de Dieu est par dessus tout.

Le vendredy VIIe Febvrier 1625, furent enterrez honnorablement Monsieur Oudart Fremin, chanoine de Reims, avec son petit bien jeune serviteur ignocent, qui avoient esté trouvez massacrez et tuez de quelques jours préceddentz IVe Febvrier 1625, dedans la cave de leur maison (qui est le petit Sainct-Martin); pris, pillé et emporté tout son or et argent et aultres meubles. Lequel estoit homme de condition assez mécanique, solitaire et de peu de fraiz, ne s'osant bien faire à soy mesme (*Ve soli*), toutesfoys grand rentier et pécunieu (cause de cet accident). Dieu leur face pardon ! *Et relinquent alienis divicias suas*. Les meurtriers et larrons non encore descouverts et incongnuz; ce qu'on solicitoit en diligence, y ayant moyen pour ce faire. Meurtre desplorable.

Retournons au temps de mon adolescence, estant jeune escollier, où n'estoit encor l'usage ès escritures de tant de sortes de marques, scavoir : parentèzes, accents, virgules, apostrophes, diffetongues et aultres semblables remarques, mesme de prononciation des quantités en la chanterie, comme maintenant font, plustot par présumption qu'aultrement, jeunes gens d'Eglise : au désavantage de l'honneur de tous les bons et saincts docteurs, lecteurs et chantres du A juventute mea.

Digitized by Google

temps passé, qui ont réglé l'Eglise selon les bons et beaux livres qui en sont faictz et sont encore à présent. Auquel temps, estoit l'émologuation des Coustumes de Reims et aultres. Et estoit au collège des Bons-Enfants un signalé régent (1), fort renommé en science et excédant en bruict par dessus les aultres. Inventa avec ses complices et adhérants l'usage, ou du moins augmenta de beaucoup ces façons de remarques innaudictes. Mesme mirent sus la manière de prononcer sur la cognoissance de la différence de S contre le C, en plusieurs motz ; comme, au lieu qu'on disoit *Celum*, ils prononcent *Chelum*; et plusieurs aultres prononciations lors non accoutumé. Dont plusieurs gens de biens s'en formalisoient, et principalement sur la chanterie. Que sy ceste prononciation est nécessaire, conséquemment seroit nécessaire faire quelque marque et distinction pour la prononciation d'entre S et le C qui sont souvent mal à propos confusément appliquez ès escritures. Aussy ostèrent l'usage de la lettre de K de tous les motz où il estoit mis et conjoinct; comme à *Catherine*, *calendrier* et plusieurs aultres : soustenant, qu'il ne doibt servir ny estre applicqué que à *Kirie eleison* seullement, comme se prouvoit par une règle latine qu'on tenoit lors, laquelle (à mon grand regré) s'est esvanuie de ma mémoire. Et maintenant on a remis le K en plus grand usage et sans comparaison qu'il n'estoit lors. Et commença aussi l'usage de plusieurs aultres nouvelles prononciations des lecture et escriture, par le moyen dudict signalé régent,

Régent dangereux, Né d'argent

Retranchement de la lettre K.

(1) Il s'appelait Pierre Craon dit le Champenois Il fut pendu aux halles de Paris au mois de Décembre 1561. V. *L'hist. des Troubles de France*, par Jean Le Frere : t. I, p. 140. (*Note du chanoine Lacourt.*)

Digitized by Google

qui ne se nommoit aultrement vulgairement que Monsieur le Né d'argent, d'aultant qu'il avoit eu le né coupé et en auoit un d'argent. Et comme estant en partie cause de l'invention de ces nouvelles choses, le faisoit ainsi grandement renommer. Mais estant recherché de prés, fut trouvé qu'il gastoit et de faict gasta grand nombre de jeunesse et d'aultres gens par instruction de meslange luthérienne et calviniste ; en sorte qu'il fut expulsé de ceste ville tant judiciairement que aultrement; tellement qu'il fut conduy à Paris où il fut bruslé. Et sur l'exécution de telz personnages estoit une chanson courante, composé sur le chant de leur pseaulme : *Domine, dominus noster*, où estoit ces motz : *Qu'ils estoient gettez à la voyerie avec le Né d'argent.*

Instruction maulvaise.

De ces adhérants en ceste ville estoient plusieurs hommes et gens de mestier qui ne cessoient nuictamment que vacquer à rauder, rompre les croix, images et toutes choses pieuses et de dévotion; dont aulcunes vestiges sont encor apparantes, comme celles de la Magdeleine et du Parvy, celle de Caillet au petit cymetier de Sainct-Jacques, avec les images de la devanture du grand cymetier, la croix de bois au dessoubz de l'église Sainct-Martin et plusieurs aultres. Et estans appréhendez, suyvant le désir, volonté et commandement de Monsieur le cardinal de Lorraine, nostre archevesque, convincuz et aulcuns condampnez à mort pour leurs maulvaises entreprises, séditions et déportements, se portans appellans furent menez à Paris, d'où furent renvoyez gayement absoubz, eulx se mocquants plus que devant, par ce que alors estoient *pares cum paribus*. C'estoit après le temps que Monsieur l'ancien prince de Condé avec Monsieur

Briseurs d'images.

Digitized by Google

Du Plessis, bailly d'Orléans (grand seigneur), estoient prisonniers audict Orléans, et condampnez (pour ceste religion), prestz à estre exécutez à mort, touttes les préparations ja faictes; n'eut, en peu d'heure, survenue la maladie et mort du roy François second (que Dieu absolve), pourquoy lesditz grans seigneurs furent délivrez et mis en liberté.

Eschape qui peult.

Nouveau imprimeur.

Environ ce temps aussy estoit audict Reims un bon et signalé imprimeur, que Monsieur le cardinal de Lorraine avoit tiré de la ville de Lion, qui se nommoit Monsieur Bacquenois, homme digne de sa charge (comme ses œuvres le monstrent encor); qui avoit un brave et grand serviteur menant et conduissant soubz luy toutes ses affaires et principallement le faict de l'imprimerie, mais fort notté de ceste nouvelle religion, qui se nommoit Geoffroy (1); soubz lequel et par lequel se passoit beaulcoups d'abus et pas de clercz.

Sortie de Théodore de Bèze.

Car Théodore de Beze estant encor vivant, qui souvent s'acheminoit en ceste ville, ordinairement receu logeant au logis du viel Monsieur de Bransecourt, maintenant appellé la maison Monsieur de Muyre. Et un jour, une heure de relevée, ainsy que j'allois à l'escolle d'un escrivain, au Sainct-Esprit, à l'entrée du Marché aux chevaulx, m'arestay audevant de ladicte maison; où estoit grand nombre de personnes regardans, pour ce que ledict Théodore de Beze estant sur son partement, venant de conférer avec Monsieur le cardinal de Lorraine (que Dieu absolve), mectant le pied à l'estrier, dict haultement, parlant à son hoste ledict sieur de Bransecourt, présent toute la compaignie, ces motz que j'entendis facilement, disant : « Si

(1) Nom laissé en blanc.

Digitized by Google

j'avois telle élocquence que Monsieur le cardinal de Lorraine, j'esperrerois convertire et rendre moictié des personnes de la France à la religion de laquelle fay profession. »

Et voilà principallement d'où vient le commancement à Reims de la religion luthérienne et calviniste, n'estant encore eschepy le mot de huguenot. Lesquelz luthériens, calvinistes et leurs adhérants commançoient à gringnoder et improprement chanter les pseaulmes Marot seullement, car ceulx de Béze n'estoient encore escloz ny parfaictz, qui en a mis cent en ryme et chansons, oultre les cinquante dudict Marot. Ceste religion ainsy pullulente, prenant accroissement en France environ l'année 1562 et devant.

Entré du mot de Huguenot.

La ville d'Orléans, entre aultres, en estant fort infectée, et y avoit plusieurs signalez ministres y preschant solempnellement et par ordre (toutesfoys sans son de cloche audit Orléans, qui leur estoit interdict.) Entre lesquelz et le plus renommé, qui faisoit ordinairement le cathéchisme à midy, estoit homme rousseau, de grand savoir, qui se nommoit Monsieur Hugues Suzois, prieur des Rosières, en ces quartiers, qui a faict beaucoup d'escris; pourquoy fut par plusieurs foys mené au roy (comme on disoit), pour se justifier de plusieurs poinctz qu'on luy mettoit sus selon ses escriptures; de quoy n'eut pour ce aultre peine. Et depuis ay esté adverty de bonne part, que sur la fin il s'est remis en bon estat et mort, deuement converty en la foy catholicque, comme bon crestien. Dieu le vueil et avoir son ame! Pourquoy plusieurs ont estymé et tiennent que ce mot qui est maintenant en règne, scavoir huguenot ou hugenau, est tiré desryvant de ce nom de Hugues; comme le mot de

Digitized by Google

Invention du mot de poltron.

poltron, qui n'avoit esté ouy auparavant la mort de ce grand, vaillant et généreux chef d'arme Monsieur de Guyse, qui fut frappé à mort d'un coup de pistollet par ce misérable Poltrot Guymeret, au camp devant la ville d'Orléans, soubz le nouyer du coing, à l'entrée d'Olivet, proche ladicte ville. Dieu vueil avoir son ame!

Dans laquelle ville estoient ledict prince de Condé, Madame de Longue Ville, sa seconde femme, l'admiral Dandelot, Mouy et plusieurs grans seigneurs de leur sexte et religion. Et est à noter que leurs presches se faisoient par ordre, sçavoir à sept heures du matin, puis à neuf heures, le catéchisme à mydy, et à vespres les grandes prières. Je dis cecy pour ce que durant lesquelz presches et prierres, speciallement en la ville de la Rochelle, personne ne s'eust osé trouver sur le pavé en rue publicque sans grande et légitime excuse.

Bonne règle sur mauvais cas.

Passage de Madame la duchesse de Ferare.

Durant ce temps, Madame la vieille duchesse de Ferare, sœure du feu roy François premier de ce nom, passant et allant en plusieurs lieux de la France, faisoit faire presche par tout (encore que ce faict fut estrictement deffendu à tous aultres, sy grand qu'il fut.) On tenoit qu'elle avoit bien six vingtz ans, et ne laissoit (sans lunettes) de facilement lyre au plus petitz caractères que ce fut: chose admirable au peuple de ce temps! Et y avoit (qu'elle feit prescher sur la rivière de Loire) un prédicant interdit de par le roy, en peine de la vie, lequel se nommoit Monsieur Pinseu, évesque d'Espaigne, renié et réfugié en France; ce qui luy estoit particulièrement permis pour le respect de sa qualité et grande princesse.

Ces ministres preschementeurs,
Avec leur preschementerie,
Alloient preschementant doubteurs,
Preschant doctrine de flatterie.

Digitized by Google

Comme les pièces de deux solz six deniers, appelées pièces de six blancs, fabriquées au règne du roy Charles IX° (que Dieu absolve !), j'entend les pièces poisantes ou à poiser, comme on disoit, qui estoient et sont encor bonnes et de bon alloy; mais par l'avarice d'aulcuns marchants qui en feirent venir grande quantité de petites légières qu'on appeloit *gribouris*, non de telle matière, pois ny fabrication que les dessus dittes, que le peuple incontinant vint à mespriser et desgoutter, en telle sorte qu'elles furent cause de descrier populairement et les bonnes et les mauvaises, comme se veoid encor maintenant. Comparaison.

Ainsy les pseaulmes de la translation et composition de Clément Marot et Théodore de Bèze, encor que cet œuvre fort labourieu ne se pouvant faire que par gens lettrez et d'esprit, sy est-ce à cause des faultes estant en iceulx, recongneues et reveues par la saincte Eglise, mère des bons et vrais catholiques, les a à bon droict condamnés et déclarés hérésie, et deffendu l'usage d'iceulx, tant en ce qui est bon que maulvais ensemble.

De mesme, les œuvres tant à louer de ce grand Erasme, pour y avoir entremeslé quelque petit discours contre aulcuns moynes, et un grand nombre de livres pareillement deffendu, mesme par les sacrez concilz, et principallement celluy de Trante, meurement deslibéré, les ont tous déclarés apocriphes, censurez et de nulle valleur, aussy bien ce qui y est bon que maulvais, et selon aussy la qualité des aulteurs.

Si la conséquence est admissible, fauldroit délaisser, quitter et aborer toutes ces remarques, prononciations, inventionz de nouveaultés susdittes et inaudictes, signamment les quantités de la lecture en chan- Conclusion.

Digitized by Google

tant, comme estant inventés ou du moins grandement amplifiés par ledict régent, Monsieur le Né d'argent, ses complices et adhérants, ne vallants guère d'argent ; comme est montré par leur procès, exécution, supplice, et demeurez manans et habittans de la voirie, ainsy que devant est traicté. Si on veult avoir esgard à la qualité des aulteurs et leurs œuvres deffendues tant bonnes que maulvaises; toutesfoys je me resoubz à la délibération de la saincte Eglise catholicque, apostolicque et romaine, n'en voullant prendre aultre soing que le passe temps et esvitant oisiveté.

Advi. Mais quand je debverois estre réputté et estymé tel qu'il plaira aux estymateurs, je ne puis que ne déclaire par mon zèle et advis, moy indigne, que sans desroger à la sainctеté de l'Eglise, ma mère, pour le gouvernement du temporel d'icelle, le réglement des Venisiens, selon l'ordre de la sérénissime républicque de Venise, en est meilleur, scavoir : que les ecclésiastiques ne doibvent posséder aultres héritages mondains que rentes et argent suffisant pour leur entretènement, *vitum et vestitum*, annuelz et nécessaires, l'un plus que l'aultre selon leur ordre, grandeur, dignité, degretz, offices et bénéfices ; sans estre occuppez et subjects à tant d'affaires mondaines, leur causant distraction, pour tant d'empeschements ; corrompants leur prière, dévotion et attention qu'ilz doibvent avoir au service de Dieu, où ilz sont spécialement tenuz et obligez en peine de péril de leur salut, et sans estre tant distraicts, oultre les entretenements des églises, par tant de sortes de gens, scavoir : fermiers, admodiateurs, solliciteurs, laboureurs, vignerons, massons, charpentiers, couvreurs et plusieurs aultres ; mesme marchans, marchandises, trocs, hazards, vaches, bre-

Digitized by Google

bis, oysons à moictié, voir aulcuns composés de fer (ainsy que gens mescaniques et avaricieux font); desrogeant à l'excellence de la saincteté de leur ordre et qualité ; faisant bresche occulaire à la saincteté et intégrité ecclésiastique. Je scay qu'ilz diront que ce n'est à faire à gens de ma qualité à y trouver à dire. Pour response, je dis seullement : *Et male;* car s'ilz ne faisoient la faulte publicquement, repréhention n'y auroit lieu. C'est chose desplorable, quand il fault que gens de petite qualité arguent leurs faictz et déportementz. Sy les petitz se taisent, les pierres parleront. Cecy s'adresse principallement à jeunes ecclésiasticques, encor que le mot de prestre signifie ancien, sinon d'age, soit de mœurs : ce que je désire pour eulx, priant Dieu leur donner son Sainct Esprit, pour luy faire service agréable ! Amen.

Surprise fal'ie de la ville de Genève.

Alors estoit en la ville de Genève leur grand évesque et principal ministre nommé Monsieur Spiphame, auparavant évesque de Nevers renié, qui gouvernoit tout l'église dudict Genève : lequel y fut pendu et estranglé (1) avec ses deux explorateurs, voulant et pensant trahire ladicte ville, à la poursuitte de Monsieur de Guyse, faignant mener grosse armée à Malte s'amassant proche la ville de Lyon. Mais l'entreprise fut descouverte par le jeu ignart desditz deux explorateurs, n'entendans bien jouer leurs personnages. L'un desquelz estoit enffant d'une bonne maison de la ville de Baugency, où je demourois lors, qui

Monsieur Spiphame et explorateurs penduz.

(1) 23 Mars 1566 : Sentence de mort, des syndics et juges de Genève, contre Jacques Spiffame, bourgeois de Genève, jadis évêque de Nevers et chanoine de Reims, pour s'être fabriqué de faux contrats de mariage. — (Mss de la Bibliothèque impériale : L. Paris, *Cabinet historique*)

Digitized by Google

m'estoit bon amys, fort bon soldat, bien lettré et de grand sçavoir. Lequel, peu devant que recepvoir le suplice, escrivit unes lettres à sa mère et à sa sœure, adressant à moi comme familier et amys d'icelles, apporté par un habittant de Genève qui estoit natif de laditte ville de Baugency, venant veoir ses parens.

Dans laquelle lettre estoit entre aultres affaires ses regretz de sa fortune: car il n'y avoit qu'environ trois sepmaines qu'il estoit partie d'avec nous, retournant à l'armée d'où il estoit revenu; mais s'atristant de ce que son beau père, homme ancien, ne tenoit de luy grand conte, après m'avoir déclaré ses affaires, faict son testament au prouffict de sa dicte sœure qui estoit demeurante à nostre logis, se despartit ainsy de nous avec grand deuil. Ne fut pas plustot à l'armée (où il avoit grand crédit et renommée), qu'il fut choisy et envoyé à Genève avec son compaignon explorateur en ceste commission.

Les enffants Maltois.

Et l'entreprise estant descouverte et ceste exécution faicte, l'armée fut rompue, et les gens de guere renvoyez et licenciez, qu'on appeloit par ironie les enffans Maltois; desquelz y en avoit de ceste ville de Reims qui me vindrent visiter et recongnoistre (pour leur pénurie) audict Baugency; lesquelz estoient fort langoureux et mal habittuez, et principalement ce pauvre Jehan Alardin, compaignon tanneur, frère de la femme Servais Mynel, qui mouroit de faim lorsqu'il me vint saluer.

Huguenotz atristez

De ceste trahyson et exécution, les Luthériens, Calvinistes et Huguenotz de la France estoient en grand esmoy, tristes et comme muetz, ne guasouillant comme devant. Mais relevant leurs cornes et cacquets, pour revange, firent courir grand bruict

Digitized by Google

plustot par mocquerie qu'aultrement, comme est leur coustume, disant : que Monsieur le cardinal de Lorraine preschant devant et en la présence du roy, le premier dymanche de Caresme, sur la tentation au désert, avoit dict, respondant au tentateur, ces mots : « Vien ça, diable mon amy, ne scais-tu pas qu'il est escrit : tu ne tenteras poinct le Seigneur ton Dieu. » Ce que j'ai tousjours estymé imposture et menterie sortant de leur malice ; car le personnage estoit plus sage et discret. Toutesfoys moy estant revenu en ceste ville et quelque temps passé, estant avec mes compaignons à disner audevant de l'esglise des Frères Prescheurs, ledict dymanche premier de Caresme suyvant, après leur avoir faict ce discour de risée, et le sermon sonnant, y allasmes tous. Auquel sermon, ledict prédicateur du lieu mesme feit pareille faulte et proféra ces mesmes parolles de *mon amy* : pourquoy comme folastres sur la fin sortismes en risée. Je dy cela, non pour mocquerie, mais pour se donner de guarde en parlant : car la langue est plus subtille que l'entendement.

Mocquerie des Huguenotz.

Prédication.

La parolle de soy est bien produitte,
S'elle n'est meilleure à dire que dicte.

Par la grace de Dieu, j'ay encore en mon entendement, jugement et aureilles le son et ton des deux anciennes grosses cloches de l'église Nostre-Dame de Reims ; j'entend de celles qui estoient auparavant celles que deffunct Monsieur Pierre Deschamps refondit, desquelles la grosse est encore en règne. Car je certify qu'elles estoient un ton plus grosses qu'elles n'ont esté depuis ainsy refondues ; mais lors la grosse estoit de longtemps rompue et cassée, tellement qu'elles

Grosses cloches de l'église de Nostre-Dame de Reims.

Digitized by Google

furent plusieurs années à sonner faisant *bon*, *tron*; et dès lors n'estoit la petite de sy bon son comme avoit esté la grosse; et enfin fut ladite petite rompue. Pourquoy Messieurs les firent refondre par ledict Monsieur Pierre Deschamps fort expert et adroict en cet art, qui se tenoit au Barbastre. Lequel n'avoit poinct d'enffant, homme grave, de belle grandeur et représentation, capitaine-enseigne des harquebusiers de Reims, tournant et maniant l'enseigne bravement et adextrement quand elle estoit en ses mains. Mais ses devises ordinaires affirmés avec jurement, ce qui ne luy coustoit rien, car il prenoit cela sur le sien par coustume et habitude, ès assemblés desdits harquebusiers, monstres et aultres bravades; estoit revestu de piedz en teste, l'une des foys tout de satin blanc, et aultres foys alternativement tout de satin rouge, tant il aymoit l'excellence. Et ayant ainsy refondu lesdittes deux cloches, desquelles la petite n'a eu sy bon ton que la grosse qui est encore en son entière, combien qu'elles eussent esté coulées ensemble. La cause, je m'en rapporte à mieulx entenduz que moy. Quant à son salaire, n'en ay la mémoire. Mais scai-je bien qu'elles furent levées et rependues prestes à sonner par feu mon oncle Claude Pussot, qui en eut pour salaire cinq cens livres tournois; quoy faisant, par fortune y eut l'espaule rompue; et Monsieur Pierre Doynet qui feit toute la ferrure.

Fraction de la petite ancienne.

Qualité du fondeur

L'apropriation d'icelles.

Celles de la Magdeleine refondues.

Ce faict, incontinant après, ledict Deschamps refondit les deux de l'église de la Magdaleine. Et en beuvant les vins du marché et convention d'icelles, sans contraincte, ledict fondeur dict, en affirmant *cum juramento*, selon sa coustume, qu'il avoit menty plus de quatre à six milliers à celles de Nostre-Dame; ce

Digitized by Google

qui démonstre encor qu'elles ne sont sy grosses qu'elles estoient auparavant et anciennement, et comme est affirmé par mon jugement. Et ayant en son logis ainsy refondu celles de la Magdeleine, les mena au lieu, où on ne voulut recepvoir la grosse, n'estant aussy recevable. Ce qu'il remena, et la fondit de rechef; encor y avoit-il forme de nouyau qui n'estoit souldé en icelle, faisant que le son frizoit. Toutesfoys on s'en est servi jusques à la refonte dernière.

Diminution de celles de Nostre-Dame.

La grosse de la Magdeleine deux foys refondue.

Quant à la petite des deux grosses de Nostre-Dame, dernière refondue, me semble qu'elle est trop grosse d'environ un quart de ton; que sy elle eut esté un peu racourcie, elle eut eue une bien meilleure armonie (sauf meilleur advis). Pourquoy fut longtemps sans réception. Mais qui y a affaire s'y entende; c'est la devise de feu mon oncle Nicolas Le Moyne, riche boulanger, attenant des Deux-Anges.

Advis sur la dernière refondue.

1625.

Un très grand regret à moy s'est formé ces jours de feste des bonnes Pasques et de la glorieuse résurrection de Nostre-Seigneur, 1625; pour ce que, en la très dévotte, admirable et célèbre procession du matin, le corps dudit Seigneur et Sainct-Sacrement de l'aultel y fut inréverement porté par le prévost chanoyne qui estoit homme fort boicteu et contrefaict; ce qui desrogeoit fort à l'excellence de ce beau, très sainct service et auguste cérémonie: au grand regret du dévot et merveilleux nombre d'assistans. Mais quoy! fault conseder et confesser que ne méritons pas mieulx. Dieu y veuille pourveoir, à son honneur! Amen.

Regret.

Les sermons de ce caresme furent preschez en l'église Nostre-Dame par un très docte et admirable

Caresme presché.

Digitized by Google

mynime, venu du convent de Rethel, nommé le père (1); des plus excellents des préceddents. Et sy en estoit un aultre très docte, faisant à Sainct-Denys les sermons des trespassez; et un aultre assez facessieu, preschant à Sainct-Remy et ès églises de ce banc. Dieu les veuille assister!

Course de gensdarmerie.

Mousieur le conte d'Auvergne.

Durant ce temps, régnoit grand nombre de gensdarmerie molestant grandement les villageois. Et sy les charetiers n'osoient sortir de la ville, à cause qu'on leur prenoit les chevaulx, faignant par commissions bonnes ou faulces de les mener à l'armée; en quoy y avoit pauvre adresse et grande vollerie. Monsieur le conte d'Auvergne vint en ceste ville le mardy de Pasques, qui avoit grande charge et commandement sur ceste gensdarmerie (comme on disoit).

Venu de Monsieur de Fescan.

Sur la fin dudict caresme, Monsieur de Fescan, filz de Monsieur de Guyse, fut emmené en ceste ville pour l'inicier aux estudes et parvenir à l'archiépiscopat; et print possession de l'abbaye de Sainct-Remy. Dieu luy veuille bien appeler, conduire et dresser à son salut et au nostre! Amen.

Foires.

Le vendredy suyvant, fut publié à Reims les deux foires en l'an à Charleville. Ceste foire de Coulture fut fort orde, le temps venteu et pluvieu. Car dès la mie febvrier susdite, le temps se mettant en froigdure, grans vents et grandes neiges, avec forte gellée et givre; en sorte que les vignes furent gellées, et quasy partout, mais en plusieurs les bouttons seullement et le boys conservé, et aultres le boys et les boutons gellez ensemble, encor qu'ilz n'estoient advancés non plus qu'en plein ivert. De quoy le peuple estoit

Maulvaise gellée.

(1) Le nom manque.

Digitized by Google

estonné, comme chose inaudite. Ceste inconstance dura tout le caresme, en sorte que les laboureurs et vignerons ne pouvoient bien ni asseurément besongner. Et furent les ouvrages fort tardez, et ladite foire fort incommode, au grand regret des marchants.

Le lundy, du matin, XXIe Apvril 1625, landemain de *Jubilate*, morut ledit Monsieur Bossumet, curé de Sainct-Jacques, d'une forte pleuresie, malade seullement de sept à huict jours, laissant grand nombre d'or et d'argent. Et fut enterré fort honorablement proche son oncle, en l'église Sainct-Pierre. *Et relinquent alienis divicias suas. Requiescat in pace! Amen.*

Deceds de Monsieur Bossumet, curé de Sainct-Jacques.

En ceste cure, au lieu duquel, y fut proveu de la personne de Monsieur Pierre Mogis, docteur en théologie, naguère curé de la Magdeleine, homme très docte, et se meit en possession le jeudy, fin des matines, premier jour de May, feste de la dédicace d'icelle église; feit la grande procession et célébra solemnellement la grande messe, avec toutes les solemnités requises. Dieu le veuille assister et tous ses paroissiens! Amen. Ceste réception faicte, promptement le saluai, disant : Monsieur, soyez le bien-venu.

Réception de Monsieur Mogis, curé de Sainct-Jacques.

Salutation.

Dieu bénisse vostre entrée,
Donnant issue bienheureuse
En ceste charge ordonnée,
Salutaire et onéreuse,
Pour vostre troupeau bienaymé
Paistre en voye gracieuse,
Et parvenir unanime en vie future glorieuse!
Deus custodiat introitum tuum et exitum tuum!

Beau temps.

Le moy de May estant bien disposé et en grande chaleur, causant aux vignes grande naissance et quantité de raisins, le plus produisant d'ambas et sur la

Digitized by Google

souche, à cause de ladicte gellée. Mais sur la fin, les XXIVe et XXVe et aultres jours suyvants, le temps se changeant en froigdure, pluye, greslons, grands ventz; le tout n'estant prouffitable aux biens de la terre, rompant les bratz des vignes devant la liaison. Et sy les besches les molestoient, comme l'affluence des chenilles aux arbres, les rendant sans fruictz. Pourquoy n'y avoit grande espérance de recueiller grande chose, saulf la providence de Dieu.

Procession.

A cause de l'injure de ce temps, fut faicte une honnorable procession générale, le mercredy, jour de feste sainct Barnabé, avec grande assistance et dévotion populaire : chose admirable de la bonté de Dieu ! Car ce faict ne fut pas plustot advisé, délibéré et conclud de ce faire, que mesme, dès la veille, le temps commença à se mettre en bonne disposition et chaleur, à la consolation du peuple. Ce qui est par plusieurs foys le semblable advenu en mon temps : Dieu en soit loué et remercié ! Ce qui démonstre qu'il est bon se munire de bonne heure par prière et avoir recour à sa bonté. *Deus, da nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis.* Ps. 107 (1). Toutesfoys fault dire que ne sommes dignes d'estre exaucez; car ce beau temps n'eut pas longue durée, et fut tout le reste dudict moys de Juin fort nébuleu, n'estant guère de jours sans pleuvoir. Le tout contraire aux biens de la terre, continuant jusques en mie Juillet.

Plainte de la (Lairesse) sur mon jardin.

(1) Par mauvaise entreprise
Et ignarde subtilité,
Esbranlé suys ; peu me prise ;
Tourmant m'a ainsy tourmanté.

(Note marginale qu'on ne peut rapporter au texte.)

Digitized by Google

Sur la fin du moys de May suyvant, plusieurs meurtriers dudit Monsieur Flamain et son serviteur furent emprisonnez sur quelques indices; qui estoient troys habittans de ceste ville, et tant poursuyvis qu'ilz furent convaincuz du faict et condampnez d'estre eulx troys rompuz et rouez, le sabmedy XXVIIIe Juin. Et estans pretz à exécuter et sortir de prison pour les mener faire amande honnorable au devant de l'église Nostre-Dame, deux desquelz déclairèrent que le troisiesme estoit inocent du faict et ne s'y avoit trouvé, et qu'il n'y avoit qu'eulx deux seullement. Et sur ce, l'un déclaira encor qu'il y avoit en sa maison en plusieurs endroicts nombre d'or et d'argent cachez en terre, en provenant: où fut mené; montra les places, ce qui fut trouvé: déclairant que son compaignon en avoit aussy (ce qu'il nya), sy sa femme qui s'estoit absenté ne l'avoit emporté. De là furent menez après la dicte amande honorable sur l'eschaffault au marché au bled et exécutez fort tard; d'aultant que Messieurs les juges et conseillers, attendu ceste déclaration, furent fort empeschez et eulx rassemblez sur icelle, et délaissé encor en prison secrète ledict troisiesme (qui estoit le sergent serviteur ordinaire de la justice des marchans), pour le faict d'icelluy congnoistre plus amplement; joinct que c'estoit le plus chargé et accusé dudict faict. Sur ce, Messieurs en ayant deslibéré et donné quelque jugement, le receurent pour appelant, et incontinant mené à Parys; où, sur ses interrogatoires, souffrit et endura beaulcoups de peines, puis..... (1).

Les meurtriers de Monsieur Flamain.

Depuis ladicte mye Juillet, la grande chaleur et

Grande chaleur

(1) Pussot a laissé une ligne en blanc pour consigner le résultat de l'appel. Mais il mourut sans doute avant la fin du procès.

Digitized by Google

seicheresse continuant, et pour le facheu temps passé, n'y demoura quasy rien aux vignes et aussy peu que de la vie des vivants on a veu, comme en 1598, 1601, 1607 ; mais les vivres bien à meilleur marché ès dictes années que la présente. Et advint le vendredy, XVIIe Aoust, que le feu print au village des Maisneux, et quasy toute la rue depuis l'église tirant vers Reims, en peu d'heures, bruslée; où y eut merveilleuse perte. Dieu leur donne patience et nous en préserve par sa grace !

Grande perte par le feu aux Maisneux.

Cource de fiebvre.

Sur la fin du moys d'Aoust, la grande chaleur continuant, advint une cource de maladie de fiebvre estrange, et quasy partout, en sorte que peu des maisons en estoient exentes (cource bien mauvaise et rigoreuse, continuant le moys de Septembre, et quasy incongnue aux médecins). Dieu y veuil pourveoir ! Amen.

Pris des grains et vin nouveau.

En ce temps et sur la fin de l'esté, les vins vielz qui estoient sy excelents en bonté, pour estre mœurs, comme on disoit, et signamment ceulx des mauvaises caves, prindrent le goust d'esté ; ce qui les feit mespriser, où y eut grande perte. Le froment valoit VIII l., le seigle C solz, l'orge IV l. et l'avoine XLV solz le septier. Le vin nouveau commun LX l., encor qu'il fut de petite qualité, comme dict est. Et estoit le pauvre peuple en grand esmoy. Ne recueilly que huict poinssons de vin bien verd et petit en bonté.

Advents.

Les advents en l'église Nostre-Dame furent preschez par un merveilleu et très admirable capuchin, nommé le père Athanase, très excellent personnage et le plus admirable qui ayt esté jamais en ceste charge et vocation, ayant journellement auditeurs en tel nombre que l'église estoit pleine en ses lieux ordinaires, et

Digitized by Google

jugé par la multitude qu'il n'y en avoit eu jamais un tel en ceste affaire ; doué de toute circonstance propre et nécessaire à telz personnages, et estymé le meilleur de tous, sans jactance ny diminution de l'excellence et honneur des préceddents. Lequel feit ses sermons de chacune sepmaine sur le pauvre serviteur ou fermier auquel son seigneur demandoit compte, et principalement sur sa résolution, disant : *Scio quid faciam*, et ces motz de la conclusion : *Facite amicos*, etc. ; le tout avec telle admiration, que chacun estoit esmerveillé de sa doctrine et inaudicte éloquence. Et les dimanches, les faisoit sur les évangiles. Ce qui fut un merveilleu don en la ville de Reims. Dieu luy veuil continuer ses graces et à nous ! Amen.

Le 0e Mars (1) 1626
Cy devant gist de Jehan Pussot le corps.
† De son ame (priant) soyez records
Requiescat in pace ! Amen.

Sy on me faisoit épitaphe, ce que ne désir, ne voudrois aultre langage.

Ordre sur la conservation du droict des églises paroissiales contre l'usurpation et actraction des moynes, religieux conventuelz et aultres.

En ce temps fut mis en lumière certain traicté contenant (2) articles d'une saincte affection et résolution de tous Messieurs les archevesques, évesques et aultres preslatz de la France, pour donner ordre à ce qu'il soit deffendu, interdict et prohibé à tous moynes, religieux, conventuelz de quelque ordre que ce soit, mesme jésuytz et capuchins, de s'imisser ni entreprendre l'exercice de l'administration des sacrements de l'église, ny de congnoistre du faict des consciences par la confession sacramentelle et auriculaire, et en délaisser du tout la charge et exercice à Messieurs

(1) Au dessus du mot *Mars* un autre a été commencé.
(2) Nombre laissé en blanc.

Digitized by Google

les curez des paroisses, leurs chappellains et commis, pryvatyvement à toutes aultres personnes ecclésiasticques régulières, affin que chacun s'entretienne et demeure en sa paroisse; et faire cesser et exterminer le désordre et abus qui maintenant règne, par je ne scay quelle prétention de dévotion sentant plustôt la curiosité ou ypochrisie; mesme par je ne scay quelles filles dévotes meslées de bigottes ambabouinées, d'aulcuns prebtres apostez selon leur voulonté : en sorte que les paroisses sont fort affaiblies et diminuées par la négligence de telz de tout sexte, au grand intérest de la solitude et fermeté de l'Eglise ; car les religieux estans hors du monde, ne doibvent connoistre des choses mondaines et spécialement de ce qui est contenu.....

FIN

DU JOURNALIER.

Digitized by Google

APPENDICE.

I.

EXTRAITS

EMPRUNTÉS A P. COQUAULT (1).

Voicy ce qu'en dict maistre Jehan Pussot en son journalier :

En ce temps la ville de Fisme fut rendue au roy. Monsieur de Guyse se donnoit bon temps à Reims, et la paix pour la ville de Reims estoit principalement empeschée par les adhérans devant nommés,

(1) Pour l'année 1594, nous avions remarqué une lacune dans Pussot. Pendant cinq mois son journal est muet, tandis que des événements fort graves (de la fin de Juillet au commencement de Novembre) se passent à Reims. Le duc de Guise ne se presse point de faire sa paix avec le roi, les ligueurs *l'endorment*; il faut que la crainte d'un traité des royalistes rémois avec Henri IV et la présence d'une armée royale l'y décident. Nous ne pouvions nous expliquer le silence de Pussot, toujours si bien informé et alors si ardent pour la paix. Nous en étions réduits à supposer qu'une feuille du manuscrit avait été perdue ou soustraite. Aujourd'hui nous avons trouvé la preuve de notre supposition. C'est Pierre Coquault qui nous la fournit. Le patient chanoine copie souvent Pussot, ordinairement il le cite en l'appelant par

Digitized by Google

d'aultant qu'ils avoient mal usé de leurs charges, crainians la repréhension et de rendre compte des choses mal prises et mal administrées, tenoient bon pour la guerre; au contraire scandalisoient les bons docteurs et habitans désirans et preschans la paix. L'on fut contrainct donner à Monsieur de Clermont, coronel de l'armée du roy, MMD escus pour tirer l'armée d'autour de Reims, afin d'achever les vendanges; et pour payer ceste somme, fut mis sur tonneau de vendange entrant à Reims, X solz tournois. Mais les adhérans n'en payèrent aucune chose, d'aultant qu'ils avoient vendangé devant et faict leur affaire finement aux despens d'autruy. Dieu leur doibt la justice.

Ainsi parle nostre bon habitant (1).

L'armée du roy vint à la montaigne de Reims, qui empescha de vandanger; et survint une forte gellée qui dessécha toutes les feuilles des vignes. Les raisins se perdoient sur les sépaulx, sans avoir moyen de les cueillir, sinon avec composition que quelques compagnies faisoient; et pour le sauf-conduit estoit donné XX solz pour poinsson. Les aultres estans rencontrez, estoient pillés, robés, et non seulement le vin, mais les chevaulx et habits des charetiers. Les plus riches habitans ayans prévu le danger, avoient prévenu; il n'y avoit que les pauvres; et dict ledit Jehan Pussot

son nom ou *notre bon bourgeois*. C'est ce qu'il fait en 1594 notamment, aux deux endroits qui manquent dans notre Mémorial et que nous reproduisons ici. Le premier extrait est littéral, le second semble un analyse. L'un et l'autre font allusion à des détails que nous n'avons pas retrouvés, aux menées des *adhérans*, c'est-à-dire des partisans de la Ligue.

(1) P. Cocquault, tom. IVe, fol. 526, verso.

Digitized by Google

que les riches ne se soussioient de telle calamité, ains faisoient chose nuisible au reste du peuple, endormoient le sieur de Guise de leur affection mal réglée : ce qui troubloit et abusoit grandement le peuple. Fut faict trève pour quinze jours, durant laquelle les gens du roy qui estoient logez en la Montaigne furent fachez contre les habitans de Reims, d'aultant qu'il fut deffendu à Reims de leur porter aucuns vivres par les gens de villages, ce qu'ils faisoient pour estre traictez doulcement; et lorsque les villageois estoient rencontrez passans aux portes de Reims avec vivres, estoient vollez par les portiers des portes et garnison qui estoient en garde, les battans et frappans, prenoient mesme la nourriture que l'on portoit aux vendangeresses, impunément et sans estre repris par justice ou aultrement (1).

(1) *Ibid.*, fol. 524.

Digitized by Google

II.

NOTE

sur les

MORCEAUX DE MUSIQUE

contenus

DANS LE MANUSCRIT DE PUSSOT,

par M. L. Fanart, membre titulaire.

Au folio CCXIX (1), le manuscrit de Pussot contient deux pages de musique qui permettent de conjecturer qu'à toutes ses autres qualités le charpentier rémois joignait celle d'être musicien. Nous savons, du reste, par divers endroits de son Journalier que l'art de la *chanterie* ne lui était pas indifférent, et nous l'avons vu s'employer activement, avec le chapelain Ogier et les clercs de Saint-Jacques, sa paroisse, à mettre en ordre les livres de chœur de cette église.

Quant à la place qu'occupe cette musique dans le manuscrit de Pussot, à la suite de questions liturgiques pour la plupart, elle s'explique assez par le besoin qu'avait l'auteur à son déclin et sur la fin de

(1) Voir les pages 237 et suivantes

Digitized by Google

son livre de consigner les plus chers souvenirs de sa vie.

Au point de vue de l'art, cette musique est d'un haut intérêt. D'abord, chantée convenablement et dans le style d'exécution du XVIe siècle, elle est d'un effet admirable, plein de suavité, de majesté et d'onction. Ensuite, c'est un monument très intéressant de la réaction de l'art catholique contre l'art protestant : et ceci mérite que l'on s'y arrête.

Ce serait se refuser à l'évidence que de méconnaître l'immense influence qu'ont eue en Allemagne, au début de la Réforme, les cantiques versifiés de Luther, de S. Walther, de C. Rupff, de G. Rhaw, etc. ; et, en France, la version des psaumes de Clément Marot et de Théodore de Bèze, mise en musique par Guillaume Frank et harmonisée par l'illustre Goudimel et le non moins illustre Claude le Jeune. Chose singulière ! la Réforme qui se piquait d'établir un culte plus épuré et plus spiritualiste que le Catholicisme, se départit complètement de cette prétention dans l'établissement de ses chants, car elle substitua aux chants psalmodiques que le génie chrétien avait toujours su jusque-là conserver purs de tout alliage mondain, un chant métrique et rhythmé qui constitue précisément en musique ce qu'il y a de plus sensuel et de plus passionné. Il est vrai que, pour compenser sans doute et atténuer un peu ce que cette innovation avait de mondain et de relâché, les réformateurs donnèrent à leurs chants, comme à leurs discours, une allure dure, austère et puritaine, où se reflétait bien plus le Dieu terrible et vengeur d'Isaïe et d'Ezéchiel que le Dieu doux et humble de l'Evangile.

Toutefois, ce tempérament ne mit point obstacle à

Digitized by Google

l'immense succès des chants réformés. Dès que l'on flatte les passions et les instincts sensuels des multitudes, on est certain de les attirer à soi.

Les funestes doctrines d'art de la renaissance avaient malheureusement fait trop de progrès parmi les catholiques pour qu'ils comprissent que leur devoir et leur mission étaient d'opposer à ces chants mondains leurs chants spiritualistes, retrempés aux vraies sources et surtout mieux exécutés. Il leur parut plus conforme à l'esprit de progrès qui avait fait irruption chez eux, il leur sembla surtout plus facile de se mettre à la suite des réformés et de créer comme eux des chants rhythmés et cadencés. Déviation funeste ! dont les suites sont loin d'être effacées.

Quoiqu'il en soit, les premiers monuments de cette curieuse évolution sont très curieux à observer, et, sous ce rapport, les quelques spécimens fournis par Pussot sont du plus haut intérêt. On y voit qu'en dépit de leurs tendances à imiter les réformés, les catholiques conservent dans leur art une douce majesté, un accent pieux, une joie contenue, dont la racine est bien évidemment dans le chant ecclésiastique qu'ils s'efforçaient en vain de remplacer, et qui, semblable au soleil, illuminait les nuages même dont ils essayaient de l'obscurcir.

Bien qu'il se soit écoulé près d'un siècle entre la découverte de la tonalité moderne et l'époque où écrivait Pussot, personne ne s'était aperçu de ce fait qui devait cependant changer la face de l'art. On avait pris cette grande révolution tonale pour une simple innovation harmonique. Il est vrai que nous n'avons pas grand droit de nous étonner de cette erreur, car bon nombre de musiciens de nos jours la partagent

Digitized by Google

encore. C'est par suite de cette fausse opinion que l'on conserva longtemps l'habitude de donner aux pièces écrites dans la tonalité moderne quelques formes de la tonalité ecclésiastique, et, bien mieux encore, de les désigner par les appellations propres à cette tonalité. Pussot s'est conformé à cet usage général de son temps, et sans cette explication préalable on n'eût pas compris les soins qu'il prend à cet égard.

Je vais entrer dans quelques détails sur chacun des morceaux de notre manuscrit, je donnerai ensuite quelques explications sur leur notation et sur leur exécution.

En premier lieu se présente l'*Oraison Dominicale*, œuvre de longue haleine pour un choral. Ce morceau frappe l'esprit par la solennité et le sentiment pieux qui le caractérise. Il se rapproche des chorals de Luther, mais on y rencontre plus d'onction et l'accent de la prière y est mieux conservé. La facture de cette pièce est aussi très remarquable. L'auteur, en variant les cadences avec beaucoup d'adresse et de savoir, a su dissimuler la longueur du morceau et éviter la monotonie. Ce sont les colonnettes dissimulant la masse des piliers des cathédrales. Cette pièce est désignée comme étant du premier ton avec un bémol à la clef, c'est-à-dire du ton *Eolien* transposé.

La *Salutation Angélique* suit, comme dans les rituels, l'*Oraison Dominicale*. C'est tout simplement la seconde antienne des vêpres de l'Annonciation de la Vierge, traduite en français, et dont on a mesuré le chant classé, comme dans l'antiphonaire, sous le mode *Dorien*. Jusque-là tout est simple, mais ce qui rend ce morceau fort extraordinaire, c'est l'invocation :

Digitized by Google

O Mater Dei, memento mei. Amen, qui termine la pièce et dont le chant est écrit non pas dans le mode collatéral, ainsi que cela se rencontre souvent dans le chant ecclésiastique, mais dans le mode *Hypolydien*, procédé de modulation tout-à-fait moderne, et que nous appelons : modulation du relatif mineur au relatif majeur. Il résulte de tout cela un ensemble hybride et faux qui n'est ni mondain ni ecclésiastique. C'est l'éclectisme appliqué à l'art.

Le troisième morceau est une invocation latine, participant à la fois du style des tropes et de celui des invocations protestantes. L'auteur de ces paroles est le curé La Lobe, dont les Noëls chantés dans l'église de Saint-Jacques de Reims furent dans la suite un sujet de démêlés entre l'archevêque et les marguilliers : et, selon toute apparence, c'est là un échantillon des Noëls condamnés par l'autorité épiscopale. Le chant de ce morceau est très beau, et l'on voit que l'auteur s'est heureusement inspiré des grandes mélopées chrétiennes, car la mélodie n'est rien autre chose que des fragments du *Kyrie* et du *Gloria* du ton *Lydien* qui se trouvent dans une grande quantité de Graduels. On remarque dans cette pièce un emploi assez fréquent de la *triple mineure*, c'est-à-dire de la mesure à $\frac{5}{2}$. Ainsi jetée au milieu de la mesure binaire, cette triple donne au rhythme un caractère gracieux, quelque chose d'imprévu et d'animé qu'on a eu bien tort d'abandonner.

Le chant du quatrième morceau est fort élégant et peut être considéré comme une mélodie de demi-caractère, entre le sacré et le profane. Pussot n'a point indiqué le ton de cette pièce qui appartient à l'*Hypoionien*. Une singularité qu'on y remarque, c'est le

Digitized by Google

mot *eleyson* scandé en trois syllabes, au lieu de quatre, à la manière allemande, contrairement à la pratique des Français et des Italiens. Il est à présumer que c'est là une imitation des chants calvinistes de Frank ou du *Choralbuch* de Luther, et alors la parenté entre ces chants et les cantiques protestants serait assez rapprochée.

La cinquième pièce est le *superius* (dessus) d'un cantique dans le genre des chorals protestants harmonisés, mais dont il est impossible, en l'absence des trois autres parties, de signaler les qualités ou les défauts.

Un petit chef-d'œuvre termine cette trop courte compilation. Il est impossible de rendre le chant du cygne avec une expression plus gracieuse et plus mélancolique ; et à voir la fraîcheur des idées, l'élégance de la forme et la régularité du rhythme de cette petite pièce on ne saurait douter qu'elle n'ait été écrite par un maître habile. Pussot s'est trompé en attribuant ce morceau au mode *Hypomixolydien* ; il appartient au mode *Hypolydien*. On rencontre dans cette pièce un nouvel emploi de la *triple mineure* (mesure à $\frac{5}{2}$).

Passons maintenant à la notation de Pussot.

Bien que la musique insérée par cet auteur dans son curieux manuscrit n'offre aucune des difficultés dont sont hérissées les notations anciennes connues sous les dénominations de notation *neumatique* et de notation *proportionnelle*, il n'a pas paru hors de propos d'en donner une traduction en notation moderne.

Il est à remarquer, en effet, que plus la culture de l'art musical s'étend, plus elle perd en profondeur. Il ne suffisait pas jadis de chanter tant bien que mal ou de jouer passablement d'un instrument pour conqué-

Digitized by Google

rir le titre de musicien. Il fallait des connaissances théoriques et pratiques qui échappent aujourd'hui au plus grand nombre. On vous soumettait à des examens, à des épreuves qui n'étaient pas sans difficultés. On vous présentait, par exemple, un morceau de musique à quatre voix fort incidenté, fort intrigué, comme on les construisait alors, et l'on vous invitait à y ajouter une cinquième voix; si vous ne pouviez pas écrire cette nouvelle partie avec correction et élégance, on vous renvoyait plein de confusion, comme un homme qui avait voulu usurper un titre dont il n'était point digne.

De nos jours, les fortes études ont disparu et la plupart de ceux qui se parent du titre de musicien ne savent pas même lire la musique contemporaine, à bien plus forte raison celle qui a un ou deux siècles de date.

Cependant, ainsi que je l'ai déjà dit, la musique de Pussot est très remarquable, et il serait fort à désirer que les artistes et les amateurs pussent l'aborder pour en apprécier eux-mêmes et en faire apprécier aux autres la valeur et le mérite.

Le seul moyen de sortir de cette difficulté c'est de mettre à leur portée, en la traduisant en notation vulgaire, cette musique qu'ils sont incapables de déchiffrer.

Toutefois, je n'ai point borné ma tâche à cette traduction, je n'ai point oublié qu'une des grandes, je dirai même des glorieuses missions des Académies, c'est de stimuler, d'exciter et surtout de faciliter les travaux scientifiques et littéraires. J'ai donc cru devoir donner sur la notation de Pussot, c'est-à-dire sur celle du XVIe et du XVIIe siècle, des renseignements qui

Digitized by Google

viendront en aide à ceux qui se sentiraient de force à faire quelques travaux sérieux dans ce sens. A l'aide de ces données, ils seront à même de contrôler ma traduction et d'en entreprendre eux-mêmes de semblables, le cas échéant. Ils pourront rendre ainsi de grands services à l'archéologie musicale, sauver de l'oubli et peut être de la destruction des monuments intéressants, et plus tard aborder des travaux plus difficiles et plus relevés.

Pussot s'est servi de la mesure appelée autrefois : *Mœuf mineur imparfait* et aujourd'hui : Mesure *à capella*, mesure de chapelle, ce qui, soit dit en passant est une dénomination tout à fait fausse, attendu qu'on se servait aussi bien de cette mesure pour les chants profanes que pour les chants sacrés, comme du reste les morceaux du manuscrit de Pussot en font foi. La note la plus longue usitée dans cette mesure était la *brève* ou note quarrée; la *brève* se divisait en deux *semi-brèves* ou rondes, quatre *minimes* ou blanches, huit *semi-minimes* ou noires et seize *cromes* ou croches. Dans la mesure binaire, qui était la plus commune, on donnait comme aujourd'hui un temps à chaque *minime* ou blanche.

Il y avait encore les *triples* dont la théorie était fort compliquée. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet : il suffira de savoir que les *triples* représentaient tantôt les triolets, tantôt les mesures à trois temps, tantot enfin les mesures composées comme $\frac{6}{4}$, $\frac{9}{4}$, $\frac{12}{4}$, etc., de notre musique. On trouve, ainsi que je l'ai fait remarquer, quelques échantillons des *triples* dans la troisième et dans la sixième pièce de Pussot.

Ce qui peut dérouter le plus les musiciens modernes dans la lecture de la musique de notre manuscrit,

Digitized by Google

c'est assurément l'absence de ces barres qui séparent chaque mesure dans la notation actuelle. L'usage de ces barres ne remonte pas au delà de deux siècles, car ce n'est guère que dans les livres imprimés vers 1600 qu'on les voit apparaître, et encore ne les tirait-on que de huit en huit ou de quatre en quatre mesures, selon que la plus longue note employée était une *maxime* ou une *longue*.

Plus tard, on abandonna ces longues valeurs et la plus longue note était une *brève* ou note quarrée, valant deux *semi brèves* ou rondes, ainsi qu'on peut le voir dans Pussot. On rapprocha alors les barres et on les tira de deux en deux mesures, afin qu'elles pussent contenir la *brève* qui avait effectivement cette valeur.

Mais les innovations en musique ne vont pas vite, et l'on voit par le manuscrit de Pussot qu'en 1620 il y avait encore bien des musiciens qui écrivaient leur musique sans barres. Je possède même trois messes conventuelles, écrites en 1770, dans la notation desquelles on ne rencontre aucune barre de mesure (1).

Quant aux barres que l'on voit dans Pussot, elles ne sont point destinées à séparer les mesures, mais le sens, comme dans le plain-chant; dans les pièces métriques, elles sont naturellement placées après chaque hémistiche et à la fin de chaque vers. Peut-être, au reste, les auteurs des pièces contenues dans Pussot ont-ils écrit sans barres de

(1) C'est pour habituer les élèves à la lecture de cette sorte de musique, que Cherubini a inséré dans le solfége du Conservatoire plusieurs morceaux écrits dans les mesures anciennes et sans barres de mesure. Mais qui étudie le solfége aujourd'hui ?

Digitized by Google

mesure, pour se rapprocher des psaumes protestants qui étaient notés de cette manière.

Un autre embarras que rencontrent les modernes, lorsqu'il s'agit de déchiffrer cette musique, c'est que le demi-ton ascendant accidentel (le dièse) y est rarement indiqué. On comptait encore ici sur le savoir du lecteur : il avait appris dans les écoles que toute relation de *mi contra fa* (*si*, *fa*), était un barbarisme musical, soit que cette relation eût lieu dans la mélodie elle-même, soit qu'elle se rencontrât entre celle-ci et l'harmonie écrite ou sous-entendue. Au XVIIe siècle, il y avait long-temps déjà qu'on avait la condescendance d'écrire le demi-ton descendant (le bémol), mais quant au demi-ton ascendant (le dièse), on avait conservé l'ancienne tradition qui était de ne l'écrire que dans le cas où le lecteur n'aurait pu le soupçonner (1). Ce demi-ton ascendant, que l'on faisait sans qu'il fût écrit, s'appelait chanter *per musicam fictam*, par musique feinte. On feignait en effet, on supposait, dans ces occasions, qu'il y avait dans la musique écrite une autre note que celle qui y était réellement. Rien n'est plus commun chez les auteurs du moyen-âge que cette dénomination de *musica ficta*.

Mais comme ce serait fort s'aventurer que de compter aujourd'hui de la part des musiciens sur une science qu'ils ont perdue depuis long-temps et dont peut-être ils n'ont jamais entendu parler, j'ai préféré, dans la

(1) De cette absence du demi-ton ascendant dans les notations anciennes, certains esprits bizarres en ont conclu, contrairement à la tradition, que l'on ne faisait point ces demi-tons, ce qui produirait l'effet le plus barbare et le plus repoussant. J'ai réfuté ces assertions dans la préface de mon LIVRE CHORAL, pag XXXI et suiv.

Digitized by Google

traduction que je donne des pièces de Pussot, indiquer les demi-tons ascendants qui doivent être faits par *musique feinte*. Seulement, pour les distinguer de ceux qui sont réellement écrits dans l'original, je les ai placés au dessus de la portée. Ceux que l'on rencontrera dans l'intérieur des cinq lignes existent dans l'auteur.

La dernière pièce — le *Chant du Cygne* — contient deux choses qui demandent aussi explication. La première est l'E qui se trouve au dessus du *mi* sur le mot : *Las !* Dans l'antiquité et dans le moyen-âge, on représentait les sons par des lettres. Au XVIe siècle, cet usage s'était conservé pour l'apellation fixe des notes, et il en reste même encore quelques traces aujourd'hui. On attribuait l'A majuscule au *la* qui dans la notation vulgaire est placé entre la première et la seconde ligne de la portée, la clef de *fa* étant posée sur la quatrième ligne; le B indiquait le *si*, le C l'*ut* et ainsi de suite. Arrivé au *la*, formant octave avec le premier, on employait les lettres minuscules : *a*, *b*, *c*, etc. Au *la* formant double octave avec le point de départ commençait une série de doubles lettres : *aa*, *bb*, *cc*, etc. La note *mi* du manuscrit étant un peu douteuse, Pussot l'a surmontée d'un E qui signifie également *mi*, comme nous venons de le voir, pour éviter que l'on ne s'y méprît. Seulement, il s'est trompé d'octave : c'était un *e* minuscule qu'il fallait et non un E majuscule. Mais il ne faut pas oublier que Pussot était un simple amateur de la *chanterie* qui pouvait fort bien ignorer cette distinction.

La seconde chose à expliquer est le point que l'on rencontre après les deux dernières semi-minimes (noires) de la pièce. La signification de ce point n'est

Digitized by Google

en aucune façon celle qu'il a dans la notation moderne; il indique qu'il faut répéter, après la seconde semi-minime *fa*, le commencement du neume qui termine la pièce.

Pour ce qui regarde l'exécution, toute cette musique doit être chantée dans le style large de la musique du XVIe siècle, c'est-à-dire en sons filés et avec une expression douce et naïve ; autrement elle perd toute sa saveur et ne produit qu'un effet plat et trivial. Le mouvement en est très modéré et s'altère selon l'expression. Les nuances n'étaient point marquées alors, c'était à l'exécutant à les trouver, selon son génie, ce qui n'était pas très difficile à obtenir dans un temps où la plupart des chanteurs étaient des gens consommés dans leur art.

Mais là ne se termine pas encore le travail de l'xécutant. J'ai dit plus haut que les morceaux de Pussot avaient été écrits, comme toute la musique de cette époque, selon les modes et les usages du chant ecclésiastique, encore bien qu'ils n'appartinssent point à la tonalité de ce chant. Or, dans le plain-chant, une suite quelconque de notes n'indique pas tels ou tels sons absolus, mais seulement la disposition relative des tons et des demi-tons ; c'est aux exécutants à transposer les notes indiquées, selon la nature et l'étendue de leurs voix. C'est là pour les chanteurs modernes, habitués aux tons absolus, un obstacle assez considérable qu'ils ne peuvent vaincre que par un certain exercice ou en écrivant chaque morceau avec la transposition convenable à leurs voix.

On le voit, grâce à toutes ces difficultés et à bien d'autres accumulées dans les anciennes notations, les

Digitized by Google

maîtres seuls y avaient droit de cité. Seuls, ils avaient la clef de ces jardins enchantés, seuls, ils en connaissaient les moindres détours et savaient en faire ressortir les beautés. Ils gardaient leur science et leurs secrets avec une jalouse sollicitude, et malheur à l'ignorant ou à celui qui voulait se passer d'études ou de maîtres, tout cela était pour lui lettre close, et le pauvre sire, confondu et bafoué, restait, comme on disait alors : sot par *nature*, sot par *bémol*, sot par *bécarre*.

Digitized by Google

ESSAI SUR LE LABARUM

ET PLUS SPÉCIALEMENT SUR L'ÉTYMOLOGIE DE CE MOT,

Par M. Th. LORIN, Membre correspondant.

Je n'ai pas la prétention de donner ici un traité complet sur la fameuse enseigne connue dans l'histoire de l'empire romain sous le nom de *Labarum*. Le sujet ayant été traité à fond et *ex professo* par un grand nombre d'érudits, je dois me borner au simple résumé de ce qui a été écrit sur cette matière et des diverses conjectures émises sur l'origine de ce mot.

Comme tout le monde le sait, les premiers romains n'avaient pour enseigne qu'une botte de foin ou d'autres herbes, placée au bout d'une pique ou d'un bâton (1). On tressa ensuite ce foin en forme de couronne ; mais cette grossière enseigne, par laquelle avaient été guidés les premiers pas des soldats qui devaient un jour étendre si loin leurs conquêtes, ne tarda pas à disparaître, excepté dans quelques occasions rares : par exemple lorsqu'un corps séparé du reste de l'armée était forcé de se mettre subitement en campagne (2).

A la couronne de foin succéda une couronne d'or,

(1) Voyez Ovid. *Fast.* lib. III. — Plutarch. *Rom. quæst* etc.

(2) Voy. Donat. *In Terent. Eunuch.*

Digitized by Google

d'argent ou de quelque autre métal ; puis une *main*, considérée par quelques écrivains comme signe de la fidélité que l'armée devait à son chef; enfin diverses figures d'animaux ou d'oiseaux, coutume que, selon Diodore de Sicile, les romains pouvaient avoir empruntée des égyptiens. De tous les oiseaux ou animaux symboliques, l'*aigle*, comme roi de la gent volatile, et à raison de sa force, obtint la préférence, devint la seule, ou du moins la principale enseigne des armées romaines, et fit disparaître les autres animaux qui, du temps de Marius, ne servaient plus de signe de ralliement que pour les corps inférieurs de l'armée. — Quelquefois l'enseigne était une statue de quelque divinité. Au dessous de la statue placée au bout d'une pique, étaient inscrits, soit dans une couronne, soit sur une petite tablette, le numéro de la légion, celui de la cohorte, etc., et les lettres S. P. Q. R. (Senatus, Populus que Romanus), formule qui fut conservée même sous les empereurs, jusqu'au règne de Constantin (1).

On connaît le respect des romains pour leurs enseignes, qualifiées par Tacite (*Annal.* lib. II, c. 17) *Bellorum Dei*, et le culte qu'ils leur rendaient, culte qui, au rapport d'Ovide (*Fast.* lib. III), remontait à l'époque primitive où cette enseigne ne consistait qu'en un faisceau de foin. Ce culte idolâtre, qui par la suite fut cause de la répugnance que les chrétiens éprouvaient à servir dans les armées, détermina les empereurs à faire mettre sur les enseignes leurs noms et leurs portraits, honneur qui, sous la république, n'a-

(1) Voy. LEBEAU, *Mém. sur la Lég. Rom.* Acad des inscr. t. XXXII, p. 279 et suiv.— *Ibid.* tom. XXXV, p. 277, etc.

Digitized by Google

vait été que très rarement accordé aux généraux. Lebeau ne cite que le nom de Crassus inscrit sur un drapeau (1). Par ce moyen, les empereurs qui se considéraient en quelque sorte comme des dieux, partageaient le culte rendu par l'armée à ses enseignes, ainsi qu'aux divinités ou aux animaux symboliques qu'elles représentaient. Les noms ou les portraits des empereurs étaient placés, soit dans une tablette au dessus de celle qui portait le chiffre de la légion, soit dans un médaillon suspendu au bec de l'aigle. Quand, par suite d'une révolte des prétoriens ou de l'armée, un empereur était déposé, les soldats faisaient disparaître son nom des enseignes et y substituaient celui de son successeur.

Les romains, tout en conservant leurs propres enseignes, avaient assez l'habitude d'adopter quelques unes de celles des peuples qu'ils avaient vaincus. C'est ainsi que, sous Trajan, ils empruntèrent des Daces ces dragons, qui gonflés et agités par le vent, durant la marche, semblaient vouloir se précipiter sur l'ennemi :

« Jam textilis anguis
Discurrit per utramque aciem, cui guttur adactis
Turgescit zephyris ; patulo mentitur hiatu
Iratam pictura famem, pannoque furorem
Aura facit, quoties crassatur vectile tergum
Flatibus et nimium jam non capit alvus inane (2). »

Cette forme d'enseigne, en usage chez plusieurs peuples de l'Orient, et que l'on retrouve encore, je

(1) Voyez 14e *Mém. sur la Lég* Acad. des insc. t. xxxv, p. 292.

(2) Sidonius Apollinaris.— Voyez aussi Ammian. Marcell. lib. xvi.— Godesc. Stewichius, *in Veget.*, lib. i, cap. 23, p. 75, etc.

Digitized by Google

crois, chez les Chinois, viendrait, selon Isidore de Séville (*Orig.* lib. XVIII, cap. 3), du serpent Pithon tué par Apollon (1). Il paraît, au reste, que ces dragons portés par des soldats nommés *draconarii* ne tardèrent pas à disparaître du nombre des enseignes de l'armée.

L'usage emprunté des Daces, des Pannoniens, des peuples Germaniques, ou, selon quelques savants, des Arméniens, d'appendre à la pique qui supportait leur enseigne un voile d'étoffe *(vexillum)*, régna plus longtemps. Ce voile de forme carrée était attaché à une traverse vers le haut de la pique, comme la voile d'un navire à son antenne, et paraît avoir servi de modèle aux bannières de nos anciens barons et à celles qui servent encore dans nos processions.

Nous ne savons pas bien, dit Godesc. Stewechius, à quelle époque remonte, chez les romains, l'emploi du vexille auquel on a donné le nom de *Labarum ;* mais, ce qui est certain, c'est qu'il a été porté à la guerre sous des empereurs qui n'étaient pas chrétiens. Il paraîtrait même, d'après quelques anciens fastes, que cet étendard que l'on remarque sur les médailles de Jules César, se retrouve dans les médailles des consuls antérieurs à cet empereur (2). On verra plus bas que cette enseigne figurait encore au IXe siècle de notre ère à la tête des armées romaines.

L'étoffe de ce vexille était plus ou moins riche, le plus souvent de laine teinte en pourpre, ou de soie

(1) Voyez LEBEAU. *Acad. des inscr.* t. XXXV, p. 304.

(2) Voyez GODESC. STEWECHIUS, *Comm. in Veget.* lib. III, cap. 17, p. 147.— PAMMELIUS, *in Tertull. apolog.* c. 16, not. 245, etc.

Digitized by Google

garnie de franges ou d'autres ornements. Soit au haut d'une pique et dans une couronne, soit dans une tablette placée immédiatement au dessous de cette couronne, soit enfin sur l'étoffe même du vexille, se trouvait l'inscription S. P. Q. R., et par la suite, comme je l'ai dit plus haut, le nom ou le portrait de l'empereur régnant.

Quoi qu'il en soit, le *Labarum* était considéré comme le principal étendard de l'armée romaine, et comme tel, plus respectueusement honoré que tous les autres. L'armée lui rendait un culte tout particulier : il était gardé, hors du camp, sous une tente séparée, dans laquelle l'empereur ou le général se retirait la veille d'un combat, pour implorer le secours du ciel et combiner le plan et les préparatifs de la bataille. Porté devant l'empereur ou le général, ce précieux étendard était entouré de soldats d'élite, des gardes du corps et de la maison de l'empereur, *protectores* et *domestici*. La charge de le porter successivement n'était confiée qu'aux soldats les plus braves, et, après l'établissement du christianisme, à ceux qui montraient le plus de piété et de zèle pour la religion. Cette charge était très recherchée par les soldats, tant à cause des priviléges qui y étaient attachés et qui furent non seulement confirmés, mais même augmentés par Théodose-le-Jeune en 416, qu'à raison de l'opinion où l'on était dans l'armée, au rapport d'Eusèbe, que celui qui portait le Labarum ne pouvait être blessé. On racontait à ce sujet qu'un des gardes à qui l'étendard était confié ayant pris la fuite, le laissa entre les mains d'un de ses compagnons. Le fuyard avait à peine fait quelques-pas qu'il tomba atteint d'un coup mortel, tandis que les flèches lancées contre celui qui portait le Labarum respectèrent ce

Digitized by Google

valeureux soldat et allèrent toutes se perdre dans le bois de l'étendard sacré.

Personne n'ignore que vers l'an 310 ou 311 de notre ère, Constantin, près de combattre Maxence, vit dans les airs une croix avec ces mots en langue grecque : *In hoc (signo) vince*. Frappé de ce prodige et reconnaissant de la victoire remportée sur son adversaire, il embrassa la religion chrétienne et fit disparaître de l'enseigne romaine les images des empereurs qu'il remplaça par le symbole du christianisme, les deux lettres XP, premières lettres de Χριστος entrelacées. Constantin supprima aussi du Labarum l'inscription S. P. Q. R. L'abbé de La Bletterie attribue cette suppression à un double motif. « Je soupçonne, dit-il, que ce profond politique, » outre le dessein de rendre la véritable religion la » religion dominante, se proposait encore de porter » les derniers coups à l'autorité de la nation. Julien » (continue le savant Académicien), par des vues » diamétralement opposées à celles de Constantin, » fit reparaître dans les drapeaux les lettres initiales » qui désignaient le sénat et le peuple romain ; mais » à sa mort, elles disparurent pour toujours (1). »

D'après ces détails, il n'est, je crois guère permis de douter que le *Labarum* existait antérieurement à Constantin, et que cet empereur, sans en altérer la forme, ne fit qu'en changer les emblêmes. Après la mort de Julien, ces emblêmes reparurent sur l'étendard sacré, pour n'en plus disparaître. Voy. SOZOMENE, lib. V, cap. 16; SOCRATE, *hist. eccles.* lib. I; THEOPHAN.; CEDRENUS; etc., etc.

(1) *Traité du Gouvernement rom. sous les Empereurs.* Acad. des insc. t XXI, p. 327.

Digitized by Google

Je passe maintenant aux diverses conjectures sur l'étymologie du mot *Labarum, Labbarum* (ANTHELM. *de laud. Virg.* c. 4), *Labarus* (FULG. HOMIL, 66), *Lavarum* (*vet. gloss.*, etc). Grec du moyen-âge : λαβαρον, λαβορον, λαβουρον, λαβωρον, etc. Ces variantes, d'ailleurs assez légères, tiennent, si l'on en croit G. J. Vossius (*De vit serm.* lib. III, cap. 18, p. 466, 477), à ce que le mot *Labarum* ayant pris naissance dans les camps, a dû nécessairement subir de nombreuses variations par suite du caprice ou de l'ignorance des soldats.

Selon une opinion assez généralement reçue, quoique cette sorte d'enseigne fût, comme on l'a vu plus haut, en usage dans les armées romaines antérieurement au règne de Constantin, c'est seulement sous le nom de ce prince que le nom de *Labarum* fut généralement adopté. Modeste, qui, vers la fin du IIIe siècle, adressa à l'empereur Tacite un livre dans lequel il rapporte tous les termes militaires ; Vegèce, qui écrivit sur la même matière sous le règne de Valentinien, ne font nulle mention du mot *Labarum*. A la vérité, Lil. Giraldi et quelques autres écrivains ont prétendu que Tertullien s'en était servi dans son *Apologétique*, publié durant la persécution de l'empereur Sévère, c'est-à-dire vers la fin du IIe siècle : « Sipara illa vexillorum et *labarorum*, crucium sunt (*Apolog.* c. 16). » Mais Cujas (*Observ. in cod.* lib XI, cap. 20), et, d'après lui, G. J. Vossius (*De vit. serm.*), observe que la leçon *Labarorum* est moderne ; les manuscrits les plus anciens et les meilleures éditions portent *Cantabrorum* au lieu de *Labarorum*. Toutefois Juste-Lipse (*De Cruce*, lib. III, c. 15, *note*), semble indiquer que le mot *Labarum*, qu'il soupçonne d'être tiré

Digitized by Google

des langues *barbares*, s'est introduit dans la langue latine sous Trajan. Cette question ne me paraît guère, au reste, que d'une importance secondaire.

« L'origine et le sens du mot *Labarum* ou *Labo-*
» *rum*, dit M. Guizot, sont encore inconnus, malgré
» les efforts qu'on a faits inutilement pour lui extraire
» une étymologie du latin, du grec, de l'espagnol, des
» langues celtique, teutonique, illyrique, etc. (1). »

Je vais exposer ici les principales opinions des savants sur l'étymologie du mot *Labarum*. On verra que s'ils n'ont pu l'établir d'une manière certaine, du moins quelques-unes des conjectures proposées ne sont pas entièrement dénuées de vraisemblance.

I. — Origines historiques. Quelques écrivains ont prétendu que le *Labarum* tire son nom de celui de *Labare*, ville de Carie (2). Selon d'autres, le mot *Labarum* serait formé du mot *Labares*, nom d'une peuplade égyptienne renommée pour sa valeur (3), ou plutôt d'un corps de soldats égyptiens. Je dois observer que selon Abr. Berkelius *(not. in Steph.)*, et le savant Jablonski (*voc. Ægypt.* Opusc. t. I, p. 121), il y a ici une erreur qu'on peut attribuer à une faute du copiste, les soldats employés dans l'armée d'Egypte et dont il est question, ayant été connus sous le nom de *Kalasires* et non sous celui de *Labares*. — D'autres enfin dérivent le mot *Labarum* ou *Laborum* du nom d'une contrée fertile de la Campa-

(1) *Trad. de Gibbon*, Hist. de la décad. de l'Emp. rom., ch. 20, t. IV, p. 105.

(2) Steph. *de Urbibus*; — Lil. Giraldi, *direc.* 25; — Math. Martinius, *lexic. philolog.*, etc.

(3) Voyez Nicol. Fuller, *Miscell Sacr.*, lib. II, cap. I, etc.

Digitized by Google

nie, nommée par les Romains *Laboriæ*, *Laborini campi* (1). Cette région, située près de la voie consulaire qui conduisait de Cannes à Capoue, est encore connue en Italie sous le nom de *Terra di Lavoro*. La magnificence du voile de pourpre suspendu à la flèche du Labarum s'accorde, dit Nicol. Fuller *(loc. cit.)*, avec le luxe habituel des habitants de la Campanie. Au reste, ces conjectures sur l'origine du mot *Labarum* n'étant appuyées d'aucun témoignage historique, ne sauraient être admises.

II. — Origines latines. Selon Cobarrievias (*Tesor. de la leng*, *Castill.*), le mot *Labarum* serait formé du verbe *labi*, *labare*, tomber, parce que le voile du Labarum, suspendu par deux cordons au bout d'une lance, retombait de son propre poids. Cette opinion, d'ailleurs, peu vraisemblable, paraît empruntée du passage suivant : « Non nunquam *labans* quadratum hastæ » suspensum, quod *labarum* dixere, pro vexillo » fuit (2). » Selon d'autres, *Labarum* serait un mot hybride, composé du latin *labor*, travail, et du grec ορος, fin, terme, but, ou αρος, employé par Eustathe dans le sens de fruit, utilité (3). Mais parmi les écrivains qui ont indiqué le latin *labor* comme racine du mot *Labarum*, la presque totalité s'accorde à dire que la désinence *arum*, *orum*, est purement grammaticale ou paragogique, et que le *Labarum* a été ainsi nommé, soit parce que la vue de cette enseigne consolait en

(1) Plin., lib. iii, cap. 5; lib. xvii, cap. 4; lib. xviii, cap. 11, etc.

(2) Alex. ab Alex. *Genial. Dier.* lib. iv, cap. 1.

(3) Voy. J. Gretzer. *de Cruce*, part. I, lib. ii, cap. 38, col. 472; — Baronius, *Annal. Ecclesiast.*, ad ann. 312, tom. iii, p. 82, etc.

Digitized by Google

quelque sorte les soldats des peines et des travaux de la bataille (1); soit parce que l'honneur de porter cet étendard était la récompense de longs et pénibles travaux; soit parce que l'empereur Constantin, en adoptant le signe sacré de notre religion, mit fin aux pénibles *travaux*, aux persécutions auxquelles l'Eglise chrétienne avait été exposée jusque-là; soit enfin parce que la croix était pour les chrétiens le signal du travail et de la pénitence (2).—Si l'on considère le latin *labor* comme racine du mot *Labarum*, ce que je suis loin d'admettre, il serait plus naturel de dire que cette enseigne a été ainsi nommée, parce qu'en la déployant, on donnait aux soldats le signal des *travaux* et des fatigues qu'ils allaient avoir à supporter. « Ut si à *labor* » ducere libeat, potius dicendum sit hoc vexillum » dictum *Labarum*, quod eo viso miles quoque *laborem* » videbat, et ob id acclamabat : *Labor*, *labor* (3). » En effet, c'était ordinairement dans le lieu où l'action était la plus pénible, la plus chaude, la plus animée, la plus critique, *ubi laborabatur in acie*, que l'on portait de préférence le *Labarum*.

III. — Origines grecques. On a essayé, et selon moi, avec encore moins de succès, de trouver dans la langue grecque la racine du mot *Labarum*. Au rapport de Lilio Giraldi, Grégoire de Cappadoce et quelques autres le dérivent du grec εὐλαβεια, piété, soit à cause du sentiment religieux attaché à cette

(1) Voy. St Grég. de Naz., *in Jul.*; — Cujas, *ad cod. Theod.* lib. xii, c. 18, etc.

(2) Louis d'Orléans, *annotat. in Tacit*, lib. i, p. 92, 93.

(3) J. Gretser. *de Sancta Cruce*, part. I, lib. ii, c. 39. — Voy. aussi Just. Lipse, Nic. Fuller, etc.

Digitized by Google

enseigne, σημειον της μεγαλης ευλαβειας ; soit parce qu'on choisissait, pour la porter, les plus religieux de l'armée. — Selon Nicol. Fuller, ce mot pourrait être formé du grec λαβρος, vorace, rapide, véhément. On sait, dit-il, que les romains figuraient sur leurs étendards cinq animaux différents : l'*aigle*, le *loup*, le *cheval*, le *minotaure* et le *sanglier* (1). De ces cinq animaux Marius, en supprima quatre et ne conserva que l'*aigle* qui devint la principale enseigne des armées romaines. Or, continue Nic. Fuller, l'*aigle* étant à la fois vorace et rapide dans son vol, on a pu de cet adjectif grec λαβρος former le mot *Labarum*. Il ajoute que cette épithète convenait très bien aux voiles ou vexilles, qui, agitées par un vent violent, semblaient s'élancer d'un vol rapide sur les ennemis. Je dois observer, au reste, que Nic. Fuller ne propose qu'en passant cette étymologie. — D'autres dérivant le mot *Labarum* des mots λαβειν αρην ; Martem, seu pugnam capessere. — D'autres, considérant la désinence *arum* comme paragogique, le dérivent du verbe λαβειν, prendre, le Labarum ayant été originairement, comme on l'a vu plus haut, un étendard pris sur l'ennemi (2). — Nic. Fuller pense également que le Labarum a été ainsi nommé parce que c'était une dépouille conquise sur l'ennemi ; mais il croit que ce mot est formé, au moyen de l'alternation des labiales Φ et B, qui n'est pas sans exemple, du grec λαφυρος, dépouille. On peut, dit-il, supposer que le voile du Labarum ne fut dans l'origine qu'une des tuniques prises sur l'ennemi.

(1) Voy. Plin. lib. x. ch. 4.

(2) V. Lil. Giraldi, cité ci-dessus ; Math. Martinius, *Lex. philolog*, etc.

Digitized by Google

« Liceat probabiliter conjicere, ipso plane initio, exu-
» vias sive spolia hosti cæso detracta fuisse indu-
» mentum illud (1). » Quoiqu'il en soit, comme l'observent judicieusement Du Cange et plusieurs autres philologues, les étymologies grecques et latines ne sauraient convenir, puisque l'enseigne nommée *Labarum* n'appartenait pas originairement aux Romains, et qu'ils l'empruntèrent, non aux Grecs, mais aux peuples barbares.

IV. — Origines orientales. Quelques écrivains prétendant que les Romains ont emprunté le Labarum des Arméniens ou d'autres peuples de l'Orient (ce qui n'est, au reste, rien moins que démontré), ont cru devoir chercher l'origine de ce mot dans les langues de l'Orient. Selon plusieurs hébraïsans, *Labarum* serait la réunion des deux mots *lab-ari*, cœur, et par métaphore, courage de lion (2). D'autres, au rapport de G. J. Vossius (*de vit. serm.* lib. III, cap. 18), ont cru que ce mot était d'origine persane. Fr. Junius (*in Genes.* c. 1, v. 4), prétend que *Labarum* est formé du persan *labar*, descendre, parce que le Labarum tombait ou pendait du haut d'une pique, d'où l'on pouvait le détacher facilement; mais, comme l'observe Nic. Fuller (*Miscell. sacra*, lib. II, cap. 1), rien ne prouve que le mot *labar* ait eu chez les Persans la signification que lui assigne Fr. Junius. — Si (ce qui, au reste, n'est pas mon opinion) on voulait donner au nom de cette enseigne une origine orientale, il serait

(1) *Miscell. sac.* lib. IV, cap. 12.—Voyez aussi J. Gasp. Suicer. *Thes. ecclesiast.* au mot λαβαρον; G. J. Vossius, *Etym. lat*; Forcellini, *lex. tot. latin.* etc. etc.

(2) Voy. Math. Martinius, *Lexic. philolog.* etc.

Digitized by Google

plus naturel de retrouver le latin *lab-arum*, qui s'est écrit aussi *lav-arum*, dans l'arabe *liwa*, *liva*, bannière; racine *lawa*, *lava*, la bannière nommée *liwa* étant facilement agitée par le vent. Mais je le répète, rien ne prouve que les Romains aient emprunté des peuples de l'Orient cette bannière et le nom qu'ils lui ont donné.

V. — Origines basques ou cantabres. On a vu plus haut que, selon quelques écrivains, le Labarum devait être rangé parmi les étendards auxquels les Romains donnaient le nom de *Cantabra*. Plusieurs étymologistes en ont conclu qu'on devait chercher dans la langue basque ou cantabre la racine du mot *Labarum*. Selon Bullet (*Mém. sur la langue celt.*, vocab. part. II, p. 64), ce mot n'est autre chose que le basque *labarua*, étendard, drapeau. Mais est-il bien démontré que le basque *labarua* ait véritablement cette signification, qu'il appartienne à l'ancienne langue de ces peuples, et que ce ne soit pas au contraire un mot moderne formé du latin *Labarum*? — Si l'on en croit le P. Llaramendi, le latin *Labarum* serait composé soit des deux mots cantabres ou basques *lau*, quatre, *buru*, tête; *lau-buru*, les quatre têtes, les quatre chefs, les quatre extrémités, à cause des *quatre bouts* de la croix; soit des mots *lau*, quatre, *aro*, temple; *lau-aro* les quatre temples, les quatre climats, la croix représentée sur le Labarum regardant les quatre climats, les quatre points principaux du monde. « El *labaro*, » y su cruz, con sus quatro remates miraba a los quatro » templos o climas de el mundo (1). » Cette conjecture

(1) *Dicc. triling. del castell. baseuense y latin*, t. I, p. 31.

Digitized by Google

est plus ingénieuse que solide. En effet cette enseigne, comme on l'a vu plus haut, paraît avoir porté le nom de *Labarum* chez les empereurs antérieurs à Constantin. J'observerai de plus que, selon quelques écrivains, Constantin fit placer sur l'étendard nommé *Labarum* non une croix, ainsi que semble l'indiquer Sozomène, mais les lettres grecques X P entrelacées, monogramme du nom χριστος, circonstance à laquelle Prudence fait allusion dans ces vers :

« *Christus* purpureo gemmanti textus in auro
» Signabat Labarum (1). »

On croit généralement que c'est seulement sous les successeurs de Constantin que ce monogramme fut remplacé par une croix au milieu de ces deux lettres A † Ω, « alpha et oméga, principium et finis (2). » A la vérité plusieurs écrivains chrétiens ont cru retrouver la forme de la croix dans la pique traversée vers le haut par une espèce d'antenne à laquelle était suspendu le vexille, et ont conclu de cette légère ressemblance que, même avant les empereurs chrétiens, les soldats romains rendaient une sorte de culte à la croix (3). Mais malgré le respect dû à ces saints et savants personnages, j'oserai dire que cet argument est un peu forcé et ne prouve rien d'ailleurs en faveur de la conjecture proposée par Llaramendi. Peut-on supposer que les Romains aient tiré d'une ressem-

(1) *Contr. Symm.*, lib. I, v. 482.

(2) Voy. Ant. Augustinus, *antiq. Rom. et Hispan, in numm. vet.* dial. I, p. 9. — God. Stewech, *in Veget.* lib. II, c. 18, p. 192, etc.

(3) V. St. Justin, Mart. *Apol.* 2 *ad Anton. Pium* ; Tertull. *Apol.* 16 ; Minut. Felix, *Octav.* § 29, etc.

Digitized by Google

blance assez imparfaite, et que d'ailleurs ils ne remarquaient point, le nom d'un de leurs principaux étendards, et qu'ils aient ainsi révéré un instrument de supplice réservé aux seuls esclaves et en horreur parmi eux.

VI. — Origines septentrionales ou celtiques. Si l'on en croit D. L. Lepelletier (*Dict. breton*, col. 509, au mot *Lamgroos*), le latin *Labarum* serait formé soit du celto-breton *lao*, haut, et *bar*, branche; soit du mot *lam*, sauter, *lammer*, sauteur, parce que ce drapeau, placé sur une *haute branche*, semble *sauter*, agité qu'il est par le vent ou par les mouvements de celui qui le porte. — Selon le P. Ménestrier (*Origine des armoiries*, ch. 22, p. 474), ce mot aurait pour racine le gaulois *labar* qui, dit-il, est la même chose que *label*. Mais le mot *labar* ou *label* appartient-il à l'ancien gaulois? J'ajouterai que je ne connais pas de monument historique qui prouve que cette forme d'enseigne ait été en usage chez les Gaulois. C'est principalement dans leurs guerres contre les peuples septentrionaux et plus particulièrement contre ceux de l'ancienne Germanie, que les Romains conquirent les bannières de cette espèce. On les retrouve en effet sur les médailles d'Auguste et de ses successeurs, parmi les étendards enlevés aux Germains; une médaille de Domitien représente aussi cette bannière avec l'exergue De Germ. Enfin nous la rencontrons dans les bas-reliefs des arcs de triomphe destinés à célébrer les victoires remportées sur les *Cimbres*, les *Sarmates*, les *Pannoniens*, etc. Du Cange cite un passage de l'auteur des *Miracles de saint Martin*, qui semble indiquer que le *labarum* était une

Digitized by Google

bannière propre aux Danois. — C'est donc, je crois, de préférence dans les langues d'origine septentrionale, et spécialement teutonique, qu'on doit chercher la racine du mot *Labarum*. — Selon G. Wachter (*Gloss. germ.*, col. 903, 925), et plusieurs autres étymologistes, ce mot est formé du monosyllabe *lap*, *lab*, commun à un assez grand nombre de langues du nord : teuton, *lap*, *lappa*, lambeau de drap, d'étoffe ; *labbam*, manteau ; belge, *lap*, *lab*, fragment d'étoffe ; islandais, *lapr*, *lapur*, id. ; suiogoth, *lapp*, id. ; danois, *lap*, id. ; anglo-sax., *lœppe*, id., etc. — Adr. Van Schrieck assigne la même origine au latin *Labarum* ; mais au lieu de considérer les syllabes *arum* comme une simple désinence grammaticale, il la dérive de l'ancien septentrional, *hair*, *her*, armée, combat. *Lab-hair*, *Lab-arum* (panniculus exercitus, seu pugnæ) signifierait le fragment d'étoffe qui sert de guide, de point de ralliement à l'armée, de signal pour le combat (1). Cette dernière étymologie me paraît la plus vraisemblable de toutes.

Quelques personnes me blâmeront peut-être d'avoir rapporté plusieurs étymologies qui me paraissent inadmissibles ; mais j'ai cru : 1° qu'il y aurait de la présomption à condamner à l'oubli, de ma propre autorité, des opinions que d'autres pourront trouver excellentes ; 2° qu'une conjecture, fût-elle fausse, peut mettre sur la voie d'une idée meilleure, peut-être même de la vérité.

(1) Voyez Adr. Van Schrieck, *Orig. celt.*, lib. xiv, nos 8, 9 et 10 ; lib. xv, no 65 ; ind. 2, au mot *Labarum*.

Digitized by Google

CONJECTURES

sur les

DUSES ou DUSIENS des anciens Gaulois

ET SUR L'ÉTYMOLOGIE DE LEUR NOM,

Par M. Th. LORIN, Membre correspondant.

L'opinion de l'existence d'êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme se présente assez naturellement à l'esprit : aussi la retrouvons-nous assez généralement répandue chez les peuples anciens et modernes. Je n'examinerai pas ontologiquement la nature de ces êtres surhumains, leurs relations avec les hommes et l'influence qu'ils exercent ou sont censés exercer sur nous : ces questions ardues sont du ressort de la théologie. Il me suffira de dire que la superstition ne tarda pas à s'emparer de cette idée et peupla l'air, les eaux, les montagnes, les bois et même les entrailles de la terre de génies d'une nature plus ou moins rapprochée de l'humanité, et qui, les uns purement spirituels et invisibles à nos yeux, les autres revêtus, soit temporairement, soit habituellement d'un corps aérien ou de chair et d'os, mais sous des formes le plus souvent fantastiques et bizarres, se montraient tantôt amis des hommes, tantôt leurs ennemis. C'est principalemement dans les

Digitized by Google

auteurs orientaux qu'il est fait mention de ces êtres surnaturels sous les noms de *Gians* ou *Gines*, de *Dives*, de *Péris*, etc. (1).

Mais on les retrouve aussi sous d'autres noms chez les peuples du Nord, et l'on doit remarquer que dans ces climats sombres et glacés, les génies, sans doute par suite de l'influence de l'âpreté du climat sur l'imagination, sont le plus souvent représentés comme malveillants. Les *Géants* et les *Nains*, à raison de la disproportion de leur taille avec celle des autres hommes, inspirèrent aussi aux anciens peuples, surtout aux habitants du Nord, une terreur superstitieuse (2). Les Tcherkes ac Circassiens, qui tiennent plusieurs de leurs superstitions des Persans, considèrent les *Pygmées* ou *Nains*, comme des *Dives* ou Génies malfaisants. On peut ranger dans la catégorie des *Dwerfs*, ou Nains septentrionaux, *Oberon*, Roi des Génies, dont il est si souvent fait mention dans les romans du moyen-âge (3).

Ces Démons ou Génies, dans leurs relations avec les hommes, jouaient différents rôles, suivant les divers caractères qu'on leur attribuait.

Les uns, comme les *Δαίμονες* des grecs, ou les *Fées*

(1) Consultez d'Herbelot, *Biblioth. Orient.* art. *Dives*, p. 286, *Gian*, p. 368, *Péri*, p. 694; Richardson, *Dict. Pers. Arab. and Engl.*, prelim. dissert. p. xxxv et suiv., etc., etc.

(2) Consultez sur le pouvoir surnaturel et magique attribué aux *Nains* chez les peuples septentrionaux : Virelius, *index*, au mot *Dvergur;* Gudm. Andr. *Explic. Volusp.* str. 7; Franc. Junius, *Observ. in Willer.*, monosyll. goth. (leg. cimbr.) p. 260; G. Wachter, gloss. germ. au mot *Zwerg*, col. 1889, 1890; J. Ihre, gloss. suiog. art. *Dwerg*, part. 1. col. 372, 373, etc., etc.

(3) Tressant, *OEuv.*, t. viii, p. 64.

Digitized by Google

de nos contes et de nos romans, présidaient à la naissance de l'homme, le douaient des plus précieuses qualités de l'âme et du corps, d'un bonheur inaltérable ou d'inclinations vicieuses, de difformités et de malheur; puis, l'accompagnant durant sa vie, ils en influençaient les événements, et le portaient soit à la vertu, soit au vice et même au crime.

Quelques uns, comme les *Satyres*, les *Faunes*, les *Sylvains*, etc., erraient de préférence dans les bois, les montagnes, attaquaient les hommes qu'ils rencontraient, insultaient les femmes, et, sous les noms d'*Incubes*, d'*Ephialtes*, ou de *Mahr* chez les peuples du Nord, entraient de nuit dans la demeure des mortels, troublaient leur sommeil et exerçaient sur les femmes leur brutale lubricité.

D'autres, les *Larves*, les *Lémures*, les *Spectres*, etc., se contentaient d'effrayer les hommes; quelques uns même se bornaient à s'égayer à leurs dépens: tels étaient ceux que l'on désignait sous les noms de *Follets*, *Hellequins*, *Farfadets*, *Lutins* (1), etc.

Enfin, on admettait des Génies subalternes et serviables, qui s'introduisaient dans les familles, y rendaient invisiblement, moyennant certaines conditions, divers services, soignant les bestiaux, nettoyant la maison, les étables, etc. La croyance à ces esprits était encore, il y a quelques temps, géné-

(1) On n'est point d'accord sur l'étymologie du mot *Lutin*, qui s'est écrit aussi *Lutton*. Ne pourrait-on pas le dériver de l'hébreu *loutz*, *luatz*, se moquer, tourner en dérision, ou, pour me servir de l'expression populaire, *turlupiner*? Le mot *Lutin*, d'où le verbe *Lutiner*, entraîne en général l'idée de gaîté, de malice.

Digitized by Google

ralement répandue, principalement dans les campagnes. Ils sont connus en Islande, en Danemarck, etc., sous les noms de *Thrall*, *Droll*, etc. (1), qui dans le sens propre signifient *Serviteur*, *Valet*.

Je ne m'étendrai pas sur les autres esprits, enfants de la superstition: les *Sylphes* et *Sylphides* qui peuplaient les airs, les *Gnomes* et *Gnomides* qui se cachaient dans les entrailles de la terre, les *Ondines* qui habitaient au sein des eaux, les *Gobelins*, etc.; et j'arrive au *Duses* ou *Dusiens*, *Dusii*, dont la croyance était, au rapport de St Augustin, répandue chez les anciens Gaulois: « Creberrima fama est, » multique se expertos, vel ab iis qui experti essent, » de quorum fide dubitandum non est, audisse confir- » mant *Sylvanos* et *Faunos*, quos *Incubos* vocant, » improbos sæpe extitisse mulieribus et earum ap- » petisse et peregisse concubitum, et quosdam dæ- » mones, quos *Dusios* Galli nuncupant, hanc as- » sidue immunditiam et tentare et efficere plures » talesque asseverant, ut hoc negare imprudentiæ videatur (2). » Si l'on en croit G. J. Vossius (*Etym. lat.* au mot *Diabolus*), il y a erreur dans le passage de S. Augustin, et l'on doit lire au lieu de *Dusius*, *Drusius*, mot formé de l'ancien

(1) Ce mot *Droll*, valet, laquais, qui pourrait être l'origine de notre substantif *drôle*, *drôlesse*, terme très injurieux, pourrait être formé, soit de l'islandais *Thrœla*, servir, *Throl*, serviteur; anglo-saxon, *Thræl*, id; irlandais, *Thræill*, id., etc. (Voyez *Island landaamabock*, ind. voc., p. 506, col. 2, etc.); soit du teuton *Dreulen*, errer, courir ça et là, ainsi que nous le disons populairement, *Trôler*; comme nous avons fait notre mot laquais du gothique *Lacka*, courir : conjectures qu'au reste je ne risque qu'en passant.

(2) S. August, de *Civit. Dei*, lib. xv, cap. 23.

Digitized by Google

belge *Droes*, diable. Il ajoute que le belge *Droes* n'est autre que le nom de *Drusus*, frère de Tibère, et que ces peuples s'en servirent pour désigner l'ennemi du genre humain, en haine de ce prince qui avait souvent combattu les Germains dont il avait fait un grand carnage (1). D. L. Lepelletier (*Dict. Bret.*, col. 878), rejette avec raison cette variante qui, dit-il, a été également proposée par Bodin et par Becman. En effet, comme Vossius l'avoue lui-même, Isidore de Seville (*Orig.*, lib. VIII, cap. ult.) Papias (*Gloss.* etc.), en un mot tous ceux qui font mention des *Duses* ou *Dusiens* écrivent comme S. Augustin, *Dusii*, et l'on ne retrouve dans aucun manuscrit la leçon *Drusii* que propose Vossius. J'ajouterai que les analogues du mot *Dusius*, dont quelques écrivains du moyen-âge ont fait le diminutif *Dusiolus*, petit diable, petit démon. (*Cod. Reg.* 4609, cité par Lebœuf, *Collect. var. script.*, t. I, p. 304), se retrouvent dans plusieurs langues celtiques et septentrionales : celto-breton, *Theüz*, *Teüs*, lutin, fantôme ; goth., *Duss*, spectre ; scandinave, *Dus*, spectre, géant habitant d'une montagne (2) ; L'auteur du *Glossaire* placé à la suite de *l'Edda de Sæmund*, part. II, p. 861, observe que *Dus* ou *Thus* est, dans l'Edda, le nom d'un des géants qui attaquèrent le ciel. (Voyez aussi GUDM. ANDR. *Lex.*

(1) J'observerai en passant qu'il serait peut-être plus naturel de retrouver le belge *Droes*, diable, soit dans le teuton *Druse*, ordure, impureté; anglo-sax. *Dros*, id., etc.; soit dans l'ancien septentrional *Druss*, peine, malheur, tourment (G. WACTER, *gloss. Germ.*, col. 314, 315); ce serait alors l'esprit *immonde*, ou le génie malfaisant. Au reste, ce n'est pas ici le lieu de discuter cette étymologie.

(2) OL. WORM. *Litt. Dan.*, p. 87, 89.

Digitized by Google

Island. p. 269, etc. (1); d'où sans doute l'anglais *Deuce*, le diable, et le mot *Dyse*, qui a la même signification dans le patois des paysans de la Franche-Comté (2).

A quelle classe des génies ou démons appartenaient les *Duses* des Gaulois? Quelles étaient, si j'ose m'exprimer ainsi, leurs fonctions, leurs attributions? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider.

La Tour-d'Auvergne (*Orig. gaul.*, ch. 2, p. 41), et d'après lui Bacon-Tacon (*Orig. celt.*, ch. 20, § 350, t. II, p. 144, 145), prétendent que les Gaulois reconnaissaient, comme les Grecs, deux génies qui présidaient à la naissance de l'homme; l'un blanc, le portant au bien; l'autre noir, le portant au mal. C'est, selon eux, ce dernier (le *κακοδαίμων* des Grecs) que nos ancêtres nommaient *Du* ou *Dus*, à raison de sa couleur.

D'autres, au contraire, ont cru reconnaître dans les *Duses* les *Parques*, ou déesses qui présidaient à la mort, et que les scandinaves nommaient *Dyser* (3).

Selon quelques philologues, les *Duses* n'étaient que les *Mânes* nommées, en effet, *Dusse*, *Duschi* dans plusieurs langues d'origine slavonne (Voy. G. WACHTER, *Gloss. germ.*, col. 328). J'ai déjà indiqué plus haut cette opinion, et j'y reviendrai en parlant de l'étymo-

(1) On pourrait indiquer aussi l'island. *Dys*, nymphe, ou déesse ennemie des hommes. (GUDM. ANDR. *Lex. isl.*, p. 50).— On verra plus bas que plusieurs écrivains ont considéré également comme analogue du nom des *Duses* le sorabique *Duschi*, mânes, etc.

(2) Voy. BULLET, *Mém. sur la lang. celt.* Vocab., t. I, p. 315, au mot *Dusius*.

(3) Voy. OL. WORM. *Monum. danic.*, lib. II, Monum. 3, p. 121.

Digitized by Google

logie du nom des *Duses*. — D'autres les ont retrouvés dans les *géants* nommés *Thus* (Voyez Ol. Worm., *Litt. dan.*, p. 87, 89). D'autres, au contraire, les ont rangés parmi les *Nains*, à qui, comme je l'ai dit plus haut, les peuples du Nord attribuaient un pouvoir surnaturel (Voy. Fr. Junius, *Observ. in Willer.*, p. 260).

Le savant, mais quelquefois trop systématique Bullet, semble croire que les *Duses* appartenaient à la classe de ces esprits domestiques que nous nommons *esprits follets*, *lutins*, etc. (1).

On a vu plus haut que, selon saint Augustin, les *Duses* ou *Dusiens* ne sont autres que les *Satyres*, les *Faunes*, les *Sylvains*, etc., à qui leurs attentats contre la pudeur des femmes firent donner le nom d'*Incubi*. Cette opinion, adoptée par plusieurs pères de l'Eglise et par la plupart de ceux qui ont parlé de ces esprits immondes (2), est aussi celle d'Isidore de Séville : « Pilosi, qui græce *Panitæ*, latine *Incubi* appellantur, » sive *Inivi* ab *ineundo* passim cum animalibus ; unde » *Incubi* dicuntur ab *incumbendo*, id est stuprando, » sæpe et etiam improbi existunt mulieribus et ea- » rum peragunt concubitum, quos dæmones galli » *Dusios* nuncupant, qui assidue hanc peragunt im- » munditiam (3). »

Les opinions ne sont pas moins partagées sur l'étymologie du nom des *Duses* ou *Dusiens*. On a cherché,

(1) Voy. *Mém. sur la lang. celt.* Vocab., t. I, p. 515.

(2) Div. Hieronym. *in Jerem.* cap. 50, v. 9 ; idem, *in Is.*, cap. 13 ; Papias, *Gloss.* ; Hincmar, *de Divort. Lothar.*, p. 654 ; le P. Thomassin, *Gloss. univ. hebr.*, col. 277 ; Moreri, *Dict. hist.* ; *Dict de Trévoux*, etc., etc.

(3) Orig. lib. viii, cap. ultim.

Digitized by Google

selon moi, avec peu de raison à la retrouver dans la langue grecque, ou dans celles de l'Orient.

I. — Origines grecques. Selon quelques Hellénistes, le mot *Dusii* est formé de l'adjectif δαιος, fort, puissant; d'autres le dérivent du verbe δέω, δείδω, craindre, futur δεισω (1); d'autres du verbe δυω, δυγω, δύμι, entrer, pénétrer, se cacher, soit à cause du commerce charnel que ces êtres fantastiques entretenaient, dit-on, avec les femmes, soit parce qu'ils se cachaient dans les bois ou dans les montagnes (2); d'autres enfin de la particule δυς, qui, comme on le sait, entraîne l'idée de peine, de malheur, δυη, malheur, infortune, etc. (3).

II. — Origines orientales. Selon quelques orientalistes, les *Duses* tirent leur nom de celui des génies malfaisants que les Persans et divers peuples de l'Orient ont désignés par le mot *Du* ou *Div*. D'autres étymologistes ont invoqué, sinon comme racine, du moins comme analogue de ce mot, le persan *Duschmin*, *Duschman*, ennemi, ou le tibetain *Dusee*, malice.

(1) Voy. G. Wachter, *Gloss. germ.*, art. *Dusii*.

(2) Voy. Fr. Junius, *Observ. in Willer*, p. 266; Noel, *Dict. de la fable*, etc.

(3) Voy. Gudm. Andr. *lex. island.*, etc. J'observerai en passant que Bacon-Tacon (*Orig. celt.*, c. 20, § 350, tom. III, p. 144, note), semble indiquer au contraire le nom des *Duses*, ou du moins le celtique *Dus*, noir, comme la racine de la particule grecque δυς. Je ne crois pas nécessaire de m'arrêter à réfuter cette conjecture. Peut-être ne serai-je pas moins téméraire en proposant de retrouver le grec δυς dans l'hébreu *Duah*, languit, doluit, étymologie qui a été déjà proposée par le P. Thomassin (*Gloss. univ. hebr.*, col. 257). Tout cela est au reste étranger au nom des *Duses*.

Digitized by Google

Voy. *Edd. Sæmund.*, part. II, spec. gloss., p. 861.— Le P. Thomassin, qui, comme je l'ai déjà dit, range les *Duses* parmi les *Faunes* et les *Satyres*, dont le corps était couvert d'un poil épais, croit qu'ils doivent leur nom à cette circonstance, et dérive le mot *Dusii* de l'hébreu *Dassa*, herbascere, d'où le grec δασα, lieu abondant en herbe, δασύς, touffu, velu (1). Selon d'autres, de l'hébreu *Dawtz*, sauter, danser (2). D'autres enfin le dérivent de l'hébreu *Théou*, *Theu*, abîme, mot qui a signifié aussi chaos, néant, et d'où le grec τηύσιος, nul, vain, inutile. D. L. Lepelletier (*Dict. bret.*, col. 876), rejette avec raison cette conjecture. Toutefois, on verra plus bas que celle qu'il propose pourrait s'y rapporter à quelques égards. Si l'on voulait donner une origine orientale au mot *Dusii*, qui, comme on l'a vu plus haut, était, du moins selon quelques écrivains, le nom des démons que les théologiens ont appelés *Incubi*, il ne serait peut-être pas tout-à-fait hors de vraisemblance de le retrouver dans l'arabe *Doutzaï*, *Doutzi*, incubus nocturnus, mot que J. Golius renvoie à la racine *Daïatza*, subegit; *Daïoutz*, corrupteur, suborneur d'une femme (3). Mais je ne crois pas que rien puisse autoriser à dériver des langues orientales le mot *Dusii*, puisque saint Augustin, évêque d'Hippone, et qui, vu les rapports qu'il devait avoir avec les peuples de l'Orient, était à portée de connaître leurs superstitions, indique expressément les *Duses* comme propres aux

(1) *Gloss. univ. hebr.*, col. 277.

(2) Voy. Ménage, *Dict. étym.*, édit. de 1750; *Dict. de Trévoux*; Noel, *Dict. de la fable*, etc.

(3) J. Gol., *lex, arab.*, col. 186, 889; Richardson, *arab. engl. dict.*, col, 860, etc.

Digitized by Google

Gaulois : *Dusios Galli nuncupant.* C'est donc dans les langues celtiques et septentrionales qu'on doit chercher l'étymologie du nom de ces esprits de ténèbres.

III. — Origines septentrionales et celtiques. Quelques écrivains confondant les *Duses* avec les *Dyses* ou *Parques* des scandinaves, indiquent comme origine commune de ces deux mots, le scandinave ou ancien islandais *Dysia,* ensevelir ; racine, *Dys*, tas, monceau, et par extension *tombeau* ; Suiog., *Dos*, id., etc. (1). — Selon d'autres, les *Duses* ne sont autre chose que les *Mânes*, nommées par les Slaves *Dusses* ou *Duschis*, mot formé, ajoutent-ils, du sorabique *Duju*, souffle, esprit, et par extension *Génie*, être surnaturel (2). Les analogues du sorabique *Duju, Duch*, souffle, que l'on peut considérer, je crois, comme une onomatopée, se retrouvent dans plusieurs langues d'origine slave : polonais, *Duch*, souffle, haleine ; *Dusza*, âme ; — russe, *Dychie*, *Dissye*, souffle ; *Dyssa*, âme ; *Dychi*, mânes ; — illyrien, *Dula*, souffle ; *Dua,* odeur, parfum ; *Dussa,* âme ; *Dusse,* mânes, etc. Mais je ne crois pas qu'il y ait rien de commun entre ces divers mots et les *Duses* gaulois qui, du moins selon l'opinion la plus généralement reçue, n'ont jamais été considérés comme des *Mânes*, ou, pour me servir du terme vulgaire, comme des *revenants*. — Selon Math. Martinius, le nom des *Duses* est formé du teuton ou ancien belge *Duyse*, concubine, à cause du commerce impur des *Duses* avec les

(1) Voy. Ol. Worm., *Mon. Danii*, lib. ii, Mon. 3, p. 121 ; G. Wachter, *Gloss. germ.*, col. 318, etc.

(2) Voy. Abr. Frencel. *Orig. ling. sorab.*, lib. ii, cap. 1, p. 268, etc.

Digitized by Google

femmes (1). — D'autres dérivent le mot *Dusii* du monosyllabe celtique *Du*, noir, ténébreux, et pensent que ces esprits malfaisants ont été nommés *Dus* (les noirs), soit à raison de leurs qualités malfaisantes, comme on dit encore *une âme noire*, pour dire un méchant ; *une action noire*, un acte qui décèle un caractère malfaisant, etc.; soit parce qu'ils se cachaient dans les ténèbres ; soit enfin à cause de la couleur noire sous laquelle ils apparaissent aux hommes afin de leur inspirer une plus grande frayeur. En effet, presque tous les peuples (à l'exception peut-être des nègres), ont attaché à cette couleur des idées de tristesse, et la superstition n'a pas manqué de l'attribuer aux génies malfaisants que l'on nomme *esprits de ténèbres* (2). Quoique cette étymologie du nom des *Duses* soit assez plausible, je crois néanmoins devoir préférer celle des écrivains qui dérivent ce nom du celtique *Theus*, *Duss*, spectre, fantôme. « Les Gaulois, dit le savant bénédictin D. Jac. Martin, » appelaient ces divinités *Dusii*, qui est un mot celte » avec une terminaison latine qui signifie tout ce » qui paraît et disparaît en un moment, un lutin, un » spectre, un fantôme (3). » Quant au subst. *Theus*, *Duss*, fantôme, on le dérive, soit du grec δέω, δειδω, craindre, soit du thême θέω, voir, comme le latin *spectrum* du verbe *spicere*, soit enfin, comme je l'ai

(1) Voy. aussi Fr. Junius, *Etym. angl.*, au mot *Deuse*; G. Wachter, *Gloss. germ.*, col. 328, etc.

(2) Voyez La Tour-d'Auvergne, *Orig. gael.*, ch. 2, p. 41 ; Bacon-Tacon, *Orig. celt.*, ch. 20, § 350, t. ii, p. 144 et suiv., etc.

(3) *Relig. des Gaulois*, liv. i, ch. 25. — Voyez aussi D. L. Lepelletier, *Dict. bret.*, col. 878 ; Du Cange, *Gloss. lat. med. æt.*, art. *Dusii*, ed. 2ª, t. ii, col. 1702 ; Cambry, *Mon. celt.*, p. 123, etc.

Digitized by Google

dit plus haut, de l'hébreu *Thou*, *Theu*, *Tohu*, d'où le grec τηύσιος, inanis. Mais l'opinion la plus généralement reçue est que ce mot a pour racine le celto-breton *Teusi*, fondre, se fondre, s'évanouir, lequel n'est sans doute qu'une onomatopée empruntée du son que produit une bulle de savon qui crève, un météore qui s'évanouit dans l'air, etc.

D'après les détails que j'ai recueillis ci-dessus, il paraît assez probable :

1° Que l'opinion de l'existence des *Duses* a pris naissance chez les celtes gaulois, d'où cette superstition a pu se répandre, avec quelques modifications, chez les peuples du Nord ;

2° Que, pour ce qui concerne les *Duses* des Gaulois, ces êtres fantastiques, démons ou génies malfaisants, doivent être rangés de préférence parmi les divinités subalternes que l'on désignait sous les noms de *Satyres*, *Faunes*, *Sylvains*, *Incubes*, *Mahr*, etc.

3° Que le mot *Duses*, *Dusii*, n'est que le celtique *Dus*, *Theus*, spectre, fantôme, formé du verbe *Théüsi*, fondre, s'évanouir, sorte d'onomatopée.

J'avoue que les Druides n'ayant laissé aucun écrit qui soit parvenu jusqu'à nous, on ne peut guère hasarder sur les dogmes, la religion et les superstitions des anciens Gaulois, que de simples conjectures. Je ne me dissimule pas non plus que mes recherches à cet égard sont loin d'être complètes, toutefois je me flatte qu'elles ne seront peut-être pas sans quelque utilité pour ceux qui voudraient traiter à fond cette matière.

Digitized by Google

COMMUNICATION DE M L.-W. RAVENÈZ,

SUR CETTE QUESTION :

Est-ce bien à Tolbiac que Clovis a remporté la victoire à la suite de laquelle il s'est fait chrétien?

Ne serait-ce pas plutôt sous les murs de Strasbourg (1) qu'elle a eu lieu?

Messieurs,

Depuis que quelques hommes de génie nous ont montré l'histoire de France sous une face nouvelle, depuis qu'ils nous ont appris comment la magnifique unité de lois, de mœurs, de langage dont nous sommes fiers à tant de titres, est sortie du sein d'une foule de peuples distincts par l'origine, l'idiôme et les habitudes, les regards des hommes instruits se sont reportés avec intérêt sur l'histoire de nos provinces. Le patriotisme local a voulu connaître la part que chacune d'elles a prise au développement de la civilisation et du progrès; il a reconstitué le gouvernement, l'administration propres à chacune de nos villes; il en a raconté les révolutions intestines, exhumé les grands citoyens, et il a essayé de

(1) L'Argentorat des anciens.

Digitized by Google

rattacher à chacune des ruines qui couvrent le sol le souvenir des faits qui les avaient illustrés.

Mieux que moi, vous savez, Messieurs, de quelle utilité ont été pour l'histoire générale de notre pays ces travaux tout de dévouement et d'abnégation, dont le moindre mérite est l'infatigable patience; combien d'erreurs ils ont permis de rectifier, quel éclat inattendu ils ont jeté sur des faits jusqu'ici mal compris, dénaturés par l'esprit de parti ou les passions politiques. Vos programmes annuels démontrent combien vous attachez d'intérêt à l'étude de ces questions et avec quelle bienveillance vous accueillez les travailleurs, même les plus obscurs, lorsqu'ils viennent soumettre à l'Académie le fruit de leurs études et de leurs veilles.

C'est cette indulgence qui m'a enhardi à vous soumettre aujourd'hui l'examen d'une question que je me suis posée dans d'autres temps et qui me paraît intéresser à un assez haut degré la ville de Reims.

Si l'antique Durocort a figuré avec un certain éclat dans les luttes que Rome soutint avec le nord de la Gaule, Reims occupe une place plus noble encore dans l'histoire de France. Nos rois ne se croyaient assurés de leur couronne que lorsqu'ils étaient venus y recevoir l'onction sacrée. Jeanne d'Arc n'avait point d'autre mission que de conduire Charles VII à Reims, et il a fallu toutes les nécessités politiques de l'époque pour déterminer Henry IV à se faire sacrer à Chartres.

Ce privilège, votre ville l'a reçu le jour de Noël 496, alors que Clovis, à la suite d'un sanglant combat dont il était sorti vainqueur par la miséricorde divine, vint dans la basilique de Saint-Martin (1) courber la tête devant

(1) L'église de Saint-Martin s'élevait près de la Porte *Collatica* ou *Basilicaris*, la Porte Bazée, dont il est fait mention dans le testament de saint Remi. J'ai suivi ici l'opinion d'Adrien de Valois, *Rerum Francicarum*, lib. VI; de Jacques de Longueval, *Histoire de l'Eglise de France*, t. II, p. 280; de Daniel, *Histoire*

Digitized by Google

l'Apôtre des Français, brûler ce qu'il avait adoré et adorer ce qu'il avait brûlé.

Je viens aujourd'hui vous parler de cette bataille, et rechercher, les chroniques à la main, le lieu où elle s'est donnée.

La plupart des écrivains qui ont traité cette époque de notre histoire, ont dit qu'elle s'était livrée à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, dans le duché de Juliers (1).

J'ose prétendre que cette assertion n'est pas exacte; je dis que l'Alsace a été le théâtre de ce mémorable événement et je me propose de vous démontrer, par des preuves certaines, que ce n'est pas à Tolbiac, mais sous les murs du vieil Argentorat, de Strasbourg en un mot, que Clovis remporta la victoire qui lui assura la possession de l'Est de la France actuelle.

Mais, pour que vous ne m'accusiez pas d'une aveugle témérité, pour que vous ne supposiez pas que je me suis laissé éblouir, moi, Alsacien, par ce patriotisme local auquel je faisais allusion tout à l'heure, je me hâte d'ajouter que cette opinion ne m'est pas personnelle, qu'elle a été professée, il y a près de deux cents ans, par les savants collaborateurs de Bollandus, qu'elle a été accueillie par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (2),

de France, t. I, p. 495, note C. Mais je dois ajouter que Charles Lecointe, dans ses *Annal. Franc.*, t. I, ad annum 496, n° 10, et Dom Marlot, sont d'un avis contraire; et que, selon eux, Clovis a été baptisé dans l'église métropolitaine de Notre-Dame.

(1) V. Adrien de Valois, *Notitia Galliarum*, au mot *Tolbiacum*.

(2) « C'est à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn et » Juliers, à dix lieues du Rhin, que la plupart des modernes » placent cette bataille. Mais les pères Henschenius, Bertholet, » Laguille et La Barre sont d'avis qu'elle se donna près de » Strasbourg; et ce sentiment a été adopté par M. l'abbé » Grandidier, qui l'appuie de solides raisons. Ces Allemands, » au reste, sur lesquels elle fut gagnée, étaient les peuples » qui habitaient la Franconie, la Souabe, l'Helvétie et la Rhétie.

Digitized by Google

et, qu'avant moi, deux historiens consciencieux de l'Alsace, le P. Laguille et l'abbé Grandidier, l'ont étayée par des arguments que j'essaierai de développer et de compléter.

Ces arguments sont au nombre de quatre :

1° Rien ne prouve que Clovis ait assisté à la bataille de Tolbiac ;

2° En admettant qu'il y ait figuré, il n'y a rempli que le rôle d'auxiliaire, et les intérêts qu'il représentait, le danger qu'il a pu courir n'étaient pas assez grands pour le déterminer à un acte aussi grave et aussi périlleux pour lui qu'une abjuration.

3° La victoire qu'il a remportée lui ayant assuré la possession du territoire occupé par les Allemands, c'est sur ce territoire même qu'il a dû engager le combat.

4° L'Alsace faisait partie de ce territoire : tous les faits s'accordent avec la tradition locale pour établir que ce combat s'est livré sous les murs de Strasbourg.

Pour établir cette dissertation sur des bases certaines, je me permettrai de vous rappeler avant tout quelques points d'histoire et de géographie qui me paraissent avoir une grande importance dans la question.

Lorsqu'après de nombreuses migrations, les Germains, ces descendants des Scythes de l'Asie orientale (1), ar-

» Les Boïens et Bavarois qui s'étendaient jusqu'au Rhin, craignant que Clovis n'entrât sur leur territoire, vinrent lui » faire leurs soumissions, mais à condition d'être maintenus » dans leurs lois et coutumes, sous le gouvernement d'un » duc. »

Dom Clément, *Art. de vérifier les dates*, t. I, 3e éd., p. 532.

V. Laguille, *Histoire d'Alsace*, t. I, l. IV, p. 41 et sv.; Berthelet, *Histoire du Duché de Luxembourg*, t. I, p. 223 ; le P. La Barre, *Histoire générale d'Allemagne*, t. I, dissertation seconde, p. 11 et sv.; Clée, *In actis sanctorum Bollandianis*, t. VII, de Septembre, p. 71.; Godescard, *Vie des Saints*, t. III, p. 74, édition de 1784 ; l'abbé Ghesquière, *Acta sanctor. Belgic. selecta*, t. II, p. 49.

(1) Moreau de Jonnès : *La France avant ses premiers habitants*, p. 305.

Digitized by Google

rivent sur les bords du Rhin, ils sont fractionnés en de nombreuses tribus qu'affaiblit et décime trop souvent la guerre civile. Sous le règne de Marc-Aurèle (1), ces tribus unissent leurs forces pour mieux résister aux Romains. Mais bientôt cette confédération, trop étendue pour obéir longtemps à une même unité d'action, se brise et donne naissance à deux agglomérations distinctes dont l'une, celle des Allemands, apparaît pour la première fois vers l'an 213 de notre ère, sous le règne de Caracalla (2) et dont l'autre, celle des Francs (3), n'est connue que trente ans plus tard, en 240, à la mort d'Alexandre Sévère, fils de Mammea.

Dès leur origine, ces deux peuples ont une histoire qui leur est propre; ils occupent, avec destinées différentes, des pays distincts, que séparent des limites bien déterminées.

Au moment où ils commencent à prendre part à la lutte, les Francs forment une nation peu considérable qui habite, dit Procope (4), dans des lieux marécageux où le Rhin se jette dans l'Océan. Mais peu à peu ils s'étendent sur les deux rives du Rhin; c'est en vain que les Romains remportent sur eux de sanglantes victoires, qu'Aurélien vend leurs prisonniers comme esclaves, que Maximin les chasse de la Batavie, (5), Constance est obligé de les admettre à vivre sous les lois de l'empire, et de leur accorder des terres dans les campagnes de Trèves, à la seule condition de défendre la frontière du Rhin contre les autres barbares (6).

(1) Julius Capitolinus, *Vie d'Antonin le Pieux*, chap. XXII.

(2) Spartianus, *Vie d'Antonin Caracalla*, chap. V.

(3) Lampridius, *Vie d'Alexandre Sévère*, chap. LIX.

(4) Procope, l. I.

(5) Claud. Mamertin, *In Panegyr. Maximiani Herculei*, cap. V.

(6) Francorum in ulteriori Rheni ripa sedes erat, sed gens bellicosa et quietis impatiens, Rheno sæpe transmisso, Romanorum provincias depopulabatur. Unde natæ passim occasiones multa prœlia conserendi, in quibus Franci, modo repressi ac

Digitized by Google

Alors leur domination s'étend jusqu'au Mein (1) qui les sépare des Allemands.

La confédération allemande était dans une situation bien différente.

Il existait sur la rive droite du Rhin supérieur un vaste territoire, laissé désert dans le cours du premier siècle par l'émigration des Marcomans. Tacite l'appelle les *Champs Decumates* (2). Il s'étendait du Rhin aux sources du Da-

victi, modo etiam victores fuerunt. Turbatis interea Imperii rebus ob exortos tyrannos, utraque pars eos ad sibi auxiliandum advocavit. Nec diù inter Romanos fuerunt, quin ex iis multi sua virtute et animi magnitudine primos militiæ honoris gradus, immo et ipsa civilia officia meruerint. Et quidem jam longe antea fœdera inierant Romani cum Francis, quæ nonnisi renovata fuisse Eugenii temporibus ex Sulpicii Alexandri verbis testatur Gregorius. Nec immerito, si verum sit quod Constantinus Porphyrogenitus imperator ad Romanum, filium suum, scribit scilicet Constantini magni decreto sancitum fuisse, ne Romani, exceptis solis Francis, cum barbaris unquam nationibus fœdus inirent. Hæc quippe sola erat vincendi Francos ratio, si fœderibus initis, aut alio quovis modo a solitis prædationibus abstinere cogerentur. Unde Libanius in Panegyrico Constantio et Constanti imperatoribus dicto, his principibus gratulatur ob jugum grave Francorum cervicibus impositum, quod quidem jugum aliud non fuisse subjungit, nisi quod istorum principum virtute Franci, intra fines suos repressi, deinceps Romanorum provincias aggressi non fuissent, cum idem omnino censeri debeat vel Francos concitatos vincere, vel efficere ut non concitentur.

Dom Ruinart, *Préface de l'édition de Grégoire de Tours.*

(1) Les Allemands étaient séparés des Francs par le Mein, des Romains par la ligne de circonvallation qui s'étendait du Rhin au Danube, à laquelle ils touchaient. Le Rhin, le Neckär et le Danube furent par conséquent leurs frontières naturelles, tant que ces fleuves servirent de limites à l'Empire romain.

V. ma traduction de l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin, t. II, p. 358.

(2) Non numeraverim inter Germanos populos, quanquam trans Rhenum Danubiumque consederint, eos qui *Decumates agros* exercent. Levissimus quisque Gallorum et inopia audax,

Digitized by Google

nube. Des aventuriers Gaulois, rendus hardis par la misère, l'ayant insensiblement repeuplé, il était devenu une enclave de l'Empire, et un empereur que l'on croit être Adrien, successeur de Trajan, l'avait séparé du reste de la Germanie par une ligne de fortifications ou *Vallum* gigantesque (1).

De nombreuses légions défendaient ce Vallum et avaient à leur tête un général qui prenait le titre de chef de la limite transrhénane (2).

A l'époque où les Allemands apparaissent, l'histoire nous les montre blottis pour ainsi dire derrière le Vallum, cherchant sans cesse à le franchir et sans cesse repoussés par les empereurs.

Les Annales de l'Alsace, au IIIe et au IVe siècle, sont remplies de cette lutte soutenue de part et d'autre avec des chances diverses, mais avec un acharnement égal ; souvent on voit les Allemands franchir le Vallum et traverser le Rhin, quelquefois même ils pénètrent jusqu'au cœur de l'Alsace, mais toujours ils expient leurs premiers succès par de sanglantes défaites.

Postumus mérite le titre de restaurateur des Gaules par les victoires qu'il remporte sur eux (3). Probus leur arrache soixante-dix villes (4) et leur tue 400,000 hommes. Maximien Hercule ravage leur pays par le fer et le feu et s'empare d'une partie de leur territoire. C'est à la suite des triomphes qu'il obtient sur le Rhin, que Constan-

dubiæ possessionis solum occupavere. Mox, limite aucto promotisque præsidiis, sinus imperii et pars habetur.

Tacite, *Germanie*, cap. XXIX.

(1) V. sur ce *Vallum*, Schœpflin, *Alsace illustrée*, t. II, p. 18 et sv.

(2) Trebellius Pollion, dans la *Vie du tyran Postumus*, reprodnit une lettre de Valérien aux Gaulois, qui commence ainsi : *Trans Rhenani limitis Ducem et Galliæ Præsidem Postumium fecimus*.

V. Julius Capitolinus, *Vie d'Alexandre Sévère*, chap. LVII.

(3) Trebellius Pollio, *Loco citato*.

(4) Flavius Vopiscus, *Vie de Probus*, chap. XV.

Digitized by Google

tin voit dans les airs cette croix lumineuse qui fut pour lui le signe de la victoire, et le P. Chifflet assure qu'il se trouvait en Alsace, près de Brisach (1), lorsqu'il traça pour la première fois le monogramme divin sur les étendards de la Rome payenne.

Après Constantin, Julien remporta sous les murs d'Argentorat la célèbre bataille dont Ammien-Marcellin fait un récit si saisissant (2). Plus tard Valentinien I érigea sur les deux rives du Rhin une ligne de châteaux-forts destinés à tenir les barbares en respect (3), et Gratien défit les Lentiens sous les murs d'Argentouaria, près de Colmar (4).

Je vous demande grâce, Messieurs, pour cette longue nomenclature que j'ai cependant abrégée de beaucoup, mais je tenais à établir que si les Francs avaient pu obtenir des établissements solides sur les deux rives du Rhin inférieur, la lutte que les Romains soutenaient dans la Germanie première contre les Allemands était aussi ardente sous le règne de Théodose qu'au temps de Caracalla et d'Alexandre Sevère.

Aussi lorsque, par suite de la trahison du vandale Stilicon (5), les légions eurent abandonné les rives du Rhin, lorsque en 406, la veille des Calendes de Janvier, eut lieu

(1) V. la *seconde dissertation* de Chifflet sur la *Conversion de Constantin le Grand*. Brisach (le Vieux-Brisach), aujourd'hui dans le grand duché de Bade, sur la rive droite du Rhin, se trouvait alors sur la rive gauche, et par conséquent sur le territoire gaulois.

(2) Ammien Marcellin, l. XVI. Libanius, *Oraison funèbre de Julien*. V. sur ce combat l'*Alsace illustrée* de Schœpflin, trad. franc., t. II, p. 409 et sv

(3) Ammien Marcellin, l. XXVII, XXVIII, XXX. Schœpflin, *Loc. cit.*, p. 440.

(4) V. Ammien Marcellin, l. XXXI, chap. XI. La *Chronique de saint Jérôme*, Orose, l. VII, chap. XXXIII. *Alsace illustrée*, t. II, p. 445 sv.

(5) Claudien, de *Bello Getico*.

Digitized by Google

cette formidable invasion dont saint Jérôme (1) et Salvianus (2) nous ont fait le lamentable tableau, les Francs, voulant à la fois protéger leur propre pays et rester fidèles aux traités qu'ils avaient jurés, les Francs cherchèrent à s'opposer aux flots sans cesse renaissant de cette multitude, mais ils furent brisés eux-mêmes (3) comme les épis sous le vent de l'orage, et ce fut à un obscur soldat, élu empereur parce qu'il s'appelait Constantin, qu'échut l'honneur d'arrêter le torrent sous les murs de Cambrai.

Les Allemands, au contraire, se ruèrent sur l'Alsace : quelques-unes de leurs bandes ne firent que la traverser pour pénétrer en Italie. Elles furent suivies par les Burgondes qui, ne conservant sur le Rhin que la ville d'Augusta Rauracorum (4), s'étendirent dans l'Helvétie et dans la grande Séquanaise (5) : enfin l'arrière-ban des Allemands s'établit en maître en Alsace.

Alors tout fut changé dans cette province : la plupart des noms Romains disparurent et furent remplacés par des noms tudesques : Argentorat devint Strasbourg, le *fort sur la route*, Argentouaria détruite vit s'élever près d'elle Colmar ; Saletio, Tres Tabernæ, Brocomagus s'appelèrent Seltz, Zabern, Brumath ; le *Gau* (6),

(1) Saint Jérôme, *ad Ageruchiam*. Cette lettre se trouve dans le IVe volume de l'édition des bénédictins de Paris.

(2) Salvianus. *De gubernatione Dei*, lib. VII.

(3) *Francos proterunt :* Orose, l. VII, ch. 40. V. Procope, de *Bello Vandal.*, l. 3.

(4) Ou plutôt le *Castrum Rauracense*, dont j'ai déterminé la position dans le 1er volume de ma traduction de l'*Alsatia illustrata*, t. I, p. 413.

(5) Je n'ignore pas que plusieurs historiens d'une grande autorité, et avec eux le P. Laguille, *Histoire d'Alsace*, t. I, p. 35 et sv., veulent qu'au IVe siècle l'Alsace ait appartenu aux Burgondes; mais Schœpflin, qui avait quelque temps partagé cette opinion, l'a victorieusement refutée dans l'*Alsatia illustrata*, t. II, p. 92 de l'édition française.

(6) *Alsace illustrée*, t. III, p. 240.

Digitized by Google

remplaça le Pagus et l'on vit s'établir sur les bords du Rhin la *Marck* (1), dont les Margraves tirent leur nom, institution libre, indépendante, peu connue en France et qui devançait la commune du moyen-âge.

Les Francs eux-mêmes se fatiguèrent bientôt d'une fidélité qui ne pouvait même pas prolonger l'agonie de l'Empire. A la voix de Childéric, de Sigebert-le-Boiteux, de Ragnachaire, ils s'insurgèrent contre Rome et firent de Cologne, de Metz et de Cambrai les capitales de trois royaumes indépendants.

C'est cette situation des Francs et des Allemands que Sidoine Apollinaire a voulu exprimer lorsqu'il a dit (2) :

> Francus Germanum primum, Belgamque secundum
> Sternebat, Rhenumque, ferox Alemanne, bibebas
> Romanis ripis, et utroque superbus in agro
> Vel civis, vel victor eras..... (3).

Vous savez, Messieurs, quels furent les premiers actes du règne de Clovis : successeur de Childéric, il acheva la destruction de la puissance Romaine en écrasant Syagrius, près de Soissons, puis il s'empara du territoire

(1) V. ma dissertation sur la Marck, *Alsace illustrée*, éd. fran. t. III, p. 307.

(2) Carmen, 7, vers. 373.

(3) Toutefois il ne faut pas prendre les paroles du poète trop à la lettre. La Germanie première n'était pas occupée tout entière par les Francs.

En effet elle comprenait :

Metropolis	Mogunciacensium	Mayence.
Civitas	Argentoratensium	Strasbourg.
—	Nemetum	Spire.
—	Vangionum	Worms.

Il faut nécessairement admettre qu'une partie du territoire fut occupée par les Allemands ; car, s'il en avait été autrement, ce peuple n'aurait pu boire l'eau du Rhin sur les rives romaines, et se poser superbement sur l'un et sur l'autre territoire en citoyen et en vainqueur.

Digitized by Google

des Allemands à la suite de la victoire qui détermina sa conversion au Christianisme.

Mais après l'exposé que je viens de vous faire, ne vous semble-t-il pas étrange que Clovis ait été battre les Allemands à Tolbiac, c'est-à-dire, dans un pays qui non seulement n'était pas le leur, mais qui depuis plus de deux siècles appartenait aux Francs, et aux portes même de la capitale d'un roi Franc, tandis que ses possessions à lui étaient contigües par les Vosges aux frontières de ses ennemis.

C'est qu'en effet, Messieurs, rien ne prouve que Clovis ait assisté à la bataille de Tolbiac; c'est qu'on ne sait pas même à quelle époque elle a eu lieu.

Pour le prouver je suis forcé de mettre sous vos yeux le texte des auteurs contemporains.

Grégoire de Tours est le premier qui parle de la bataille de Tolbiac et voici comment il s'exprime. Je me sers de la traduction de M. Guizot (1):

« La reine (Clotilde) ne cessait de supplier le roi de reconnaître le vrai Dieu et d'abandonner les idoles; mais rien ne put l'y décider jusqu'à ce qu'une guerre s'étant engagée avec les Allemands, il fut forcé, par la nécessité, de confesser ce qu'il avait jusque-là voulu nier. Il arriva que les deux armées se battant avec un grand acharnement, celle de Clovis commençait à être taillée en pièces : ce que voyant, Clovis éleva les mains vers le ciel, et le cœur touché, et fondant en larmes, il dit : (Suit le discours.)

»... Comme il disait ces paroles, les Allemands, tournant le dos, commencèrent à se mettre en déroute; et voyant que leur roi était mort, ils se rendirent à Clovis, en lui disant: Nous te supplions de ne pas faire périr notre peuple, car nous sommes à toi. Clovis, ayant arrêté le carnage et soumis le peuple, rentra en paix dans son

(1) Collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France, t. 1, p. 91.

Digitized by Google

royaume et raconta à la reine comment il avait obtenu la victoire en invoquant le nom du Christ (1). »

Frédégaire, l'abréviateur de Grégoire de Tours, n'est pas plus explicite. Je suis obligé de le citer en latin, car, comme le font très bien observer dom Ruinart et le père Clée, il y a dans le texte une lacune qui le rend intraduisible.

« Cumque bellum contra Alamannos Chlodoveus rex moveret, suadente regina, vovit, si victoriam obtineret, efficeretur Christianus. Cumque utræque phalanges certamine jungerent, et strages ingentes essent, dixit Chlodoveus...

» Alamanni, terga vertentes, in fugam lapsi sunt. Cumque Regem suum cernerent interemtum (2), novem annis exsules a sedibus eorum, nec ullam potuerunt gentem comperire quæ eis contra Francos auxiliaret, tandem se in ditionem Chlodoveo tradunt. Nam cum de prælio memorato superius Chlodoveus Remis fuisset reversus, etc. »

Puis vient Aimoin :

« Mais le roi restant dans sa croyance, l'armée est rassemblée et la guerre s'engage entre les Francs et les Allemands avec les forces des deux royaumes. Alors

(1) Regina vero non cessabat prædicare Regi ut Deum verum cognosceret et idola negligeret. Sed nullo modo ad hæc credenda poterat commoveri, donec tandem aliquando bellum contra Alamannos commoveretur. Factum est autem, ut confligente utroque exercitu, vehementer cæderentur: atque exercitus Chlodovecchi valde ad internecionem ruere cœpit :

Quod ille videns, elevatis ad cœlum oculis, compunctus corde, commotus in lacrymis, ait...

Cumque hæc diceret, Alamanni, terga vertentes, in fugam labi cœperunt. Cumque Regem suum cernerent interemtum, Chlodovecchi se ditionibus subdunt, dicentes : Ne amplius, quæsumus, pereat populus, jam tui sumus.

At ille, prohibito bello, cohortatoque populo, cum pace regressus, narravit Reginæ qualiter per invocationem nominis Christi, victoriam meruit obtinere.

(2) Dom Ruinart place ici la note suivante : Locus obscurus quam alii auctores non exponunt

Digitized by Google

le roi Clovis, ayant donné le signal aux siens, commande de commencer le combat. Mais, pendant la bataille, voyant les siens écrasés sous l'effort de l'ennemi, il élève ainsi la voix : .....

» ... Ces paroles prononcées, la terreur gagne les Allemands. Une ardeur nouvelle excite les Francs. Les ennemis, prenant la fuite, laissent la victoire à Clovis, et enfin, voyant leur roi tomber sous le glaive, ils déclarent, avec le plus grand empressement, qu'ils se soumettent aux Francs comme tributaires.

» Clovis revenant ensuite vainqueur, arriva en la cité de Toul, etc. (1). »

Hincmar, dans sa *Vie de saint Remi,* raconte ainsi qu'il suit la victoire de Clovis.

» Il arriva que l'armée des Francs combattant contre celle des Allemands et des Suèves, l'armée de Louis (de Clovis) était trop vivement pressée. Alors Aurélianus, son conseiller, regardant le roi, lui dit : Seigneur, mon roi, crois au Dieu du ciel en qui croit ma dame la reine, et ce Roi des rois, ce Dieu du ciel et de la terre te donnera la victoire. Lui, alors, levant les yeux au ciel et versant des larmes, dit : .....

» Comme il faisait cette prière, les Allemands mis en

(1) Verum Rege in fidelitate permanente, tandem.... commovetur exercitus : bellumque a Francis et Alamannis, totis regnorum viribus, excitur. Tunc Rex Clodoveus, signo suis dato, bellum aggredi imperat. Sed inter præliandum, suos graviter hostium mucrone sterni conspiciens, in hanc vocem prorupit : Christe, inquit, potentissime Deus, quem Chlotildis, conjunx mea, etc....

His peroratis, Alamannos invadit timor; Francos accendit virtutis ardor. Igitur hostes terga vertentes, victoriam Clodoveo relinquunt; ac demum regem suum gladio cæsum conspicientes, jure tributario se fore servituros libentissime spondent.

Victor Clodoveus exinde regrediens, Tullo civitatem devenit etc...

Aimoini de *Gestis Francorum*, lib. I, p. 28.

Digitized by Google

fuite tournèrent le dos, et voyant leur roi tué ils se soumirent au pouvoir de Louis, disant : Pardonne, seigneur Roi, et fais qu'il ne périsse pas davantage de ce peuple. Déjà nous sommes à toi.

» Alors le roi fit cesser le carnage, s'empara des Allemands et les rendit ses tributaires, eux et leurs terres. La victoire ainsi faite, il revint en France vers sa reine (1). »

On lit dans la *Vie de St-Waast*, recueillie par Duchesne :

« Lorsque le roi des Francs Clovis régnait, il advint qu'il partit avec son armée dans l'intention de faire la guerre aux Allemands. Les deux armées se rencontrèrent sur les rives du Rhin... le combat s'étant engagé, une terreur véhémente saisit l'âme de Clovis...

» Voyant les siens sur le point de succomber à une mort infaillible..., il leva les yeux au ciel et dit : ...

» Tandis qu'il touchait par ces prières l'Auteur de toutes choses, l'ennemi, prenant la fuite, céda la victoire à Clovis. Il plaça les Allemands vaincus avec leur roi sous sa puissance, et comme il se hâtait de revenir en triomphe dans sa patrie, il entra dans la ville de Toul (2). »

(1) Factum est autem, bellantibus inter se Francorum scilicet exercitu et Alemannis atque Suevis, ut Ludovici exercitus nimis corrueret.... Ille, vero, ait : .....

Cumque hoc orans clamaret, Alemanni in fugam lapsi terga dederunt et videntes regem suum interfectum, Ludovici potestati se subdunt, dicentes: Parce, precamur, Domine rex, ne pereat plus populus; jam tui sumus. Tunc jussit Rex imminentem plagam cessare, et Alemannos cepit, ipsosque ac terram eorum sub jugo tributario constituit. Sicque facta victoria, reversus est in Franciam ad reginam suam....

Apud Bolland. *Act. Sanct. mensis Octobris*, t. I, p. 145.

(2) Igitur cum... Rex Chlodoveus... Francis regnavit, evenit ut quodam tempore... adversus Alamannos gentem ferocem bellaturus pergeret. Quo cum venisset, ab utroque acies, et nisi obvium hostem habuisset Rheni, tam Franci quam Alamanni ad mutuam cædem inhiarent, commisso prælio.... Chlodoveus.... ait :...

Cumque is hujus modi precibus rerum Auctorem pulsaret,

Digitized by Google

Alcuin, dans sa vie du même saint, raconte les faits de la même manière:

« Il advint audit roi Clovis de porter la guerre aux Allemands qui, à cette époque, s'étaient fait un empire indépendant, mais il ne les trouva pas aussi peu préparés qu'il l'aurait désiré : car ayant rassemblé une forte armée, ils vinrent au-devant du roi sur les rives du Rhin, unanimement résolus à défendre leur patrie, les armes à la main, ou à mourir pour leur liberté. Il fut combattu avec un égal courage de part et d'autre.

» Le roi, troublé par une excessive terreur, et voyant les siens sur le point de périr tous, commença à désespérer plus de son salut qu'à espérer de la victoire. Aussi quoique jamais il n'eut voulu renaître dans le Christ, poussé enfin par la nécessité, il se réfugia dans le secours du Christ.

» Aussitôt, par l'effet de la puissance divine, les Allemands tournèrent le dos et la victoire resta au roi et aux Francs.

» Les ennemis étant subjugués et les choses remises en paix, le roi rentra triomphant dans son pays. Il vint dans la ville de Toul... »

Je lis encore dans l'auteur anonyme des *Gesta regum Francorum* (1):

cessit tandem hostis, terga vertendo, victoriam Chlodoveo. Victos deinde Alamannos cum Rege in ditione cepit, ovansque ad patriam festinus rediens, ad Tullum oppidum venit.

Boll., t. I, *Feb.*, p. 792.

(1) Contigit vero præfatum Francorum Regem Clodoveum Alemannis bellum inferre, qui tunc temporis regno suo per se potiti sunt : sed non eos ita offendit imparatos ut voluit. Nam, fortissima collecta manu, Regi circa ripas Rheni fluminis obviaverunt, unanimes bellica virtute patriam defendere, vel libera manu pro patria mori; et fortissime utrimque decertatum est:... Igitur... Rex... oculos cum hac voce ad cœlum levavit :... Mox, divina operante pietate, terga verterunt Alemanni, victoria cessit Regi et Francis...

Digitized by Google

« Il arriva que l'armée des Francs se battant contre les Allemands, l'armée de Clovis était sur le point de succomber....

» Alors le roi ordonna de cesser le massacre, il s'empara des Allemands, et imposa un tribut sur leurs terres. La victoire faite il revint en France près de sa reine. »

Enfin, je terminerai ces citations par un extrait des *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, dont nous devons la publication à l'infatigable ardeur de M. Paulin Paris.

« En ce point que le roy estoit encore en l'erreur de l'ydolatrie, avint que il semont ses osts pour aler sur les Alemans, que il voulait faire tributaires. Le roy d'Alemaigne, car à ce temps y avoit roy, semont d'autre part, tant comme il put avoir sa gent : Si que les deux royaumes furent esmus l'un contre l'autre, à tout leur efforcement. Quant ils furent au champ de la bataille et les eschielles furent ordonnées d'une part et d'autre, le fort roy Clovis donna signe à sa gent de l'effort commencier. Les Alemans les reçurent moult aigrement : longuement dura la bataille : moult y en eut d'occis de part et d'autre.....

» Mais puisque le roy eut aperçu l'occasion de sa gent et la hardiesse de ses ennemis, il eut plus grand paour de confusion qu'il n'eut espérance de victoire. Lors il regarde le ciel humblement et dist en telle manière :....

» Tantost comme il eut ce dit, sa gent fut toute ardent de fine hardiesce, et une si grant paour envaï ses ennemis que ils tournèrent le dos et quittèrent la bataille et la victoire demeura au roy et aux François. Le roy d'Alemaigne fut occis. — Quand les Alemans virent que ils furent desconfis et que leur roy fut mort, ils s'abandon-

Igitur superatis hostibus et rebus in pace compositis, et Alemannis sua subjectis ditioni, Rex ovans cum laude triumphi ad patriam rediit... Venit autem ad Tullum oppidum...

***Vita S. Vedasti, apud Bolland.*, t. I, Febr., p. 795.**

Digitized by Google

nèrent au service du roy et des François et devindrent ses tributaires.

» Le roi retourna après cele victoire en France. Quant il fut en la cité de Toul (1)..... »

Vous voyez, Messieurs, que ces auteurs ne font nullement mention du lieu où cette mémorable victoire a été remportée. Comment donc Tolbiac a-t-il obtenu ses lettres de naturalisation dans l'histoire?

Le voici :

Grégoire de Tours racontant la bataille de Vouglé, près de Poitiers, dit (2) : « Les Goths ayant pris la fuite, le roi Clovis, aidé de Dieu, remporta la victoire : il avait pour allié le fils de Sigebert-le-Boiteux, nommé Chlodéric. Ce Sigebert boitait d'un coup qu'il avait reçu au genou, à la bataille de Tolbiac, contre les Allemands..... »

A quelques pages de distance, l'évêque de Tours venait de raconter que Clovis avait remporté une victoire quelconque sur les Allemands, celle que j'ai racontée plus haut. Un jour un historien, je ne sais lequel, n'a vu qu'un même fait dans ces deux événements, et il a cru faire preuve d'une grande critique historique, d'une sagacité hors ligne en plaçant à Tolbiac la victoire de Clovis.

Cependant quelques réflexions bien naturelles auraient dû tenir en garde l'auteur de ce rapprochement et ceux qui ont servilement partagé son opinion (3).

A l'époque de la bataille de Vouglé, Sigebert, qui était

(1) Je pourrais encore noter ici la vie de sainte Chlotilde, mais elle n'est que la reproduction presque littérale du texte de Grégoire de Tours.

(2) Liv. II, p. 104 de l'édition de M. Guizot.

(3) C'est ainsi qu'Adrien de Valois (*Rer. Franc.*, lib. VI, p. 257), dit : Adjunctoque Sigiberto, apud Tolbiacum Ubiorum hostes assecutus prælium commisit, ibi cum inclinatam videret suorum aciem, et plurimis cæsis, Sigiberto etiam genu saucio, ex quo vulnere postea claudicavit....

Digitized by Google

monté sur le trône en 464, Sigebert était roi de Cologne depuis trente ans. A son avénement, la Gaule se remettait à peine de la secousse que lui avait imprimée Attila; lui-même avait eu à combattre les Romains; les peuplades barbares étaient encore errantes. N'est-il donc pas naturel d'admettre que dans les premières années de son règne il a dû avoir souvent à repousser les invasions des Allemands, peuple assez nombreux pour avoir pu s'établir dans la Haute Italie; et, en l'absence de tout document précis, sera-ce une témérité bien grande de soutenir que la bataille de Tolbiac s'est livrée avant que Clovis ne fût roi lui-même?

Mais ce n'est pas assez pour moi d'avoir démontré que rien ne prouve la présence de Clovis à Tolbiac, je veux établir encore que, s'il a assisté à cette bataille, ce n'est pas là qu'il s'est fait chrétien.

Tolbiac est situé dans un pays appartenant aux Francs, aux portes même de la capitale d'un roi franc.

Si Clovis y a paru, ce n'a pu être que comme auxiliaire de Sigebert qui combattait pour ses foyers, pour sa couronne; il y a été appelé par le cri de détresse que poussait son allié, son parent, qu'il devait faire périr plus tard.

Mais les auteurs de la vie de saint Waast, le rédacteur des chroniques de Saint-Denys, disent formellement, l'un:

Il advint que Clovis partit avec son armée pour faire la guerre aux Allemands;

L'autre: Advint que il semont ses osts pour aller sur les Alemans que il voulait faire ses tributaires.

Or, Messieurs, quand un roi porte la guerrre à un peuple; quand il veut rendre ce peuple son tributaire, il ne marche pas comme auxiliaire d'un autre prince; s'il n'est pas assez fort de sa puissance propre, il appelle à lui des alliés, mais il ne va pas les rejoindre, et surtout il ne combat pas ses ennemis dans le cœur même du territoire de ses alliés.

Digitized by Google

Comment serait-il possible que de Tolbiac Clovis se soit emparé des possessions allemandes qui étaient limitées par le Mein, le Rhin et les sources du Danube?

Quelques historiens ont pressenti l'objection, et ils ont dit, comme le père Longueval, comme Adrien de Valois, comme le père Daniel, comme le célèbre Schœpflin :

Clovis, après avoir vaincu les Allemands à Tolbiac, s'est mis à leur poursuite; et après les avoir chassés du territoire de Sigebert, il les a refoulés dans leur propre pays et les a soumis à sa domination. Le père Daniel ne s'est pas même contenté de si peu, car il a envoyé Clovis jusqu'aux Alpes Rhétiques.

Ici encore ces auteurs ont fait de la sagacité, de cette sagacité qui nous a valu tant d'erreurs historiques et tant de mutilations de monuments.

En effet ils sont en opposition complète avec les textes. Loin de laisser supposer qu'après la bataille de Tolbiac Clovis poursuivit l'ennemi et continua la guerre, ceux-ci constatent unanimement que cette victoire eut pour résultat direct, immédiat, la soumission des Allemands, le retour de Clovis dans ses états.

Ecoutez Grégoire de Tours: « les Allemands... voyant leur roi mort, se rendirent à Clovis en lui disant : nous te supplions de ne pas faire périr notre peuple, car nous sommes à toi.

Clovis ayant arrêté et soumis ce peuple, rentra en paix dans son royaume. »

L'auteur des *Gesta Regum Francorum* : « Alemannos cepit ipsos, terramque eorum sub jugo tributario constituit. Factaque victoria reversus est in Franciam. »

Les grandes Chroniques :

« Quand les Alemans virent qu'ils furent desconfis et que leur roy fust mort, ils s'abandonnèrent au service du roy des Français et devindrent ses tributaires.

Le roi retourna après cele victoire en France.... »

Digitized by Google

Ainsi point de doute sur ce point : après la victoire Clovis revient en France.

Et, disent les auteurs de la vie de saint Waast et celui de la vie de saint Remi :

« Il passa par la ville de Toul. »

Or il suffit de jeter les yeux sur une carte des routes romaines, sur celle de Walkenaer par exemple, pour reconnaître que Clovis, s'il a dû passer par Toul pour rentrer à Reims et à Soissons, que Clovis, dis-je, devait revenir d'une direction tout opposée à celle de Tolbiac, car cette localité, Toul et Reims, sont les trois sommets d'un triangle dont le roi aurait été ainsi obligé de parcourir deux côtés.

Ainsi, vous le voyez, Messieurs, tant que l'on persiste à placer à Tolbiac la bataille dont nous cherchons le théâtre, on se heurte aux textes, et l'on est démenti par les faits.

Que si, au contraire, on porte les regards sur cette partie de la Germanie première qui comprenait l'Alsace, on est surpris de voir avec quelle facilité les textes se coordonnent et comme le récit de l'expédition de Clovis devient clair et intelligible.

J'ai démontré en commençant que les Allemands étaient établis dans les champs Décumates et dans cette partie de l'Alsace inférieure qui appartenait alors à la Germanie première. Ils occupaient donc le versant oriental des Vosges. D'un autre côté, la défaite de Syagrius avait permis à Clovis d'étendre sa domination jusqu'au versant occidental de ces montagnes. Ses états étaient par conséquent limitrophes des possessions allemandes.

N'est-il donc pas naturel dès lors d'admettre que le roi franc, *portant la guerre aux Allemands*, ait pris pour les atteindre le chemin le plus direct au lieu de faire le long détour de Tolbiac.

Que la stratégie moderne ait employé parfois de semblables combinaisons, je le comprends ; mais que le roi

Digitized by Google

franc, avec ses hordes indisciplinées qu'accompagnaient tout un monde de charriots, de femmes et d'enfants, l'ait tenté, c'est ce qu'il est difficile de croire, surtout quand on songe qu'il voulait attaquer les Allemands par surprise à l'improviste. *Sed non eos ita offendit imparatos ut voluit,* dit l'auteur de la vie de saint Waast.

Quoiqu'il en soit, il rencontre l'armée ennemie. Quelle est cette armée ? Elle se compose, dit un des auteurs contemporains, des Suèves et des Allemands. Mais la présence des Suèves, peuples établis entre le Rhin et le Danube, vient encore à l'appui de ce que j'avance. Les Allemands ayant appris que Clovis veut les attaquer, appellent les Suèves à leur aide, et ceux-ci arrivent assez à temps pour s'opposer à l'attaque des Francs.

En eut-il été de même s'ils avaient été obligés de descendre jusqu'à Tolbiac ?

Tolbiac est à dix lieues du Rhin; et deux des auteurs que j'ai cités disent que le combat s'engagea *circa ripas Rheni*, sur la rive du Rhin.

Je suis donc fondé, dès à présent, à dire que ce n'est pas à Tolbiac que Clovis a battu les Allemands, que pour les attaquer il a traversé les Vosges et l'Alsace dans sa largeur, et qu'il les a rencontrés sur les bords du Rhin.

Recherchons maintenant sur quel point du littoral a eu lieu cette rencontre.

Depuis la période francique jusqu'à nos jours, l'Alsace a été le champ de bataille entre la France et l'Allemagne, et presque toujours c'est à Strasbourg que la puissance envahissante a cherché à franchir le Rhin. A une époque plus reculée, Julien l'Apostat avait livré sous les murs de cette ville une grande bataille où assistaient sept rois allemands. Trois faits démontrent que c'est à Strasbourg aussi que les Allemands tentèrent le suprême effort dont le résultat devait être la liberté ou l'anéantissement.

1° A l'avénement de Clovis, toutes les villes, tous les châteaux-forts érigés par les Romains sur les rives du

Digitized by Google

Rhin étaient détruits (1). Argentorat seul était resté debout et avait conservé une grande importance (2). Clovis avait un intérêt très grand à s'en rendre maître; c'était une digue qu'il opposait aux invasions ultérieures des barbares, et de ce point il pouvait facilement lancer ses troupes sur le territoire ennemi.

2° Nous avons vu qu'après la victoire Clovis passa par Toul pour se rendre à Reims. Or il existait d'Argentorat à Durocortorum une route directe passant par Tres Tabernæ, Pons-Saravi, Decem Pagi, Andesina et Tullium.

3° Si l'on en croit la tradition encore vivante dans le pays, tradition recueillie par Lehmann, Kœnigshoven, Herzog, dans leurs *Chroniques*, par Laguille dans son *Histoire d'Alsace* (3), Clovis a jeté, en 510, sur les ruines d'un temple payen, les fondements de cette basilique dont le génie d'Erwin de Steinbach a fait un chef d'œuvre de l'art chrétien au moyen-âge.

Ainsi la géographie, l'histoire, la tradition, la raison du temps et du lieu, tout concourt à démontrer que c'est bien en Alsace, sur les bords du Rhin, près de Strasbourg enfin, que Clovis, cédant à une inspiration soudaine, a adoré pour la première fois le Dieu de Clotilde.

Enfin, si pour achever de vous convaincre il fallait une dernière preuve, je vous parlerais du duché d'Alemanie qui comprenait l'Alsace dans ses limites, et qui existait déjà avec son Duc, ses Comtes, son Missus Dominicus et ses Centenaires, alors que Théodoric succéda à son père Clovis dans le royaume d'Austrasie. J'établirais que ce

(1) V. Schœpflin, *Alsace illustrée*, t. II, passim.

(2) Cette importance était grande en effet, car Grégoire de Tours rapporte qu'en 589 Childebert II, fils de Sigebert I, roi d'Austrasie, demeurait avec sa mère et sa femme, *infra terminum urbis, quam Strateburgum vocant*. En 590, Egidius, évêque de Reims, fut condamné à l'exil et conduit *ad Argentoratensem urbem, quam tunc Strateburgum vocant*.

(3) T. I, p. 43.

Digitized by Google

duché était, au moment de la conquête, renfermé entre le Mein, les Vosges, l'Aar et les Alpes Rhétiques, c'est-à-dire qu'il comprenait précisément les pays dont j'attribue la possession aux Allemands.

Mais l'examen de cette question m'entrainerait hors des limites que je me suis imposées. D'ailleurs le savant Schœpflin, l'immortel historien de l'Alsace, l'a traitée avec une telle supériorité, que je ne pourrais qu'affaiblir ses arguments en les reproduisant (1).

Je terminerai donc cette dissertation, déjà trop longue, par une dernière réflexion.

Dom Chifflet (2) a cherché à établir que le grand Constantin se trouvait en Alsace lorsqu'il vit apparaître dans les airs la croix lumineuse qui lui promettait la victoire. Si ce savant a dit vrai, si moi-même je n'ai pas été égaré par les hommes éminents dont j'ai soutenu devant vous l'opinion, l'Alsace aurait eu l'heur de voir s'accomplir sur son territoire, et à moins de deux siècles de distance, deux événements qui changèrent la face du monde et qui inaugurèrent dans la vieille Europe l'ère d'une civilisation nouvelle, basée sur les lois de l'Evangile, seule source du véritable progrès, de la véritable lumière.

(1) Schœpflin, *Alsace illustrée*, éd. fr., t. III, p. 251.

(2) *Dissertatio II de conversione Constantini Magni.*

Digitized by Google

LE DORMOIS,

Par M. Ed. Barthélemy, Membre correspondant.

—

Il est une question de géographie historique d'une haute importance à éclaircir en ce qui touche à la province ecclésiastique de Reims, et qui jusqu'ici n'a pas été étudiée sérieusement ; je veux parler de celle des *Pagi*, de ces anciennes circonscriptions de la période gallo-romaine, qui demeurèrent en usage jusqu'au xe siècle de notre ère. Déjà au Congrès archéologique tenu à Troyes, en 1850, j'avais adressé une note sommaire à ce sujet à l'un de nos plus dévoués érudits, sortis de l'école des chartes, M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, qui a ajouté lui-même quelques éclaircissements sur cette matière. Aujourd'hui j'éprouve un certain embarras à venir entretenir l'Académie d'une étude qui a paru cette année dans la savante *Revue de l'École des Chartes*; je réclame donc l'indulgence de mes confrères, et j'espère qu'ils ne me refuseront pas le droit de leur parler du travail de mon frère, M. Anatole de Barthélemy, sur le Dormois (Pagus Dulcomensis ac Dolomensis) qui était anciennement compris dans le diocèse de Reims.

Tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire des Rémois, n'ont pas cru devoir donner au Dormois une étendue plus grande à peu près que celle du

Digitized by Google

canton actuel de Ville-sur-Tourbe et une partie de celui de Montfaucon, dans la Meuse. L'auteur du mémoire dont j'ai l'honneur d'entretenir l'Académie, établit aujourd'hui, à l'aide de textes positifs, les limites du *Pagus* qui, au IXe siècle, avait titre de comté. Dudon, évêque de Verdun, parle, en 913, dans une des chartes de l'abbaye de Montfaucon, de ce monastère comme situé en Dormois (Est); en 860, l'archevêque Foulques, de Reims, fit construire le château fort d'Omont pour tenir en respect le comte de Castrices (Nord); nous savons surabondamment que des deux autres côtés, le Dormois confinait à la Champagne proprement dite, et avait pour ligne de démarcation la voie romaine de Reims à Verdun. En conséquence, M. A. de Barthélemy propose pour ce *Pagus* les limites suivantes : « Une ligne qui, partant de la voie romaine » à la hauteur de Vienne-la-Ville, passerait sur les » limites de Varennes, Chepy, Montfaucon, Sept- » Sargues, Brieulles, suivrait la Meuse jusqu'à Sassey, » Montigny, Tailly, Nouart, Belval, Dieulet, Saint- » Pierremont, la Berlière, Mondien, la Cassine, at- » teindrait ainsi Omont, puis, descendant par les bois » du Chesne, de Royal-Saint-Denis, Boult, Bar, » passserait sur les limites de Savigny, Liry, Aure, » Perthes et Somme-Tourbe. »

Ce petit pays a son histoire et a joué un certain rôle en Champagne à l'époque des Carlovingiens. Le Dormois dépendait de tout temps directement de l'archevêché de Reims : respectée d'abord, l'autorité ecclésiastique ne tarda pas à être attaquée par les turbulents seigneurs laics des environs, et, comme je l'ai dit, en 860, l'archevêque Foulques dut élever une forteresse à Omont pour résister aux tentatives de

Digitized by Google

Garlache de Castrices ; Herlebaud, l'un des successeurs de ce dernier, s'empara néanmoins du château en 920, et Hervé qui occupait alors le siége de saint Remi, ne trouvant pas une arme assez efficace dans l'excommunication, se mit à la tête de quelques troupes et rejeta Herlebaud dans son comté, le poursuivit et alla mettre garnison dans le château de Mézières, autour duquel se groupaient déjà quelques maisons. Herlebaud mourut misérablement en Allemagne, et ce ne fut que sur les instances répétées de Charles le Simple que l'archevêque leva l'interdit qui pesait sur la famille du comte de Castrices.

C'est sans doute à la suite de ces événements que le prélat se décida à placer le gouvernement du Dormois entre les mains d'un comte : ce détail a échappé à l'auteur du mémoire sur le Dormois, et me semble cependant éclaircir cette période. En 920, Hervé marche lui-même contre Herlebaud, et en 930 nous lisons dans la *Chronique de l'abbaye de Signy* la mention de la mort de Thierry le Bref, comte du Dormois: M. de Barthélemy préfère s'étonner du silence du chroniqueur à son égard dans la lutte précédente, et nous hésitons à nous rallier à son opinion, tout en ne proposant la nôtre cependant que comme explication de ce silence, car on sait du reste qu'à cette époque la plupart de ces petits pays étaient administrés par des comtes amovibles.

L'abbé de Signy nous apprend ensuite que, pour récompenser Marc, l'un des chevaliers de sa cour, et qui s'était brillamment distingué en maintes circonstances contre les Normands, le roi Raoul lui fit épouser Julie, fille unique de Thierry le Bref : ce mariage eut lieu avant l'année 926, car en cette année

Digitized by Google

Marc, réuni aux comtes de Porcien, de Roucy et de Castrices, détruisit les bandes hongroises à Chaumont-en-Porcien. Le Dormois fut ensuite diversement agité par les contre-coups des événements que provoquait dans tout le Rémois la lutte des archevêques Artaud et Hugues de Vermandois, derrière lesquels se cachaient en réalité le roi de France et le comte Herbert de Vermandois. Marc tenait vigoureusement pour la cause royale et contenait sous son obéissance le comté de Stenay.

Quand, par un brusque retour, l'archevêque Artaud fut vaincu par Hugues, il se retira avec sa famille et quelques partisans dévoués à Omont et put y demeurer tranquillement ; mais lorsque la guerre se ralluma en 944, « quand, comme dit M. de Barthélemy, Louis IV pillait le Rémois, les fils du comte de Vermandois pillaient l'abbaye de Saint-Crépin, le sire de Roucy pillait Saint-Médard, le Dormois ne pouvait pas ne pas être agité et l'archevêque Hugues vint en personne assiéger et faire capituler Omont. Marc, pendant ce temps, avait eu à soutenir le choc du comte Arnoul de Flandres, allié du comte de Vermandois et qui cherchait à inquiéter le roi Louis en attaquant vivement ses frontières ; en 959, Marc eut encore à combattre, près de Senuc, des hordes de Hongrois, et fut assez heureux pour les détruire sans le secours du comte de Castrices ; il mourut sept ans plus tard dans le *Castrum-Julie*, localité que M. de Barthélemy, propose de placer soit à Doulcon, soit plutôt à Grandpré. « Pendant longtemps, ajoute-t-il, en parlant du comte Marc, il s'était plus occupé de guerroyer que d'étudier les choses religieuses : il pensait que ceux que sa vaillante épée avait abattus étaient anéantis

Digitized by Google

pour l'éternité, et les moines lui reprochaient de nier la résurrection des morts. Marc se convertit, et, voyant verdir le bâton de saint Juvin, il voulut que sur son tombeau fut gravée une épitaphe qui indiquât formellement son retour à l'orthodoxie : *Credo et expecto resurrectionem mortuorum ego Marcus, pulvis et vermis.* »

Le Dormois paraît avoir vu passer aussi tranquillement les dernières années du xe siècle, mais quand la veuve du comte Marc, Julie, mourut en 1004, Manassès de Rethel fit valoir les droits qu'il tenait du chef de l'aïeule de sa femme, née d'un premier mariage de Marc ; mais Herman, l'un des lieutenants de ce dernier, fort du seul droit de son épée et soutenu par le sire de Roucy et le comte de Porcien, se jeta en travers de ces projets, s'empara du *Castrum-Juliè* et se forma le comté de Grandpré, qui est représenté à peu près exactement par le doyenné ecclésiastique. En même temps les petits seigneurs qui se partageaient le surplus de l'ancien Dormois, auquel seul devait désormais rester attaché ce nom, se rendirent à leur tour indépendants, à Virginy, Ardeuil, Cernay, etc.

Mais il est encore une question très intéressante que l'auteur du *Mémoire sur le Dormois* me semble avoir singulièrement élucidée. Il y a peu d'années, l'un des plus savants professeurs de l'école impériale des Chartes, feu M. Benjamin Guérard, publia « le *Polyp-* » *tique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*, ou » *Dénombrement des manses, des serfs et des revenus* » *de cette abbaye vers le milieu du* IXe *siècle de notre* » *ère*, » et en fixa la date, avec Baluze et Dom Tassin, au commencement de l'épiscopat d'Hincmar

Digitized by Google

(845-882), mais, comme l'observe M. de Barthélemy, « ni le savant académicien, ni les bénédictins qui » l'avaient précédé, n'ont eu le loisir de descendre » dans les détails de l'histoire locale ; sans cela ils » auraient reconnu que cette date était impossible. »

En effet, le Polyptique ne parle que de quatre *pagi*, et le Dormois n'y est nullement mentionné, quoique plusieurs localités comprises dans ses limites y soient signalées ; le *Pagus Vongensis*, connu en 812, n'y trouve pas davantage sa place, mais est confondu avec le *Pagus Tardensis*. Il faut donc en conclure qu'à l'époque où ce précieux monument fut rédigé, ces deux *pagi* n'existaient pas encore ou n'existaient plus, et qu'il ne peut dater du temps de l'épiscopat de Hincmar, puisque ce dernier vivait dans la seconde moitié du IXe siècle, et que les textes que je viens d'indiquer constatent l'existence des deux *pagi* en 812, et qu'un diplome royal de 870 mentionne encore le Dormois ; il faut, en suivant ce raisonnement, conclure que le Polyptique est antérieur ou postérieur à l'existence du Dormois ; M. de Barthélemy dit avec raison que cette seconde hypothèse est insoutenable, et que la première est nécessairement la seule qu'on puisse admettre. « Je suis très porté à penser que le Poly- » ptique de Saint-Remi a dû être fait, sauf les actes » ajoutés postérieurement, entre 800 et 812 ; je suis » en outre persuadé que ce fut à l'époque où Wulfaire » fut chargé de son *Missaticum*, que la partie orientale » de la province de Reims, primitivement divisée en » quatre grands *pagi* (le Rémois, le Laonnois, le » Tardenois et le Porcien), fut subdivisée en un plus » grand nombre, parmi lesquels prirent place le » *Dulcomense*, le *Vongense*, etc. »

Digitized by Google

Mais ce n'est pas la seule erreur qu'ait commise feu M. Benjamin Guérard : les tables dans lesquelles il restitue les noms de localités contenues dans le Polyptique, sont remplies de fautes qui rendent ce volume d'un usage au moins difficile ; peut-être entreprendrons-nous un jour une rectification complète de ces fausses restitutions, et ce travail nous amènera certainement à étudier le Rémois aux VIIIe et IXe siècles, l'une des époques les plus intéressantes et à coup sûr des plus obscures de son histoire.

Digitized by Google

GERSON DANS L'EXIL

DU 15 MAI 1418 AU 15 NOVEMBRE 1419;

Lecture de M. E. HENRY, membre titulaire.

Le 22 Avril 1418, dans la 45e session, le pape Martin V prononce la dissolution du concile de Constance et quitte la ville le 15 Mai. Tous les députés regagnent aussi leur pays ; Gerson, resté à Constance jusqu'au *départ final* (1) du souverain pontife, se met en route pour Paris. Il est plein de joie ; et sa joie, il l'exprime d'une manière touchante : « Oiseau souvent envoyé vers les pays étrangers, à mon retour, enfin, je revois les murs de ma patrie. Salut douce terre natale, heureuse France (2), illustre Paris, noble palladium. Paris, mère des études, sans pareille, plus grande qu'Athènes, plus grande que l'Egypte par sa philosophie pure, non mêlée de la boue de l'erreur. »

Il espère retrouver au pouvoir ses amis, ses défenseurs ; mais au moment même où il quitte Constance, le gouvernement passe aux mains des Bourguignons, ses implacables ennemis.

Depuis cinq ans, depuis leur mémorable défaite en 1413, les Bourguignons, toujours très nombreux à Paris, excités par les menées secrètes ou publiques des

(1) Usque ad finalem egressum.

(2) Dulcis ave natalis humus, tu Francia felix,
Inclyta Parisius, nobile palladium.

Digitized by Google

bannis ou des agents du duc, n'avaient cessé de conspirer pour ressaisir le pouvoir. Les violences des Armagnacs et surtout celles du connétable les avaient exaspérés ; leur haine pour lui grandissait tous les jours, ils l'accusaient de cruautés inouïes, lui supposaient des projets abominables. « Ces Armagnacs sont des chiens, disaient-ils, ils ont ravagé le royaume, l'ont vendu aux Anglais, ils nous font travailler sans nous payer en nous traitant de canaille ; ils ont fait des sacs pour noyer nos femmes et nos enfants, doivent marquer nos portes à la craie, exterminer tout le quartier des Halles. »

Dans leur détresse, dans les angoisses de la crainte et de la faim, ils implorent la paix, c'est-à-dire la rentrée du duc de Bourgogne à Paris, et surtout sa rentrée aux affaires.

Le dauphin cédant à ces plaintes, aux instances des légats du pape (1) et d'ailleurs fatigué de la domination du connétable, dans le courant de Mai 1418, négocia avec le duc de Bourgogne, puis, malgré le comte d'Armagnac, sanctionna et publia le traité de la Tombe (17-23-27 Mai). Les Bourguignons de Paris triomphèrent ; devenus plus entreprenants, par un coup de main, ils rendirent impuissant le mauvais vouloir des Armagnacs. Dans la nuit du 28 au 29 Mai, ils introduisirent secrètement dans Paris près de mille soldats Bourguignons commandés par le seigneur de l'Isle-Adam ; dès ce moment ils furent les maîtres de la ville.

Pendant trois jours (29-30-31 Mai), les vainqueurs montrèrent assez de modération, ils se contentèrent

(1) Les cardinaux des Ursins et de Saint-Marc.

Digitized by Google

d'arrêter les Armagnacs, de les menacer, de les maltraiter, de les emprisonner (1); de piller leurs hôtels, leurs maisons, leurs chapelles, voire même quelques églises ; de forcer hommes, femmes, enfants, prêtres, à pousser le cri, à porter les couleurs de Bourgogne (2) ; mais ils épargnèrent les personnes.

Le 1er Juin, à une sortie des Armagnacs de la Bastille, ils répondirent par le meurtre et répandirent le sang en abondance. Enfin le Dimanche 12 Juin, la populace, excitée par ses propres fureurs et par la vue du sang, agitée par des bruits vagues et par des craintes subites, armée le jour et la nuit, poussée au crime et à la vengeance par les bannis (les bouchers) qui rentraient en foule, se porta à des excès sans nom et versa le sang comme l'eau. A quatre heures du matin, 40,000 furieux coururent aux prisons. Alors on vit toutes les abominations des plus mauvais jours, des prisonniers appelés les uns après les autres et massacrés au sortir du guichet, étouffés dans la fumée, jetés par les fenêtres sur des piques; on vit du sang jusqu'à la cheville dans les cours des prisons, mille horreurs commises sur les cadavres ; des hommes, des femmes, des enfants, des évêques, des magistrats, de grands officiers, entassés dans la rue et traînés sur la claie ; on vit même éventrer une femme morte pour tuer l'enfant qui remuait dans ses flancs ; *Tiens*, disait-on, *le petit chien d'Armagnac remue encore*. Le

(1) A la tour du palais, au prieuré de Saint-Eloy, au grand et au petit Châtelet, à Saint-Magloire, à Saint-Martin-des-Champs, au Temple et au Louvre.

(2) Vive la paix ! vive Bourgogne ! vive le roi ! — Le chaperon bleu, la croix de Bourgogne, la couronne de roses rouges de la confrérie de Saint-André.

Digitized by Google

massacre dura sept heures, de quatre à onze heures du matin, et coûta la vie à plus de 1,500 personnes. Puis vinrent les meurtres isolés, les vengeances individuelles des anciens bouchers, surtout du bourreau Capeluche, l'agent des Legoix et des Saint-Yon.

L'arrivée du duc de Bourgogne (14 Juillet) ne rétablit pas facilement le calme dans Paris. Le prince ne put empêcher un nouveau massacre des prisons (20 Août). Cependant, dès ce jour, il montra enfin de la vigueur, fit mettre à mort quelques brigands, entre autres Capeluche. Les désordres de la rue cessèrent, mais les consciences honnêtes furent de nouveau troublées; le duc persécuta cruellement les adversaires de Jean Petit, força l'Université et l'évêque de Paris à révoquer les sentences portées contre lui et contre son apologiste.

A peine sorti de Constance, Gerson connut toutes ces abominations; il apprit que plusieurs de ses amis (1) étaient morts ou en exil; que dès les premiers jours de la révolution la populace s'était portée au collége de Navarre pour y massacrer les maîtres et les étudiants, que l'Isle-Adam avait eu beaucoup de peine à les préserver.

A ces lamentables nouvelles, la douleur de Gerson fut immense: il flétrit ces jours de meurtre avec une douloureuse indignation.

« Hélas! que vois-je? Bellone, dans un affreux tumulte, excite la guerre civile et remplit tout de sang; on empoisonne les uns, on noie les autres, plusieurs sont déchirés dans les tortures. Chaque parti agit au nom du devoir, du bien public, et déchire en triomphant les entrailles de la patrie. La cruelle

(1) Les évêques de Coutances, Bayeux, Evreux, Senlis.

Digitized by Google

Erynnis prend le masque de la Justice, et s'écriant *vive le roi*, elle saisit le sceptre royal; dans l'horreur de la guerre la violence est du courage; on surpasse Sylla et Catilina par le crime.

» Le père ne peut se fier à ses fils, le frère veut faire périr le frère, le gendre tue le beau-père. Clercs, nobles, bourgeois, emprisonnés sans motifs, sont immolés comme des agneaux par la plèbe furiense; l'impiété ne respecte ni la religion, ni l'inviolabilité de la tombe.

» Quiconque est réputé riche est accusé de trahison; celui qui veut rester neutre est bientôt, malgré son innocence, égorgé par les deux partis.

» Bien plus, ô belle patrie, on appelle l'étranger pour te déchirer, te piller, te violer; plus de fidélité, plus de piété; la justice et la vérité sont foulées aux pieds; le bien et le mal sont confondus; l'horrible Tésiphone triomphe. »

Gerson comprit qu'au milieu de ces violences de tous les partis, il n'y avait point de place pour l'amant impartial de la vérité et de la justice. Au lieu de continuer sa route vers Paris, il rebroussa chemin, quitta la France, et mena désormais la vie de pélerin, d'exilé: « Conformément à mon surnom (1), j'aimai mieux vivre sur la terre étrangère que de retourner dans ma patrie. Voyant l'iniquité et la contradiction dans la ville, je me suis envolé comme le passereau échappé au lacet des chasseurs. Ne vaut-il pas mieux aller aux extrémités des Indes, ou sur les terres glacées? Au moins je ne verrai pas de mes yeux tant d'épouvantables malheurs. »

(1) Allusion à son nom et à son surnom qui en hébreu signifient *Pélerin*.

Digitized by Google

Alors commence la troisième partie de son *pélerinage terrestre*. Dès ce moment il ne joue plus un rôle actif dans la politique, mais il exerce encore une grande influence sur le parti français ou royaliste. Avant d'indiquer cette influence, suivons-le dans l'exil, là autant et plus que partout ailleurs, nous le retrouvons grand et fort, ému et courageux, triste et consolé, patriote et chrétien.

Il ne se laisse point abattre, il se sert des consolations que lui fournit *la maîtresse de sa jeunesse*, *sa chaste épouse*, la compagne de son pélerinage, la théologie. « Un soir, dit-il, un théosophe nourri dans Paris, auquel la grâce a donné le nom et le surnom de *pélerin*, sortant du concile de Constance, exilé, s'assit près de la source vive de la foi, cherchant et trouvant dans ses eaux le calme à ses ennuis, *dulce refrigerium.* » La nuit étendait au loin ses froides ombres, une voix cria à l'exilé : *Cherche ta patrie céleste comme Moïse et comme Lévy !* Cette voix *symphonique* retentissant dans son oreille, réjouit le théosophe ; il se rappelle ces paroles : *Pax est in amaro*, *lætitiam habet et gaudium* (Sap. 16). Aussitôt il met en pratique sa devise, il porte le costume et les insignes du pélerin. « Une pannetière, remplie, suspendue à son épaule gauche, s'appuie contre son côté, un chapeau rond couvre sa tête, le garantit contre le soleil et les froides pluies Un bâton muni d'une pointe de fer dirige ses pas ; des brodequins serrent ses jambes ; de la main gauche il porte un écu semblable au saphyr ou au ciel serein ; là rayonnent en or les sept planètes ; au milieu, un cœur aîlé brille comme le feu, portant en or étincelant la lettre T (Tau). Avec cette égide, le pélerin, le théosophe ne craint rien ; un ange invisible

Digitized by Google

l'accompagne, et comme Tobie il a pour compagnon un chien fidèle. »

Pour lieu d'exil, Gerson choisit l'Allemagne. A Constance il avait été en rapports fréquents avec deux princes qui depuis longtemps appréciaient son zèle et sa science, Louis, duc de Bavière, et Albert, duc d'Autriche. Il se dirige vers leurs états pour leur demander asile. Il erre quelque temps dans les montagnes de la Forêt-Noire ou du Tyrol, voyageant à petites journées, d'abbaye en abbaye, de presbytère en presbytère; on perd la trace de ses pas, mais on retrouve facilement la trace de ses pensées, de ses souffrances physiques et morales, dans ses ouvrages écrits à cette époque, surtout dans sa *Joséphine*.

On sent qu'en chantant l'exil de la Sainte Famille, il chante le sien. Comme Joseph il fuit le cruel Hérode, quitte sa patrie et ses amis, malgré la fatigue de l'âge, *gravis œvo;* comme lui, debout au haut d'une montagne, il s'écrie: « Adieu, ô Nazareth, doux sol natal, amis, et toi, temple de Jérusalem sur la montagne de Sion. »

Il faut traverser un pays inconnu, où il entend parler une langue qu'il ignore; puis, sans ressources, il supporte les dangers du voyage, les rires des méchants, les fraudes, les voleurs, la faim, la soif, le froid, le chaud. On le questionne, il répond: « Je viens de France, pays fameux par ses rois; mais chez les mortels, rien n'est stable. Ce beau pays est maintenant sous la domination étrangère. *Et nos fors infesta cogit has oras petere infelix.* » On s'empresse, on lui prodigue des soins, des consolations (1).

(1) Opem, solamen, stabulum paleasque; augent ligna focum.

Digitized by Google

Souvent aussi il s'égare dans une nuit noire, pleine de vent et de pluie; la ville désirée n'apparaît pas. Mais son âme, dans toutes les situations, est placée dans la citadelle de la vérité; il prend le Christ pour modèle. « Jésus lui-même a vécu quarante jours et quarante nuits dans le désert, entouré de bêtes féroces, que personne ne l'oublie; nous sommes étrangers sur cette terre: la vraie patrie, c'est le ciel. » Il a recours à Dieu, à Joseph, à Marie. « Sois avec nous, roi des rois; et toi, chaste Joseph, qui, après ton pélerinage, vis heureux dans la céleste patrie, nous t'en prions, du pélerin relève les fatigues, jette sur nous des regards bienveillants, sur nous que tant de dangers troublent; sois notre guide et notre soutien, toi qui autrefois a été pélerin et Gerson mystique, souviens-toi de ce que tu as souffert et prend pitié de nous, sois notre consolation; hélas la ténébreuse Égypte nous tourmente et nous retient. Fais nous croître en vertus jusqu'à ce que nous voyons Dieu. »

Sa prière fut bientôt en partie exaucée, car comme signe, comme espérance d'un port de salut dans la céleste patrie, il trouva un asile temporel. — La ville demandée apparut; vers la fin de Juin, après deux mois de fatigues, il arrive à Rattemberg (1). Là, dans une vieille abbaye, il est reçu comme un frère; on lui offre *la réfection du corps et de l'âme.* Gerson passe plusieurs mois dans cette maison hospitalière. Il y revient aux études chéries, à la poésie, à la théologie, aux doux entretiens sur la foi, la grâce, la tribulation.

Il compose deux ouvrages: *La Joséphine*, long poème épique en l'honneur de la sainte famille, et la *Consolation théologique*, dialogue très étendu, en

(1) Petite ville de Bavière, près de Tubingen.

Digitized by Google

quatre parties, mêlé de vers et de prose, à l'imitation de Boèce et de Platon. Dans le premier on trouve de fréquentes allusions à l'exil de l'auteur ; dans le second, *Volucer*, oiseau voyageur qui a vu Gerson à Rattemberg, visite à Lyon son frère, moine Célestin ou *Monicus*, et lui porte de ses nouvelles. Nous en donnons ici quelques passages, qui nous permettent d'apprécier l'ensemble et de connaître tous les sentiments de notre exilé.

MONICUS.

« *Volucer*, donne-moi des nouvelles du bien-aimé de mon âme ; exilé, loin de sa patrie, de ses parents, de ses amis, dans un pays éloigné, inconnu, où il entend parler une langue qu'il ignore, placé sous le boisseau et dans l'obscurité, comme les morts du siècle, lui qui brûlait sur le chandelier. Son esprit est-il dans le trouble et son cœur dans l'angoisse ? »

VOLUCER.

« En rien, *Monicus*, car après avoir pesé la tempête des temps par de longs efforts, ton frère s'était préparé à supporter avec égalité d'âme tout ce qui pouvait lui arriver. Comme un étranger au milieu des foules et des villes, toujours il chercha et aima la solitude : cette solitude exempte des soucis du dehors et des calomnies des hommes, suivant cette parole du sage : *Qui minoratur actu percipiet sapientiam.* (Eccl. 38. 25.)

» Sa fuite n'est pas un éloignement, c'est une retraite, où il attend celui qui l'a sauvé de la pusillanimité d'esprit et de la tempête ; *gaudens in Deo salutari suo*, il est sans crainte pour lui-même, mais il

Digitized by Google

déplore les malheurs de sa patrie. Comme Jérémie sur les ruines de Jérusalem, il se lamente sur la désolation de la plus célèbre des cités ; cependant il ne sait pas la moitié de son malheur. »

MONICUS.

« Heureux pélerin, il ne voit pas l'horrible, l'atroce désolation de la ville la plus fameuse de tout un royaume, naguère très florissant. Dieu lui a fait presque la même grâce qu'autrefois il fit à saint Augustin. Dans le temps où sa ville était assiégée par les barbares, ce saint demanda au Seigneur et obtint comme une grande faveur, la mort pour ne pas être témoin des maux de ses concitoyens. Mais dis-moi, notre pélerin songe-t-il quelquefois aux maux que ses amis et lui ont soufferts, à ceux qu'il aurait pu souffrir ? »

VOLUCER.

« Souvent, au milieu de la tristesse et de la joie, de la crainte et de l'espérance, il se dit : « Combien » d'insultes, de violences peut-être doivent souffrir » plusieurs de mes innocents et chers amis, pour la » foi, la justice, la paix de l'Etat, l'intégrité du do- » maine royal ! On leur dit sans doute avec insulte » que moi je suis le grand auteur du mal, mais que le » temps est venu où je serai jugé avec les miens ; que » déjà je suis en fuite, en exil, ignominieux, abject, » honteux de me montrer en public, on dit que je » me cache. » Mais ces insultes et d'autres semblables, il les tourne en espérance de vie éternelle, sachant qu'il souffre ainsi à cause de son zèle, pour la vérité, se rappelant que son maître a été surnommé Béelzébuth et mis à mort. Parfois pourtant il regrette

Digitized by Google

de n'avoir pas souffert comme ses amis ; il craint que Dieu ne l'en juge pas digne. »

Gerson passe ensuite de ses douleurs personnelles aux malheurs publics. A ce sujet il revient comme autrefois à l'appréciation des événements, à leurs causes réelles. Il juge et se console en théologien.

MONICUS.

« Dis-moi, comment mon frère a-t-il pu résister à la tristesse, se consoler de tant et de si grands malheurs. »

VOLUCER.

« La théologie lui a dit : Tu te plains, ô homme, de ce que, dans ton temps, plusieurs périssent ? Qu'y a-t-il, en cela, de nouveau ? Chaque siècle a ses morts : chaque jour la peste ou la famine, le glaive, la mer, les maladies, les incendies, font retourner en terre ce qui est terre. Ces hommes dont tu pleures la mort violente et prématurée, ils ont succombé, ou justement ou injustement ; dans le premier cas, pourquoi accuser la justice ? dans le second, ils sont morts pour la justice. Dieu peut-être a voulu exercer leur vertu pour la couronne. Quelle est en effet la cause des malheurs dont tu te plains : si c'est la passion du pouvoir, de la vengeance, des richesses ; heureux alors ceux qui ont osé résister courageusement, quoique devant le monde ils soient vaincus. Malheur aux vainqueurs ! car il n'est pas de plus grand malheur qu'un crime impuni. Si c'est la défense de la vérité catholique, heureux ceux qui sont morts pour la loi divine à l'exemple des martyrs ! — C'est ainsi qu'ont succombé saint Jean-Baptiste, saint Thomas de Can-

Digitized by Google

torbéry pour la liberté de l'Eglise, saint Léger contre Ebroïn pour la maison de France. Quelque soit leur titre près des hommes, ils sont martyrs près de Dieu. Veux-tu ne jamais perdre aucun ami, aime-les tous en Dieu, confie lui leur vie, leur gloire, leurs richesses. Comme tu ne perdras jamais Dieu, tu ne les perdras jamais.

» Qui sait si aux oreilles du dieu Sabaoth n'est pas parvenu le bruit des crimes, des forfaits; des abominations, ou des peuples ou des princes, ou des nobles ou de tous. Dieu les a livrés, pour les châtier, non dans les mains des infidèles (comme il l'a fait souvent, surtout quand il a déchaîné les idolâtres, les barbares Vandales, Huns et Goths), mais aux horreurs de la guerre civile, où le peuple se révolte contre les nobles, où les nobles se détruisent entre eux en déchirant les peuples.

» Quelquefois, Dieu, quand il lui plaît, transporte les royaumes de nation en nation: Troie, Rome sont des preuves de la dissipation des monarchies. Chaque chose a sur la terre sa période de durée, homme, cité, maison, royaume, empire. Samuel, par l'ordre de Dieu, a enlevé le sacerdoce à Héli et a fait exterminer sa race, les hommes, les femmes et les enfants à la mamelle (I, Reg. III, 22).

» Souvent aussi, Dieu est comme un père qui châtie son fils; le pervers est la verge de sa fureur, *virga furoris mei* (ISAÏE, 10-5-7). Mais malheur à la verge, car elle sera brûlée.

» Du reste personne ne désespère de toi, doux Jésus, car après la tempête tu fais le calme. *Cum iratus eris, misericordiæ recordaberis.* »

Les malheurs présents reportent naturellement

Digitized by Google

Gerson vers les malheurs passés. Le présent sort du passé comme la fleur sort du bouton. Il a été acteur dans le passé; doit-il se reprocher quelques-uns des maux présents? A-t-il été une cause de scandale? A-t-il été égaré par son zèle ou par ses passions? A-t-il dépassé les limites de la modération et de la vérité? Questions terribles que tout homme doit se poser mille fois, quand au milieu des misères du moment il juge les agitations, les passions passées. Dans cette confession politique et religieuse, Gerson se montre avec tous les scrupules et les inquiétudes d'un homme craignant Dieu, mais aussi avec la confiance du chrétien confiant et du politique convaincu :

MONICUS.

« Mon frère ne se repent-il pas de plusieurs choses qu'il a faites ou dites, ou en France, ou en concile général, sur l'Eglise, la papauté, les conciles, et surtout sur la foi, quand il condamna cette doctrine de l'homicide, *sans légitime autorisation, avec toutes ses suites.* »

VOLUCER.

« Qui oserait dire, ô *Monicus : Innocens et mundus sum;* qui, placé sous la justice du Dieu terrible, dans ses conseils n'a pas tremblé? Job disait : *Non potero respondere unum pro mille* (JOB, 9-3-28), et le Prophète : *Si iniquitates observaveris Domine, Domine qui sustinebit* (Ps. 129-3).

» Ainsi le pélerin avoue qu'il a des scrupules, qu'il n'est pas sans crainte devant Dieu Juge ; mais aussi il a confiance dans sa miséricorde. Il est certain qu'il était dans la vérité catholique, quand il cherchait à faire exterminer par justice des erreurs impies et

Digitized by Google

empestées; cependant il craint que, dans cette voie de vérité, Satan, sous un masque honnête, n'ait semé le scandale. »

MONICUS.

« Alors ne vaudrait-il pas mieux, sous ce rapport, suivre le conseil du sage, craindre le scandale: *Væ homini per quem scandalum venit* (MATH., 18-7). Ne vaut-il pas mieux tolérer certains maux dans la crainte de plus grands; ne dirait-on pas de notre pélerin qu'avant de tenter l'aventure, il n'a pas assez réfléchi au succès: *Iste homo cœpit ædificare et non potuit consumere* (LUC, IV, 30). »

Comme on le voit, nous touchons à point délicat; les questions sont directes. Gerson va lui-même juger, approuver ou condamner toute sa vie publique. Ses réponses sont nettes et précises. Il signale le mal général; trace la ligne de conduite à suivre; indique les principes qui, pour le chrétien, doivent être une loi inviolable.

VOLUCER.

« Pour la vérité et la justice, il faut combattre jusqu'à la mort du corps pour ne pas perdre son âme. Il faut mépriser les scandales des Pharisiens, et plein d'un saint zèle, mettre en Dieu sa confiance. *Zelus domus tuæ comedit me* (Ps. 68, 16).

» Dans le royaume de Dieu il y a trois villes de refuge, foi, espérance et charité, où se trouvent bain de pénitence, asile d'immunité, paix; d'abord la paix avec soi-même, gages et arrhes de la paix éternelle. »

MONICUS.

« Mais n'y a-t-il pas le vrai et le faux zèle? »

Digitized by Google

VOLUCER.

« Le vrai zèle se conforme à la raison ; il marche avec bienveillance, discrétion, constance. Le faux zèle obéit aux passions ; alors les vices prennent le masque des vertus ; l'homme aveuglé, enivré par les passions, court comme un âne indompté dans le précipice.

» En politique, le vrai zèle est de tolérer ce qu'on ne peut empêcher, sans plus grand mal ; en religion, d'obéir à Dieu et de servir sans hésitation la vérité et la justice.

» Mais heureux ceux qui ont-renoncé au double gouvernement temporel et spirituel ; heureux ceux qui vivent dans la solitude, délivrés des chaînes du gouvernement public.

» Dans la vie publique, on porte sur ses faibles épaules les hommes et leurs folies et leurs crimes. En politique, c'est de la raisonnable stabilité des lois que résulte le plus grand bien ; il y en a qui ne voudraient rien changer aux constitutions ; pour eux, *summum jus, summa injustitia.* D'autres abusent des changements ; ils croient avoir tout fait s'ils multiplient les réglements, les sentences pénales, comme de mauvais pédagogues qui pensent excuser leur ignorance sur leur négligence, s'ils multiplient les menaces et les coups.

» D'autres écoutent volontiers des conseillers menteurs et corrompus, donnent l'exemple des mauvaises mœurs, font mépriser l'autorité, sont cause des révoltes des sujets, de leurs péchés ; aussi Dieu les fait retomber sur eux ; le Seigneur irrité dit à Moïse : *Non tu ingrederis illuc* (DEUT. 1, 37).

» En religion, on recherche les dignités par ambition,

Digitized by Google

cupidité, ou par inexpérience des choses du gouvernement. On se dit : Je ferai ceci, cela ; je corrigerai, j'édifierai; puis à l'œuvre tout tourne autrement; on tombe de déceptions en déceptions ; on voit qu'il est plus facile de tracer dans sa cellule une règle de gouvernement que de la mettre en pratique. »

On sent dans ces dernières paroles un découragement profond, fruit de trente années de déceptions. Le lutteur est épuisé, il se retire plein de tristesse ; il vante la vie contemplative et solitaire.

VOLUCER.

« Heureux celui qui vit dans la solitude, heureux le pélerin : se sentant étranger sur cette terre, il vit en étranger semblable au matelot échappé au naufrage de la tempête publique, il s'est retiré dans une île de sécurité. Il s'exerce à balayer son esprit, repassant toutes ses années dans l'amertume de son âme et se sanctifie pour l'avenir ; il attend, si par hasard, si un jour, la vérité sera triomphante. »

MONICUS.

« Elle vaincra un jour, crois-moi, *Volucer*, car elle est grande et forte. »

VOLUCER.

« Quand viendra son triomphe, je ne le sais ; mais de mes yeux je vois, conformément à la parole d'Isaïe, la fausseté et l'hérésie qui marchent la tête haute, *per vicos et plateas*, insultant la foi catholique et ses défenseurs, les foulant de ses pieds souillés, et se glorifiant d'en triompher comme d'une maîtresse très-victorieuse, *tanquam domina victoriosissima*. Mais Dieu

Digitized by Google

est le père des miséricordes, ô *Monicus!* mettons en lui toute notre espérance. »

MONICUS.

« *Amen et fiat pax Dei quæ superat omne sensum, corda et intelligentias nostras custodiat* (Philipp. 4-7). »

Tel est le résumé de la *Consolation théologique*, on dirait les mémoires ou le testament d'un homme d'Etat. L'auteur est plein des passions qui ont agité sa vie. — Il reste ami fidèle, patriote constant, chrétien plein de force et de foi, mais sans rancunes mesquines, sans récriminations personnelles, sans justifications blessantes. Se plaçant au dessus des hommes et des événements qui passent, il s'élève vers ce qui ne passe point, la vérité et la justice, qu'il a désiré voir triompher sur la terre et qu'il espère contempler dans le ciel, face à face. Cet ouvrage, en plusieurs passages, pour le fond et pour la forme, rappelle l'*Internelle Consolation* ou l'*Imitation* : même élévation dans les pensées, même dégoût des choses terrestres, même aspiration à vivre en soi et en Dieu; mais dans l'ensemble c'est une œuvre toute différente. On sent que Gerson ne se détache du monde que par impuissance ou par dépit, comme un vaincu. Cependant il a foi dans sa cause; d'autres la défendront, et, avec l'aide de Dieu, « la vérité sera triomphante, car elle est grande et forte. La cause des fils d'Israël était juste, mais ils avaient quelque chose à se reprocher. Dieu les laissa battre deux fois ; ils perdirent 40,000 combattants, mais la troisième journée ils triomphèrent et exterminèrent presque entièrement Benjamin. »

Tandis que Gerson cherchait, trouvait parfois, puis

Digitized by Google

perdait la paix du cœur, le bruit de ses malheurs parvint aux oreilles du duc d'Autriche. Ce prince, *plein d'ardeur pour la foi, à cause d'elle*, offrit aussitôt et de lui-même un asile, *refrigerium*, à l'exilé. Gerson accepta avec reconnaissance, et après quelques mois de séjour à Rattemberg, se rendit à Vienne. Là, princes, docteurs, étudiants et peuple s'empressent autour du grand docteur, le comblent d'honneur. Il admire le bonheur de la *studieuse* Vienne, de *l'heureuse* Autriche sous un prince sage et chrétien. Mais sans cesse ses pensées et ses yeux sont tournés vers *Sion et vers son temple*, vers ses amis et vers son frère; pour les revoir, pour revoir la patrie, il n'attend qu'une occasion, qu'un signal; ce signal vient de Lyon en Septembre 1419, aussitôt après l'assassinat de Montereau et la mort du duc de Bourgogne.

En vain ses nouveaux amis veulent le retenir, la voix du sang et la voix de la France sont plus fortes, il fait des adieux touchants au prince son hôte, le remercie avec effusion : « Gloire, honneur, louange, duc illustre, seront ton partage, tant que la sainte piété et la fidélité habiteront la terre. Jésus sois sa récompense pour l'honneur qu'il a fait au docteur ton disciple. »

Puis il reprend en pélerin, mais avec joie, le chemin de la France, et, après seize mois d'exil, arrive sans obstacle dans la ville de Lyon.

Digitized by Google

IDYLLES DE THÉOCRITE

Traduites en vers français par M. P. SOULLIÉ,

Membre titulaire (1).

Sixième Idylle.

LES CHANTEURS BUCOLIQUES.

DAMÉTAS ET DAPHNIS.

Damétas et Daphnis, tout deux jeunes et beaux,
Avaient, noble Aratus, réuni leurs troupeaux;
L'un est un enfant blond, de l'autre on voit à peine
Le poil fleurir; assis au bord d'une fontaine,
L'été, par un beau jour, ils chantent doucement.
Daphnis engage ainsi ce combat si charmant (2).

DAPHNIS.

« Galatée attirant le Cyclope qu'elle aime,
En lui lançant des fruits attaque ton troupeau;
Toi, tu restes ici, malheureux Polyphème,
Et, sans la regarder, enfles ton chalumeau.

(1) V. le vol. XXIIIe (année 1855-1856), page 207.

(2) Le sujet de cette idylle est l'amour de Polyphème pour Galatée. Daphnis joue le rôle de spectateur et raille le Cyclope, en feignant ironiquement qu'il est insensible aux prétendues agaceries de cette nymphe. Damétas, entrant dans cette idée, représente le Cyclope tombant dans le piége qu'on lui tend, et se croyant aimé de Galatée.

Digitized by Google

» Voilà qu'elle provoque aussi le chien agile,
Gardien de tes brebis ; tu l'entends aboyer
En regardant la mer dont le miroir tranquille
Le représente au loin courant sur le gravier.

» Prends garde qu'il n'attaque enfin la jeune fille
Lorsqu'elle paraîtra hors des flots blanchissants !
Voudrais-tu voir blesser sa jambe si gentille,
Pendant qu'elle t'agace en ses jeux caressants?

» Elle fuit qui la cherche, et poursuit qui l'évite,
Comme un léger duvet par le vent emporté.
Par les plus doux efforts la folâtre t'excite ;
Car aux yeux de l'amour la laideur est beauté. »

Damétas à son tour dit ce chant bucolique.

DAMÉTAS.

« Par les Dieux, je l'ai vue attaquer mon troupeau ;
Elle n'a point trompé cette prunelle unique
Que je conserverai jusque dans le tombeau,
En dépit de Thélème un prophète nouveau :
Que retombent sur lui les maux qu'il pronostique !

» Je veux pour la piquer ne la regarder pas,
Et d'une autre à dessein j'ai le nom sur les lèvres ;
Elle sèche en voyant dédaigner ses appas ;
Je veux que loin des flots elle porte ses pas,
Convoitant du regard et ma grotte et mes chèvres.

» J'ai fait signe à mon chien contre elle d'aboyer :
A ses pieds il couchait sa tête caressante,
Quand je l'aimais : je semble à présent l'oublier ;
Je prétends qu'elle vienne à son tour me prier,
Et je saurai fermer ma porte à la méchante.

» Qu'elle jure d'abord que le lit nuptial

Digitized by Google

S'étendra pour nous deux dans cette île si belle.
Quoi qu'on en dise enfin, je ne suis point trop mal :
Je me suis vu dans l'eau plus claire qu'un cristal,
Fort belle était ma barbe, et belle ma prunelle.

» Si j'en ai bien jugé, la blancheur de mes dents
Efface de Paros le marbre le plus rare :
Pour détourner l'effet des regards malfaisants
J'ai craché dans mon sein par trois coups différents,
Comme me l'a montré la vieille Cotyttare (1). »

Damétas embrassa Daphnis, (nobles rivaux !)
Et lui donnant sa flûte en reçut des pipeaux ;
Et le berger Daphnis fit résonner la flûte,
Damétas, les pipeaux ; et sortant de la lutte
Aucun n'était vaincu, tous deux étaient vainqueurs ;
Et les vaches sautaient dans les prés pleins de fleurs.

(1) Voyez une note de la huitième idylle, vol. XXIII, p. 239.

Digitized by Google

Septième Idylle.

LES FÊTES DE CÉRÈS.

Eucritus, Amyntas et moi, loin de la ville,
Vers les bords de l'Halès marchions d'un pas agile (1).
Phrasidame, Antigène, issus de Lycopès,
Nous avaient appelés aux fêtes de Cérès :
Tous deux nobles enfants, nés de la race antique
De l'illustre Chalcon qui, de son pied magique,
Fit jaillir de Buris le merveilleux ruisseau.
Depuis, le peuplier, le gracieux ormeau,
Etendant leurs rameaux et leur épais feuillage,
Répandent sur la source un verdoyant ombrage.

Nous n'avions pas franchi la moitié du chemin,
Et nous ne pouvions pas, même dans le lointain,
Distinguer le tombeau de Brasile l'athlète ;
Soudain nous rencontrons un homme de la Crète,
Favori d'Apollon, le berger Lycidas.
Son état par l'habit ne se déguisait pas :
La dépouille d'un bouc pendait à sa ceinture,
Blanche, épaisse, exhalant l'odeur de la présure :
Sur son épaule était un manteau tout poudreux ;
Sa main droite portait un long bâton noueux
Recourbé par le bout, et d'olivier sauvage.
Aussitôt qu'il me vit, il me tint ce langage,
Et le plus doux sourire animait ses discours :

(1) La scène de cette idylle paraît être en Lucanie, entre Elée et Buxentum, où coule le fleuve Halès. Théocrite y est désigné sous le nom de Simichides ; Asclépiade de Samos, poète, sous celui de Sicélidas ; Philétas, Aratus et Aristis sont des poètes amis de Théocrite. On ne sait quel est le personnage nommé Lycidas.

Digitized by Google

« Simichides, holà ! dis-moi donc où tu cours,
» A l'heure où le lésard sommeille dans la haie,
» Où se tait l'alouette au fond de l'oseraie ?
» Vas-tu donc d'un ami partager le festin,
» Ou fouler le pressoir d'un opulent voisin ?
» Ton pas se précipite, et sous tes pieds roulée
» La pierre du chemin résonne en la vallée. »

Il dit; je lui réponds : « Cher ami des neuf sœurs,
» Parmi tous les bergers et tous les moissonneurs,
» On convient que ta flûte a le talent de plaire.
» Mon cœur s'en réjouit ; et cependant j'espère
» T'égaler par mes chants. A l'auguste Cérès
» Deux amis dont Cérès protége les guérets
» Font hommage aujourd'hui de leur noble richesse.
» Nous allons avec eux honorer la déesse
» Qui remplit leurs greniers des plus belles moissons.
» Commençons en marchant nos rustiques chansons,
» Puisque tout nous rassemble, et le jour et la route :
» Tour à tour par nos chants nous nous plairons sans doute;
» Car des muses aussi, si j'en crois les pasteurs,
» Je suis un favori ; mais ce sont des flatteurs,
» Et tous leurs beaux discours me trouvent incrédule.
» Non certes, je n'ai pas cet orgueil ridicule ;
» Je ne crois point encor surpasser Philétas,
» Ni l'honneur de Samos le grand Sicélidas ;
» Ma flûte n'est pas plus de leur flûte l'égale
» Que la grenouille n'est pareille à la cigale. »

Je parlais à dessein ; le chevrier riant
Me dit : « Prends ma houlette, ami conciliant,
» Vrai fils de Jupiter : ton discours est sincère.
» Je déteste surtout le mortel téméraire
» Qui, comme une montagne, élève une maison
» Et qui s'enfle d'orgueil, oubliant la raison.
» Je hais également cet oiseau du Parnasse

Digitized by Google

» Qui lutte contre Homère et vainement croasse.
» Simichides, eh bien; volontiers, commençons.
» Je veux..... Ecoute, ami, l'une de mes chansons.
» Plaira-t-elle à ton goût? Je t'en prie, examine :
» Je l'ai tout récemment faite sur la colline. »

LYCIDAS.

« Agéanax viendra sans peur sur nos coteaux,
Même quand le Notus chasse le flot rapide,
Même quand au couchant se lèvent les chevreaux,
Et, qu'Orion se plonge en la plaine liquide ;
S'il vient pour soulager Lycidas de ses maux
Et des feux allumés par la reine de Cnide (1).

» Les heureux alcyons appaiseront les flots
Et les vents déchaînés sur les algues marines,
Les alcyons, oiseaux chéris des matelots
Et des nymphes, des mers habitantes divines ;
Qu'Agéanax venant vers la belle Lesbos
Trouve un port favorable et de vertes collines !

» Moi même dans ce jour j'ornerai mes cheveux
Du verdoyant anis, des roses les plus belles ;
Je boirai dans ma coupe un nectar généreux ;
Je ferai dans le feu rôtir les pois rebelles,
Et j'amoncelerai dans un tapis moelleux
Le flexible persil, les tendres asphodèles.

» Au bel Agéanax je boirai doucement
En attachant ma lèvre à ma coupe remplie.
Deux bergers de la flûte enfleront l'instrument ;
L'un venu d'Acharné, l'autre de l'Etolie ;
Tityre de Daphnis chantera le tourment (2)
Quand l'amour de Xenée empoisonna sa vie.

(1) Vénus.
(2) Voyez la première idylle.

Digitized by Google

» Daphnis brûlant d'amour errait sur les coteaux ;
Les chênes qui bordaient les rives de l'Himère
Pleuraient sur son malheur, sensibles à ses maux :
Comme la neige fond, sur le sommet sévère
De Rodope et d'Athos du Caucase rivaux,
Ainsi fondait d'amour le berger solitaire.

» Tityre chantera ce qu'on m'a dit souvent,
Que par l'ordre cruel d'un tyran en furie
Un coffre un jour reçut un chevrier vivant (1);
Et comment butinant le miel de la praierie
Un essaim vint nourrir le chevrier savant
Dont la muse enduisit les lèvres d'ambroisie.

» Bienheureux Comatas, pendant tout un printemps,
Tu fus ainsi nourri par le suc des abeilles :
Que n'es-tu donc encore au nombre des vivants !
Je conduirais tes boucs parmi les fleurs vermeilles,
Et couché près de toi sous les pins verdoyants
De tes chants, Comatas, j'entendrais les merveilles. »

Il dit et s'arrêta. Je repris à mon tour :
« Aimable Lycidas, les muses, notre amour,
» Tandis que je menais les bœufs sur les collines,
» M'ont de même enseigné quelques chansons divines,
» Dont le bruit est peut-être arrivé jusqu'aux cieux.
» Entre mes chants voici le plus harmonieux.
» Ecoute, noble ami des muses Piérides : »

(1) Voici la légende à laquelle l'auteur fait allusion. Un chevrier Sicilien, Comatas, offrait souvent des sacrifices aux Nymphes, et choisissait ses victimes dans le troupeau confié à sa garde. Son maître, mécontent de voir diminuer le nombre de ses chèvres, le prit et l'enferma dans un coffre pour voir si les déesses viendraient à son secours. Au bout de deux mois on ouvrit le coffre ; le chevrier était plein de vie et entouré de gâteaux de miel.

Digitized by Google

SIMICHIDES.

« Les amours ont jeté les yeux sur Simichides (1);
Car il aime Myrto la vierge aux yeux timides,
Autant que les chevreaux, le serpolet en fleur.
Mais Aratus, l'ami le plus cher à son cœur,
Brûle pour un enfant de la plus vive ardeur.
Tu le sais, Aristis, toi maître de la lyre,
A qui sur ses trépieds Phébus daigne sourire,
Tu connais d'Aratus l'amour et la douleur.

» O Pan, toi qui chéris l'aimable Laconie,
Et le cap de Malée et sa plaine fleurie,
Fais passer dans les bras d'Aratus triomphant,
Soit le beau Philinus, soit un plus bel enfant.
Si tu combles ses vœux, puissent, Dieu complaisant,
Les jeunes Tégéens de leurs verges sanglantes
Ne point déshonorer tes épaules tremblantes
Même quand tes autels resteront sans présent (2)!

» Mais si tu ne veux point exaucer ses prières,
Que ton corps soit meurtri par leurs rudes lanières,
Et puisses-tu dormir sur un lit de chardons,
Rester pendant l'hiver au pays des Edons,
Près de l'Hèbre gelé, de l'ourse et des glaçons,
Habiter en été chez les cruels Blemyes ,

(1) Il y a dans le texte : *ont éternué pour Simichides*. L'éternuement était considéré comme un présage favorable lorsqu'il avait lieu à gauche ou avant midi, et fâcheux lorsqu'on éternuait à droite ou après midi (Voy. la dix-huitième idylle). Pour les différents personnages dont il est question ici, voyez la note placée au commencement de cette idylle.

(2) Dans les fêtes célébrées en l'honneur du Dieu Pan, on déposait sur l'autel des mets que les jeunes gens venaient ensuite manger. Quand il n'y en avait pas assez, ils s'en vengeaient en frappant la statue du Dieu avec des feuilles de scille, plante acre et mordante.

Digitized by Google

Chez l'Ethiopien, dans ces plaines flétries
Où le Nil disparaît au fond des horizons!

» Vous, Amours, dont la joue à la pomme est semblable,
Quittant de Dioné le séjour agréable,
D'Hyétis, de Byblis désertez la fraîcheur (1),
Et percez de vos traits l'impitoyable cœur
Qui ne prend point pitié de la plus tendre ardeur.
Pourtant il est plus mûr que la poire en automne ;
Et le voyant si vain chaque femme s'étonne
Et lui dit : la beauté passe comme une fleur.

» Ne gardons plus, ami, cette porte inflexible ;
Ne brisons plus nos pieds contre un seuil insensible ;
Que le coq importun par son chant matinal
Livre d'autres amants au souffle glacial ;
Laissons, laissons Molon par un destin fatal
Mourir devant l'objet qui repousse sa flamme ;
Recherchons le repos, et qu'une vieille femme
En crachant sur le sol nous garde de tout mal (2). »

Telle fut ma chanson, et d'un sourire aimable
Lycidas me donna sa houlette admirable,
Symbole d'amitié par la muse imposé ;
Puis, prenant sur la gauche, il alla vers Pyxé.
Eucritus, Amyntas et moi, continuâmes
De diriger nos pas vers l'heureux Phrasidames.

Arrivés, nous goûtons un repos précieux,
Sur des tapis épais de lentisques moëlleux,
Sur des pampres nouveaux et des fleurs gracieuses.
Les peupliers altiers, les ormes, les yeuses

(1) Hyétis et Byblis étaient deux fontaines voisines de Milet, et auprès desquelles se trouvait un temple de Dioné, mère de Vénus.

(2) Voyez sur ce préjugé les idylles 6, 11 et 20.

Digitized by Google

Balançaient leur ombrage au dessus de nos fronts.
Une source sacrée errant aux environs
D'une grotte sortait avec un doux murmure.
Par le soleil brûlée au sein de la verdure
La joyeuse cigale incessamment sifflait ;
Dans les buissons touffus le merle modulait ;
Le gai chardonneret, l'alouette étourdie
Faisaient entendre au loin leur vive mélodie ;
Le ramier répétait son doux roucoulement ;
L'abeille au bord des eaux bourdonnait sourdement ;
Et le fertile été des moissons qu'il nous donne
Unissait les parfums aux parfums de l'automne.
Les pommes sur nos flancs, les poires à nos pieds
Roulaient autour de nous, et sous leurs fruits pliés
Les pruniers abaissaient leurs branches couronnées.

On tira des tonneaux un vin de quatre années :
Déesses du Parnasse, ô Muses, dites-nous,
Dans l'antre de Pholus un nectar aussi doux
Etancha-t-il la soif de Chiron et d'Hercule ?
Et près de l'Anapus, ce berger ridicule,
Le Cyclope lançant des rochers aux vaisseaux,
Le jour qu'ivre il dansait autour de ses troupeaux,
Avait-il donc goûté d'un nectar comparable
A celui qu'à l'autel de Cérès favorable,
O Nymphes, dans ce jour vous nous avez versé ?

Puissé-je dans le blé voir le van enfoncé (1),
Et voir Cérès encor souriant à nos peines
D'épis et de pavots nous tendre ses mains pleines !

(1) C est-à-dire prendre avec le van du blé pour le vanner. (R). Il y a peut-être aussi une allusion à quelque usage ou cérémonie rustique pendant la moisson.

Digitized by Google

Neuvième Idylle.

LE PASTEUR JUGE DE LA LUTTE PASTORALE.

Dans le combat du chant Daphnis commencera :
Commence, cher Daphnis ; Ménalque répondra.
Joignez d'abord les veaux aux vaches leurs nourrices ;
Accouplez les taureaux aux ardentes génisses.
Les deux troupeaux unis brouteront l'aisier.
Daphnis, chante d'abord ; Ménalque, le dernier.

DAPHNIS.

« Agréable est la voix des veaux et de leurs mères,
Et la flûte, et le chant du bouvier, et le mien.
J'ai disposé ma couche auprès des sources claires ;
Je l'ai faite de peaux plus blanches que le lin,
Depuis qu'un vent fougueux a renversé par terre
Mes génisses broutant l'arboursier verdoyant ;
Je m'inquiète autant de l'été flamboyant,
Qu'un jeune homme amoureux des leçons de son père. »

Ménalque après Daphnis fit entendre ce chant :

MÉNALQUE.

« Fils de l'Etna, j'habite un des plus doux asiles,
Dans le creux d'un rocher ; j'ai ce qu'on croit avoir
En songe, des brebis et des chèvres dociles
Dont les peaux font un lit le plus doux qu'on peut voir.
Un feu de hêtre sec me cuit des alouettes ;
Et je n'ai nul souci des rigoureux frimas,
Pas plus qu'assis devant des mets plus délicats
Un athlète affamé n'a souci de noisettes. »

J'applaudis aux bergers, et j'offris à Daphnis

Digitized by Google

Un bâton pastoral, rejeton de la terre,
Que courba la nature au jardin de mon père,
Et si beau que l'art même en lui n'eût rien repris.
A Ménalque j'offris une conque marine
Près d'Hycara trouvée, et dont la chair divine,
Partagée entre cinq, avait fait cinq heureux.
Le berger en tira des sons harmonieux.
Salut, Muses des champs, à la voix vive et tendre ;
Redites la chanson qu'alors je fis entendre :

LE BERGER.

« Je ne crains point l'ulcère aux parjures promis (1).
A l'épervier s'unit l'épervier, la cigale
Est chère à la cigale, aux fourmis les fourmis ;
Ainsi m'est chère aussi la Muse pastorale :
Ses chants sont mon trésor ; l'onde claire aux poissons,
A l'abeille les fleurs ne sont pas plus aimables
Que ne le sont pour moi les Muses adorables :
Leur ami de Circé ne craint point les poisons. »

(1) Les anciens croyaient que ceux qui avaient menti en étaient à l'instant punis par des pustules à la langue ou au nez. C'est donc une manière de protester qu'il dit la vérité, sans craindre d'en être démenti.

Digitized by Google

Dixième Idylle.

LES MOISSONNEURS.

MILON.

Ouvrier moissonneur, qu'as-tu, méchant brouillon ?
Vraiment tu ne sais plus mener droit ton sillon,
Ni moissonner de front avec ton camarade.
Tu restes en retard comme un mouton malade
Dont le pied est blessé d'une épine au retour.
Et que feras-tu donc dans le milieu du jour ?
Est-ce ainsi qu'au début tu dévores l'ouvrage ?

BATTUS.

Milon, dur moissonneur, esprit rude et sauvage,
Quoi donc ! n'as-tu jamais regretté des absents ?

MILON.

Jamais. Un ouvrier ne songe qu'aux présents.

BATTUS.

L'amour n'a donc jamais interrompu ton somme ?

MILON.

Aux dieux ne plaise ! Un chien trop gourmand, on l'as-
[somme (1).]

BATTUS.

Eh bien ! depuis dix jours, moi, je suis amoureux.

MILON.

Tu puises à plein seau, quand mon broc sonne creux (2).

(1) Il y a dans le texte : *il est dangereux pour un chien de toucher à la peau*, parce qu'il ne peut plus y renoncer.

(2) Autre proverbe qui signifie : tu es plus heureux, plus entreprenant que moi et que tout autre.

Digitized by Google

BATTUS.

Non : depuis, je n'ai plus de courage à la peine.

MILON.

Qui cause ton tourment ?

BATTUS.

La fille de Climène
Qui jouait de la flûte auprès des moissonneurs.

MILON.

Te voilà pris. Qui veut des pleurs trouve des pleurs.
Tu n'auras dans ton lit rien qu'une sauterelle.

BATTUS.

Tu me railles ; mais quoi ! L'amour est sans cervelle,
Sans yeux, comme Plutus : ils sont au même point.
Ne sois donc pas si fier.

MILON.

Moi ! je ne le suis point.
Allons, laisse ta gerbe, et chante ta misère ;
Tu t'en trouveras mieux ; tu chantais bien naguère.

BATTUS.

Muses du Piérus, venez, muses, chantez
Mon amante légère et ses vives beautés ;
Car vous embellissez tout ce que vous touchez.

« Charmante Bombyca, par chacun appelée
Et maigre, et Syrienne, et du soleil brûlée ;
Pour moi, je te compare à la nuit étoilée.

» La violette est noire, et l'hyacinthe aussi ;
Pourtant on les préfère à l'orgueilleux souci ;
Si ma maîtresse est noire, elle me plaît ainsi.

» Le loup cruel s'attache à la chèvre perdue,

Digitized by Google

La chèvre au serpolet, au laboureur la grue ;
Ainsi d'amour pour toi mon âme est éperdue.

» Si j'avais les trésors possédés par Crésus,
Nous aurions tous les deux, au temple de Bacchus,
Notre statue en or consacrée à Vénus.

» Tu tiendrais une flûte aux douceurs sans égales,
Une pomme, une rose aux merveilleux pétales ;
J'aurais un riche habit et de belles sandales.

» Charmante Bombyca, d'ivoire sont tes pieds,
Et le miel est moins doux que tes chants si vantés;
Mais comment de ton cœur dire les qualités ? »

MILON.

J'ignorais de Battus le surprenant génie.
Que sa chanson est belle et pleine d'harmonie !
De quoi donc m'a servi cette barbe au menton ?
Du divin Lytierse (1) écoute le centon.

« Cérès en fruits, Cérès en blé féconde,
Sur ta bonté tout notre espoir se fonde ;
Que la moisson à nos souhaits réponde !

» Serre ta gerbe, ouvrier diligent
Ne fais pas dire au passant médisant :
« Vils paresseux, gagnez mieux votre argent. »

» Tourne au couchant, ou tourne vers Borée
Toute javelle, afin qu'étant rentrée
L'épi grossisse en sa gaine dorée.

(1) Lytierse, fils de Midas, était roi de Célène en Phrygie, et cultivait ses champs lui-même. Les laboureurs phrygiens conservaient le souvenir de ce roi agriculteur, et lui attribuaient l'invention des chansons de moissonneurs.

Digitized by Google

» Que le batteur de bien battre soigneux
Fuie à midi le sommeil langoureux ;
Le grain alors se détache bien mieux.

» Le moissonneur au cri de l'alouette
Doit s'éveiller, et dès qu'elle est muette,
Il doit dormir, quand la chaleur l'arrête.

» Que dans l'eau vive heureux est le poisson !
Car sans avoir besoin d'un échanson
Il a toujours une fraîche boisson.

» Fais, intendant, qu'à souper l'on prépare,
Et ne va point couper ta main avare
Afin qu'un pois en quatre se sépare. »

Voilà, voilà les chants qui chassent le sommeil
Des yeux des ouvriers travaillant au soleil ;
Mais quant à ton amour, misérable chimère,
Tu peux à la veillée en endormir ta mère.

Digitized by Google

Douzième Idylle.

L'AMI.

Reviens-tu, cher enfant? Oui tu reviens encore
Après trois nuits, après la quatrième aurore.
Le regret de l'absence en un jour nous fait vieux.
Le printemps se préfère à l'hiver odieux,
La pomme au gland sauvage, une vierge ingénue
A la veuve trois fois à l'hymen revenue,
La toison des brebis à celle des agneaux,
Le chant du rossignol au cri des passereaux,
La vitesse du faon au pas de la génisse :
Telle est la joie, enfant, qui dans mon cœur se glisse
A ton aspect; je cours comme le voyageur
Brûlé par le soleil, vers l'ombre et la fraîcheur.

Que les amours unis veuillent bien nous sourire;
Et que dans l'avenir de nous l'on puisse dire:
« Heureux ces deux mortels de ces âges anciens,
» L'un appelé l'amant par les Laconiens,
» L'autre nommé l'ami parmi la Thessalie,
» Marchant d'un même pas sous le joug qui les lie.
» Du premier âge d'or ils marquaient le retour,
« Lorsqu'un amour égal répondait à l'amour. »
Oh! qu'il en soit ainsi, Déesses fortunées,
Immortel Jupiter; et que dans mille années
L'on vienne m'annoncer dans le sombre séjour :
« Les bouches sont toujours pleines de votre amour,
» Et de ton jeune ami s'entretient la jeunesse! »

Dieux, décidez des vœux que mon cœur vous adresse :
Mais au moins, cher enfant, en louant ta beauté,

Digitized by Google

Je ne crais point l'affront du menteur redouté (1).
Si tu me fais parfois sentir quelque souffrance,
Tu me rends un plaisir qui deux fois la compense;
Je m'en reviens toujours débordant de bonheur.

Niséens de Mégare, exemples du rameur,
Vivez heureux, vous qui, de faveurs souveraines,
Avez récompensé cet étranger d'Athènes,
Dioclès, expirant pour un enfant chéri (2).
Depuis, sur son tombeau, lors du printemps fleuri
Les enfants du baiser se disputent la gloire.
Celui qui dans la lutte emporte la victoire,
Dont la lèvre a donné le plus doux des baisers,
Retourne vers sa mère accablé de lauriers.
Heureux, trois fois heureux celui de qui la bouche
Pour tous ces doux baisers sert de pierre de touche,
Et, grâce à Ganymède, égale en sûreté
La pierre qui de l'or prouve la pureté!

(1) Voyez la dernière note de la neuvième idylle.

(2) Suivant le Scholiaste, Dioclès, athénien réfugié à Mégare, avait, dans un combat, sauvé, en sacrifiant sa vie, celle d'un jeune homme qu'il aimait, et les Mégariens avaient, pour perpétuer le souvenir de son dévouement, institué en son honneur les jeux dont il est ici question.

Digitized by Google

Treizième Idylle.

HYLAS.

Non, quelque soit le Dieu qui lui donna le jour,
Ce n'est pas pour nous seuls que fut créé l'amour.
Les mortels, Nicias, dont la misère ignore
Si d'un seul lendemain elle verra l'aurore,
Ne sont pas les premiers qu'ait séduits la beauté.
Le fils d'Amphitryon au courage indompté,
Qui du cruel lion délivra la nature,
Aimait du bel Hylas la blonde chevelure;
Lui montrant, comme un père à son fils bien-aimé,
A devenir un jour vaillant et renommé.
Soit que la blanche aurore annonçât la lumière,
Soit lorsque le soleil achevant sa carrière,
Les petits des oiseaux retournaient à grands cris
Vers le chaume enfumé de leurs toits favoris,
Et cherchaient le repos sous l'aile maternelle;
Hercule au jeune Hylas s'attachait avec zèle,
Pour que, selon son cœur, cet enfant élevé
Comme lui fût un jour un héros achevé.

Lorsque le fils d'Eson entreprit la conquête
De la riche toison, et se mit à la tête
De l'élite des Grecs, invincibles héros,
On vit venir aussi dans la belle Iolchos
L'Infatigable fils de la divine Alcmène.
Hylas vint avec lui sur la forte carène
D'Argo, qui, comme un aigle, élancé sur les eaux,
Força le lit du Phase interdit aux vaisseaux,
Et sans en être atteint fixa les Cyanées,

Digitized by Google

Ces roches jusqu'alors par les flots entraînées (1).
Les Pléïades au ciel se levaient; dans les champs
Les agneaux déjà forts à la fin du printemps
Des forêts en paissant cotoyaient la lisière,
Quand la fleur des guerriers affronta l'onde amère;
Le navire trois jours les garda dans ses flancs;
Aux mers de l'Hellespont emportés par les vents,
Ils atteignent bientôt les rives du Bosphore,
Où les bœufs de Cionte, aujourd'hui même encore,
D'un soc étincelant déchirent les guérets.
Débarqués, du repas ils font tous les apprêts,
Et disposent par couple en la vaste prairie
De joncs et de souchets une couche fleurie.

Hylas, le blond enfant, prend un vase d'airain,
Et va pour puiser l'eau du modeste festin
Qu'Hercule et Télamon, ce guerrier redoutable,
Prenaient ensemble, assis devant la même table,
Sous la tente, au combat, compagnons assidus.
Le jeune homme parcourt les prés, les bois touffus;
Dans le fond d'un vallon il voit une eau courante
Que parent mille fleurs, la vermeille adiante,
Le persil abondant, le rampant agrostis,
Et le bleu glauciet, et le myosotis.
Des nymphes sans sommeil, du berger redoutées,
Dansaient, formaient des chœurs dans ces eaux enchantées,
Eunicé dont les yeux riaient comme un printemps,
Et Malis, et Nycée aux regards pénétrants.
Hylas s'approche, il plonge au sein de la fontaine
Son beau vase, et soudain des nymphes l'âme vaine
Pour lui s'éprend d'amour, et du fond de leur bain
Toutes trois à l'envi s'attachent à sa main.
Il tombe, il disparaît dans l'onde décevante.
Ainsi tombe à la mer une étoile brillante,

(1) Voyez la troisième note de la vingt-deuxième idylle, page 261 du vol. XXIII.

Digitized by Google

Quand le navigateur crie à ses compagnons :
« Le vent nous pousse, amis, prenez vos avirons. »
Les nymphes cependant éprises de ses charmes,
De l'enfant éploré pour essuyer les larmes,
Le faisant tour à tour asseoir sur leurs genoux,
Appaisaient sa douleur par les chants les plus doux.
Mais Hercule troublé de cette longue absence
Part et prend la massue, arme de sa puissance,
Avec l'arc, du Méote instrument favori.
Il appelle trois fois Hylas par un grand cri ;
Trois fois l'enfant répond ; mais sa voix dans cette onde
Semble sortir du fond de la forêt profonde.
Tel un cruel lion tourmenté par la faim,
Quand du faon il entend les cris dans le lointain,
De son antre bondit vers la proie assurée :
Tel Hercule courait par toute la contrée,
Et malgré les buissons, sans songer au retour,
Cherchait partout l'enfant, objet de son amour.
Que je plains les amants ! Que de fatigues vaines
Hercule supportait, sur les monts, dans les plaines,
Oubliant et Jason et ses nobles projets !

Les guerriers de la nef disposaient les agrès ;
Durant toute la nuit les voiles étendues
Prêtes pour le départ s'élevaient dans les nues,
Pendant qu'Alcide errant en proie à sa fureur
Sentait un dieu cruel lui déchirer le cœur.

Hylas était entré dans la troupe immortelle.
Alcide loin d'Argo semble aux siens infidèle ;
Mais tandis que sa fuite indignait les héros,
Il atteignait à pied et le Phase et Colchos.

Digitized by Google

Seizième Idylle.

LES GRACES OU HIÉRON.

Les poètes sacrés, les Filles de Mémoire
Des Dieux et des Héros chantent toujours la gloire.
Déesses, les neuf sœurs peuvent chanter les Dieux ;
Nous, mortels, nous chantons les mortels glorieux.

Mais hélas ! entre ceux qui vivent dans la joie,
Qui donc ouvre sa porte aux Grâces que j'envoie ?
Qui, les faisant asseoir à son heureux foyer
Ne leur interdit point son seuil hospitalier ?
Par un triste refus les Grâces repoussées
Reviennent, les pieds nus, contre moi courroucées,
Et rentrant dans le sein de leur froide prison,
Quand le riche insolent leur ferme sa maison,
Sur leurs genoux glacés laissent tomber leur tête.
Aujourd'hui quel mortel accueille le poète ?
Je ne sais, mais aucun ne veut comme autrefois
Etre illustre à jamais par de nobles exploits.
Tous dominés par l'or, tenant leur main serrée,
Ne songent qu'à grossir leur épargne enterrée,
Sans en donner la rouille ou le moindre fragment.
« La jambe est au dessous du genou seulement ;
» Chacun pour soi, dit-on ; qu'importe l'harmonie ?
» Après tout, c'est aux Dieux d'honorer le génie.
» Qu'est-il besoin de vers ? Homère suffit bien ;
» C'est le plus grand poète ; il ne demande rien. »

Insensés, pourquoi donc enfouir la richesse ?
Non ce n'est point ainsi qu'en use la sagesse.
Les sages de leurs biens font part aux indigents ;

Digitized by Google

Une part est pour eux ; l'autre pour leurs parents,
Pour les autres mortels : toujours les sacrifices
Leur assurent des Dieux bienfaisants et propices :
Hôtes affectueux, ils font avec plaisir
Asseoir à leur banquet leurs hôtes à loisir.
Ils honorent surtout les glorieux poètes
Des Filles de Mémoire, augustes interprètes,
Pour ne descendre pas sans gloire chez les morts,
Et ne point regretter la vie aux sombres bords,
Comme ceux dont la main s'endurcit à la terre,
Par des parents obscurs laissés dans la misère.

En vain les serviteurs du riche Antiochus
Se disputaient entre eux ses trésors superflus;
De l'opulent Scopas les vaches innombrables
En vain en mugissant rentraient dans leurs étables,
Et les bergers en foule aux plaines de Cranon
Ramenaient les brebis du généreux Cléon;
Un jour tous ont perdu leur richesse royale,
Quand leur ombre passa dans la barque fatale;
Dans la foule des morts ils seraient chez Pluton
Restés depuis longtemps sans trésors et sans nom,
Si le chantre de Cos (1) n'eût de sa voix si pure
Confié leur mémoire à la race future,
Et s'il n'eut point chanté ces coursiers illustrés
Qui revenaient vainqueurs de ces combats sacrés.

Des chefs des Lyciens (2) qui connaîtrait la gloire,
Les enfants de Priam, Cycnus au sein d'ivoire,
Si les Muses n'avaient célébré leurs exploits?
Ulysse sur les mers fut errant cent vingt mois,
Il descendit vivant dans l'empire des ombres,
Et du Cyclope affreux vit les cavernes sombres;

(1) Simonide.
(2) Sarpédon et Pandarus, héros de l'Iliade.

Digitized by Google

Mais son nom eût bientôt péri chez nos neveux,
Avec Philistinus le gardien de ses bœufs,
Avec le vieil Eumée et Laerte, son père,
S'il n'eût été sauvé par l'immortel Homère.

Quand des morts les vivants ont dévoré les biens,
Par les Muses survit la gloire des humains ;
Mais il n'est pas plus vain de compter sur la plage
Tous les flots que le vent pousse sur le rivage,
Ni de vouloir blanchir le plus noir africain
Que de toucher un cœur corrompu par le gain.
Qu'un tel homme à loisir couve son opulence,
Qu'il possède à la fin une richesse immense,
Qu'entassant gain sur gain et trésor sur trésor,
Il souhaite toujours d'en avoir plus encor ;
A la possession de cent bêtes de somme
Je préfère l'amour et l'estime de l'homme.

Je cherche à quel mortel je ne déplairais pas,
Si les Muses chez lui daignaient suivre mes pas.
Sans les Muses, enfants du grand Fils de Saturne,
Les poètes en vain essaieraient le cothurne.
Le ciel n'est pas encore arrivé dans son cours
Au terme qu'il doit mettre au nombre de mes jours ;
Il viendra ce mortel qui m'ouvre la carrière
Fournissant à mes chants une illustre matière,
Egalant le renom que s'acquirent jadis
Achille et Diomède aux bords du Simoïs.

Déjà les Tyriens venus de la Libye (1)
Désirent en tremblant regagner leur patrie,
Depuis qu'on voit contre eux les fiers Syracusains
Armer de boucliers et de lances leurs mains.
A leur tête Hiéron, ce héros d'un autre âge,

(1) Les Carthaginois, colonie de Phéniciens sur les côtes de l'Afrique.

Digitized by Google

Sous un casque éclatant signale son courage.
Minerve, Jupiter, ô père des humains,
Proserpine et Cérès, qui des Ephyréens
Protégez les remparts au bord du Lysimèle (1),
Faites qu'un sort heureux de cette île si belle
Chasse les ennemis bien au delà des mers :
Qu'ils disent à leurs fils par quel triste revers
De tant de fantassins réduits peut-être à mille
Ils ont ici perdu l'élite de leur ville.
Mais que nos murs, détruits jusqu'en leurs fondements,
Reçoivent relevés leurs anciens habitants;
Qu'ils labourent en paix leurs campagnes fleuries;
Que s'engraissant en foule au milieu des prairies
Les brebis frappent l'air de leurs longs bêlements;
Et que surpris le soir dans ses retardements
Le voyageur confus trouve sur son passage
Des génisses sans fin rentrant du pâturage;
Que les guérets au loin se couvrent de moissons,
Tandis que sur un pin par ses douces chansons
Des bergers la cigale abrège les journées;
Que les grands boucliers se couvrent d'araignées,
Et de la guerre enfin qu'on ignore le nom !

O Poètes, portez la gloire d'Hiéron
Jusqu'au delà des mers, dans la froide Scythie,
Jusqu'en cette cité qu'une reine a bâtie
Cimentant de bitume et ses murs et ses tours.
Les Muses, il est vrai, sont mes seules amours,
Mais je ne suis pas seul favorisé par elles;
Que tout homme inspiré par les sœurs immortelles
Célèbre la Sicile, Aréthuse, et le nom
Du chef d'un peuple heureux, du vaillant Hiéron.

(1) Syracuse, colonie de Corinthe, appelée autrefois Ephyre, était bâtie près d'un étang nommé le Lysimèle.

Digitized by Google

O filles d'Etéocle, ô Grâces d'Orchomène (1),
Qui sauvez ses remparts contre Thèbe et sa haine,
Négligé, près de vous muet je resterai ;
Appelé, je viendrai des Muses entouré ;
Ne me quittez jamais : rien de beau sans les Grâces ;
Que des Grâces toujours je conserve les traces.

(1) Etéocle, roi d'Orchomène, éleva un temple aux Grâces dans cette ville qui était voisine et ennemie de Thèbes.

Digitized by Google

Dix-septième Idylle.

ÉLOGE DE PTOLÉMÉE.

Puisqu'il est le premier, le plus puissant des Dieux,
Muses, à Jupiter offrez vos premiers vœux
Et les derniers accents de votre voix aimée.
Mais parmi les mortels, que le grand Ptolémée
Soit le début, la fin et l'âme de nos vers,
Puisqu'il est le premier des rois de l'univers.

Race des demi-dieux les héros pleins de gloire
Ont inspiré des chants dignes de leur mémoire :
Ptolémée, à son tour, est l'objet de mes chants ;
Tous, jusqu'aux immortels, chérissent nos accents.
Mais comme un bucheron dans les bois de Phrygie
Hésite à commencer une tâche infinie,
Par où commencerai-je à chanter tant d'exploits
Et de dons par les Dieux faits au plus grand des rois ?

Fils du puissant Lagus, le puissant Ptolémée
A fait plus qu'un mortel n'embrasse en sa pensée.
Jupiter l'a reçu parmi les immortels
Et prétend qu'il partage avec eux leurs autels.
Auprès de lui paraît le superbe Alexandre
Que le Perse amolli sans peur n'osait attendre.
Sur un siége d'airain, des Centaures vainqueur,
S'assied au milieu d'eux Hercule au noble cœur.
Parmi les habitants de la voûte éthérée,
Hercule s'applaudit de sa race honorée
Qu'affranchit Jupiter du tribut de la mort
Et qu'il place au dessus des injures du sort.
Car tous deux pour aïeul ont l'invincible Hercule ;
Oui, son sang généreux dans leurs veines circule,

Digitized by Google

Et quand rassasié du nectar savoureux
Vers sa charmante épouse il s'avance amoureux,
Il donne à l'un son arc, son carquois redoutable,
A l'autre sa massue et de fer et d'érable;
Sous ce noble fardeau chacun d'eux marche fier
Et conduit près d'Hébé le fils de Jupiter.

Entre toutes aussi, gloire de sa nourrice,
Eclate au premier rang l'illustre Bérénice.
La reine de Paphos, fille de Dioné
Posa ses doigts charmants sur son sein fortuné;
Jamais femme ne fut plus tendrement aimée
Que la compagne unie au noble Ptolémée;
Jamais époux ne fut mieux payé de retour:
Aussi confiait-il aux fruits de cet amour
Et le soin de son trône et sa vaste richesse,
Quand il suivait la reine objet de sa tendresse.
Telle n'est point l'épouse oubliant ses serments;
Son époux ne voit point ses traits dans ses enfants.
Reine de la beauté, Vénus, de Bérénice
Toi qui restas toujours l'auguste protectrice,
C'est toi qui l'as ravie au noir séjour des morts
Avant que d'Achéron elle n'eût vu les bords
Et franchi sans retour le terrible passage.
Dans ton temple aujourd'hui Bérénice partage
Tes honneurs, inspirant aux mortels amoureux
Les transports les plus doux et les plus généreux (1).

(1) Outre les trente idylles attribuées à Théocrite, il nous reste, sous son nom, vingt-cinq petites pièces diverses que l'on trouvera à la fin de ce volume, et un fragment d'un poème sur Bérénice que nous plaçons ici, en y faisant un léger changement.

Que celui dont les rets assurent l'existence,
Et qui trouve en la mer une modeste aisance,
Immole à Bérénice un poisson blanc et frais,
Et bientôt les poissons rempliront ses filets.

Digitized by Google

L'Argienne aux yeux noirs que Tydée a chérie
Enfanta Diomède, honneur de sa patrie,
Des champs de Calydon le soutien et l'amour.
Le fougueux Eacide, Achille dut le jour
A la belle Thétis, au glorieux Pélée.
Toi, vaillant Ptolémée, au vaillant Ptolémée
Tu fus par Bérénice heureusement donné.
L'aimable île de Cos te reçut nouveau né,
Aussitôt que tes yeux s'ouvrirent à la vie ;
Car sur ces bords riants soudain appesantie
La fille d'Antigone implora le secours
De Lucine qui veille aux premiers de nos jours.
Lucine vient bientôt délier sa ceinture,
Et lui versant l'oubli des douleurs qu'elle endure
Lui rend et sa fraîcheur et ses premiers attraits.
De son père l'enfant reproduit tous les traits.
Cos prend le nourrisson dans ses mains caressantes,
Eclate en cris de joie, en paroles touchantes :
« Sois heureux, cher enfant ; qu'il te souvienne un jour
» De me montrer autant de tendresse et d'amour
» Qu'Apollon à Délos la plus belle des îles.
» Etends cette faveur sur Triops et les villes
» Qu'aiment les Doriens si voisins de mes bords :
» Sur Rhénée Apollon verse ainsi ses trésors. »
Ainsi parla cette île ; un aigle magnifique
Lui répondit trois fois par un cri prophétique,
Envoyé dans les cieux par le grand Jupiter.

A Jupiter tout roi doit être toujours cher,
Mais celui-là surtout qu'il aima dès l'enfance ;
Il augmente sans fin sa gloire et sa puissance
Et le fait dominer sur la terre et les mers.
Dans mille régions, mille peuples divers
Font germer à l'envi les blés sous la rosée ;
Mais aucun n'en a plus que l'Egypte arrosée,
Quand le Nil débordé féconde ses guérets ;

Digitized by Google

Aucun n'a plus construit de villes à grands frais,
Elle en a trois milliers avec trois myriades,
Trois fois neuf, deux fois trois, et trois fois cent bourgades.
Le puissant Ptolémée étend partout ses droits :
Aux Ethiopiens il a donné des lois ;
Phénicie et Syrie, et sauvage Arabie,
Et Cilicie altière, et farouche Libye,
Lyciens, Cariens, dans les armes rivaux,
Et Cyclades où vont ses rapides vaisseaux,
Toute mer, toute terre, au joug accoutumée,
Tout fleuve reconnaît les lois de Ptolémée.
De nombreux fantassins, de nombreux cavaliers
L'environnent armés d'éclatants boucliers.
Il peut combler de biens tous les princes du monde,
Tant l'on voit chaque jour que l'opulence abonde
Dans ses vastes greniers ; ses peuples en repos
Goûtent heureusement le fruit de leurs travaux.
Quelle armée en effet ravageant la prairie
Oserait traverser le Nil dans sa furie ?
Quelle flotte rapide oserait enlever
Les troupeaux que l'Egypte a pris soin d'élever,
Quand le blond Ptolémée en brandissant sa lance
Sur les riches coteaux superbement s'avance.

De ses pères il sait conserver le trésor
Comme un roi doit le faire, et l'augmenter encor.
Mais l'or dans son palais ne dort pas inutile,
Ainsi que des fourmis le magasin stérile.
Il en orne les lieux, séjour des immortels ;
De victimes souvent il charge leurs autels :
Il en fait une part aux grands rois ses semblables,
Aux superbes cités, aux amis véritables.
Aux fêtes de Bacchus tout chantre harmonieux,
De la lyre tirant des sons mélodieux,
Reçoit de ses talents la juste récompense
Et du roi Ptolémée exalte la puissance.

Digitized by Google

Et quel destin plus beau dans la prospérité
Que de laisser un nom dans la postérité?
Tel fut le nom fameux d'Atride devant Troie,
Tandis que les trésors qui devinrent sa proie
Sont dans la sombre nuit engloutis sans retour.

Seul entre les humains qui sont privés du jour,
Et ceux qui de leurs pieds foulent encor la terre,
Il fait fumer l'encens pour son père et sa mère;
Tous deux représentés par l'ivoire et par l'or
Comme des dieux sauveurs sont honorés encor;
Tous les mois, des taureaux les entrailles sacrées
Sur leurs autels sanglants périssent consumées
Par le grand Ptolémée et par sa noble sœur,
Cœur le plus doux qu'un homme ait pressé sur son cœur,
Et qui chérit en lui son époux et son frère (1).
De même dans le ciel s'accomplit le mystère
De l'ineffable hymen, de la sainte union
Que formèrent entre eux Jupiter et Junon,
Lorsque Iris prépara de sa main virginale
Des augustes époux la couche nuptiale.

Salut, roi Ptolémée: avec d'autres héros
Ma voix célébrera tes glorieux travaux,
Dans la postérité te rendant témoignage.
Demande à Jupiter la force et le courage.

(1) Ptolémée Philadelphe avait épousé sa sœur Arsinoé.

Digitized by Google

Dix-huitième Idylle.

EPITHALAME D'HÉLÈNE.

Chez le blond Ménélas et dans Sparte étonnée,
Devant la chambre peinte aux époux destinée,
Décorant leurs cheveux de l'hyacinthe en fleur,
Douze vierges un jour vinrent former un chœur,
Douze vierges, l'espoir, l'orgueil de la contrée;
Quand le plus jeune fils de l'opulent Atrée
Reçut pleine d'appas Hélène dans son lit.
De leurs pas cadencés le palais retentit.
En l'honneur de l'hymen tel fut leur chant de fête.

« Il n'est point tard encore, et tu penches la tête,
Epoux chéri; quoi donc? tes genoux sont-ils las?
Ou pour toi le sommeil a-t-il donc tant d'appas?
Ta coupe trop souvent s'est portée à ta bouche,
Que tu sois si pressé de regagner ta couche?
Si tu voulais dormir, il fallait, t'esquivant,
Laisser près de sa mère et de nous cette enfant
Jouer jusqu'au matin, puisqu'elle t'est donnée
Et le jour et la nuit et d'année en année.

« Heureux époux, l'amour éternuait pour toi (1),
Lorsque tu vins à Sparte auprès de notre Roi.
Entre tous les héros, l'alliance immortelle
Du puissant Jupiter t'assure la plus belle
De celles dont la Grèce est le noble berceau.
S'il lui ressemble un jour, que son fils sera beau!

(1) Voyez la cinquième note de la septième idylle.

Digitized by Google

« Deux fois cent vingt enfants nous étions ses compagnes:
Nous courions avec elle à travers les campagnes ;
D'une façon virile, aux bords de l'Eurotas,
D'huile nous inondions nos membres délicats ;
Nulle de nous n'était sans tache auprès d'Hélène.
Comme brille l'aurore et vermeille et sereine,
Quand l'hiver s'amollit sous le printemps plus doux,
Ainsi la belle Hélène éclatait parmi nous.
Une riche moisson est l'honneur de la terre,
Le cyprès du jardin, du bosquet la fougère,
Le cheval dorien d'un char souvent vainqueur ;
Ainsi la belle Hélène est de Sparte l'honneur.
Nulle n'est à broder plus prompte ou plus habile,
Nulle ne conduit mieux par la navette agile
Un fil industrieux de l'un à l'autre bout ;
Nulle ne sait frapper avec autant de goût
La cithare en chantant Minerve redoutable ;
Et ses yeux des amours sont le séjour aimable.

« Noble fille, livrée aux transports d'un mari ;
Courant chaque matin dans le vallon fleuri,
Sans toi nous tresserons la couronne odorante,
Mais en gardant de toi la mémoire charmante.
Comme le tendre agneau regrette la brebis,
Ainsi nous regrettons Hélène au doux souris.
Pour toi nous irons donc, oui pour toi, les premières,
Disposant en festons le lotus des parterres,
Le suspendre aux rameaux d'un platane fameux,
Et pour toi nous irons sous ce platane ombreux
D'une coupe d'argent verser l'huile onctueuse ;
Nous écrirons ces mots sur son écorce heureuse :
« Je suis l'arbre d'Hélène, ornez-moi de vos dons. »

« Jeune épouse, salut, et toi que nous aimons,
Salut, illustre époux. Que Latone vous donne
Des fils dignes de vous : c'est le don de Latone.

Digitized by Google

Que Vénus vous accorde un mutuel amour ;
Que Jupiter enfin du céleste séjour
Vous verse une richesse immortelle et qui passe
Des plus nobles parents à la plus noble race.
Dormez en respirant l'amour et le désir
Sur le sein l'un de l'autre, et goûtez le plaisir.
Mais ne l'oubliez pas, au retour de l'aurore
Eveillez-vous ; ici nous reviendrons encore
Aux accents de l'oiseau précurseur du matin.

« Hymen, réjouis-toi de cet heureux lien. »

Digitized by Google

Dix-neuvième Idylle.

LE VOLEUR DE MIEL (1).

L'Amour, dit-on, est un petit larron :
De miel, un jour, il pillait un rayon ;
Mais tout-à-coup une méchante abeille
Du jeune Dieu piqua la main vermeille.
Il gémissait, il soufflait sur sa main,
Il trépignait, il courait, et soudain
Il va montrer à sa mère Aphrodite
Son doigt blessé. « L'abeille est si petite,
» S'écriait-il, et quel mal elle fait. »
Vénus riant : « L'abeille est ton portrait :
» Tes dards aussi sont petits, lui dit-elle,
» Combien pourtant ta blessure est cruelle ! »

(1) Nous croyons devoir donner ici le même sujet traité par Anacréon.

L'AMOUR PIQUÉ PAR UNE ABEILLE.

L'Amour, un jour, ne vit point une abeille
Couchée au sein d'une rose vermeille,
Et tout-à-coup il est piqué ; soudain
En gémissant il agite sa main ;
Il vole vers la reine de Cythère :
« Je meurs, dit-il, je péris, ô ma mère,
» Je suis blessé par un serpent ailé
» Que les bergers ont abeille appelé. »
Vénus lui dit : « Si telle est la blessure
» Que de l'abeille a faite la piqûre,
» Pense combien souffrent les malheureux
» Qui sont atteints par tes coups douloureux ! »

Digitized by Google

Vingtième Idylle.

LE JEUNE BOUVIER.

Je voulais embrasser Eunica l'orgueilleuse ;
Elle m'a repoussé d'une voix dédaigneuse :
« Loin de moi ! me dit-elle ; eh quoi donc ! un bouvier
» Oserait m'embrasser ! Un baiser si grossier
» N'est point pour moi : je veux une lèvre polie.
» Même en songe, pour toi ma bouche est trop jolie.
» Quels regards, quelle voix et quel ton gracieux !
» Tu badines vraiment d'un air ingénieux !
» Voyez le doux menton, la belle chevelure !
» Ta lèvre est sans couleur, tes mains noires d'ordure.
» Tu sens mauvais. Fi donc ! tu salirais mes doigts. »

A ces mots dans son sein elle crache trois fois (1),
Me mesure de l'œil des pieds jusqu'à la tête,
Murmure entre ses dents, se détourne, s'arrête,
Me lançant un regard écrasant de fierté,
Puis éclate de rire, ivre de sa beauté.
Tout mon sang bouillonnait, et ma joue embrasée
Rougit comme une rose aux pleurs de la rosée.
Elle me quitte ainsi ; mais j'ai fort sur le cœur
Qu'un homme tel que moi soit un objet d'horreur
Pour une courtisane ignoble et mercenaire.

Bergers, tenez-moi donc un langage sincère :
Dites, répondez-moi, ne suis-je donc pas beau ?
Les dieux ont-ils de moi fait un homme nouveau ?
Naguère un poil follet ombrageait mon visage,
Comme le lierre couvre un arbuste sauvage.

(1) Voyez la note de la huitième idylle.

Digitized by Google

Mes cheveux ondoyaient ainsi que le persil;
Sous mon front blanchissant brillait un noir sourcil;
Plus vifs étaient mes yeux que les yeux de Minerve,
Et plus blanches mes dents que le lait en réserve.
De mes lèvres coulait un langage plus doux
Que le miel le plus pur; je sais fermer les trous
Des pipeaux, de la flûte ou droite ou recourbée.
Les femmes à l'envi m'ont à la dérobée
Dit que j'étais charmant et veulent m'embrasser;
Et cette mijaurée ose me repousser.
C'est un bouvier, dit-elle en passant; elle ignore
Qu'Apollon fut berger, que d'un berger encore
Vénus fut amoureuse, et mena des brebis
Sur les monts Phrygiens, et qu'avec Adonis
Elle allait dans les bois et dans les bois le pleure.
Qu'était Endymion? un berger, ou je meure,
Que la Lune embrassa quand il gardait ses bœufs;
Et vint voir en secret quittant pour lui les cieux.
C'est un berger aussi que regrette Cybèle.
Et toi, grand Jupiter, sous la forme nouvelle
D'un oiseau, tu volas vers un jeune berger.
Seule pour un bouvier craignant de déroger,
Eunica se préfère à la Lune, à Cybèle,
A Vénus elle-même! O Vénus, puisse-t-elle,
A la ville, aux forêts, ne plus baiser d'amant,
Et seule chaque nuit dormir languissamment!

Digitized by Google

Vingt-troisième Idylle.

L'INSENSIBLE.

Un malheureux aimait un enfant indomptable,
D'un visage enchanteur, d'un cœur impitoyable,
Haïssant qui l'aimait, toujours plein de rigueur.
Il ne connaissait pas l'amour ni son ardeur,
Combien c'est un Dieu fort, quelles flèches il lance
Contre Jupiter même, et quelle est leur puissance.
D'un langage sévère, et d'un farouche abord,
Il n'accordait jamais de tendre reconfort,
Ni sourire charmant, ni coup-d'œil favorable,
Ni modeste rougeur, ni surprise agréable,
Ni baiser délicat, ni gracieux discours,
Heureux soulagement des plus froides amours.
Comme le sanglier du chasseur se défie,
Il évitait l'amant dont il était la vie;
La dureté fermait ses lèvres; le dédain
Perçait dans ses regards fiers comme le destin.
La colère altérait son gracieux visage,
Et son front pâlissait par un orgueil sauvage.
Il était beau pourtant; ses injustes mépris
Enflammaient cet amant de ses charmes épris.
A la fin succombant aux fureurs d'Aphrodite,
L'infortuné pleurant à la porte maudite,
Vint en baiser le seuil, et d'un ton attendri :

« Cruel enfant, dit-il, qu'une louve a nourri
» De son lait, dans les bois; enfant au cœur de pierre,
» Indigne d'être aimé par un ami sincère,
» Je viens t'offrir encore à mes derniers moments
» Le lacet qui va mettre un terme à mes tourments.

Digitized by Google

» Tu ne subiras plus ma présence odieuse ;
» Condamné, je subis ma peine rigoureuse.
» Je cherche le commun remède de l'amour,
» C'est l'oubli chez les morts ; mais en vain à mon tour
» Du fleuve de l'oubli je boirais toute l'onde,
» Elle n'éteindrait point une amour si profonde.
» Je viens dire à ta porte un éternel adieu.
» Je connais l'avenir même sans être un Dieu :
» La rose est belle aussi, bientôt elle se fane ;
» Belle est la violette, un seul jour la profane ;
» Le lis est blanc et beau, soudain il dépérit ;
» De la neige l'éclat sous nos doigts se flétrit ;
» Ainsi des jeunes gens la fraîcheur et la grâce
» Est agréable aux yeux, mais hélas, elle passe
» Et dure peu de temps ; un jour, un jour viendra
» Que ton cœur à son tour d'amour s'enflammera,
» Et que tu verseras des larmes bien amères.
» Enfant, consens du moins à ces faveurs dernières :
» Lorsque tu me verras, en passant par ici,
» A ta porte attaché, ne passe pas ainsi ;
» Arrête, et sur mon sort répands des larmes vaines ;
» Détache moi du nœud qui va finir mes peines,
» Et recouvrant mon corps de tes doux vêtements,
» Embrasse cette fois le plus cher des amants.
» Sans peur pose un baiser sur mes lèvres glacées :
» Je ne pourrai te nuire, écarte ces pensées ;
» Je veux pour ce baiser te devoir du retour.
» Elève le tombeau qui cache mon amour.
» Dis trois fois en partant : Ami, paix à ta cendre ;
» Ou si tu veux : en lui je perds un ami tendre.
» Comme moi sur ce mur, fais y lire ceci :
» *L'amour l'a fait périr ; passant, arrête ici,*
» *Pleure et dis : il aimait un insensible ami.* »

Il dit, prend une pierre, auprès du mur l'apporte,
Et la met sur le seuil ; il attache à la porte,

Digitized by Google

Puis il passe à son cou le malheureux lien,
Et repoussant du pied la pierre son soutien,
Il reste suspendu ; son âme s'est enfuie.

L'enfant ouvrit la porte, il vit ce corps sans vie,
Tiède encor, pour lui-même au lacet attaché,
Mais il ne pleura point, il ne fut point touché ;
Il souilla ses habits en heurtant sa victime :
Il allait au gymnase, aux luttes de l'escrime.
L'orgueilleux veut d'abord se plonger dans le bain ;
Il s'approche du Dieu l'objet de son dédain,
Et montant sur le socle il s'élance dans l'onde.
Mais sur lui la statue au sein de l'eau profonde
Se jette et fait périr cet enfant inhumain.
Du flot ensanglanté ce cri sortit soudain :
« Vivez, tendres amants ; il n'est plus, l'insensible ;
« Cœurs durs, aimez : du Dieu la justice est terrible. »

Digitized by Google

Vingt-sixième Idylle.

LES BACCHANTES.

Autonoé la belle, Ino jeune et vermeille,
Agavé dont la joue à la pomme est pareille,
Toutes trois dirigeaient trois agréables chœurs,
Et mêlant avec art les plus aimables fleurs,
Et le lierre vivace, et le pâle asphodèle,
Et d'un chêne effeuillé la dépouille nouvelle,
Elevaient douze autels dans les bosquets voisins;
Trois sont à Sémélé, neuf au dieu des raisins.
De la sainte corbeille elles ont en silence
Pris les objets sacrés préparés à l'avance,
Et les placent déjà sur les autels fleuris,
Comme le veut Bacchus, comme elles l'ont appris.

Penthée observait tout sur un roc solitaire,
Caché sous un lentisque, ornement de la terre.
Autonoé le voit et s'indigne à grand bruit,
Et d'un pied furieux s'élance et le poursuit,
Troublant les rits sacrés interdits au profane.
Soudain cette fureur de l'une à l'autre émane.
Par la fuite, Penthée évitait leur courroux;
Mais relevant leur robe au dessus des genoux,
Elles le poursuivaient d'une course emportée.
« Que voulez-vous de moi, femmes, criait Penthée?
» — Tu le sauras bientôt, sans qu'on te l'ait appris, »
Répond Autonoé. Tout-à-coup de son fils
Agavé rugissant fend la tête sanglante :
La lionne rugit ainsi quand elle enfante.
Lui marchant sur le flanc, Ino, dans sa fureur,

Digitized by Google

Arrache son épaule ; autant en fait sa sœur.
Les autres du cadavre ont emporté les restes.
Toutes enfin, quittant ces collines funestes,
Dans Thèbe, ivres de sang reviennent, étalant
En place de Penthée un corps tout pantelant,
Triste sujet de deuil, lambeaux épouvantables.

Prêtresses de Bacchus, vous n'êtes pas coupables ;
Je ne vous blâme point ; qui blâmerait Bacchus ?
Quand même la victime eut souffert encor plus,
Fût-elle un faible enfant, fût-elle à peine née.
Que ma vie à jamais soit sainte et fortunée !
Respectons cet arrêt du plus puissant des Dieux :
« Heureux seront les fils de tout mortel pieux :
« Malheureuse sera la race sacrilége. »

Salut, Bacchus, enfant déposé sur la neige
Du Dracanum ; ô toi que Jupiter tonnant
De sa cuisse tira par un sort surprenant.
Salut, ô Sémélé ; salut, Nymphes divines,
O filles de Cadmus, terribles héroïnes,
Quoique vous ayez fait, Bacchus l'a fait par vous ;
Que personne des Dieux ne censure les coups.

Digitized by Google

Vingt-septième Idylle.

L'ENTRETIEN.

LA BERGÈRE.

Paris était berger ; il ravit une reine.

DAPHNIS.

Non ; le berger plutôt est baisé par Hélène.

LA BERGÈRE.

Tu t'énorgueillis trop d'un frivole baiser.

DAPHNIS.

Un frivole baiser n'est point à mépriser.

LA BERGÈRE.

Sur ma lèvre je viens d'en effacer la trace.

DAPHNIS.

Puisqu'il est effacé, viens, que je l'y replace.

LA BERGÈRE.

Baise tes veaux et non une fille d'honneur.

DAPHNIS.

Quel orgueil ! La beauté passe comme une fleur.

LA BERGÈRE.

Le raisin vert murit ; la rose est toujours belle.

DAPHNIS.

Viens sous ces coudriers apprendre une nouvelle.

LA BERGÈRE.

Non ; tu m'as déjà prise à ces discours charmants.

DAPHNIS.

Viens donc sous ces ormeaux pour entendre mes chants.

Digitized by Google

LA BERGÈRE.

Garde-les pour toi même ; ils ne sauraient me plaire.

DAPHNIS.

Prends garde ; de Vénus redoute la colère.

LA BERGÈRE.

Et qu'importe Vénus quand Diane est pour nous.

DAPHNIS.

Ne parle pas ainsi ; de Vénus crains les coups.

LA BERGÈRE.

Qu'elle me frappe donc ; Diane me protège.

DAPHNIS.

Comme toute autre, un jour tu seras prise au piége.

LA BERGÈRE.

Je le fuis : de l'amour le joug est fait pour toi.

DAPHNIS.

Je crains qu'il ne te livre à qui vaut moins que moi.

LA BERGÈRE.

Beaucoup m'ont recherchée ; aucun ne m'a gagnée.

DAPHNIS.

Eh bien, comme eux j'aspire à ce doux hyménée.

LA BERGÈRE.

Que faire, ami ? l'hymen est rempli de douleurs.

DAPHNIS.

L'hymen n'a point de maux ; il n'a que des douceurs.

LA BERGÈRE.

De leurs maris, dit-on, les femmes sont esclaves.

DAPHNIS.

Elles règnent plutôt sans craindre les plus braves.

Digitized by Google

LA BERGÈRE.

Je redoute surtout Lucine et ses travaux.

DAPHNIS.

Diane qui t'est chère adoucira ces maux.

LA BERGÈRE.

Je crains en enfantant de cesser d'être belle.

DAPHNIS.

Tes fils te serviront de parure nouvelle.

LA BERGÈRE.

Si je consens, dis-moi quels seront tes présents.

DAPHNIS.

Ce sont tous mes troupeaux, tous mes bois et mes champs.

LA BERGÈRE.

Jure de n'être point à ta femme infidèle.

DAPHNIS.

Non ; voulût-elle un jour me repousser loin d'elle.

LA BERGÈRE.

Et me donneras-tu maison, lit et troupeaux ?

DAPHNIS.

Oui, je te donnerai lit et parc des plus beaux.

LA BERGÈRE.

Mais que devrai-je enfin répondre à mon vieux père ?

DAPHNIS.

Il aimera ton choix ; mon nom saura lui plaire.

LA BERGÈRE.

Quel est ce nom ? Il est des noms remplis d'appas.

DAPHNIS.

Daphnis : j'ai pour parents Nomée et Lycidas.

Digitized by Google

LA BERGÈRE.

Tes parents sont bien nés ; mais des miens je suis fière.

DAPHNIS.

Je sais qu'on les honore, et Ménalque est ton père.

LA BERGÈRE.

Montre-moi tes vergers. Où sont-ils donc placés ?

DAPHNIS.

Viens voir fleurir ici mes cyprès élancés.

LA BERGÈRE.

Chèvres, paissez ; je vais visiter la charmille.

DAPHNIS.

Paissez, taureaux ; je vais guider la jeune fille (1).

(1) Nous avons supprimé le reste de cette idylle.

Digitized by Google

Vingt-neuvième Idylle.

L'AMANT.

Le vin, dit-on, n'est que la vérité :
Nous avons bu, cher objet de ma flamme ;
Je dois parler avec sincérité.
Et te montrer tout le fond de mon âme.
Tu ne veux point me chérir de tout cœur,
Je le sais bien : la moitié de ma vie,
C'est de te voir ; le reste est sans valeur.
Quand tu le veux, aux Dieux je fais envie,
Et s'il te plait, dans l'ombre je languis :
Est-il si beau d'affliger ses amis ?

Si tu voulais en croire au moins mon âge,
Tu deviendrais plus tranquille et plus sage,
Et tu ferais, loin des serpents maudits,
Un nid sans plus, au même arbre fidèle,
Ainsi que fait la tendre tourterelle.
Mais loin de là, l'on te voit chaque jour,
De branche en branche, et d'amour en amour,
Au moindre vent voler à tire-d'aile,
Et transporter autre part ton séjour.
Un inconnu vante-t-il ton visage,
Tu l'aimes plus qu'un ami de trois ans,
Et cet ami n'est après trois printemps
Pas mieux traité qu'un amant de passage.

Tu me parais aspirer au suffrage
De quelque grand ; c'est un triste avantage.
Ah ! bien plutôt vis avec tes égaux.
Par ce moyen, évitant bien des maux,

Digitized by Google

Tu paraîtras modeste et non volage ;
L'amour pour toi n'aura point de rigueur,
L'amour, ce Dieu de tout homme vainqueur,
Par qui mon cœur de fer se change en cire.

Je t'en conjure, ah ! par ton doux sourire ,
Songe combien le temps a déjà fui,
Qu'hier tu fus plus jeune qu'aujourd'hui :
Souviens-toi donc qu'en cheminant sans cesse,
Nous vieillissons avec plus de vitesse ,
Que je n'en mets à t'écrire ces mots ;
Que sans retour s'envole la jeunesse ;
Car la jeunesse a des ailes au dos ,
Et trop pesants, par force ou par adresse
Nous ne pouvons l'obliger au repos (1).

. . . . . .

A ces conseils prête une oreille amie ;
Mais si livrant mes paroles au vent
Tu me réponds dans ton cœur triomphant :
« Mon cher ami, ton langage m'ennuie. »
Moi qui pour toi sacrifierais ma vie ,
Pour t'agréer ferais tous mes efforts ,
Des pommes d'or tenterais la conquête ,
Et de Cerbère affreux geôlier des morts
Affronterais jusqu'à la triple tête ;
Alors guéri de ce fatal amour,
A tes discours je fermerais l'oreille ,
Je te fuirais, quand tu devrais un jour
Me rappeler et de ta main vermeille
M'ouvrir enfin la porte de ta cour.

(1) Suivent quelques vers sur la barbe que nous supprimons, parce qu'ils indiquent trop clairement de quel amour il s'agit ici.

Digitized by Google

APPENDICE

AUX IDYLLES DE THÉOCRITE (1).

Trentième Idylle.

SUR LA MORT D'ADON

Aussitôt que Cythérée
Eut vu mort son Adonis,
Sa lèvre décolorée
Et ses beaux cheveux flétris,
Tous les Amours elle engage
A prendre le sanglier.
Soudain la troupe volage
Parcourant tout le hallier,

(1) Outre les vingt-neuf idylles que l'on attribue généralement à Théocrite, il en est une dernière, d'un goût faux, qui ne peut être de lui, et qui semble plutôt avoir été écrite par Bion. Pour être complet, nous la donnons ici dans un appendice, ainsi que vingt-cinq petites pièces plus ou moins authentiques que nous divisons en quatre classes, savoir : 1° les fragments de poésie bucolique qui peuvent s'ajouter aux chants de Ménalque et de Daphnis dans la huitième idylle ; 2° les inscriptions ; 3° les épitaphes ; 4° les vers sur d'anciens poètes, bien que nous attachions peu de prix à toutes ces petites productions Nous laissons à chacune d'elles le n° qu'elle porte habituellement parmi les fragments de notre auteur. Quant au fragment du poème sur Bérénice, voyez une note de la dix-septième idylle.

Digitized by Google

Trouve l'animal sauvage
Et s'apprête à le lier.
L'un d'un lacet qui le serre
Entraîne le prisonnier,
Et le poussant par derrière
L'autre lui frappe le dos
De ses légers javelots.

Ainsi l'animal timide
Vient vers la Reine de Gnide :
« C'est donc toi, monstre perfide,
» Lui dit Vénus en courroux,
» C'est toi qui dans ta furie
» Osas blesser mon époux,
» Et sa cuisse si jolie. »

Lors le Sanglier reprend :
« O Déesse d'Idalie ;
» J'en fais ici le serment,
» Par toi même et ton amant,
» Par ces liens qui m'enchaînent,
» Par ces Amours qui m'entraînent,
» Je ne voulais point blesser
» Celui qui charmait ta vue ;
» Je voulais le caresser
» Comme une belle statue ;
» Et voyant sa cuisse nue
» Je me sentis embraser
» De l'ardeur de la baiser.
» Prononce donc ma sentence ;
» D'avance je m'y soumets ;
» Arrache-moi pour jamais
» Et l'une et l'autre défense.
» Que ferais-je désormais
» De ces dents trop amoureuses ?
» Si ces peines rigoureuses

Digitized by Google

» Sont trop peu pour t'apaiser,
» Fais couper ces lèvres même
» Qui par une audace extrême
» Osaient donner ce baiser. »

Par une pitié soudaine,
Vénus ordonne aux Amours
De l'affranchir de sa chaîne.
Depuis, la suivant toujours
Le Sanglier, loin des ours,
Renonçait à sa rudesse,
S'attachait à sa maîtresse
Et caressait les amours.

Digitized by Google

FRAGMENTS DE POÉSIE BUCOLIQUE.

I.

Que ces roses encore humides de rosée
Et que ce serpolet à la feuille opposée
Aux Muses soient un don ;
Mais que ces verts lauriers que la sainte colline,
Delphes, a vus briller d'une beauté divine,
Honorent Apollon.
Cet autel recevra le bouc au blanc corsage,
Qui broute de l'ormeau le verdoyant feuillage
Et répond à son nom (1).

II.

Daphnis, jeune berger aux couleurs virginales,
Jouant sur les pipeaux des chansons pastorales,
Offre au dieu des brebis
Sa flûte à neuf tuyaux, sa houlette, une flèche,
La dépouille d'un cerf, la besace encore fraîche
Qui renfermait ses fruits.

III.

Tu reposes, Daphnis, sur un lit de feuillage
Tes membres fatigués, et dans tout le bocage
Tous les pieux sont dressés.

(1) Pour appliquer ce chant bucolique et le suivant à ceux de la huitième idylle qui sont dans le même genre et le même rhythme, il faut retrancher ces trois derniers vers, ce qui est facile, et faire quelques autres légers changements, surtout dans le nom propre de Daphnis. Les quatre autres chants vont ensemble deux à deux.

Digitized by Google

Prends garde ; le dieu Pan, escorté de Priape,
Pendant que sur son front le lierre pend en grappe,
Te suit à pas pressés ;
Tous deux entrent déjà dans ta grotte paisible.
Fuis, Daphnis, fuis ; arrache à ce sommeil paisible
Tes membres délassés.

IV.

Thyrsis, pourquoi pleurer, et par de vaines larmes
Obscurcir ton beau front et tes yeux pleins de charmes ?
Pourquoi ce deuil mortel ?
Elle est partie, hélas ! ta chèvre si jolie,
Pour l'empire des morts ; elle te fut ravie
Par un lion cruel,
Malgré les cris des chiens. Que peux-tu donc prétendre,
Puisqu'il n'en reste plus ni les os ni la cendre ?
L'arrêt est sans appel.

V.

Berger, va dans ces lieux ombragés par un chêne
Où de figuier s'élève une statue à peine
Echappée au ciseau :
C'est Priape, montrant dans une écorce informe
Trois jambes, point d'oreille, avec un membre énorme
Et digne d'un taureau (1).
Là le doux rossignol dans le bosquet sonore
Chante, et se tait soudain, et recommence encore
Un chant toujours nouveau.
Va t'asseoir en ces lieux en invoquant Priape ;
A l'amour de Daphnis s'il permet que j'échappe,
Je lui voue un chevreau ;

(1) Nous avons supprimé ici trois strophes ou distiques qui commenceront le chant suivant, de manière qu'ils aient tous deux le même nombre de vers. Nous pensons aussi qu'il faudrait remplacer ici *Daphnis* par *Phyllis*.

Digitized by Google

Mais plutôt s'il me peut le rendre favorable,
Je lui promets alors en offrande agréable,
En hommage pieux,
Le plus beau des béliers, une altière génisse,
Un agneau dont je viens d'écarter la nourrice;
Qu'il exauce mes vœux !

VI.

Vois-tu ce bois sacré : là court une eau rapide
Qui, tombant des rochers, couvre en nappe liquide
Les gazons verdoyants ;
Là poussent les lauriers, les myrthes et l'acanthe,
Le cyprès odorant et la vigne rampante
En rameaux ondoyants ;
Les merles printanniers, de leur joyeux ramage
Font retentir partout les échos du bocage,
Se répondant entre eux ;
Enfle, au nom des neuf Sœurs, les joncs garnis de cire,
Tandis que mon archet tirera de la lyre
Des sons harmonieux ;
Et que ce chevrier charmera nos oreilles
En soufflant dans les trous de deux flûtes pareilles
Qu'il unit le premier.
Assis devant la grotte, ombragés par ces hêtres,
Nous tiendrons éveillé par nos chansons champêtres
Pan aux pieds de bélier.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS.

VII.

SUR UNE STATUE D'ÉSCULAPE.

Milét a vu venir le grand fils d'Apollon
Chez Nicias sachant guérir le mal qui tue ;
Nicias, chaque jour, lui voue un nouveau don
Et de cèdre odorant cette belle statue ;
Pour plaire à Nicias, l'habile Eétion
Y montre dans son art une adresse inconnue.

X.

SUR UN GROUPPE DES MUSES.

C'est à vous, doctes sœurs, qu'est ce grouppe d'ivoire
Voué par Xénoclès, musicien fameux.
Quel mortel lui pourrait contester cette gloire,
Quand, couronné par vous, il est si généreux ?

XII.

SUR UN TRÉPIED CONSACRÉ A BACCHUS.

Démotèle, chorège, ô le plus beau des Dieux,
T'a voué ce trépied, Bacchus, et ton image.
Chef d'enfants, s'il n'eut point la couronne en partage,
Il est sorti vainqueur, chef d'hommes généreux :
Ses projets sont toujours nobles et glorieux.

Digitized by Google

XIII.

SUR LA VÉNUS CÉLESTE.

Tu n'as point devant toi la Vénus populaire :
Invoque en celle-ci la céleste Vénus ;
C'est l'hommage pieux de la chaste Glycère
Qui partage le toit et les fils de Glaucus.
Tous les deux ont trouvé plus douce chaque année,
O Déesse, en couvrant d'offrandes tes autels ;
Des mortels en effet la vie est fortunée,
Quand ils sont généreux envers les Immortels.

XXIV.

SUR LA TABLE DU BANQUIER CAICUS.

Autour de cette table on s'agite, on s'empresse ;
Qu'on habite la ville, ou qu'on soit étranger,
On peut y retirer son argent sans danger.
Que tout autre s'excuse et cache sa paresse,
Caicus, jour et nuit, compte l'argent prêté :
Toujours à ses calculs préside l'équité.

Digitized by Google

ÉPITAPHES.

VIII.

SUR ORTHON.

Orthon Syracusain t'avertit, étranger,
De ne point, étant ivre, errer et voyager.
Je l'ai fait, et bien loin de ma patrie altière,
Je repose, couché sur la terre étrangère.

IX.

SUR CLÉONIQUE.

Homme, épargne tes jours; ne va point sur les flots
Malgré l'avis des cieux : si courte est notre vie !
Malheureux Cléonique, à la belle Thasos
Tu brûlais d'arriver de la Célésyrie;
La Pléiade au ciel se couchant, tu partis;
Avec la Pléiade, en la mer tu péris.

XI.

SUR EUSTHÈNE.

Eusthène ici repose, excellent à surprendre
Dans les yeux de chacun sa pensée et ses mœurs.
Ses amis estimant les chants qu'il fit entendre,
Lui rendirent ici les suprêmes honneurs.
Ainsi, pauvre étranger, sur la terre étrangère,
Il obtint de ses chants l'honorable salaire.

Digitized by Google

XIV.

SUR EURYMÉDON.

Laissant un jeune enfant, et toi-même avant l'âge,
Tu dors, Eurymédon, dans ce lieu, loin des tiens;
Ta place est assignée au sein d'hommes divins,
Et ton fils sera cher à tes concitoyens
Qui diront : « Cet enfant est fils d'un homme sage. »

XV.

SUR LE MÊME.

Passant, je veux savoir si les bons te sont chers,
Ou si tu les confonds avec les plus pervers :
Ici dis avec moi : « Salut à cette pierre,
» Car c'est d'Eurymédon la pierre funéraire. »

XVIII.

SUR CLITA.

Le jeune Médéus à sa nourrice esclave
Elève ce tombeau sur la route; il y grave :
« Ci gît Clita. »
C'est la dette qu'il paie à cette tendre femme;
Mais mieux qu'en ce tombeau dans le fond de son âme
Il l'acquitta.

XXIII.

SUR PÉRISTÉRIS.

Entre beaucoup d'enfants cette enfant la première,
Même avant neuf printemps, a vu le sombre bord,
Regrettant, jeune encore, un bien plus jeune frère
Qui, le vingtième mois, goûta la mort amère.

Digitized by Google

Pauvre Péristéris, que triste fut ton sort.
Et que près des humains les Dieux ont mis la mort !

XXV.

SUR GLAUCÉ.

Sous cette pierre apprends qui fut placé :
C'est le tombeau de l'illustre Glaucé.

Digitized by Google

VERS SUR DIVERS POÈTES.

XVI.

SUR ANACRÉON.

Vois, étranger, et regarde avec soin
Cette statue, et revenu de loin
Dans ta patrie, à tes enfants répète :
« D'Anacréon, du plus charmant poète
» J'ai vu jadis la statue à Téos. »
Ajoute encor : « Jusque dans sa vieillesse
» Il prit plaisir aux jeux de la jeunesse, »
Et tu peindras l'homme entier en deux mots.

XVII.

SUR EPICHARME.

Ces vers sont doriens. Epicharme est celui
Qui produisit la comédie.
Dans ton temple, ô Bacchus, tu vois au lieu de lui
Sa statue en marbre et polie,
Que les Syracusains lui dressent aujourd'hui,
Comme à l'honneur de leur patrie.
Puisant à tes trésors, ses discours, monument
De poésie et d'éloquence,
Sont de la vie humaine un sage enseignement
Et dignes de reconnaissance.

XIX.

SUR ARCHILOQUE.

Cet homme est Archiloque : arrête, voyageur ;
Poète d'autrefois, des Iambes l'auteur,

Digitized by Google

Sa gloire s'étendit du couchant à l'aurore.
Favori d'Apollon et de ses doctes sœurs,
Sa poésie était agréable et sonore,
Par ses vers et sa lyre il régnait sur leurs cœurs.

XX.

SUR PISANDRE.

L'homme que tu vois célébra
Le fils de Jupiter, athlète
Qui du lion nous délivra :
Ce fut jadis un grand poète,
C'est Pisandre de Camira.
Camira s'en est souvenue
Bien des mois, bien des ans après,
Et consacra cette statue
Au chantre de tant de hauts faits.

XXI.

SUR HIPPONAX.

Ici gît Hipponax que le méchant évite.
Si toi même es méchant, lecteur, fuis au plus vite.
Si la vertu t'est chère, approche sans frémir,
Assieds-toi ; si tu veux, tu peux même y dormir.

XXII.

SUR SON LIVRE (1).

Chio vit autrefois un Théocrite encore ;
Mais l'auteur de ce livre est le Syracusain :
Sa mère est Philinna, son père, Proxagore.
Ici ne sont les vers que du Sicilien.

(1) On attribue cette épigramme au grammairien Artémidore, qui la mit en tête du recueil des diverses poésies de Théocrite.

Digitized by Google

FABLES

Par M. F. Clicquot, Membre titulaire.

LES PIGEONS.

Un laboureur indou devenait vieux,
Son bras n'était plus fort, partant la terre
Ne rémunérait plus ses soins laborieux,
Comme jadis; il était père
De quatre fils, gaillards, actifs, industrieux :
Un matin, l'un d'entr' eux,
L'aîné lui dit : « Père, il est temps de faire
Retraite, et si vous m'en croyez,
De votre bien quatre parts vous ferez,
Puis à vos quatre fils vous les affermerez,
Et chacun à son tour vous en paiera la rente,
Et de cette façon, sans trouble, sans attente,
Des fruits de votre fonds, doucement vous vivrez. »
Le vieillard repartit : « La chose est praticable,
Le travail devient lourd, le repos enviable
Pour mes bras faiblissants; mon fils, j'y songerai.
La récolte des foins est commencée à peine;
Achevons la moisson, advienne la couvraine
Il sera temps encore, je vous appellerai

Digitized by Google

Et nous conclurons !.... » Or, un jour que solitaire
Il errait tout pensif et songeant à l'affaire,
Il avisa soudain des pigeonneaux,
Gros, gras, dodus autant que père et mère,
Ouvrant leur larges becs : un vieux pigeon leur père,
Leur donnait la béquée à chacun, les oiseaux
Avalaient bravement, et s'endormaient : naguère
Un épervier avait surpris leur mère;
Le vieux pigeon, resté seul, sur chacun veillait,
Et son amour aidant, à tout il suffisait :
Le soleil cependant, poursuivait sa carrière,
Et les bons pigeonneaux, devenus des pigeons,
Sur les toits d'alentour, même sur les pignons
Voletaient, roucoulaient,
Et comme on avait fait pour eux, faisaient des nids;
Et cependant, ils n'étaient pas ingrats:
Sans relâche occupés de leur progéniture,
Ils suivaient le penchant, l'instinct de la nature,
Et leur cœur simplement ne se souvenait pas !

C'est que, semblable à l'eau, qui sans cesse s'avance,
La tendresse ne va guère en remontant :
L'une et l'autre s'en vont de source en descendant,
Il leur faut un appel, un attrait incessant.
Il leur faut l'avenir, l'espace, l'espérance !.....
Et le bon laboureur disait à ses enfants :
« Brama garde mon cœur de toute défiance :
J'ai foi, mes fils, j'ai foi dans vos bons sentiments;
Mais la raison me dit, comme aussi la prudence,
Qu'il ne faut pas voguer au rebours des courants;
Et la nature apprend, comme l'expérience,
Que pour avoir des droits, même à la souvenance,
Il faut pouvoir donner et faire en conséquence.
Mes chers enfants, je garderai mon bien ! »
Il le dit, il le fit; et je crois qu'il fit bien.

Digitized by Google

Un proverbe indou dit qu'un père
Elèvera quatre fils aisément,
Et que cinq fils très-difficilement
Soutiendront ensemble une mère.

Ce proverbe payen ne nous concerne pas,
Nous connaissons la loi de la reconnaissance,
Et, d'ailleurs, chacun sait qu'au doux pays de France
Il ne naît pas d'enfants ingrats.

Digitized by Google

L'ENFANT ET LE NID.

—

Un garçonnet dans un bocage
Découvrit un nid de linots;
Il le prit et dans une cage
Il mit le nid et les oiseaux ;
Et bientôt, il fut en grand peine
De sa capture; les petits
Nouveaux nés ne pouvaient qu'à peine
Se mouvoir et jeter des cris:
C'en était fait de la couvée !
Sa mère survint et lui dit:
« Allez, mon fils, sous la feuillée
Suspendre la cage et le nid ! »
Il fit; et bravant l'esclavage,
Les parents des pauvres linots
S'en vinrent jusque dans la cage
Donner la pâture aux oiseaux:
Et pendant une lune entière
Le père sur chacun veilla,
Et pendant chaque nuit, la mère
Sous sa chaude aile, les couva;
Et puis après..... sous le feuillage
L'un après l'autre s'en alla;
Et seul demeuré dans la cage,
Le vieux couple, en vain appella.
Aucun ne vint plus.... Et la mère
Du gars disait: « Sachez, mon fils
Que toujours une mère, un père
Se dévoueront pour leurs petits:

Digitized by Google

Ainsi l'a voulu la nature!
Et qu'oisillons, devenus grands,
S'envoleront à l'aventure,
Sans souci de leurs vieux parents. »
L'enfant dit : « La figure est claire;
Mère, serait-elle pour moi ? »
« Non, répartit la tendre mère;
Non, mon fils, car en vous j'ai foi ! »
Et l'enfant embrassant sa mère
Ouvrait la cage doucement,
Et les oiseaux dans la clairière
Voltigeaient, en les bénissant !.....

Digitized by Google

FABLES

Par M. Th. Lorin, Membre correspondant.

—

LE CHASSEUR, LE LION ET LE LAPIN.

—

Avec ses chiens, dans la prairie
Un chasseur poursuivait un timide lapin.
Le pauvret en fuyant lui demandait la vie ;
Mais, sourd à ses cris, l'inhumain
Allait le mettre à mort, lorsque sur son chemin
A l'improviste un lion se présente,
Ce fut alors le tour du Nemrod de trembler,
De frémir, de se désoler :
Il croit déjà sentir la dent sanglante
Du terrible animal, et pour sauver ses jours,
A la prière il a recours.
« De me fléchir perds l'espérance,
Interromps le lion : tu parles de clémence !
Mais toi-même en eus-tu pour ce faible lapin ? »
Il dit, et l'étrangle soudain.

Si nous voulons avoir des droits à l'indulgence,
Montrons-en pour notre prochain.

Digitized by Google

LE DIAMANT ET LA PIERRE D'AIMANT.

—

Dans le cabinet d'un savant
Qui des sciences naturelles
S'occupait avec charme, une pierre d'aimant
Etait placée auprès d'un diamant
Dont les brillantes étincelles
Eblouissaient et fascinaient les yeux.
De ce voisinage odieux
Celui-ci murmurait : « Quoi ! cette ignoble pierre
Qu'on eût bien dû laisser dans sa sombre carrière,
Vient, disait-il, près de moi s'étaler !
L'orgueilleuse ! sans doute elle croit m'égaler. »
« Vous égaler ! malgré son air modeste,
Elle vous surpasse de reste,
Interrompit d'un ton brusque et chagrin
Un vieux et sincère marin,
Qui bravant mille fois les flots et les orages,
Avait fait maint et maint voyages.
J'en conviendrai, votre éclat sans pareil
Le dispute aux feux du soleil ;
Mais peut-être à la cour, à la ville, au théâtre,
Vous ne brilleriez pas, si la pierre noirâtre,
Objet de vos mépris hautains,
N'eût guidé nos pas incertains
Pour aller vous chercher au sein de cette terre,
Où votre lustre était enfoui tristement
Sous la croûte épaisse et grossière
Dont vous a dégagé la main du lapidaire :

Digitized by Google

Car, sachez-le, mon cher, c'est la pierre d'aimant
Qui nous fournit cet utile instrument
Dont la salutaire influence,
En nous dirigeant sur les flots,
Nous fait répandre au loin dans des pays nouveaux
Les lumières et l'abondance.
Tous vos feux pourront-ils jamais
Balancer de pareils bienfaits ? »

Comme le diamant, l'homme vain et futile
Peut, par son éphémère éclat,
Enchanter la cour et la ville ;
Mais il est bien petit auprès de l'homme utile
Dont les travaux obscurs enrichissent l'Etat.

FIN DU TOME XXVe.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE.

Pages.

Mémoires ou Journalier de Jean Pussot, 1

Appendice. — I. *Extraits empruntés à P. Coquault*, 261

— II. *Note sur les morceaux de musique contenus dans le manuscrit de Pussot*, par M. L. Fanart, 264

Essai sur le Labarum et plus spécialement sur l'étymologie de ce mot, par M. Th. Lorin, 277

Conjectures sur les Duses ou Dusiens des anciens Gaulois et sur l'étymologie de leur nom, par le même, 293

Communication de M. L.-W. Ravenez sur cette question : *Est-ce bien à Tolbiac que Clovis a remporté la victoire à la suite de laquelle il s'est fait chrétien ? — Ne serait-ce pas plutôt sous les murs de Strasbourg qu'elle a eu lieu ?* 305

Le Dormois, par M. Ed. Barthélemy, 328

Gerson dans l'exil, du 15 Mai 1418 au 15 Novembre 1419, par M. Henry, 335

LITTÉRATURE. — POÉSIE.

Idylles de Théocrite, traduites en vers français par M. P. Soullié, 353

— *Appendice*, 401

Les Pigeons, fable, par M. F. Clicquot, 414

L'Enfant et le Nid, fable, par le même, 417

Le Chasseur, le Lion et le Lapin, fable, par M. Th. Lorin, 419

Le Diamant et la Pierre d'aimant, fable, par le même, 420

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google